Les Actes des Apôtres.

Introduction.

I.

Titre et objet de ce livre.

Les *Actes des Apôtres* forment le cinquième livre historique du Nouveau Testament. Le titre sous lequel ce livre est connu, *Actes des Apôtres*, ou plus simplement, selon quelques manuscrits, *Actes*, *Actes d'Apôtres*, remonte aux premiers âges de l'Eglise. On le rencontre déjà dans S. Irénée, dans le canon de Muratori et dans les plus anciennes versions. Provient-il de l'auteur lui-même? Peut-être. S. Jean Chrysostôme n'hésite pas à l'affirmer[1].

L'objet même du livre rend bien raison de ce titre. Il nous raconte en effet l'histoire des Apôtres. Après nous avoir donné, au début (vers. 13), la liste des Apôtres, il nous les montre assistant tous aux dernières instructions du divin Maître, puis, réunis, dans le Cénacle, recevant le Saint-Esprit avec la plénitude de ses dons (ch. i-ii). Dans la suite du récit, l'auteur les mentionnera encore collectivement de temps en temps (ch. iv, 33-37; v, 2, 12; vi, 6; etc.); mais il s'attachera surtout à nous apprendre ce qu'en la personne des deux principaux d'entre eux, S. Pierre et S. Paul, ils ont fait pour la diffusion du christianisme. Le récit est donc bien une Histoire des Apôtres, ou mieux d'*Apôtres* (πράξεις Ἀποστόλων), et dès lors le titre nous paraît bien justifié, si on le prend dans un sens assez large.

Par leur *objet*, les *Actes* complètent et confirment les Evangiles, car ils nous racontent comment s'est formée et propagée l'Eglise fondée par le Sauveur. Ils nous préparent aussi à l'intelligence plus complète des Epîtres, surtout de celles de S. Paul, car ils nous renseignent sur la personne et les missions de l'Apôtre des Nations, et sur les événements, les villes, les circonstances au milieu desquelles elles furent écrites. On peut donc considérer les *Actes* comme la tige qui s'élève de la racine évangélique et porte, comme sa fleur, la riche couronne des Epîtres. Leur place dans le canon des livres saints, entre les Evangiles et les Epîtres, est dès lors pleinement justifiée.

" Toutes les origines et toute l'éloquence du christianisme sont dans ces courtes pages où S. Paul, qui n'avait pas vu le Christ et qui le persécutait, se lève à côté de S. Pierre, désormais inséparable de lui, moins grand par l'autorité, plus éclatant par la parole, égaux tous les deux en trois choses : leur amour, leur supplice et leur tombeau. Là, entre ces deux hommes, vous verrez apparaître toutes les scènes de l'antiquité chrétienne : la communauté des âmes et des biens, la fraternité, l'apostolat, la hiérarchie, l'esprit de secte déjà naissant, la vindicte de l'excommunication, le premier concile avec le premier oracle de l'infaillibilité, la foi donnée aux Gentils, les flammes de l'Esprit-Saint tombant avec le don des langues sur quiconque croit et adore, tout l'ordre intérieur enfin de l'Eglise manifesté au dehors par des signes sensibles, et ce qui s'accomplira secrètement dans toute la suite des siècles, accompli ouvertement à la

[1] In præf. Act. Apost.

face de trois mondes : le monde juif, le monde grec et le monde romain. C'est à Jérusalem qu'a commencé ce drame surnaturel ; c'est à Rome qu'il se termine, après avoir passé par Antioche, Athènes et Corinthe.[1] »

II.

Authenticité.

Suivant une tradition constante, les *Actes des Apôtres* doivent être placés parmi les écrits canoniques, et leur auteur est l'évangéliste S. Luc. Dès le début du deuxième siècle, trente ou quarante ans seulement après la date de leur composition, ils sont connus à Rome, à Antioche et à Smyrne. S. Clément, S. Ignace, S. Polycarpe en citent des passages, ou y font allusion comme à un livre inspiré[2]. Dans la dernière partie du deuxième siècle, le canon de Muratori, S. Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie et Origène parlent explicitement des *Actes* qu'a composés S. Luc; quelquefois même ils les citent sous son nom[3]. Et depuis lors, les Pères et les écrivains ecclésiastiques, unanimement, ont attribué à S. Luc la paternité de l'ouvrage.

Le témoignage de la tradition est confirmé, d'une manière éclatante, par la critique interne. L'examen du fond et de la forme même du livre des *Actes*, de son contenu historique, de sa langue, de son style, ne laisse subsister aucun doute. Il en ressort, en effet, que :

1° Les *Actes* sont l'œuvre *d'un seul et même auteur*. On y découvre une remarquable unité de composition. Le thème développé dans tout le récit c'est la diffusion de l'Eglise, la marche triomphale du christianisme. Partout aussi se retrouvent, avec une saisissante mise en scène, les mêmes particularités de style.

2° L'auteur des *Actes* est *contemporain des faits qu'il raconte*. Si cette considération ne conduit qu'indirectement à S. Luc comme auteur des *Actes*, elle a, sur les précédentes, l'avantage de porter plus loin, et d'établir en même temps la véracité même du livre.

Suivant qu'un écrivain nous met sous les yeux un tableau plus ou moins exact du temps, du pays, des mœurs, des institutions politiques et religieuses, des circonstances, en un mot, où ses personnages ont vécu, nous jugeons s'il a vécu lui-même à cette époque, où s'il en était plus ou moins éloigné. De simple présomption, ce jugement s'élèvera jusqu'à la certitude, si les événements se passent à une époque de transition, précédée et suivie de changements nombreux dans les institutions, si la scène où ils se déroulent est plus vaste, s'ils touchent à plus de choses et aux choses les plus intimes et les plus secrètes, s'ils entrent dans les moindres détails, si enfin beaucoup de noms propres d'hommes et de lieux figurent dans le récit, alors que les ressources historiques et géographiques étaient bien plus rares que de nos jours.

Or tel est le livre des *Actes*. Le lieu de la scène embrasse tout le monde civilisé d'alors : la Judée, l'Asie mineure, la Grèce, l'Italie. L'auteur nous conduit successivement dans les Eglises de la Palestine, dans la capitale de la Grèce au milieu des sectes philosophiques, devant les rois juifs, dans les tribunaux païens des provinces, puis sur divers points de la Méditerranée. Nulle part des descriptions vagues; au contraire, beau-

[1] Lacordaire, *Lettres à un jeune homme*, 2e Lettre.

[2] S. *Clém.* I *Cor.* ii; S. *Ignace*, *Smyrn.* 3, *Magn.* 5; S. *Polycarpe*, *Ep. à Phil.* 1, 2. Voyez aussi l'*Epître à Diognète*, 3.

[3] *Can. de Muratori*, lig. 34 sv.; S. *Irénée* cont. *hæres.* v, 13; *Tertullien*, de Baptism. 17; *Clém. d'Alex. Strom.* v, 12; *Origène*, cont. Cels. vi, 11.

coup de noms et de faits connus, soit de la géographie, soit de l'histoire; partout des assertions nettes, des faits bien accusés.

3° L'auteur des *Actes est un compagnon de S. Paul.* En effet, à partir de la mission du grand Apôtre en Macédoine (ch. xvi, 10), il se sert en trois autres endroits de son récit[1] du pronom *nous*. Evidemment le narrateur raconte alors des événements auxquels il assiste et prend part.

Or le style est absolument le même dans les passages où l'auteur emploie le pluriel *nous*, et dans les chapitres où ce pronom *nous* fait place à l'impersonnel *ils*. De l'unité de style on peut conclure à l'unité d'auteur. Le récit *tout entier* est donc l'œuvre d'un compagnon de S. Paul.

4° L'auteur des *Actes est le même que celui du troisième Evangile*, dédié à Théophile et composé, de l'aveu de tous, par S. Luc. Lui-même présente son livre comme la suite d'une autre histoire, celle de Jésus-Christ, également écrite par lui, dédiée au même Théophile, et conduite jusqu'à l'ascension du Sauveur. Que l'on compare le prologue et les deux derniers versets du troisième Evangile avec le prologue des *Actes*, et l'on verra que tout, en effet, se tient et se lie; au lieu d'y voir deux ouvrages distincts, on serait plutôt tenté de les considérer comme les deux parties d'une seule et même œuvre historique, dans laquelle on retrouve partout les mêmes locutions favorites, les mêmes particularités de style, et la même manière de citer l'Ecriture.

Toutes ces preuves intrinsèques confirment si nettement le témoignage de la tradition que la plupart des rationalistes eux-mêmes reconnaissent que les *Actes*, aussi bien que le troisième Evangile, ont S. Luc pour auteur.

III.

Valeur Historique.

Tous les noms et tous les faits mentionnés dans le livre des *Actes*, même ceux qui y figurent d'une manière tout à fait accessoire, des savants les ont recueillis avec soin; ils les ont contrôlés par une comparaison minutieuse avec les données de l'histoire profane sur les personnages et les choses de l'âge apostolique, et le résultat de leurs recherches a été de mettre au jour la merveilleuse fidélité de l'auteur. Il retrace d'une main sûre l'état politique des pays où la scène est transportée, de la Judée surtout, avec toutes ses vicissitudes et tous ses changements de maîtres; il sait les noms et les titres exacts des princes et des magistrats, non seulement en Palestine, mais dans les provinces de l'Empire, malgré la mobilité extrême de leur condition[2]; il connaît les Juifs avec leurs sectes rivales qui se disputent la prépondérance au sein du Sanhédrin, formant des communautés dans les principales villes, se réunissant dans les synagogues aux jours du sabbat pour lire la Loi et les prophètes, priant à certaines heures[3], etc. Les coutumes romaines ne lui sont pas étrangères : il parle pertinemment du droit de cité, soit donné par la naissance, soit acquis à prix d'argent[4]; il décrit toutes les formes de la procédure criminelle dans le procès de S. Paul : l'emprisonnement provisoire, le rapport de l'officier au gouverneur, le procès devant ce magistrat, l'appel à César, l'envoi des prisonniers, et la chaîne avec laquelle S. Paul est lié au soldat qui le gardait[5].

[1] *Actes*, xx, 5-15; xxi, 1-18; xxvii, 1-xxviii, 16.
[2] Voy. *Act.* xiii, 6; xviii, 12, notes.
[3] *Act.* xxiii, 6 sv. Comp. Josèphe, *Antiq.* XVI, 1, 3 et 4. — *Act.* ii, 5-11; vi, 15; xiii, 14, 15, 43, 50; xiv, 1; xvi, 14. Comp. Jos. *Cont. Apion.* ii, 17 et 36; *Antiq.* xx, ii.
[4] *Act.* xxii, 27-28.
[5] *Act.* xxiii-xxv; xxviii, 16. Comp. Suétone. *August.* 33.

L'Apôtre arrive-t-il à Athènes? Le tableau fidèle de la capitale de la Grèce est mis sous nos yeux ; tout y est vrai : les lieux et les personnes, les idées et les caractères[1]. Le XXVII[e] chapitre, qui raconte le voyage de Paul à Rome, est peut-être, sous ce rapport, le plus admirable de tous. Ce qu'on y trouve des usages de la navigation et du commerce, des temps d'arrêt et de la marche du navire, de l'état de la mer et des vents qui soufflent, montre irréfutablement dans l'auteur un homme qui rapporte ce qu'il a vu de ses yeux ou appris de témoins bien informés et sûrs[2].

IV.

Sources.

A quelles *sources* S. Luc a-t il puisé la matière de ses récits?

Pour la plus grande partie du livre (chap. vii-xxviii), celle qui regarde S. Paul, l'auteur n'eut besoin que de ses observations personnelles, complétées par les renseignements de l'Apôtre. Pendant plus de dix ans (an. 52-63) collaborateur et compagnon de S. Paul, qu'il suivit à Antioche, en Troade, à Philippes, à Milet, à Jérusalem, à Césarée et enfin à Rome, il était mieux placé que tout autre pour apprendre de la bouche même de son maître, et dans les moindres détails, tous les faits relatifs à la jeunesse de ce dernier, à sa conversion, au martyre de S. Etienne, à l'établissement du christianisme à Antioche, au concile de Jérusalem, aux premières missions de Paul et de Barnabé, etc. Pour la première partie (chap. i-vi), S. Luc, dans ses voyages, eut de nombreuses occasions, non seulement de visiter les lieux où s'accomplirent les faits qu'il rapporte, mais encore de consulter, spécialement, pendant son séjour à Jérusalem et à Césarée, " ceux qui, dès le commencement, avaient été témoins oculaires et ministres de la parole " (*Luc*, i, 2); il suffit de nommer S. Pierre, et S. Jacques (*Act.* xxi, 17 sv.), le diacre Philippe (*Act.* xxi, 8 sv.), Jean Marc, Barnabé (*Act.* xii, 13. Comp. *Col.* iv, 10, 14), et d'autres personnages apostoliques, tous témoins oculaires des événements. Nous pouvons enfin regarder certains morceaux des *Actes* comme des documents officiels, recueillis antérieurement par l'écriture, et fidèlement insérés par l'auteur dans son livre : par exemple la lettre synodale du concile de Jérusalem (ch. xv, 23 sv.) et celle du tribun Lysias au gouverneur Félix (xxiii, 26 sv.), le discours de S. Etienne et ceux de S. Pierre et de S. Paul.

V.

Date et lieu de la composition.

Où et *quand* furent écrits les *Actes?* — La composition de cet ouvrage est certainement antérieure à la ruine de Jérusalem (an 70). On ne trouve en effet aucune allusion à cette catastrophe; au contraire, le culte, les sacrifices, les synagogues, les mœurs et institutions juives sont représentés comme existant encore dans leur état normal. La ville sainte et son temple étaient donc encore debout lorsque S. Luc rédigea ce récit.

D'après S. Jérôme, c'est à Rome, pendant les deux années que dura la captivité de S. Paul, par conséquent en l'an 62 ou 63, que S. Luc rédigea les *Actes*. La plupart des exégètes ont embrassé ce sentiment, qui nous paraît tout à fait vraisemblable. Luc accompagna l'Apôtre dans la capitale de l'empire romain (*Act.* xxviii, 16, 30; *Col.* iv, 14; *Philém.* 24); selon l'opi-

[1] *Act.* xvii.

[2] Sur l'exactitude et la véracité des *Actes des Apôtres*, voir Vigouroux, *Le Nouveau Testament et les Découvertes archéologiques modernes*. Livre III, chap. i-viii.

nion la plus commune, il venait alors d'écrire son Evangile : n'est-il pas naturel de penser qu'il utilisa son séjour à Rome en complétant son premier travail par la composition des *Actes?* Ainsi s'expliquent la précision, la fraîcheur et la vivacité d'impression qu'on remarque dans le récit des derniers événements (chap. xxiv-xxviii) : la captivité de Césarée et la comparution de l'Apôtre devant Festus et Agrippa, la description du voyage par mer, la rencontre des fidèles romains sur la voie Appienne, la conférence de S. Paul avec les Juifs aussitôt après son arrivée; ainsi s'explique la formule de conclusion touchant la captivité de S. Paul à Rome (chap. xxviii, 30-31). Est-il croyable que l'auteur eût terminé son récit d'une façon si brève et si sèche, s'il avait connu la délivrance ou le martyre de l'Apôtre?

VI

Plan et Division.

Comme dans son Evangile, S. Luc a pour but, dans les *Actes*, de confirmer dans la foi chrétienne, et de faire avancer dans la ferveur d'abord Théophile, à qui il dédie son ouvrage, puis tous les chrétiens, ses lecteurs. Après avoir, dans son Evangile, prouvé la divinité de Jésus par les merveilles de son Incarnation, par sa doctrine, ses miracles, sa Résurrection et son Ascension, S. Luc veut montrer la divinité de l'Eglise qu'a fondée le Sauveur. A cette fin, il raconte les événements qui se sont passés de l'an 30 à l'an 63 après Jésus-Christ et nous montre le christianisme, vainqueur de tous les obstacles, s'établissant parmi les Juifs et les Gentils et marchant à la conquête du monde.

Après un court prologue (chap. i, 1-3), qui relie les *Actes* à l'Evangile, le livre peut se diviser en deux parties bien distinctes :

Première partie (chap. i, 4-xii).

Cette première partie est générale. C'est une véritable Histoire de la fondation de l'Eglise, d'abord à Jérusalem, puis dans les régions avoisinantes, puis parmi les Gentils.

Elle se divise en deux sections :

Première Section : Les origines du christianisme parmi les Juifs, à Jérusalem et dans la Judée (ch. i-viii, 3).

Deuxième Section : Les origines du christianisme dans la Samarie et parmi les Gentils (ch. viii, 4-xii).

Dans cette première partie, S. Pierre joue le principal rôle (voy. surtout i, 15; ii, 38; iii; v, 15; ix, 32; x, 34). Aussi a-t-on pu intituler les onze premiers chapitres : *Actes de S. Pierre.*

Deuxième partie (chap. xiii-xxviii).

La seconde partie n'est plus, à proprement parler, une histoire de l'Eglise, car elle laisse de côté les travaux des divers Apôtres, alors déjà dispersés. Mais elle est une vraie biographie de l'Apôtre S. Paul, qui devient l'objet presque exclusif des Mémoires de S. Luc. Elle peut donc être intitulée : *Actes de S. Paul.*

D'après la matière même du récit, cette partie se subdivise en deux sections :

Première Section : Les missions de S. Paul (ch. xiii-xxi, 16).

Deuxième Section : La captivité de S. Paul à Césarée et à Rome (ch. xxi, 17-xxviii).

Et ainsi, de l'ensemble du livre, ressort avec éclat l'accomplissement de la parole que Jésus adressa à ses Apôtres, avant de remonter aux cieux. " Lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, vous serez revêtus de force, et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre " (*Actes*, i, 8).

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE L'ÈRE APOSTOLIQUE*

An de Rome	Ère vulgaire	Faits de l'histoire de l'Eglise	Faits de l'histoire profane
783	30	Passion de N. S. Ascension. Pentecôte. Fondation de l'Eglise de Jérusalem (*Act.* i-ii).	
	»	S. Pierre guérit un boiteux près de la Belle Porte (*Act.* iii).	
	»	Union et charité des premiers fidèles. Ananie et Saphire. Progrès de l'Eglise (*Act.* iv-v, 16).	
	»	Persécution. Les Apôtres flagellés. Election des sept diacres (*Act.* v, 17-vi).	
786	33	Martyre de S. Etienne (*Act.* vii).	
	»	Persécution contre les chrétiens. Saul (*Act.* viii, 1-2; vii, 58; viii, 3; xxii, 19 sv.; *Gal.* i, 13).	
	»	Le diacre Philippe en Samarie; Simon le Magicien (*Act.* viii, 4-25). L'eunuque de la reine d'Ethiopie (*Act.* viii, 26-40).	
	»	Conversion de S. Paul; ses premiers travaux apostoliques (*Act.* ix, 1-22; xxvi, 20).	
787-790	34-37	De Damas S. Paul se rend en Arabie, puis il revient à Damas (*Gal.* i, 17).	Mort du tétrarque PHILIPPE.
788	35		VITELLIUS, préfet de Syrie.
789	36		PILATE, disgrâcié à cause de sa sévérité, est envoyé à Rome. Il a pour successeur MARCELLUS.
790-794	37-41	S. Paul s'enfuit de Damas (*Act.* ix, 23-25; II *Cor.* xi, 32-33). PREMIER VOYAGE A JÉRUSALEM.	16 mars de l'an 37, mort de TIBÈRE.—CALIGULA, son successeur, donne à HÉRODE AGRIPPA Ier les tétrarchies de Philippe, de Lysanias, et d'Hérode Antipas envoyé en exil.
		S. Barnabé le présente aux Apôtres Pierre et Jean (*Act.* ix, 26 sv.; *Gal.* i, 18).	ARÉTAS, roi des Arabes Nabatéens, occupe Damas après le retour à Rome de Vitellius.
	»	Hostilité des hellénistes à son égard. A la suite d'une vision il quitte Jérusalem et se rend à Tarse (*Act.* ix, 29-30; xxii, 17-21; *Gal.* i, 21).	
	»	Paix de l'Eglise (*Act.* ix, 31).	

* Ce tableau fait suite à la chronologie évangélique placée en tête de ce volume, page xii. Nous n'avons donc pas à justifier ici la date qui nous sert de point de départ. Quant au martyre des Saints Apôtres Pierre et Paul, avec l'opinion la plus généralement reçue, au moins depuis le IVe siècle, nous le plaçons en l'an 67 de notre ère; et la captivité romaine de S. Paul en l'an 62-64. Dès lors, la chronologie que nous adoptons nous semble répondre assez exactement aux indications fournies par les Actes et par les Epîtres, ainsi que par plusieurs synchronismes de l'histoire profane.

An de Rome	Ère vulgaire	Faits de l'histoire de l'Eglise	Faits de l'histoire profane
	37-41	S. Pierre à Lydda (Enée) et à Joppé (Tabitha-Dorcas, *Act.* ix, 32-43).	MARYLLUS, procurateur de Judée (37-41).
	»	Vision de Joppé : les païens admis pour la première fois dans l'Eglise. S. Pierre baptise à Césarée le centurion Corneille (*Act.* x, 1-xi, 18).	Le 24 janvier 41, CLAUDE succède à Caligula.
	»	L'Evangile prêché aux Juifs en Phénicie, à Chypre, à Antioche, et, dans cette ville, aux Gentils eux-mêmes (*Act.* xi, 19-21).	Il érige en royaume la Judée avec la Samarie, et la donne à HÉRODE AGRIPPA Ier.
	»	S. Barnabé envoyé à Antioche s'adjoint S. Paul comme compagnon d'apostolat. Leur zèle accroît le nombre des fidèles; ceux-ci reçoivent le nom de chrétiens (*Act.* xi, 22-26).	
795	42	Hérode Agrippa I fait périr S. Jacques le Majeur. Puis il fait incarcérer S. Pierre. Celui-ci, miraculeusement délivré, se rend à Rome (*Act.* xii).	
796	46	Dispersion des Apôtres. Douze années de prédications en Judée (*Clém. Alex. Strom.* 6. 5; *Eusèbe* H. E. 5, 18; *S. Jérôme*, chron. d'Eus. P. G. 9, 264; 20, 480; P. L. 27, 378). [*Peut-être ces années sont-elles à compter à partir de la première mission des Apôtres en l'an 28*].	
		Evangile selon S. Matthieu.	
		S. Jacques le Mineur, Evêque de Jérusalem.	
797	44		Mort d'HÉRODE AGRIPPA Ier, (fin janvier, *Act.* xii, 19-24). CUSPIUS FADUS, procurateur de Judée.
798	45	DEUXIÈME VOYAGE DE SAINT PAUL A JÉRUSALEM. Accompagné de saint Barnabé, il porte des secours aux Anciens; au retour, il emmène avec lui Jean-Marc (*Act.* xi, 29-30; xii, 25).	Grande famine en Judée et dans les pays voisins (*Jos. Antiq.* 3, 15, 3; 10, 2, 5; 20, 5, 2). Elle avait été prédite par Agabus (*Act.* xi, 27-29).
799-802	46-49	Paul et Barnabé consacrés évêques à Antioche (*Act.* xiii, 1-4).	TIBÈRE ALEXANDRE, parent de Philon, procurateur de Judée.
		Ire **MISSION DE SAINT PAUL** (*Act.* xiii, 5-xiv, 25). Accompagné de Barnabé et de Jean-Marc, il s'embarque à Séleucie (xiii, 5), évangélise Chypre (Sergius Paulus xiii, 6-12); Perge en Pamphylie (Jean-Marc rentre à Jérusalem xiii, 13), Antioche de Pisidie (xiii, 10-52); Iconium en Lycaonie (xiv, 1-5), et les autres villes de cette région : Lystres (Paul lapidé	

An de Rome	Ère vulgaire	Faits de l'histoire de l'Eglise	Faits de l'histoire profane
		xiv, 5-19[a]) et Derbé (xiv, 19[b]-20[a]); puis, revenant sur ses pas, il organise les nouvelles Eglises (xiv, 20[b]-22), s'embarque à Attalie, et rentre à Antioche de Syrie (xiv, 23-25).	
800	47		Jeux séculaires. Recensement général de l'empire (*Tac. Ann.* xi, 25). VENTIDIUS CUMANUS, procurateur jusqu'en 52.
802	49	S. Paul et S. Barnabé demeurent assez longtemps à Antioche, et y travaillent à l'évangélisation des fidèles (*Act.* xiv, 26-27).	
803	50		HÉRODE AGRIPPA II revient de Rome après avoir obtenu la principauté de Chalcide; en l'an 52 il reçevra le titre de roi. Décret de Claude chassant les Juifs de Rome (*Act.* xviii, 2).
804	51	S. Pierre en Orient.	
	»	Dissentiments dans l'Eglise d'Antioche au sujet des observances légales (*Act.* xv, 1-2[a]).	
	»	TROISIÈME VOYAGE DE S. PAUL A JÉRUSALEM (*Act.* 2[b]-6; *Gal.* 1). Concile de Jérusalem (*Act* xv, 6-34; *Gal.* ii, 2-10).	
	»	S. Pierre à Antioche (il est repris par S. Paul, *Gal.* ii, 11 sv.); de là il se rend dans les diverses provinces de l'Asie Mineure (I *Pier.* i, 1; *Eusèbe* H. E. iii, 1).	
804-807	51-54	IIe MISSION DE SAINT PAUL (*Act.* xv, 35-xviii, 22).	
	»	Obligé de se séparer de Barnabé, il s'adjoint Silas (xv, 35-39), et parcourt la Syrie, la Cilicie, la Galatie (à Lystres il s'adjoint Timothée xv, 40-xvi, 5).	
	»	Une vision l'envoie en Macédoine (*Act.* xvi, 6-10).	
805	52	De Troas (probablement avec S. Luc, le récit étant à la première personne de xvi, 10 à xvi, 19), il se rend à Philippes (conversion de Lydie, xvi, 12-15; Paul et Silas battus de verges, emprisonnés, miraculeusement délivrés, xvi, 16-40), à Thessalonique (xvii, 1-9, à Bérée, xvii, 10-13), à Athènes (Denis	CLAUDIUS FÉLIX, procurateur de 52 à 60.

An de Rome	Ère vulgaire	Faits de l'histoire de l'Eglise	Faits de l'histoire profane
		l'Aréopagite xvii, 14-34), à Corinthe (xviii, 1 sv.), où il demeure dix-huit mois (xviii, 11). Pendant ce séjour, il écrit I et II Thessal., et suivant plusieurs, l'**Epître aux Galates.**	
806	53	Violente émeute; Paul accusé devant Gallion, proconsul d'Achaïe, et acquitté (*Act.* xviii, 12-17).	
	»	Voyage en Illyrie (?) (*Rom.* xv, 19. comp. II *Cor.* xii, 14; xiii, 1).	
807	54	Retour à Corinthe et second séjour assez prolongé (*Act.* xviii, 18[a]). Retour en Asie : Cenchrées, Ephèse, Césarée. QUATRIÈME VOYAGE DE S. PAUL A JÉRUSALEM. Retour à Antioche où il demeure " quelque temps " (*Act.* xviii, 18[b]-23). Ministère d'Apollos à Corinthe (*Act.* xviii, 24 sv.).	GALLION assiste aux funérailles de Claude (Dion, LX, fin). Avènement de NÉRON.
808-812	55-59	IIIe MISSION DE SAINT PAUL (*Act.* xviii, 23-xxiv, 27). Parti d'Antioche, il parcourt les provinces de l'Asie supérieure (xviii, 23) et arrive à Ephèse (xix, 1), où il passe deux ans et trois mois (xix, 1; 8-10).	
809	56	D'Ephèse, Paul écrit l'**Epître aux Galates.**—Il envoie Timothée et Eraste en Macédoine (*Act.* xix, 22; I *Cor.* iv, 17).	
810	57	Apollos et Chloé reviennent de Corinthe. Renseigné par eux sur l'état de l'Eglise fondée dans cette ville, Paul écrit vers Pâques (I *Cor.* v, 7) la Ire **Epître aux Corinthiens.**	
811	58	Grande sédition à Ephèse (*Act.* xix, 23-40). S. Paul passe en Macédoine et écrit (de Philippes?) la IIe **Epître aux Corinthiens** (*Act.* xx, 1; II *Cor.* ii, 12 sv.; vii, 5 sv.; viii, 1, 16 sv.).	
812	59	Il se rend à Corinthe, où il reste trois mois (*Act.* xx, 3).—**Epître aux Romains** (*Rom.* xv, 25 sv.; xvi, 1).	
	»	CINQUIÈME VOYAGE DE S. PAUL A JÉRUSALEM. Par la Macédoine, Troas (Eutychus), Assos, Milet (discours aux Anciens d'Ephèse), Tyr, Ptolémaïs, Césarée, il arrive à Jérusalem pour la Pentecôte (*Act.* xx, 3[b]-xxi, 16).	

An de Rome	Ère vulgaire	Faits de l'histoire de l'Eglise	Faits de l'histoire profane
	59	Il est arrêté dans le temple, enchaîné, conduit à Césarée, où il reste captif durant deux ans (*Act.* xxi, 17-xxiv, 27).	
813	60		PORCIUS FESTUS, procurateur de 60 à 62.
814	61	Vers l'automne, S. Paul est envoyé à César. Naufrage (*Act.* xx-xxviii, 10). **Epître de S. Jacques** (?)	
815	62	Après trois mois passés à Malte, S. Paul arrive à Rome, vers le commencement du printemps. Il y reste prisonnier durant deux ans (*Act.* xxviii, 11-31).	ALBINUS, procurateur de 62 à 64.
816	63	**Evangile selon S. Luc** (?). **Epîtres aux Philippiens, aux Ephésiens, aux Colossiens, à Philémon.**	
	»	Martyre de S. Jacques-le-Mineur qui a pour successeur S. Siméon, fils de Clopas.	
817	64	**Actes des Apôtres.** Au commencement de l'année, Paul est mis en liberté.	GESSIUS FLORUS, procurateur de 64 à 66. Incendie de Rome (19-24 juillet).
	»	**Epître aux Hébreux** (*Hébr.* xiii, 23 sv.).	
	»	Ire **Epître de S. Pierre** (I *Pier.* ii, 12; iii, 14 sv.; iv, 12 sv.; v, 9 sv., 13).	Néron persécute les chrétiens.
	»	Retour de S. Paul en Asie. Il évangélise l'île de Crète, où il laisse Tite (*Tite* i, 5).	
818	65	Puis il visite les Eglises de l'Asie Mineure (suivant quelques-uns il se rend alors en Gaule et en Espagne). **Epître à Tite. Epître de S. Jude.**	
819	66	D'Ephèse, où il laisse Timothée, il passe en Macédoine, d'où il écrit la Ire **Epître à Timothée** (I *Tim.* i, 3; iii, 14). Il passe l'hiver à Nicopolis en Epire (*Tite* iii, 12). **Evangile de S. Marc,** probablement avant la mort de S. Pierre, et sûrement avant l'an 70.	
820	67	A Corinthe, il rencontre S. Pierre (*Eus.* H. E. 2, 24), et se rend avec lui à Rome. Voyage en Espagne (?) IIe **Epître de S. Pierre.**	Commencement de la guerre contre les Juifs.
	»	S. Pierre et S. Paul incarcérés à Rome. IIe **Epître à Timothée.**	
	»	A la fin de juin, martyre des deux Apôtres.	
	»	Les chrétiens de Jérusalem s'enfuient vers Pella.	

An de Rome	Ère vulgaire	Faits de l'histoire de l'Eglise	Faits de l'histoire profane
821	68		9 juin, mort de Néron; Avènement de GALBA. Investissement de Jérusalem par CESTIUS GALLUS.
822	69		Avènement de VESPASIEN.
823	70		Jérusalem est prise et le temple brûlé par Titus (*Luc.* xxi, 24).
832	79		Avènement de TITUS.
834	81		Avènement de DOMITIEN.
836	83	Domitien persécute les chrétiens. **Apocalypse de S. Jean.**	
849	96	**Evangile** et **Ire Epître de S. Jean.** — **IIe** et **IIIe Epître de S. Jean.** **Ire Epître de S. Clément.**	Avènement de NERVA.
851	98	Durant le règne de Trajan, mort de S. Jean (*S. Irén.* l. 2. c. 22, 5). **Epître de Barnabé.**	Avènement de TRAJAN : il règne jusqu'en l'an 114.

Les Actes des Apôtres.

Prologue.

S. Luc rattache les *Actes* à l'Évangile qu'il a déjà publié [CHAP. I, 1—3].

Chap. I. THÉOPHILE, j'ai raconté, dans mon premier livre, toute la suite des actions et des enseignements de Jésus, 2 jusqu'au jour où, après avoir donné, par l'Esprit-Saint, ses instructions aux Apôtres qu'il avait choisis, il fut enlevé au ciel.

3 A eux aussi, après sa passion, il s'était montré plein de vie, leur en donnant des preuves nombreuses, leur apparaissant pendant quarante jours, et les entretenant du royaume de Dieu.

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire de la fondation de l'Eglise chrétienne

ACTES DE S. PIERRE [CHAP. I, 3—XII].

PREMIÈRE SECTION.

Les origines du christianisme à Jérusalem et dans la Judée [CHAP. I, 4—VIII, 3].

I. — PRÉPARATIFS DE LA FONDATION DE L'ÉGLISE [4—26].

Dernières instructions de Jésus [CHAP. I, 4—8]. — Son Ascension [9—11]. Réunis dans le Cénacle, les Apôtres élisent S. Mathias en remplacement de Judas [12—26].

Chap. I. 4 UN jour qu'il était à table avec eux, il leur recommanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre ce que le Père avait promis, "ce que, leur dit-il, vous avez entendu de ma bouche; 5 car Jean a baptisé dans l'eau, mais vous, sous peu de jours, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint." 6 Eux donc, étant réunis, lui demandèrent : "Seigneur, le temps est-il venu où vous rétablirez le royaume d'Israël?" 7 Il leur répondit : "Ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa

---

CHAP. I.

1. *Théophile :* voy. l'Introduction à l'Evangile selon S. Luc. — *Premier livre*, le troisième Evangile.

2. *Par l'Esprit-Saint*, qui disposait les Apôtres à recevoir les instructions de Jésus.

3. *Leur en donnant des preuves nombreuses.* Voy. *Matth.* XXVIII, 16 sv.; *Marc*, XVI,

Actus Apostolorum.

CAPUT I.

Jesus promittens Apostolis Spiritum sanctum, dicit non esse ipsorum scire secreta rerum futurarum tempora : et post ipsius in cœlum ascensum dicitur ab Angelis similiter venturus : nomina Apostolorum; oratio Petri de uno in locum Judæ proditoris sufficiendo; ubi præmissis precibus eligitur sorte Mathias.

[a] Luc. 1, 3.

PRIMUM quidem sermonem feci de omnibus o Theophile, quæ cœpit Jesus facere, et docere, 2. usque in diem, [b] qua præcipiens Apostolis per Spiritum sanctum, quos elegit, assumptus est :

[b] Matth. 28, 19.

3. Quibus et præbuit seipsum vivum post passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis, et loquens de regno Dei.

4. Et convescens, [c] præcepit eis ab Jerosolymis ne discederent, sed exspectarent promissionem Patris, [d] quam audistis (inquit) per os meum : 5. quia Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto non post multos hos dies. 6. Igitur qui convenerant, interrogabant eum, dicentes: Domine si in tempore hoc re-

[c] Luc. 24, 49. Joann. 14, 26.

[d] Matth. 3, 11. Marc. 1, 8. Luc. 3, 16. Joann. 1, 26.

14-18; *Luc*, xxiv, 34, 36; *Jean*, xx, 19 sv.; xxi, 1 sv.; *Act.* i, 4 sv.; ii, 32; etc.; I *Cor.* xv, 4-8. — *Royaume de Dieu*, ici, l'Eglise. Voy. dans le Vocab., *Royaume de Dieu*.

4. *Un jour qu'il était à table*, ou, selon d'autres, *qu'il se trouvait avec eux*. — *Ce que le Père avait promis*, l'effusion du Saint-Esprit qui devait avoir lieu le jour de la Pentecôte (*Is* xliv, 3; *Joël*, iii, 1-2; comp. *Jean*, vii, 39; xiv, 16; xv, 26; xvi, 7), effusion présentée au vers. 5 sous l'image d'un baptême, à cause du torrent de grâces dans lequel les Apôtres seront pour ainsi dire tous plongés.

6. *Eux... lui demandèrent*. Les Apôtres croyaient encore, comme leurs compatriotes, que le Messie rendrait au peuple Juif son indépendance et qu'il assurerait aux enfants d'Israël tous les biens que l'on peut désirer en ce monde. Il devait être, selon eux, un roi temporel dont la gloire effacerait celle de David et de Salomon, et dont la munificence comblerait de bienfaits tous les fils d'Abraham selon la chair. Sans doute la passion et la mort de Jésus avaient très affaibli cette espérance, les paroles des deux disciples qui se rendaient à Emmaüs en font foi (*Luc*, xxiv, 21); mais avec quelle vivacité elle se réveille, en ce moment, dans le cœur des Apôtres. Leur divin Maître leur recommande de ne pas s'éloigner de Jérusalem " *mais d'attendre ce que le Père avait promis*." Or ce que le Père leur a promis, par la voix des prophètes, c'est avec l'effusion du Saint-Esprit, la conversion d'Israël et le rétablissement, dans son ancienne splendeur, du trône de David. (*Os.* iii, 4, 5; *Am.* ix, 11; *Is.* xi, 12 sv.; xiv, 1; xliv, 3; xlix, 8, 22; liv, 1; lx, 1; lxvi, 22; *Ezéch.* xi, 19; xxxvi, 26, etc.) Et voici que Jésus leur annonce comme très prochaine cette large effusion, ce *baptême* de l'Esprit-Saint. Ils lui demandent donc, puisque la restauration solennelle du trône de leurs pères doit en être la suite : " *Le temps est-il venu où vous rétablirez...?*" — *Le temps est-il venu*... litt. *Si* en ce temps vous rétablirez... Interrogation de tournure hébraïque, forme abrégée de : Dites-nous si. Comp. vii, 1; xxi, 37; etc.

7. *Ce n'est pas à vous de connaître*... Jésus ne s'arrête pas à rappeler à ses Apôtres que la glorieuse reconstitution du royaume de David doit être entendue surtout au sens spirituel, mais répondant à leur question il leur dit : Vous me demandez *quand* le royaume d'Israël sera rétabli dans sa magnificence. Sachez que ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments tels que ceux dont il s'agit. Le Seigneur s'en est réservé le secret. Chassez donc toute curiosité indiscrète et ne songez qu'à bien remplir le ministère qui vous est réservé, savoir : " Vous me rendrez témoignage à Jérusalem..." (vers. 8). — *Les temps ni les moments*. Comp. *Matth.* xxiv, 36; *Apoc.* xiv, 15.

propre autorité. 8 Mais lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, vous serez revêtus de force et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre."

9 Après qu'il eut ainsi parlé, il fut élevé en leur présence, et une nuée le déroba à leurs yeux. 10 Et comme ils avaient les regards fixés vers le ciel pendant qu'il s'éloignait, voici que deux hommes parurent auprès d'eux, vêtus de blanc, 11 et dirent : "Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus qui, du milieu de vous, a été enlevé au ciel, en viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter."

12 Ils revinrent alors à Jérusalem, de la montagne appelée des Oliviers, laquelle est près de Jérusalem, à la distance du chemin d'un jour de sabbat. 13 Quand ils furent arrivés, ils montèrent dans le cénacle, où ils se tenaient d'ordinaire : *c'étaient* Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Simon le Zélé, et Jude, frère de Jacques. 14 Tous, dans un même esprit, persévéraient dans la prière, avec quelques femmes, et Marie, mère de Jésus, et ses frères.

15 En ces jours-là, Pierre se levant au milieu des frères (ils étaient réunis au nombre d'environ cent vingt), leur dit : " 16 Mes frères, il fallait que s'accomplît ce que le Saint-Esprit, dans l'Ecriture, a prédit par la bouche de David au sujet de Judas, le guide de ceux qui ont arrêté Jésus; 17 car il était un d'entre nous, et il avait part à notre ministère. 18 Cet homme acquit un champ avec le salaire de son crime, *et* étant tombé en avant, se rompit par le milieu, et toutes ses entrailles se répandirent. 19 Ce fait est si connu de tous les habitants de Jérusalem, que ce champ a été nommé dans leur langue Haceldama, c'est-à-dire champ du sang. 20 Il est écrit, en effet, dans le livre des Psaumes : Que sa demeure devienne déserte, et que personne ne l'habite! Et ailleurs : Qu'un autre prenne sa charge! 21 Il faut donc que, parmi les hommes qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu avec nous, 22 à partir du baptême de Jean jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui devienne avec nous témoin de sa résurrection."

23 Ils en présentèrent deux : Joseph, appelé Barsabas et surnommé le Juste, et Matthias. 24 Et s'étant mis en prière, ils dirent : " Seigneur, vous

8. *Vous me rendrez témoignage*, vous prêcherez l'Evangile. La matière de ce témoignage, ce sera tout d'abord la résurrection de J.-C., puis sa vie tout entière et ses enseignements. — *Et jusqu'aux extrémités de la terre.* Au royaume d'Israël (vers. 5), au territoire restreint de la Palestine, N.-S. oppose ici l'universalité de son royaume, de son Eglise. Pourquoi? Pour indiquer que dorénavant l'Evangile doit être prêché à toute créature, sans distinction de Juifs ni de Samaritains, d'Israélites ni de Gentils. Ce caractère d'universalité propre à l'Eglise du Christ, les prophètes l'avaient annoncé (*Is.* ii, 2; xi, 9, 10 sv.; lx, 6 sv.) ; et N.-S. lui-même l'avait déjà affirmé plusieurs fois (*Matth.* viii, 11; xiii, 32; xxi, 43; xxiv, 14; xxviii, 20).

10. *Deux hommes*, deux anges sous une forme humaine, comme après la résurrection. Voy. *Marc*, xvi, 5; *Jean*, xx, 12 sv.

11. *Hommes de Galilée.* A part Judas, qui était de Kérioth, ville de la tribu de Juda, les Apôtres étaient tous originaires de la Galilée. — *En viendra*, au jour du jugement. Comp. *Matth.* xx, 14, 30; *Apoc.* i, 7.

12. *A la distance* qu'il était permis à un Juif de parcourir un jour de sabbat : un peu plus d'un kilomètre. Elle était indiquée par des poteaux sur toutes les routes qui rayonnaient autour de Jérusalem.

13. *Ils montèrent dans le cénacle*, propr. *la chambre haute*, la pièce principale dans les maisons juives; c'est là qu'on se réunissait pour la prière, les repas, les entretiens. L'article (τὸ ὑπερῷον) suppose un cénacle connu, peut-être celui où Jésus fit la dernière cène avec ses Apôtres.

14. *Avec quelques femmes.* Ces femmes étaient sans doute du nombre des Galiléennes qui avaient autrefois accompagné Jésus dans ses voyages, avaient pris soin de sa sépulture, et avaient été favorisées de ses premières apparitions. Telles Marie-

stitues regnum Israel? 7. Dixit autem eis : Non est vestrum nosse
Infra 2, 2. tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate : 8. [e]sed accipietis virtutem supervenientis Spi-
[f] Luc. 24, 48. ritus sancti in vos, [f]et eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa, et Samaria, et usque ad ultimum terræ.

9. Et cum hæc dixisset videntibus illis, elevatus est : et nubes suscepit eum ab oculis eorum. 10. Cumque intuerentur in cœlum euntem illum, ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis. 11. Qui et dixerunt : Viri Galilæi quid statis aspicientes in cœlum? hic Jesus, qui assumptus est a vobis in cœlum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cœlum.

12. Tunc reversi sunt Jerosolymam a monte, qui vocatur Oliveti, qui est juxta Jerusalem, sabbati habens iter. 13. Et cum introissent in cœnaculum, ascenderunt ubi manebant Petrus, et Joannes, Jacobus, et Andreas, Philippus, et Thomas, Bartholomæus, et Matthæus, Jacobus Alphæi, et Simon Zelotes, et Judas Jacobi : 14. hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria matre Jesu, et fratribus ejus.

15. In diebus illis exsurgens Petrus in medio fratrum dixit (erat autem turba hominum simul, fere centum viginti) : 16. Viri fratres, oportet impleri Scripturam, [g]quam prædixit Spiritus sanctus per os David de Juda, qui fuit dux eorum, qui comprehenderunt Jesum : 17. qui connumeratus erat in nobis, et sortitus est sortem ministerii hujus. 18. [h]Et hic quidem possedit agrum de mercede iniquitatis, et suspensus crepuit medius : et diffusa sunt omnia viscera ejus. 19. Et notum factum est omnibus habitantibus Jerusalem, ita ut appellaretur ager ille, lingua eorum, Haceldama, hoc est ager sanguinis. 20. Scriptum est enim in libro Psalmorum : [i]Fiat commoratio eorum deserta, et non sit qui inhabitet in ea : [j]et episcopatum ejus accipiat alter. 21. Oportet ergo ex his viris, qui nobiscum sunt congregati in omni tempore, quo intravit et exivit inter nos Dominus Jesus, 22. incipiens a baptismate Joannis usque in diem, qua assumptus est a nobis, testem resurrectionis ejus nobiscum fieri unum ex istis.

23. Et statuerunt duos, Joseph, qui vocabatur Barsabas, qui cognominatus est Justus : et Mathiam. 24. Et orantes dixerunt : Tu Domi-

[g] Ps. 40, 10. Joann. 13, 18.

[h] Matth. 27, 7.

[i] Ps. 68, 26.

[j] Ps. 108, 8.

Madeleine, Salomé, Marie, femme de Clopas. — *Ses frères*, ses parents plus ou moins proches. Voy. *Frères de Jésus* dans le Vocabulaire.

16. *Il fallait.* Vulg., *il faut* (comp. verset 21). — *A prédit :* voy. vers. 20.

18. *Etant tombé :* le lien dont il s'était servi pour se pendre s'étant sans doute rompu (*Matth.* xxvii, 6).

18-19. Suivant plusieurs interprètes ces deux versets forment une parenthèse que S. Luc aurait introduite dans le discours de S. Pierre. Avec la plupart des commentateurs nous croyons devoir les attribuer à S. Pierre lui-même. N'est-il pas naturel, en effet, qu'après avoir fait mention du crime de Judas, S. Pierre ait voulu rappeler aussi son châtiment. Toutefois l'Apôtre s'étant exprimé non en grec mais en araméen, les mots *dans leur langue* et l'explication du terme *Haceldama, c.à-d. champ du sang*, ont dû être ajoutés par S. Luc, en vue de ses lecteurs grecs ou romains.

20. *Sa demeure*, sa place dans le collège apostolique. Dans la Vulgate, comme dans le Psaume lxix h, 26, d'où ce passage est tiré, il y a *leur demeure.* — *Sa charge*, son office d'apôtre (*Ps.* cix h, 8).

21. *A vécu avec nous.* Avoir vécu avec Jésus, ou du moins l'avoir vu, était une condition indispensable pour être élevé à la dignité d'apôtre. Comp. ix, 17; xviii, 9; xxii, 17 sv.; xxvi, 15 sv.; I *Cor.* ix, 1.

22. *Depuis le baptême de Jean.* Ce furent la prédication de Jean-Baptiste et le baptême conféré par lui qui inaugurèrent le ministère messianique de Jésus. Comp. x, 37.

24. *Seigneur* désigne ici le Sauveur glorifié. — *Montrez-nous*, vous qui connaissez les esprits et les cœurs et qui pouvez désigner

qui connaissez le cœur de tous, indiquez lequel de ces deux vous avez choisi 25pour occuper, dans ce ministère de l'apostolat, la place que Judas a laissée par son crime pour s'en aller en son lieu." 26On tira leurs noms au sort : et le sort tomba sur Mathias, qui fut associé aux onze Apôtres.

II. — FONDATION DE L'ÉGLISE A JÉRUSALEM, LE JOUR DE LA PENTECÔTE [CHAP. II, 1—47].

Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres [vers. 1—4]. — Impression produite par cet événement [5—13]. — Discours de S. Pierre : *a*) Cet événement, prédit par les Prophètes, prouve que le temps du Messie est arrivé [14—21]. — *b*) Les miracles de Jésus, son Ascension et sa Résurrection prouvent qu'il est vraiment le Messie [22—36]. — Résultat de ce discours : conversion de 3,000 hommes [37—41]. — Vie admirable des premiers chrétiens [42—47].

Chap. II. LE jour de la Pentecôte étant arrivé, ils étaient tous ensemble en un même lieu. 2Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent qui souffle avec force et il remplit toute la maison où ils étaient assis. 3Et ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et se posèrent sur chacun d'eux. 4Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de s'exprimer.

5Or, parmi les Juifs résidant à Jérusalem, il y avait des hommes pieux de toutes les nations qui sont sous le ciel. 6Au bruit qui se fit entendre, ils accoururent en foule, et ils étaient tout hors d'eux-mêmes, de ce que chacun les entendait parler sa propre langue. 7Surpris et étonnés, ils disaient : "Ces gens qui parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens? 8Comment se fait-il que nous les entendions parler chacun l'idiome particulier de notre pays natal? 9Nous tous, Parthes, Mèdes, Élamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, 10de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Egypte, et des contrées de la Lybie voisines de Cyrène, Romains de passage ici, 11soit Juifs, soit prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons annoncer dans

l'homme le plus capable et le plus digne : c'est donc à J.-C. seul à choisir ses Apôtres.

25. *En son lieu :* euphémisme, pour *à sa perte, en enfer.* Voy. *Matth.* xxvi, 24.

26. *On tira leurs noms au sort:* plus littéralement : *on apporta des sorts.* En plusieurs endroits de l'Ancien Testament on voit les Juifs recourir au sort, quand ils voulaient que la Providence leur désignât la personne ou la chose sur laquelle devait se fixer leur choix. Souvent alors ils plaçaient dans une bourse deux tablettes; sur chacune d'elles était écrit le nom d'un candidat. Ils tiraient de la bourse l'une des tablettes qui décidait ainsi de l'élection. C'est sans doute à cette méthode très ancienne que S. Pierre et les autres Apôtres recoururent dans la circonstance présente. Comp. I *Paral.* xxiv. 5 sv.; xxv, 8.

CHAP. II.

1. *Pentecôte,* fête juive, qui se célébrait le cinquantième jour après le lendemain de la Pâque. C'était l'une des trois fêtes dites *de pèlerinage.* Voy. dans le Vocabulaire, *Fêtes juives.*

2. *Comme celui d'un vent qui souffle avec force.* Invisible en lui-même, et indépendant dans son action, le vent a été désigné par N.-S. comme le symbole de l'Esprit-Saint (Voy. *Jean,* iii, 8).— Souvent, dans l'Ancien Testament, il symbolise la présence de Dieu (II *Sam.* v, 24; I *Rois,* xix, 11).

3. *Comme des langues de feu,* des flammes en forme de langues. Ces langues figuraient le don de la prédication conféré aux Apôtres. Le feu, les flammes étaient le symbole

ne, qui corda nosti omnium, ostende, quem elegeris ex his duobus unum 25. accipere locum ministerii hujus, et apostolatus, de quo prævaricatus est Judas ut abiret in locum suum. 26. Et dederunt sortes eis, et cecidit sors super Mathiam, et annumeratus est cum undecim Apostolis.

CAPUT II.

Effuso super discipulos Spiritu sancto die Pentecostes, admirantur Judæi quod omnium loquantur linguis : dicentes autem musto plenos esse confutat Petrus, citata inter alia suæ concionis prophetia Joel : compunctique Judæi audito Petri consilio, convertuntur ad Christum tria circiter millia : simulque perseverant in doctrina Apostolorum, fractione panis et orationibus, habentes omnia communia.

ET cum complerentur dies Pentecostes, erant omnes pariter in eodem loco : 2. et factus est repente de cœlo sonus, tamquam advenientis spiritus vehementis, et replevit totam domum ubi erant sedentes. 3. Et apparuerunt illis dispertitæ linguæ tamquam ignis, seditque supra singulos eorum : 4. [a]et repleti sunt omnes Spiritu sancto, et cœperunt loqui variis linguis, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis.

5. Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione, quæ sub cœlo est. 6. Facta autem hac voce, convenit multitudo, et mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque lingua sua illos loquentes. 7. Stupebant autem omnes, et mirabantur, dicentes : Nonne ecce omnes isti, qui loquuntur, Galilæi sunt, 8. et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram, in qua nati sumus? 9. Parthi, et Medi, et Ælamitæ, et qui habitant Mesopotamiam, Judæam, et Cappadociam, Pontum, et Asiam, 10. Phrygiam, et Pamphyliam, Ægyptum, et partes Libyæ, quæ est circa Cyrenen, et advenæ Romani, 11. Judæi quoque, et Proselyti, Cretes, et Arabes:

[a] Matth, 3, 11. Marc. 1, 8. Luc. 3, 16. Joann. 7, 39. Supr. 1, 8. Infra 11, 16 et 19, 6.

du zèle ardent avec lequel les Apôtres allaient bientôt répandre l'Evangile en Judée, en Samarie et par toute la terre.

4. *D'autres langues* que leur langue maternelle ou naturelle. Le contexte prouve bien que le don conféré aux Apôtres fut non seulement de parler avec une éloquence entraînante, mais aussi de s'exprimer en des langues étrangères qu'ils n'avaient jamais apprises. Ainsi se réalisait la promesse faite par le Sauveur en faveur de ceux qui croiraient en lui. " Ils chasseront les démons; ils parleront des langues nouvelles." (*Marc*, xvi, 17. Comp. *Act.* x, 44-46; et surtout I *Cor.* xiv, 2, note).

5. *De toutes les nations.* Expression hyperbolique, employée pour désigner les diverses régions de l'univers alors connu. Elles sont indiquées explicitement pour la plupart un peu plus loin (vers. 9-11). En beaucoup d'autres endroits de l'Ecriture, des expressions aussi générales n'ont, de l'aveu de tous, qu'un sens restreint. Voyez entre autres *Gen.* vi, 19, note; xli, 54 sv.; *Deut.* ii, 25; I *Rois*, x, 24; *Matth.* xii, 42.

Ces hommes pieux de toutes les nations étaient-ils des païens qui, après leur conversion au judaïsme, avaient établi leur demeure à Jérusalem, ou bien des Juifs de la dispersion, venus, de toutes les parties du monde où ils étaient alors répandus, pour assister aux fêtes? Cette seconde hypothèse est plus probable.

7. *Ne sont-ils pas tous Galiléens*, c-à-d. des ignorants, qui ne parlent que grossièrement leur langue, et sont loin de connaître les langues étrangères.

9. *La Judée* figure ici, soit parce que S. Luc écrit à Rome et se place au point de vue de lecteurs romains, soit parce que le dialecte juif différait du dialecte galiléen. C'est donc à tort que quelques interprètes, s'étonnant de trouver la Judée mentionnée à cette place, soupçonnent une faute de transcription, et, contre le témoignage de tous les manuscrits, voudraient substituer à la *Judée* ou l'Inde, ou l'Idumée, ou la Lydie.

10. *Romains*, venus à Jérusalem pour quelques jours, soit qu'ils fussent juifs de naissance, soit seulement prosélytes.

11. *Prosélytes*, étrangers qui avaient adopté les croyances, le culte et une partie au moins des pratiques Israélites. Voy. ce mot dans le Vocabulaire. — *Les merveilles* que Dieu a faites par J.-C. pour le salut du monde.

nos langues les merveilles de Dieu." 12 Ils étaient tous dans l'étonnement, et, ne sachant que penser, ils se disaient les uns aux autres : " Qu'est-ce que cela pourrait bien être?" 13 D'autres disaient, en se moquant : " Ils sont pleins de vin nouveau."

14 Alors Pierre, se présentant avec les Onze, éleva la voix et leur dit : " Juifs, et vous tous qui séjournez à Jérusalem, sachez bien ceci, et prêtez l'oreille à mes paroles : 15 Ces hommes ne sont pas ivres, comme vous le supposez, car c'est la troisième heure du jour. 16 Ce que vous voyez, c'est ce qui a été annoncé par le prophète Joël :" 17 Dans les derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes. 18 Oui, dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. 19 Et je ferai paraître des prodiges en haut dans le ciel, et des miracles en bas sur la terre : du sang, du feu et des tourbillons de fumée; 20 le soleil se changera en ténèbres, et la lune en sang, avant que vienne le jour du Seigneur, le jour grand et glorieux. 21 Alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. — 22 Enfants d'Israël, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, cet homme à qui Dieu a rendu témoignage pour vous par les prodiges, les miracles et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes; 23 cet homme vous ayant été livré selon le dessein immuable et la prescience de Dieu, vous l'avez attaché à la croix et mis à mort par la main des impies. 24 Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des douleurs de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle. 25 Car David dit de lui : " J'avais continuellement le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois point ébranlé. 26 C'est pourquoi mon cœur est dans la joie, et ma langue dans l'allégresse, et ma chair aussi reposera dans l'espérance; 27 car vous ne laisserez pas mon âme dans le séjour des morts, et vous ne permettrez pas que votre Saint voie la corruption. 28 Vous m'avez fait connaître les sentiers de la vie, et vous me remplirez de joie en me montrant votre visage." — 29 Mes frères, qu'il me soit permis de vous dire en toute franchise, au sujet du patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, et que son sépulcre est encore aujourd'hui parmi nous. 30 Comme il était prophète, et qu'il savait que Dieu lui avait promis avec serment de faire asseoir sur son trône un fils de son sang, 31 c'est la résurrection du Christ qu'il a vue d'avance, en disant

14. *Juifs* de naissance.

15. Les Juifs ne prenaient d'ordinaire aucune nourriture avant l'heure de la prière, ou la troisième heure du jour (9 heures du matin), surtout les jours de sabbat et de fête.

16. *Joël* (chap. ii, 28-32 dans la Vulg.; chap. iii, 1-5 dans l'hébr.) est cité de mémoire, exactement quant au sens.

17. *Les derniers jours*, les temps messianiques depuis le premier avènement du Sauveur et la fondation de l'Eglise jusqu'au retour glorieux de Jésus. Dans la pensée des Juifs, comme dans celle des chrétiens, la venue du Messie marquait la plénitude et le centre des temps; les siècles antérieurs formaient l'âge primitif, et les siècles postérieurs le dernier âge, les derniers jours. Comp. I *Tim.* iv, 1; *Héb.* i, 1-2; I *Jean*, ii, 18. — *De mon Esprit;* en hébreu : *mon Esprit* — *Visions*, révélations dans l'état de veille; *songes*, révélations durant le sommeil. Pour plus d'explications sur les visions et les songes, voir l'*Introduction aux Livres Prophétiques*, p. v-vi.

18. En hébr.: *Et même, en ces jours-là, je répandrai mon Esprit sur l'esclave et sa compagne.*

19-21. Ces trois versets se rapportent, selon les uns, à la fin du monde, placée, dans la vision prophétique, sur le même plan que l'avènement du Messie; selon les autres, ils se rapportent aussi à la ruine de Jérusalem, qui en est comme le premier acte. Voy. *Matth.* xxiv, 3, note.

20. *Le soleil* s'obscurcira, *la lune* deviendra couleur de sang : images de grandes

audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei. 12. Stupebant autem omnes, et mirabantur ad invicem dicentes : Quidnam vult hoc esse? 13. Alii autem irridentes dicebant : Quia musto pleni sunt isti.

14. Stans autem Petrus cum undecim levavit vocem suam, et locutus est eis : Viri Judæi, et qui habitatis Jerusalem universi, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea. 15. Non enim, sicut vos æstimatis, hi ebrii sunt, cum sit hora diei tertia : 16. sed hoc est, quod dictum est per prophetam Joel : 17. [b]Et erit in novissimis diebus (dicit Dominus) effundam de Spiritu meo super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri, et filiæ vestræ, et juvenes vestri visiones videbunt, et seniores vestri somnia somniabunt. 18. Et quidem super servos meos, et super ancillas meas in diebus illis effundam de Spiritu meo, et prophetabunt : 19. et dabo prodigia in cœlo sursum, et signa in terra deorsum, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi: 20. sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et manifestus. 21. [c]Et erit : omnis, quicumque invocaverit nomen Domini, salvus erit. 22. Viri Israelitæ, audite verba hæc : Jesum Nazarenum, virum approbatum a Deo in vobis, virtutibus et prodigiis, et signis, quæ fecit Deus per illum in medio vestri, sicut et vos scitis : 23. hunc definito consilio, et præscientia Dei traditum, per manus iniquorum affligentes interemistis : 24. quem Deus suscitavit, solutis doloribus inferni, juxta quod impossibile erat teneri illum ab eo. 25. David enim dicit in eum : [d]Providebam Dominum in conspectu meo semper : quoniam a dextris est mihi ne commovear : 26. propter hoc lætatum est cor meum, et exsultavit lingua mea, insuper et caro mea requiescet in spe : 27. quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. 28. Notas mihi fecisti vias vitæ : et replebis me jucunditate cum facie tua. 29. Viri fratres, liceat audenter dicere ad vos de patriarcha David [e]quoniam defunctus est, et sepultus : et sepulcrum ejus est apud nos usque in hodiernum diem. 30. Propheta igitur cum esset, et sciret quia jurejurando [f]jurasset illi Deus de fructu lumbi ejus sedere super sedem ejus : 31. pro-

[b] Is. 44, 3. Joel. 2. 28.

[c] Joel, 2, 32. Rom. 10, 13.

[d] Ps. 15, 8.

[e] 3 Reg. 2, 10.

[f] Ps. 131, 11.

calamités. — *Glorieux*. Le texte hébreu a : *terrible*.

23. *Livré* par Judas. — *Par la main des impies*, des païens (Pilate et les Romains) : Pierre ménage les Juifs, qu'il veut gagner à J-C.

24. *En le délivrant des douleurs de la mort*. Ces mots sont une réminiscence du *Ps.* xviii h, 5. Mais au lieu de *douleurs* le texte hébreu a *liens lacets de la mort*. Il est probable que S. Pierre, s'exprimant en araméen, a employé la métaphore hébraïque, *liens* ou *lacets*, dont les termes s'accordent bien entre eux et dont le sens n'offre aucune difficulté; la mort, en effet, enchaîne et retient captives toutes ses victimes. S. Luc, écrivant en grec, s'est conformé à la version des Septante, ὠδῖνας, *douleurs*. Cette expression, d'ailleurs, bien que moins claire, ne change rien au sens. On peut y voir en effet un équivalent du mot *liens*. Elle signifierait l'état douloureux de ceux que la mort retient captifs dans le tombeau. — *Pas possible*, etc. : la mort ne pouvait retenir dans son sein l'Auteur même de la vie, celui qui était venu pour détruire le péché, cause de la mort, et apporter aux hommes la vie éternelle.

25. *David* dit de lui, *Ps.* xvi h, 8-11. Bien que la résurrection du Sauveur ait été prédite par David, par Isaïe (liii, 10 sv.), et par Jésus lui-même (*Math.* xx, 19; *Marc*, x, 34; *Jean*, ii, 18-22), les Apôtres ne comprirent bien ce mystère qu'après que le divin ressuscité se fut montré à eux (*Jean*, xx, 9), et qu'ils eurent été éclairés par le Saint-Esprit (*Act.* ii, 25-27, 31; xiii, 33).

27. *Le séjour des morts* : le schéol des Hébreux, le Ἅδης des Septante, les *limbes* de beaucoup de Pères.

29. *Son sépulcre*, contenant les restes de son corps mortel. Sur ce sépulcre voy. *Néhém.* iii, 16; *Josèphe, Ant.* vii, 15, 3; xiii, 8, 4; xvi, 7, 1.

30. *Dieu lui avait promis* : voy. II *Sam.* vii, 12-16; *Ps.* lxxxix h, 4-5; cxxxii h, 11.

que son âme ne serait pas laissée dans le séjour des morts, et que sa chair ne verrait pas la corruption. 32 C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité; nous en sommes tous témoins. 33 Et maintenant qu'il a été élevé au ciel par la droite de Dieu, et qu'il a reçu du Père la promesse du Saint-Esprit, il a répandu cet Esprit que vous voyez et entendez. 34 Car David n'est pas monté au ciel; mais il a dit lui-même : " Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, 35 jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds." 36 Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié."

37 Le cœur transpercé par ce discours, ils dirent à Pierre et aux autres Apôtres : " Frères, que feronsnous?" 38 Pierre leur répondit : " Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint-Esprit. 39 Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera." 40 Et par beaucoup d'autres paroles il les pressait et les exhortait en disant : " Sauvez-vous du milieu de cette génération perverse." 41 Ceux qui reçurent la parole de Pierre furent baptisés; et ce jourlà le nombre des disciples s'augmenta de trois mille personnes environ.

42 Ils étaient assidus aux prédications des Apôtres, aux réunions communes, à la fraction du pain et aux prières. 43 Et la crainte était dans toutes les âmes, et beaucoup de prodiges et de miracles se faisaient par les Apôtres. 44 Tous ceux qui croyaient vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun. 45 Ils vendaient leurs terres et leurs biens, et ils en partageaient le prix entre tous, selon les besoins de chacun. 46 Chaque jour, tous ensemble, ils fréquentaient le temple, et, rompant le pain dans leurs maisons, ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité, 47 louant Dieu et ayant la faveur de tout le peuple. Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Eglise ceux qui étaient sauvés.

31. *Que son âme ne serait pas laissée :* littér. : qu'*elle n'a pas été laissée*, passé prophétique.

33. *Par la droite*, par la toute-puissance, comp. v, 31; *Philém.* ii, 9. — *La promesse du Saint-Esprit*, c.-à-d. l'accomplissement de la promesse, qu'il avait faite plusieurs fois, de répandre sur son Eglise une large effusion des dons du Saint-Esprit (*Jean*, xiv, 16; xv, 26; xvi, 7; etc.).—*Cet esprit que vous voyez et entendez*, c'est-à-dire dont vous voyez et entendez les étonnantes manifestations.

34. *Il a dit*, etc. : voy. *Ps.* cx h, i sv., où le Messie est représenté sous les traits d'un souverain, en qui se trouve réunie la double dignité de roi et de prêtre. Comp. I *Cor.* xv, 24-26; *Héb.* i, 8.

38. *Repentez-vous.* La componction, l'esprit de pénitence que produisait le baptême du Précurseur est non pas l'effet mais la condition préalable du baptême de Jésus. Pour recevoir le baptême du Sauveur, et obtenir la rémission de ses péchés, il faut d'abord changer son cœur et se repentir sincèrement de ses fautes. (Comp. *Matth.* iii. 2; iv, 17; *Luc.* iii, 3; etc.). — *Au nom de Jésus-Christ*, selon le précepte de Jésus, et avec une foi explicite en sa mission et en sa nature divines.

39. *La promesse* de Joël, promesse dont il a été question plus haut, vers. 17-21. — *Pour tous ceux qui sont au loin*, les Juifs hellénistes, éloignés de Jérusalem, et surtout les Gentils, en tant qu'ils sont enfants d'Abraham selon l'esprit (*Act.* x; *Ephés.* ii, 12), mais *loin* physiquement et moralement.

41. *Furent baptisés.* Comment trois mille personnes purent-elles être baptisées en un seul jour? Peut-être les cent vingt disciples

videns locutus est de resurrectione Christi, quia [g] neque derelictus est in inferno, neque caro ejus vidit corruptionem. 32. Hunc Jesum resuscitavit Deus, cujus omnes nos testes sumus. 33. Dextera igitur Dei exaltatus, et promissione Spiritus sancti accepta a Patre, effudit hunc, quem vos videtis, et auditis. 34. Non enim David ascendit in cœlum: dixit autem ipse: [h] Dixit Dominus Domino meo, sede a dextris meis. 35. [i] Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. 36. Certissime sciat ergo omnis domus Israel, quia et Dominum eum, et Christum fecit Deus, hunc Jesum, quem vos crucifixistis.

37. His autem auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum, et ad reliquos Apostolos: Quid faciemus, viri fratres? 38. Petrus vero ad illos: [j] Pœnitentiam (inquit) agite, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi in remissionem peccatorum vestrorum: et accipietis donum Spiritus sancti. 39. Vobis enim est repromissio, et filiis vestris, et omnibus, qui longe sunt, quoscumque advocaverit Dominus Deus noster. 40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, et exhortabatur eos, dicens: Salvamini a generatione ista prava. 41. Qui ergo receperunt sermonem ejus, baptizati sunt: et appositæ sunt in die illa animæ circiter tria millia.

42. Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, et communicatione fractionis panis, et orationibus. 43. Fiebat autem omni animæ timor: multa quoque prodigia, et signa per Apostolos in Jerusalem fiebant, et metus erat magnus in universis. 44. Omnes etiam, qui credebant, erant pariter, et habebant omnia communia. 45. [k] Possessiones, et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat. 46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exsultatione, et simplicitate cordis, 47. collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.

[g] Ps. 15, 10. Infra 13, 35.
[h] Ps. 109, 1.
[i] Matth. 22, 44.
[j] Matth. 3, 2.
[k] Infr. 4, 34.

dont il a été fait mention (i, 15) aidèrent-ils les Apôtres. D'ailleurs S. Luc ne dit pas que le baptême fut conféré, ce jour-là, à tous les convertis, ni qu'il ait eu lieu par immersion.

42. *Fraction du pain*, la sainte communion. Au lieu de *fraction du pain*, la version syriaque emploie le nom même d'Eucharistie.

43. *La crainte:* une crainte religieuse, mêlée de respect, saisissait la foule témoin de ces merveilles. Après *les Apôtres*, la Vulgate et quelques manuscrits ajoutent : *dans Jérusalem, et tous étaient remplis de frayeur.*

44. *Tous ceux qui croyaient vivaient ensemble.* En grec ἦσαν ἐπὶ τὸ αὐτὸ, *dans le même (lieu).* Au figuré, ces mots peuvent signifier la concorde parfaite qui régnait entre les premiers fidèles; mais il nous semble qu'il faut les entendre au sens propre. Ils indiqueraient alors que les fidèles vivaient aussi rapprochés que possible les uns des autres, dans un même quartier de la ville. — *Tout en commun :* cette communauté de biens n'exista que dans l'Eglise naissante de Jérusalem, et encore n'était-elle pas aussi absolue que ces mots semblent l'indiquer (*Act.* iv, 32).

46. *Chaque jour... ils fréquentaient le temple*, fidèles en cela aux exemples que leur avaient donnés le Divin Maître et ses Apôtres. Sans doute les nouveaux chrétiens avaient leurs cérémonies spéciales et, en droit, ils n'étaient plus assujettis aux sacrifices et aux cérémonies mosaïques. Mais, en fait, la Providence ne voulut pas que la séparation entre les Juifs et les chrétiens se fit dès la fondation de l'Eglise. Peu à peu seulement les observances anciennes furent remplacées par les cérémonies de la Loi nouvelle. — Plusieurs interprètes pensent que dans ce verset l'expression *rompre le pain* tout à fait générale en cet endroit, (en effet le mot ἄρτον, *pain*, n'est pas précédé de l'article,) doit s'entendre, non de la sainte Eucharistie, mais d'un repas ordinaire.

47. *Ceux qui étaient sauvés* par la foi en Jésus-Christ. Du milieu de leurs compatriotes incrédules et endurcis, tous les jours Dieu appelait de pieux Israëlites qui étaient destinés à entrer dans son royaume, et par leur conversion à la vraie foi il multipliait les enfants de son Eglise.

III. — DÉVELOPPEMENT ET AFFERMISSEMENT DE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM [CHAP. III—VII, 60].

A. — Premiers développements de l'Eglise de Jérusalem [CHAP. III, 1—V, 11].

1) — S. Pierre guérit un boiteux de naissance [vers. 1—11]. — Discours de S. Pierre dans le temple : *a*) Le Messie promis c'est ce Jésus que les Juifs ont mis à mort et que Dieu a ressuscité [12—16]. — *b*) Les Juifs doivent donc se convertir sincèrement pour participer aux biens messianiques [17—26].

Ch. III. Pierre et Jean montaient [ensemble] au temple pour la prière de la neuvième heure. 2 Or il y avait un homme, boiteux de naissance, qui se faisait transporter. On le posait chaque jour près de la porte du temple, appelée la Belle-Porte, pour qu'il pût demander l'aumône à ceux qui entraient dans le temple. 3 Cet homme, ayant vu Pierre et Jean qui allaient y entrer, leur demanda l'aumône. 4 Pierre, ainsi que Jean, fixa les yeux sur lui et dit : " Regarde-nous." 5 Il les regarda attentivement, s'attendant à recevoir d'eux quelque chose. 6 Mais Pierre lui dit : " Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche." 7 Et le prenant par la main, il l'aida à se lever. Au même instant, ses jambes et ses pieds devinrent fermes; 8 d'un saut il fut debout, et il se mit à marcher. Puis il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant et louant Dieu. 9 Tout le peuple le vit marcher et louer Dieu. 10 Et reconnaissant que c'était celui-là même qui se tenait assis à la Belle-Porte du temple pour demander l'aumône, ils furent stupéfaits et hors d'eux-mêmes de ce qui lui était arrivé. 11 Comme il ne quittait pas Pierre et Jean, tout le peuple étonné accourut vers eux, au portique dit de Salomon.

12 Voyant cela, Pierre dit au peuple : " Enfants d'Israël, pourquoi vous étonnez-vous de cela? Et pourquoi tenez-vous les yeux fixés sur nous, comme si c'était par notre propre puissance ou par notre piété que nous eussions fait marcher cet homme? 13 Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de vos pères a glorifié son serviteur Jésus, que vous avez livré, et renié devant Pilate alors qu'il était d'avis qu'on le relâchât. 14 Vous, vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez sollicité la grâce d'un meurtrier. 15 Vous avez fait mourir l'Auteur de la vie, que Dieu a ressuscité des morts; nous en sommes tous témoins. 16 C'est à cause de la foi reçue de lui que son nom a raffermi l'homme que vous voyez et connaissez; c'est la foi qui vient de lui qui a opéré devant vous tous cette parfaite guérison.

17 Je sais bien, frères, que vous avez agi par ignorance, ainsi que vos magistrats. 18 Mais Dieu a accompli de la sorte ce qu'il avait prédit par la bouche de tous les prophètes, que son Christ devait souffrir. 19 Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour

CHAP. III.

1. *Neuvième heure :* les heures destinées chez les Juifs à la prière publique étaient la troisième, la sixième et la neuvième (9 h. du matin, midi, 3 h. après-midi). C'est à la neuvième heure qu'on offrait le sacrifice du soir (Voy. *Exod.* xxix, 38; *Nombr.* xxviii, 3; *Josèphe*, *Ant.* xiv, 4, 3).

CAPUT III.

Petrus cum Joanne claudum a matris utero sanat, ac docet ipsos id fecisse per fidem nominis Christi, quem ostendit esse Messiam promissum per Moysen et prophetas, ipsique Abrahæ.

PETRUS autem, et Joannes ascendebant in templum ad horam orationis nonam. 2. Et quidam vir, qui erat claudus ex utero matris suæ, bajulabatur : quem ponebant quotidie ad portam templi, quæ dicitur Speciosa, ut peteret eleemosynam ab introeuntibus in templum. 3. Is cum vidisset Petrum, et Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet. 4. Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit: Respice in nos. 5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis. 6. Petrus autem dixit : Argentum et aurum non est mihi : quod autem habeo, hoc tibi do : In nomine Jesu Christi Nazareni surge, et ambula. 7. Et apprehensa manu ejus dextera, allevavit eum, et protinus consolidatæ sunt bases ejus, et plantæ. 8. Et exsiliens stetit, et ambulabat : et intravit cum illis in templum ambulans, et exsiliens, et laudans Deum. 9. Et vidit omnis populus eum ambulantem, et laudantem Deum. 10. Cognoscebant autem illum, quod ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam templi : et impleti sunt stupore et ecstasi in eo, quod contigerat illi. 11. Cum teneret autem Petrum, et Joannem, cucurrit omnis populus ad eos ad porticum, quæ appellatur Salomonis, stupentes.

12. Videns autem Petrus, respondit ad populum : Viri Israelitæ quid miramini in hoc, aut nos quid intuemini, quasi nostra virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare? 13. Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob, Deus patrum nostrorum glorificavit Filium suum Jesum, quem vos quidem tradidistis, et negastis ante faciem Pilati, judicante illo dimitti. 14. [a] Vos autem sanctum, et justum negastis, et petistis virum homicidam donari vobis : 15. auctorem verò vitæ interfecistis, quem Deus suscitavit a mortuis, cujus nos testes sumus. 16. Et in fide nominis ejus, hunc, quem vos vidistis, et nostis, confirmavit nomen ejus : et fides, quæ per eum est, dedit integram sanitatem istam in conspectu omnium vestrum. 17. [b] Et nunc fratres scio quia per ignorantiam fecistis, sicut et principes vestri. 18. Deus autem, quæ prænuntiavit per os omnium prophetarum, pati Christum suum, sic implevit. 19. Pœnitemini

[a] Matth. 27, 20. Marc. 15, 11. Luc. 23, 18. Joan, 18, 40.

[b] 1 Cor. 2, 8.

2. Une muraille, percée de plusieurs portes, entourait le temple et ses divers parvis. La porte orientale s'appelait *Porte de Nicanor;* on la surnommait *la Belle*, sans doute à cause des ornements d'or et d'airain qui la décoraient. Voyez, dans ce volume, le plan du temple de Jérusalem. Voy. aussi *Josèphe, Guerre des Juifs*, v, 5. 3.

8. *D'un saut :* comp. *Is.* xxxv, 6 : " Le boiteux bondira comme le cerf."

11. *Au portique dit de Salomon.* Voy. *Jean*, x, 23, note.

12. *De cela*, de cette guérison merveilleuse.

13. *Son serviteur*, allusion au *Serviteur* de *Jéhovah* dont parle Isaïe (lii, liii), qui désigne ainsi le Messie. Comp. iv, 27, 30.

15. *L'auteur de la vie.* Surtout de la vie surnaturelle dont l'auteur et le dispensateur est le Messie que les Juifs ont fait mourir. Comp. *Jean*, i, 4; x, 10; xiv, 6; etc.

16. *A cause de la foi reçue de lui*, c.-à-d. à cause de la foi qu'il a mise en nous et qui ne subsiste que par sa grâce. Comp. I *Pier.* i, 21. — *Que son nom.* Locution biblique : le nom du Christ, pour le Christ lui-même ; comme dans l'Ancien Testament le nom de Jéhovah pour Jéhovah lui-même.

17. *Par ignorance.* Lorsque les Juifs crucifièrent Jésus, ils ignoraient qu'il fût réellement le Messie. Cette ignorance était sans doute bien coupable (Voy. *Jean*, v, 42 sv.; vii, 24; viii, 24; etc.). S. Pierre cherche toutefois à l'excuser, afin d'exciter la confiance de ses auditeurs.

que vos péchés soient effacés, 20afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur, et qu'il envoie celui qui vous a été destiné, Jésus-Christ, 21que le ciel doit recevoir jusqu'aux jours du rétablissement de toutes choses, jours dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes. 22Moïse a dit : "Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète semblable à moi; vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira. 23Et quiconque n'écoutera pas ce prophète, sera exterminé du milieu du peuple." — 24Tous les prophètes qui ont successivement parlé depuis Samuel ont aussi annoncé ces jours-là. 25Vous êtes, vous, les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a faite avec vos pères, lorsqu'il a dit à Abraham : "En ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre." 26C'est à vous premièrement que Dieu, ayant suscité son Fils, l'a envoyé pour vous bénir, lorsque chacun de vous se détournera de ses iniquités.

2) — S. Pierre et S. Jean arrêtés et traduits devant le Sanhédrin [CHAP. IV, 1—7] — Belle réponse de S. Pierre [8—12]. — Les Apôtres remis en liberté [13—22]. Prière des fidèles [23—30]. — Effusion du Saint-Esprit [31].

Chap. IV. 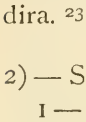 Endant que Pierre et Jean parlaient au peuple, survinrent les prêtres, le capitaine du temple et les Sadducéens, 2mécontents de ce qu'ils enseignaient le peuple et annonçaient en la personne de Jésus la résurrection des morts. 3Ils mirent la main sur eux, et ils les jetèrent en prison jusqu'au lendemain; car il était déjà soir. 4Cependant beaucoup de ceux qui avaient entendu ce discours crurent, et le nombre des hommes s'éleva à environ cinq mille.

5Le lendemain, leurs chefs, les Anciens et les Scribes, s'assemblèrent à Jérusalem, 6avec Anne, le grand prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, et tous ceux qui étaient de la famille pontificale. 7Et ayant fait comparaître les Apôtres devant eux, ils leur demandèrent : "Par quelle

20-21. Les *temps de rafraîchissement* sont identiques avec les *jours du rétablissement de toutes choses* (vers. 21), qui viendront après le second avènement du Messie. Au dernier jugement, le Messie expulsera de son royaume tout péché et toute souillure; il y aura alors un ciel nouveau et une terre nouvelle (*Is.* lxv, 17 sv.; lxvi, 22 sv.; *Rom.* viii, 19 sv.; *Apoc.* xxi, 5), et l'univers sera ramené pour le moins à l'état primitif, antérieur à la chute (comp. *Rom.* xiii, 19 sv.); alors se lèvera pour les justes et les fidèles le jour du grand sabbat, le temps du repos et du rafraîchissement, après les jours du combat et de la tribulation. Mais la venue de ces temps heureux dépend de la conversion des hommes : elle est d'autant plus prochaine que les hommes seront plus tôt convertis (comp. II *Pier.* iii, 9). — *De la part du Seigneur;* litt. *de devant la face du Seigneur.* — *Destiné*, préparé d'avance; Vulg. *annoncé.*

22-23. Après avoir indiqué au peuple quels biens il s'assurerait par une sincère pénitence (vers. 20-21), S. Pierre l'exhorte encore à se convertir en lui rappelant le châtiment dont seront frappés ceux qui auront refusé de croire au Messie, au grand prophète annoncé par Moïse (*Deut.* xviii, 15 sv.). "*Quiconque n'écoutera pas ce prophète, sera exterminé du milieu du peuple*," c'est-à-dire exclu du peuple de Dieu, du salut messianique et livré à la mort éternelle.

22. *Moïse a dit : Deutér.* xviii, 15-19. Cette parole de Moïse s'est vérifiée d'abord dans toute la série des Prophètes, mais elle s'est ensuite réalisée éminemment dans le Messie, médiateur par excellence entre le ciel et la terre, auteur de la nouvelle alliance et *du rétablissement de toutes choses.*

25-26. Sens : à vous, tout d'abord, appartiennent les promesses que Dieu a faites par ses prophètes, et qui étaient déjà renfermées dans l'alliance qu'il avait conclue avec Abraham.

26. *C'est à vous premièrement...* La mission du Sauveur fut en effet de ramener à Dieu d'abord les enfants d'Israël (Comp. *Is.* xlix, 5; *Matth.* xv, 24; *Act.* ii, 39; xiii

igitur, et convertimini, ut deleantur peccata vestra : 20. ut cum venerint tempora refrigerii a conspectu Domini, et miserit eum, qui prædicatus est vobis, Jesum Christum, 21. quem oportet quidem cœlum suscipere usque in tempora restitutionis omnium, quæ locutus est Deus per os sanctorum suorum a sæculo prophetarum. 22. Moyses quidem dixit: [c] Quoniam Prophetam suscitabit vobis Dominus Deus vester de fratribus vestris, tamquam me, ipsum audietis juxta omnia quæcumque locutus fuerit vobis. 23. Erit autem : omnis anima, quæ non audierit Prophetam illum, exterminabitur de plebe. 24. Et omnes prophetæ a Samuel, et deinceps, qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos. 25. Vos estis filii prophetarum et testamenti, quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham: [d] Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ. 26. Vobis primum Deus suscitans Filium suum, misit eum benedicentem vobis : ut convertat se unusquisque a nequitia sua.

[c] Deut. 18, 15.

[d] Gen. 12, 3.

CAPUT IV.

Apostoli post reclusionem in custodia examinati de claudi curatione, ostendunt in solo Christo lapide angulari esse salutem, nec principibus contra Dei jussum obtemperant cessando a doctrina nominis Christi: dimissi vero, et orantes, accipiunt signa dati Spiritus sancti : nullus ipsorum quidquam proprium habebat, sed suis divenditis faciebat pretium esse commune, sicut fecit Barnabas divendito agro suo.

Loquentibus autem illis ad populum, supervenerunt sacerdotes, et magistratus templi, et Sadducæi, 2. dolentes quod docerent populum, et annuntiarent in Jesu resurrectionem ex mortuis : 3. et injecerunt in eos manus, et posuerunt eos in custodiam in crastinum: erat enim jam vespera. 4. Multi autem eorum, qui audierant verbum, crediderunt : et factus est numerus virorum quinque millia.

5. Factum est autem in crastinum, ut congregarentur principes eorum et seniores, et scribæ in Jerusalem : 6. et Annas princeps sacerdotum, et Caiphas, et Joannes, et Alexander, et quotquot erant de genere sacerdotali. 7. Et sta-

46; *Rom.* i, 16, et surtout *Rom.* xi. — *Lorsque chacun de vous se détournera*... Une conversion sincère qui corresponde aux premières faveurs de Dieu est une condition indispensable pour avoir part à de plus amples bénédictions et être admis dans le royaume du Sauveur. Au lieu d'exprimer cette condition, la Vulgate marque le but de la venue du Sauveur : *afin que chacun se* détourne.

CHAP. IV.

1. *Les prêtres*, de service ce jour-là. La garde et le service du temple étaient confiés aux prêtres, répartis en vingt-quatre séries, qui, à tour de rôle, exerçaient leur ministère durant une semaine. — *Le capitaine du temple :* haut fonctionnaire plus spécialement chargé d'assurer l'ordre dans l'enceinte sacrée. Il avait aussi pour fonction de diriger les veilles des lévites (voy. I *Par.* ix, 11; II *Par.* xxxv, 8). — *Les Sadducéens.* Voy. ce mot dans le Vocabulaire.

4. *A environ cinq mille.* La conversion de ces cinq mille hommes fut-elle le fruit de la seconde prédication de Pierre? Ou bien faut-il entendre que les chrétiens, au nombre de trois mille (hommes et femmes) après la première prédication, sont devenus cinq mille (hommes seulement) après la deuxième? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. En sa faveur milite l'expression même employée par S. Luc "ἐγενήθη ἀριθμὸς" "*le nombre devint*", s'éleva à cinq mille; or au chap. ii vers. 41, il avait dit : "προσετέθησαν ... ψυχαὶ ὡσεὶ τρισχίλιαι" "*trois mille personnes s'adjoignirent*" aux disciples.

5. *Leurs chefs.* Les chefs des Juifs, c.-à-d. les princes des prêtres, ainsi que l'indique le contexte. Avec les Anciens et les Scribes ils formaient le Sanhédrin.

6. *Anne* était toujours grand prêtre de fait, et même de nom, tant son gendre Caïphe, le grand prêtre officiel, était inférieur à sa charge. — *Jean* et *Alexandre* ne sont pas connus d'ailleurs.

puissance ou au nom de qui avez-vous fait cela?" 8 Alors Pierre, rempli du Saint-Esprit, leur dit : " Chefs du peuple et Anciens d'Israël : 9 si l'on nous interroge aujourd'hui, à l'occasion d'un bienfait accordé à un infirme, sur le moyen par lequel cet homme a été guéri, 10 sachez-le bien, vous tous, et tout le peuple d'Israël : C'est par le nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, c'est par lui que cet homme se présente devant vous pleinement guéri. 11 Ce Jésus est la pierre rejetée par vous de l'édifice, et qui est devenue la pierre angulaire. 12 Et le salut n'est en aucun autre; car il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés."

13 Lorsqu'ils virent l'assurance de Pierre et de Jean, sachant que c'étaient des hommes du peuple sans instruction, ils furent étonnés; ils les reconnurent en même temps pour avoir été avec Jésus. 14 Mais, comme ils voyaient debout, près d'eux, l'homme qui avait été guéri, ils n'avaient rien à répliquer. 15 Les ayant fait sortir du sanhédrin, ils se mirent à délibérer entre eux, 16 disant : " Que ferons-nous à ces hommes? Qu'ils aient fait un miracle insigne, c'est ce qui est manifeste pour tous les habitants de Jérusalem, et nous ne pouvons le nier. 17 Mais afin que la chose ne se répande pas davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler désormais en ce nom-là à qui que ce soit." 18 Et les ayant rappelés, ils leur interdirent absolument de parler et d'enseigner au nom de Jésus. 19 Pierre et Jean leur répondirent : " Jugez s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. 20 Pour nous, nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu." 21 Alors ils leur firent des menaces et les relâchèrent, ne sachant comment les punir, à cause du peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui venait d'arriver. 22 Car l'homme qui avait été guéri d'une manière si merveilleuse était âgé de plus de quarante ans.

23 Mis en liberté, ils se rendirent auprès de leurs frères et leur racontèrent tout ce que les Princes des prêtres et les Anciens leur avaient dit. 24 Ce qu'ayant entendu, les frères élevèrent tous ensemble la voix vers Dieu, en disant : " Maître souverain, c'est vous qui avez fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment. 25 C'est vous qui avez dit [par l'Esprit-Saint], par la bouche de [notre père] David, votre serviteur : " Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils formé de vains complots? 26 Les rois de la terre se sont soulevés; les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ." — 27 Voici qu'en vérité, dans cette ville, se sont ligués contre votre saint serviteur, Jésus, consacré par votre onction, Hérode et Ponce Pilate avec les gentils et les peuples d'Israël,

8. *Alors Pierre rempli du Saint-Esprit.* Jésus avait promis à ses Apôtres une assistance spéciale pour l'heure où ils seraient traduits devant les tribunaux (*Matth.* x, 17-20; *Luc*, xii. 11-12). — *Pierre leur dit :* Le Saint-Esprit, qui déjà au jour de la Pentecôte avait rempli l'âme des Apôtres de lumière et de force, vient affermir encore le courage de Pierre et lui inspire une réponse aussi hardie que sage.

9. *Si*, dans le sens de *puisque*, renferme une fine ironie : Pierre semble mettre en doute ce qui est certain, mais à peine croyable.

11. *L'édifice :* le royaume de Dieu sur la terre est représenté sous l'image d'un édifice que les chefs de la nation juive avaient la mission de construire. Comp. *Ps.* cxviii h, 22; *Matth.* xxi, 42; I *Pier.* ii, 4.

12. On ne peut arriver au ciel, à la vision béatifique, à Dieu le Père, que par son Fils, ainsi que le déclare le Sauveur lui-même dans son discours après la Cène : " Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient au Père si ce n'est par moi." (*Jean*, xiv, 6).

19. *Devant Dieu*, le souverain Juge. Sens : s'il est *vraiment* juste.

22. *Agé de plus de quarante ans.* Or il était infirme depuis sa naissance (iii, 2).

tuentes eos in medio, interrogabant : In qua virtute, aut in quo nomine fecistis hoc vos? 8. Tunc repletus Spiritu sancto Petrus, dixit ad eos : Principes populi, et seniores audite : 9. Si nos hodie dijudicamur in benefacto hominis infirmi, in quo iste salvus factus est, 10. notum sit omnibus vobis, et omni plebi Israel : quia in nomine Domini nostri Jesu Christi Nazareni, quem vos crucifixistis, quem Deus suscitavit a mortuis, in hoc iste astat coram vobis sanus. 11. [a] Hic est lapis, qui reprobatus est a vobis ædificantibus, qui factus est in caput anguli : 12. et non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri.

[a] Ps. 117, 22. Is. 28, 16. Matth. 21, 42. Marc. 12, 10. Luc. 20, 17. Rom. 9. 33. 1 Petr. 2, 7.

13. Videntes autem Petri constantiam, et Joannis, comperto quod homines essent sine litteris, et idiotæ, admirabantur, et cognoscebant eos quoniam cum Jesu fuerant : 14. hominem quoque videntes stantem cum eis, qui curatus fuerat, nihil poterant contradicere. 15. Jusserunt autem eos foras extra concilium secedere : et conferebant ad invicem, 16. dicentes : Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. 17. Sed ne amplius divulgetur in populum, comminemur eis, ne ultra loquantur in nomine hoc ulli hominum. 18. Et vocantes eos, denuntiaverunt ne omnino loquerentur, neque docerent in nomine Jesu. 19. Petrus vero, et Joannes respondentes, dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum, judicate : 20. non enim possumus quæ vidimus et audivimus non loqui. 21. At illi comminantes dimiserunt eos : non invenientes quomodo punirent eos propter populum, quia omnes clarificabant id, quod factum fuerat in eo quod acciderat. 22. Annorum enim erat amplius quadraginta homo, in quo factum fuerat signum istud sanitatis.

23. Dimissi autem venerunt ad suos : et annuntiaverunt eis quanta ad eos principes sacerdotum, et seniores dixissent. 24. Qui cum audissent, unanimiter levaverunt vocem ad Deum, et dixerunt : Domine, tu es qui fecisti cœlum, et terram, mare, et omnia, quæ in eis sunt : 25. qui Spiritu sancto per os patris nostri David, pueri tui, dixisti : [b] Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? 26. Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum, et adversus Christum ejus? 27. Convenerunt enim vere in civitate ista adversus san-

[b] Ps, 2, 1.

Quel grand miracle, par conséquent, que la guérison d'un malheureux dont les membres, condamnés à l'inaction durant quarante ans, s'étaient sans doute atrophiés.

23. *Leurs frères :* la communauté chrétienne, peut-être réunie en ce moment et priant pour eux.

24. *En disant...* Cette prière est-elle le fruit d'une inspiration de l'Esprit-Saint commune à toute l'assemblée (Salmeron, Beelen), ou bien est-elle une formule solennelle en usage aux temps apostoliques, ou fut-elle prononcée par S. Pierre seul au nom de tous? Les avis sont partagés.

25. *Par l'Esprit-Saint.* Ces mots ne se trouvent pas dans un grand nombre de cursifs. Ils sont omis également par S. Chrysostôme, Œcumenius, Théoph., etc. Ils ne seraient qu'une simple glose, qui d'ailleurs a rendu plus obscure la pensée exprimée dans ce verset. — *Pourquoi les nations ont-elles frémi?* début du *Ps.* ii.

27. *Jésus, consacré par votre onction.* Allusion au mot du *Ps.* ii, v. 2, qui vient d'être cité "*et contre son Christ*" c.-à-d. " et contre son oint." — Jésus-Christ Homme-Dieu a été, selon la nature humaine, oint du Saint-Esprit, c.-à-d. que, en vertu de l'union hypostatique, sa nature humaine reçut la la plénitude du Saint-Esprit, au moment même où s'accomplit le mystère de l'Incarnation. Comp. xi, 38, note. — *Hérode*, qui tourna Jésus en dérision, et *Pilate*, qui le condamna, répondent aux *rois de la terre*

28 pour faire ce que votre main et votre
conseil avaient arrêté d'avance. 29 Et
maintenant, Seigneur, considérez leurs
menaces, et donnez à vos serviteurs
d'annoncer votre parole avec une
pleine assurance, 30 en étendant votre
main, pour qu'il se fasse des guérisons,
des miracles et des prodiges, par le
nom de votre saint serviteur Jésus."
31 Quand ils eurent prié, le lieu où
ils étaient réunis trembla; ils furent
tous remplis du Saint-Esprit, et ils
annoncèrent la parole de Dieu avec
assurance.

3) — Union des premiers fidèles [CHAP. IV, 32—37].

Ch. IV. 32 LA multitude des fidèles n'avait
qu'un cœur et qu'une âme;
nul n'appelait sien ce qu'il
possédait, mais tout était commun
entre eux. 33 Les Apôtres rendaient
avec beaucoup de force témoignage
de la résurrection du Sauveur Jésus,
et une grande grâce était sur eux
tous. 34 Car nul parmi eux n'était dans
le besoin : tous ceux qui possédaient
des terres ou des maisons les ven-
daient 35 et en apportaient le prix aux
pieds des Apôtres; on le distribuait
ensuite à chacun, selon ses besoins.
36 Un lévite originaire de Chypre,
Joseph, surnommé par les apôtres
Barnabé, (ce qui se traduit, Fils de
consolation,) 37 possédait un champ;
il le vendit, en apporta l'argent et le
déposa aux pieds des Apôtres.

4) — Mensonge d'Ananie et de Saphire puni de mort [CHAP. V, 1—11]

Chap. V. MAis un homme nommé Ana-
nie, avec Saphire, sa femme,
vendit une propriété, 2 et
ayant, de concert avec elle, retenu
quelque chose du prix, il en apporta
le reste et le mit aux pieds des
Apôtres. 3 Pierre lui dit : " Ananie,
pourquoi Satan a-t-il rempli ton
cœur, au point que tu mentes au
Saint-Esprit et que tu retiennes quel-
que chose du prix de ce champ? 4 Ne
pouvais-tu pas, sans le vendre, en
rester possesseur? et après l'avoir
vendu, n'étais-tu pas maître de l'ar-
gent? Comment as-tu pu concevoir
un pareil dessein? Ce n'est pas à des
hommes que tu as menti, mais à
Dieu." 5 En entendant ces paroles,
Ananie tomba et expira, et tous ceux
qui l'apprirent furent saisis d'une

---

du vers. 26. — Les *Gentils*, les soldats étrangers et païens, la cohorte romaine. — *Et les peuples d'Israël.* Ce pluriel assez étrange provient de l'application littérale que l'on veut faire aux circonstances présentes du texte davidique, et spécialement des paroles " *Pourquoi ... les peuples ont-ils formé de vains complots?* (v. 25 b)."

30. *Votre saint serviteur*, comme au verset 27 : comp. iii, 13. Vulgate, *votre saint Fils*, Jésus. Παῖς signifiant *serviteur* et *enfant*, la Vulgate a traduit tantôt *enfant*, *fils* (iii, 13; iv, 30), tantôt *serviteur* (iv, 27).

31. *Trembla :* ce fut un ébranlement local, semblable à celui de la Pentecôte, et comme lui accompagné d'une effusion de l'Esprit-Saint, qui remplit les disciples d'une nouvelle ardeur; ce fut un *amen* divin répondu d'en haut à leur prière.

33. *Avec beaucoup de force* et de liberté de parole. D'autres, *avec une grande puissance*, la puissance des miracles (comp. *Rom.* xv, 19). — *Une grande grâce :* la grâce, les bénédictions de Dieu se manifestant dans les Apôtres par des prodiges, et surtout par le miracle continuel d'une vie sainte.

34. *Tous ceux qui possédaient*, au sens large, c.-à-d. *beaucoup* parmi ceux qui possédaient. Du verset 4 du chapitre suivant il ressort que cette vente des biens n'était pas obligatoire.

36-37. A l'origine, les lévites ne pouvaient posséder en Palestine aucune propriété immobilière (*Nombr.* xviii, 20, 26; *Deut.* x, 9). Mais déjà au temps de Jérémie (xxxii, 7) la loi antique avait cessé d'être en vigueur. — *Fils de consolation*, ou *d'exhortation*, c'est-à-dire, suivant un hébraïsme très fréquent, celui qui s'entend bien à exhorter, ou à consoler. L'Evangéliste fait sans doute une mention spéciale de Barnabé à cause de sa parfaite et franche générosité. En nous la signalant, il

ctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes, et Pontius Pilatus cum gentibus, et populis Israel, 28. facere quæ manus tua, et consilium tuum decreverunt fieri. 29. Et nunc Domine respice in minas eorum, et da servis tuis cum omni fiducia loqui verbum tuum, 30. in eo quod manum tuam extendas ad sanitates, et signa, [c]et prodigia fieri per nomen sancti Filii tui Jesu.

[c] Marc. 16, 17.

31. Et cum orassent, motus est locus, in quo erant congregati : et repleti sunt omnes Spiritu sancto, et loquebantur verbum Dei cum fiducia.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum, et anima una : nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat, sed erant illis omnia communia. 33. Et virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri : et gratia magna erat in omnibus illis. 34. Neque enim quisquam egens erat inter illos. [d]Quotquot enim possessores agrorum, aut domorum erant vendentes afferebant pretia eorum, quæ vendebant, 35. et ponebant ante pedes Apostolorum. [e]Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat. 36. Joseph autem, qui cognominatus est Barnabas ab Apostolis, (quod est interpretatum Filius consolationis) Levites, Cyprius genere, 37. cum haberet agrum, vendidit eum, et attulit pretium, et posuit ante pedes Apostolorum.

[d] Luc. 12, 33.

[e] Supra 2, 44.

CAPUT V.

Ananias et uxor sua Saphira agro divendito pretii partem sibi servant; quod tamen interrogante Petro factum esse negant : quam ob causam ad verbum Petri uxor post maritum subita morte percutitur : multa per Apostolos, et maxime per Petrum fiunt signa : ipsique in custodia reclusi ab Angelo educuntur, et rursum apprehensi non consentiunt ut a prædicatione nominis Christi cessent : Gamalielis autem consilio cæci dimittuntur, gaudentes quod pro Christi nomine cædi meruissent, quem continue annuntiant.

VIR autem quidam nomine Ananias, cum Saphira uxore sua vendidit agrum, 2. et fraudavit de pretio agri, conscia uxore sua : et afferens partem quamdam, ad pedes Apostolorum posuit. 3. Dixit autem Petrus : Anania, cur tentavit satanas cor tuum, mentiri te Spiritui sancto, et fraudare de pretio agri? 4. Nonne manens tibi manebat, et venumdatum in tua erat potestate? Quare posuisti in corde tuo hanc rem? Non es mentitus hominibus, sed Deo. 5. Audiens autem Ana-

nous prépare à mieux saisir, par l'effet du contraste, l'incident d'Ananie et de Saphire, et nous invite à porter, sur leur conduite hypocrite, un jugement plus sévère. Il en fait aussi mention, parce que bientôt Barnabé va devenir célèbre dans l'histoire de l'Eglise. Il va en effet être chargé de fonder, avec S. Paul, l'Eglise d'Antioche (chap. xi, 19-30); puis il l'accompagnera dans sa première mission (chap. xiii-xiv); et avec lui il sera envoyé au concile de Jérusalem (chap. xv), etc.

CHAP. V.

3. *Au point que tu mentes au Saint-Esprit :* Ananie avait vu les effets merveilleux opérés par le Saint-Esprit dans les Apôtres. Essayer de les tromper, c'était vouloir tromper le Saint-Esprit lui-même, dont ils étaient les organes. Mais en quoi consista la faute d'Ananie? D'après le verset 4, Ananie était libre, semble-t-il, de garder au moins une partie du prix de son champ; sa faute fut donc de mentir en disant qu'il offrait le prix total alors qu'en réalité il en conservait une partie. Il voulut ainsi, par un mensonge, s'assurer la gloire d'un sacrifice complet. — Selon S. Augustin, S. Jérôme et plusieurs autres Pères, Ananie, après avoir, par un vœu, consacré à Dieu, pour l'entretien des premiers fidèles, tout le prix de son champ, se rendit coupable tout à la fois de sacrilège et de mensonge; de sacrilège, car il conserva une partie d'un bien qui, de par son vœu, était devenu la propriété de l'Eglise; de mensonge, car il viola une parole donnée solennellement.

5. *Ananie tomba et expira.* En frappant ce coup terrible Dieu voulut montrer combien il a en horreur le mensonge et le sacrilège, préserver les fidèles de la peste de l'hypocrisie, sauvegarder l'autorité des Apôtres

grande crainte. 6 Les jeunes gens s'étant levés enveloppèrent le corps et l'emportèrent pour l'inhumer.

7 Environ trois heures après, la femme d'Ananie entra, sans savoir ce qui était arrivé. 8 Pierre lui demanda : "Dites-moi, est-ce tel prix que vous avez vendu votre champ?" — " Oui, répondit-elle, c'est ce prix-là." 9 Alors Pierre lui dit : "Comment vous êtes-vous accordés pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voici que le pied des jeunes gens qui ont enterré votre mari heurte le seuil; ils vont vous porter aussi en terre." 10 Au même instant, elle tomba aux pieds de l'Apôtre, et expira. Les jeunes gens étant entrés la trouvèrent morte; ils l'emportèrent et l'inhumèrent auprès de son mari. 11 Une grande crainte se répandit dans toute l'Eglise, et parmi tous ceux qui apprirent cet événement.

B. — Progrès de l'Eglise de Jérusalem. Emprisonnement général des Apôtres [CHAP. V, 12—42].

Merveilles et conversions opérées par les Apôtres [vers. 12—16). Ils sont jetés en prison, mais délivrés par un ange [17—21ª], arrêtés de nouveau et conduits devant le Sanhédrin [21ᵇ—32]. — Gamaliel intervient en leur faveur [33—39ª]; ils sont battus de verges, puis relâchés [39ᵇ—42].

Chap. V. 12 BEAUCOUP de miracles et de prodiges se faisaient parmi le peuple par les mains des Apôtres. Et ils se tenaient tous ensemble sous le portique de Salomon; 13 aucune autre personne n'osait se joindre à eux, mais le peuple les louait hautement. 14 Chaque jour voyait s'accroître la multitude d'hommes et de femmes qui croyaient au Seigneur, 15 en sorte qu'on apportait les malades dans les rues, et qu'on les plaçait sur des lits ou des nattes, afin que, lorsque Pierre passerait, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'entre eux. 16 On venait ainsi en foule des villes voisines à Jérusalem, amenant des malades et des hommes tourmentés par des esprits impurs, et tous étaient guéris.

17 Alors le grand prêtre et tous ses adhérents, savoir le parti des Sadducéens, se levèrent, remplis de jalousie; 18 et ayant fait arrêter les Apôtres, ils les jetèrent dans une prison publique. 19 Mais un ange du Seigneur, ayant ouvert pendant la nuit les portes de la prison, les fit sortir en disant : 20 "Allez, tenez-vous dans le temple, et annoncez au peuple toutes ces paroles de vie." 21 Ce qu'ayant entendu, ils entrèrent dès le matin dans le temple, et se mirent à enseigner.

Cependant le grand prêtre et ses adhérents s'étant réunis, assemblèrent le conseil et tous les Anciens des enfants d'Israël, et ils envoyèrent à la prison chercher les Apôtres. 22 Les satellites allèrent, et ne les ayant pas trouvés dans la prison, ils revinrent et firent leur rapport, 23 en disant : "Nous avons trouvé la prison soigneusement fermée, et les gardes debout devant les portes; mais, après avoir ouvert, nous n'avons trouvé personne à l'intérieur." 24 Quand le grand prêtre, le commandant du temple et

publiquement mise en question, et, pour préserver l'Eglise naissante d'abus qui l'auraient affaiblie, réprimer immédiatement un acte des plus nuisibles à la discipline ecclésiastique.

6. *Les jeunes gens*, avec l'article, ce qui indique une classe déterminée de personnes, peut-être des ministres de l'Eglise chargés du soin des choses matérielles.

9. *Tenter l'Esprit-Saint*, le mettre à l'épreuve, ici dans sa science et sa justice infinies.

nias hæc verba cecidit, et exspiravit. Et factus est timor magnus super omnes, qui audierunt. 6. Surgentes autem juvenes amoverunt eum, et efferentes sepelierunt.

7. Factum est autem quasi horarum trium spatium, et uxor ipsius, nesciens quod factum fuerat, introivit. 8. Dixit autem ei Petrus: Dic mihi mulier, si tanti agrum vendidistis? At illa dixit : Etiam tanti. 9. Petrus autem ad eam : Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini? Ecce pedes eorum, qui sepelierunt virum tuum ad ostium, et efferent te. 10. Confestim cecidit ante pedes ejus, et exspiravit. Intrantes autem juvenes invenerunt illam mortuam : et extulerunt, et sepelierunt ad virum suum. 11. Et factus est timor magnus in universa ecclesia, et in omnes, qui audierunt hæc.

12. Per manus autem Apostolorum fiebant signa, et prodigia multa in plebe. Et erant unanimiter omnes in porticu Salomonis. 13. Ceterorum autem nemo audebat se conjungere illis : sed magnificabat eos populus. 14. Magis autem augebatur credentium in Domino multitudo virorum, ac mulierum, 15. ita ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis. 16. Concurrebat autem et multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros, et vexatos a spiritibus immundis : qui curabantur omnes.

17. Exsurgens autem princeps sacerdotum, et omnes, qui cum illo erant, (quæ est hæresis Sadducæorum) repleti sunt zelo : 18. et injecerunt manus in Apostolos, et posuerunt eos in custodia publica. 19. [a]Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris, et educens eos, dixit : 20. Ite, et stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitæ hujus. 21. Qui cum audissent, intraverunt diluculo in templum, et docebant. Adveniens autem princeps sacerdotum, et qui cum eo erant, convocaverunt concilium, et omnes seniores filiorum Israel : et miserunt ad carcerem ut adducerentur.

[a] Infra 12, 7.

22. Cum autem venissent ministri, et aperto carcere non invenissent illos, reversi nuntiaverunt, 23. dicentes : Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, et custodes stantes ante januas : aperientes autem neminem intus invenimus. 24. Ut autem audierunt hos sermones magistratus templi, et principes sacerdotum

11. *L'Eglise :* c'est la première fois que ce mot paraît dans les Actes avec la signification de *société de tous les Fidèles.*

12. *Et ils se tenaient tous ensemble.* S'agit-il seulement des Apôtres? Quelques interprètes le pensent. Mais il semble bien qu'il s'agit aussi des fidèles, d'après ii, 44. "Tous ceux qui croyaient *vivaient ensemble*," et d'après le verset 13 de ce chapitre v. "Et aucun *des autres* n'osait se joindre à eux." Ces *autres* sont ceux qui ne faisaient point encore partie de l'Eglise. Le mot *tous* du verset 12 doit donc s'entendre et des disciples et des fidèles.

13. *Aucune autre personne n'osait se joindre à eux,* à cause de l'estime et du respect qu'ils inspiraient, et sans doute aussi, parce qu'ils formaient déjà une *communauté religieuse,* distincte de la communauté juive, avec les Apôtres pour chefs et le baptême chrétien pour marque distinctive.

15. *Nattes.* D'autres, *civières, couchettes.* — *Son ombre.* L'ombre de S. Pierre guérissait les malades, en vertu d'un de ces dons spirituels ou *charismes* énumérés par S. Paul (I *Cor.* xii, 1 sv.). Les linges dont avait fait usage S. Paul eurent, eux aussi, la vertu de guérir les malades et de chasser les démons (*Act.* xix, 12).

17. *Le parti des Sadducéens.* Le culte rendu au divin Ressuscité irritait surtout les Sadducéens, car ils ne croyaient ni à la résurrection ni à la vie future.

20. *Annoncez... ces paroles de vie :* la parole de Dieu, la doctrine chrétienne, qui par la foi au Messie qu'elle fait naître dans les âmes, devient pour elles la source de la vraie vie, de la vie surnaturelle et bienheureuse.

les princes des prêtres eurent entendu ces paroles, ils furent dans une grande perplexité au sujet des prisonniers, ne sachant ce que ce pouvait être. 25 En ce moment quelqu'un vint leur dire : " Ceux que vous avez mis en prison, les voilà dans le temple et ils enseignent le peuple." 26 Le commandant s'y rendit aussitôt avec ses agents, et les amena sans violence, car ils craignaient d'être lapidés par le peuple. 27 Les ayant amenés, ils les firent comparaître devant le Sanhédrin, et le grand prêtre les interrogea, 28 en disant : " Nous vous avons expressément défendu d'enseigner ce nom-là, et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme !" 29 Pierre et les Apôtres répondirent : " On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. 30 Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir en le pendant au bois. 31 Dieu l'a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël le repentir et le pardon des péchés. 32 Et nous sommes ses témoins pour ces choses, avec le Saint-Esprit que Dieu a donné à ceux qui lui sont dociles."

33 Exaspérés de ce qu'ils venaient d'entendre, les membres du conseil étaient d'avis de les faire mourir. 34 Mais un pharisien, nommé Gamaliel, docteur de la loi, vénéré de tout le peuple, se leva dans le sanhédrin, et ayant ordonné de faire sortir un instant les Apôtres, 35 il dit : " Enfants d'Israël, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard de ces hommes. 36 Car il n'y a pas longtemps parut Théodas, qui se donnait pour un personnage; environ quatre cents hommes s'attachèrent à lui : il fut tué, et tous ceux qui l'avaient suivi furent dispersés et réduits à néant. 37 Après lui s'éleva Judas le Galiléen, à l'époque du recensement, et il attira du monde à son parti : il périt aussi, et tous ses partisans ont été dispersés. 38 Voici maintenant le conseil que je vous donne : Ne vous occupez plus de ces gens-là, et laissez-les aller. Si cette idée ou cette œuvre vient des hommes elle se détruira d'elle-même; 39 mais si elle vient de Dieu, vous ne sauriez la détruire. Ne courez pas le risque d'avoir lutté contre Dieu même. "

Ils se rendirent à son avis, 40 et ayant rappelé les Apôtres, ils les firent battre de verges; puis ils leur défendirent de parler au nom de Jésus, et les relâchèrent. 41 Les Apôtres sortirent du sanhédrin, joyeux d'avoir été jugé dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus. 42 Et chaque jour, dans le temple et dans les maisons, ils ne cessaient d'annoncer Jésus comme le Christ.

---

26. *Car ils craignaient d'être lapidés par le peuple.* Déjà en effet le peuple s'était attaché aux Apôtres : il en avait reçu tant de bienfaits ; il avait été si ravi de leur éloquence et si édifié de leur vie irréprochable ! S'attaquer à eux c'était donc s'exposer aux mécontentements, peut-être même à un soulèvement de la multitude.

30. *Au bois :* c'était, d'après la Loi, le supplice des grands criminels. Celui qui le subissait était "maudit de Dieu," *Deutér.* xxi, 23. Pierre choisit à dessein une expression qui rappelle toutes ces idées. Voy. aussi *Act.* x, 39; I *Pier.* ii, 24.

31. *Par sa droite*, par sa toute-puissance. Voy. ii, 33. — *Prince*, chef du nouveau peuple de Dieu. — *A Israël* d'abord, puis aux gentils.

32. *Nous sommes ses témoins.* Par l'ordre de Dieu nous attestons les merveilles que nous avons vues, la résurrection du Sauveur, sa glorification, etc. — *Avec le Saint-Esprit*, qui rend témoignage à la divine mission de Jésus, par les merveilles réalisées le jour de la Pentecôte, par les miracles des Apôtres et par le succès de leur prédication. Comp. *Jean*, xv, 27.

33. *Exaspérés*, litt. : *sciés de part en part* (διεπρίοντο), c'est-à-dire l'âme toute déchirée de rage.

34. *Un pharisien nommé Gamaliel :* Probablement le célèbre *Gamaliel*, petit-fils de Hillel, et le maître de S. Paul (*Act.* xxii, 3).

36. Ce *Théodas* ou *Theudas* est peut-être le même que Mathias ben Margalot, qui fit,

ambigebant de illis quidnam fieret. 25. Adveniens autem quidam nuntiavit eis : Quia ecce viri, quos posuistis in carcerem, sunt in templo stantes, et docentes populum. 26. Tunc abiit magistratus cum ministris, et adduxit illos sine vi : timebant enim populum ne lapidarentur. 27. Et cum adduxissent illos, statuerunt in concilio : et interrogavit eos princeps sacerdotum. 28. Dicens : Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto : et ecce replestis Jerusalem doctrina vestra : et vultis inducere super nos sanguinem hominis istius. 29. Respondens autem Petrus, et Apostoli, dixerunt : Obedire oportet Deo magis, quam hominibus. 30. Deus patrum nostrorum suscitavit Jesum, quem vos interemistis, suspendentes in ligno. 31. Hunc principem, et salvatorem Deus exaltavit dextera sua ad dandam pœnitentiam Israeli, et remissionem peccatorum : 32. et nos sumus testes horum verborum, et Spiritus sanctus, quem dedit Deus omnibus obedientibus sibi. 33. Hæc cum audissent, dissecabantur, et cogitabant interficere illos. 34. Surgens autem quidam in concilio Pharisæus, nomine Gamaliel, legisdoctor honorabilis universæ plebi, jussit foras ad breve homines fieri : 35. dixitque ad illos : Viri Israelitæ attendite vobis super hominibus istis quid acturi sitis. 36. Ante hos enim dies exstitit Theodas, dicens se esse aliquem, cui consensit numerus virorum circiter quadringentorum : qui occisus est : et omnes, qui credebant ei, dissipati sunt, et redacti ad nihilum. 37. Post hunc exstitit Judas Galilæus in diebus professionis, et avertit populum post se, et ipse periit : et omnes, quotquot consenserunt ei, dispersi sunt. 38. Et nunc itaque dico vobis, discedite ab hominibus istis, et sinite illos : quoniam si est ex hominibus consilium hoc, aut opus, dissolvetur : 39. si vero ex Deo est, non poteritis dissolvere illud, ne forte et Deo repugnare inveniamini. Consenserunt autem illi. 40. Et convocantes Apostolos, cæsis denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu, et dimiserunt eos.

41. [b] Et illi quidem ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati. 42. Omni autem die non cessabant in templo, et circa domos docentes, et evangelizantes Christum Jesum.

[b] Matth. 3, 10.

vers la fin du règne d'Hérode, un soulèvement contre la domination romaine (Josèphe, *Antiq.* xvii, 6, 2; *Guerre des Juifs* i, 23, 2). La différence des noms n'est qu'apparente. *Théodas*, contracté de *Théodoros*, c'est-à-dire *don de Dieu*, est la traduction grecque de l'hébreu *Matthias*. A cette époque bien des Juifs portaient un double nom, l'un hébreu, l'autre grec ou romain, celui-ci n'étant souvent que la traduction de celui-là.

37. *A l'époque du recensement*, fait sous Auguste par Quirinius, gouverneur de Syrie pour la seconde fois. Voy. *Quirinius (Recensement de)* dans le Vocab. Ce recensement qui eut lieu l'an 6 ou 7 de notre ère, après la destitution d'Archélaüs et l'incorporation de la Judée à l'empire romain fut le signal de la révolte de Judas le Galiléen, et l'occasion de la guerre qui en résulta. Ce recensement ayant pour objet de fixer et de percevoir l'impôt que les Juifs devaient payer à leurs maîtres définitifs, Judas représenta cette taxe comme un signe et un commencement de servitude. Il déclara que payer tribut aux Romains et reconnaître d'autres souverains que Dieu ce serait la plus honteuse des infamies (Voy. *Josèphe*, xviii, 1, 1; 1, 6; xx, 5, 2; *Guerre des Juifs*, ii, 8, 1).

38. *Ne vous occupez plus.* Le verbe grec ἀπόστητε, litt. *tenez-vous loin* pourrait se rendre aussi par : *abstenez-vous de toute vocation.*

41. *Les Apôtres sortirent... joyeux.* Réalisation de la septième et de la huitième Béatitudes. " Bienheureux serez-vous lorsqu'on vous maudira... " (*Matth.* v, 10-11. — *Pour le nom de Jésus.* Les mots " *de Jésus* " ne se trouvent pas dans plusieurs manuscrits et versions. Mais le sens reste le même, car il s'agit ici du nom par excellence, de la nature divine de Jésus.

C. — Élection de sept diacres. Martyre de S. Étienne [CHAP. VI — VII, 60].

1) — Diffusion de l'Eglise; les sept diacres [1—7].

Chap. VI. EN ces jours-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes élevèrent des plaintes contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans l'assistance de chaque jour. 2 Alors les Douze ayant assemblé la multitude des disciples, leur dirent : " Il ne convient pas que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables. 3 Choisissez donc parmi vous, frères, sept hommes d'un bon témoignage, remplis de l'Esprit-Saint et de sagesse, à qui nous puissions confier cet office; 4 et nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole." 5 Ce discours plut à toute l'assemblée, et ils élurent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. 6 On les présenta aux Apôtres, et ceux-ci, après avoir prié, leur imposèrent les mains.

7 La parole de Dieu se répandait de plus en plus; le nombre des disciples s'augmentait considérablement à Jérusalem, et une multitude de prêtres obéissaient à la foi.

2) — S. Étienne accusé de blasphème est conduit devant le Sanhédrin [8—15]. Son plaidoyer : ses accusateurs ne font que continuer l'opposition que leurs ancêtres ont faite aux envoyés de Dieu, *a*) à l'époque des patriarches [CHAP. VII, 1—16] — *b*] au temps de Moïse [17—43] *c*) depuis Moïse [44—53].

Ch. VI. 8 ETienne, plein de grâce et de force, faisait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. 9 Quelques membres de la synagogue dite des Affranchis, et de celles des Cyrénéens et des Alexandrins, avec des Juifs de Cilicie et d'Asie, vinrent disputer avec lui; 10 mais ils ne purent résister à la sagesse et à l'Esprit avec lesquels il parlait. 11 Alors ils subornèrent des gens qui dirent : " Nous l'avons entendu proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. " 12 Ils ameutèrent ainsi le peuple, les Anciens et les Scribes, et tous ensemble se jetant sur

CHAP. VI.

1. *Les Hellénistes.* A cette époque, le christianisme ne comptait guère encore que des fidèles sortis du judaïsme. Mais tandis que les uns étaient des Juifs, Palestiniens de naissance et de mœurs, parlant l'idiome national qui était alors l'araméen, les autres étaient issus de familles émigrées depuis longtemps en Asie-Mineure, en Egypte, dans toutes les colonies grecques de l'Orient; leur langue était le grec. Les premiers sont appelés ici *Hébreux*, les seconds *Hellénistes*. Parmi ces derniers un certain nombre avaient quitté leur patrie d'adoption et étaient venus s'établir à Jérusalem. Entre eux et les *Hébreux* des divisions ne tardèrent pas à éclater, à cause en particulier des injustices dont leurs veuves avaient à se plaindre dans la distribution quotidienne des aumônes. Leurs plaintes étaient fondées, semble-t-il, puisque les Apôtres vont s'empresser d'en faire disparaître le motif (vers. 2 sv.). Mais comment l'abus s'était-il produit? Il est permis de croire que les distributeurs d'aumônes avaient été choisis parmi les Hébreux et que, consciemment ou non, ils favorisaient leurs compatriotes au détriment des Hellénistes.

2 *La parole de Dieu*, la prédication de cette parole, de l'Evangile. — *Pour servir aux tables*, pour nous occuper directement des soins matériels, de la nourriture, elle-même, à donner aux pauvres, aux veuves, etc.

CAPUT VI.

Electio septem diaconorum, crescente in dies credentium numero : Stephani vehementia cum signis et prodigiis, in quem plurimi insurgunt Judæi : cumque eum non possent convincere, falsis testibus nituntur opprimere.

IN diebus autem illis, crescente numero discipulorum, factum est murmur Græcorum adversus Hebræos, eo quod despicerentur in ministerio quotidiano viduæ eorum. 2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis. 3. Considerate ergo fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu sancto, et sapientia, quos constituamus super hoc opus. 4. Nos vero orationi, et ministerio verbi instantes erimus. 5. Et placuit sermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanum, virum plenum fide, et Spiritu sancto, et Philippum, et Prochorum, et Nicanorem, et Timonem, et Parmenam, et Nicolaum advenam Antiochenum. 6. Hos statuerunt ante conspectum Apostolorum : et orantes imposuerunt eis manus.

7. Et verbum Domini crescebat, et multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valde : multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei.

8. Stephanus autem plenus gratia, et fortitudine faciebat prodigia, et signa magna in populo. 9. Surrexerunt autem quidam de synagoga, quæ appellatur Libertinorum, et Cyrenensium, et Alexandrinorum, et eorum qui erant a Cilicia, et Asia, disputantes cum Stephano: 10. [a]et non poterant resistere sapientiæ, et Spiritui, qui loquebatur. 11. Tunc summiserunt viros, qui dicerent se audivisse eum dicentem verba blasphemiæ in Moysen, et in Deum. 12. Commoverunt itaque

[a] Luc. 21, 15.

3. *Choisissez sept hommes... à qui nous puissions confier.* Le choix est laissé aux fidèles, la consécration des élus est réservée aux Apôtres. — *Sept*, sans doute à cause du symbolisme propre à ce nombre. — *D'un bon témoignage.* Première condition pour l'éligibilité : une bonne réputation. — *Remplis de l'Esprit-Saint.* Il faut de plus qu'un signe extérieur, qu'un charisme permette de reconnaître que le Saint-Esprit réside en eux avec ses dons. — *Et de sagesse*, c'est-à-dire de prudence, pour que dans l'administration et la dispensation des biens de la communauté, ils recourent aux moyens les meilleurs et s'inspirent des besoins et des circonstances.

4. *La prière* comprend ici tout ce qui se rapporte au culte de Dieu, et principalement l'offrande du sacrifice eucharistique.

5. *Nicolas.* Au témoignage de quelques Pères (S. Irénée, S. Epiphane, S. Augustin), ce diacre aurait enseigné plus tard des erreurs impures. Aussi font-ils remonter jusqu'à lui l'hérésie des Nicolaïtes, si vigoureusement condamnée dans l'Apocalypse (ii, 5). — *Prosélyte :* né de parents païens, mais affilié à la religion juive avant d'embrasser le christianisme. Voy. le Vocab.

6. *L'imposition des mains* était comme le signe sensible de la grâce communiquée aux nouveaux élus. On leur donna le nom de *diacres*, c.-à-d. *serviteurs*, et leur ministère s'appela *diaconat.* Bientôt les nouveaux ministres de l'Eglise ne se bornèrent plus au soin des pauvres, ils furent chargés aussi de servir dans les repas nommés agapes. de distribuer la Sainte Eucharistie, de prêcher et de baptiser. Ces hautes fonctions requéraient de grandes vertus. S. Paul les a indiquées dans sa 1re Epître à Timothée (iii, 8-9).

7. *Une multitude de prêtres obéissaient à la foi*, c.-à-d. se soumettaient à la doctrine prêchée par les Apôtres. Fait remarquable, car les prêtres juifs s'étaient jusque-là montrés hostiles au Sauveur et à l'Eglise.

8. *De force*, de courage, d'intrépidité.

9. *La synagogue dite des affranchis :* les Juifs emmenés à Rome comme esclaves, par Pompée, l'an 63 avant J.-C., furent mis plus tard en liberté; quelques-uns revinrent à Jérusalem où ils eurent une synagogue particulière. — *Cyrénéens*, Juifs de Cyrène, cap. de la Libye supérieure. Il y avait aussi beaucoup de Juifs à Alexandrie.

11. *Contre Moïse et contre Dieu*, dont Moïse était l'envoyé (vers. 14), et par conséquent contre les personnes que les Juifs avaient en souveraine vénération.

lui, ils le saisirent et l'entraînèrent au Sanhédrin. 13Et ils produisirent de faux témoins, qui dirent : "Cet homme ne cesse de proférer des paroles contre le lieu saint et contre la Loi. 14Car nous l'avons entendu dire que Jésus, ce Nazaréen, détruira ce lieu et changera les institutions que Moïse nous a données." 15Comme tous ceux qui siégeaient dans le conseil avaient les yeux fixés sur Etienne, son visage leur parut comme celui d'un ange.

Ch. VII. 1Le grand prêtre lui demanda : "En est-il bien ainsi?" 2Etienne répondit :

"Mes frères et mes pères, écoutez. Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham, lorsqu'il était en Mésopotamie, avant qu'il vint demeurer à Haran, 3et lui dit : "Quitte ton pays et ta famille, et va dans le pays que je te montrerai." 4Alors il quitta le pays des Chaldéens et s'établit à Haran. De là, après la mort de son père, Dieu le fit émigrer dans ce pays que vous habitez maintenant. 5Et il ne lui donna aucune propriété dans ce pays, pas même où poser le pied; mais il lui promit, à une époque où le patriarche n'avait pas d'enfants, de lui en donner la possession, à lui et à sa postérité après lui. 6Dieu parla ainsi : "Sa postérité habitera en pays étranger; on la réduira en servitude, et on la maltraitera pendant quatre cents ans. 7Mais la nation qui les aura tenus en esclavage, c'est moi

13. Etienne avait sans doute rappelé aux Juifs la prédiction du Sauveur touchant la ruine du temple (*Matth.* xxvi, 61), et enseigné qu'une loi nouvelle et un sacrifice plus parfait avaient succédé à la loi et aux sacrifices mosaïques.

14. *Ce lieu*, c.-à-d. le temple, qu'ils désignaient du geste.

15. *Comme celui d'un ange*, tant son visage resplendissait de beauté, de sérénité et de majesté.

CHAP. VII.

2. *Etienne répondit :* Le discours d'Etienne n'est qu'un récit de l'histoire du peuple de Dieu, une longue série de faits, alors qu'on s'attendait à un plaidoyer. Comment se fait-il qu'il se soit arrêté si longtemps à rappeler les diverses phases de l'histoire d'Israël, sans prendre soin d'en tirer des conclusions? La raison en est qu'il fut interrompu dans son discours (vers. 54), au moment, semble-t-il, où il allait faire à sa propre cause l'application de ce qu'il avait dit. D'ailleurs des faits qu'il rappelle ressort, au moins, une pensée générale : A toutes les époques de son histoire, Israël a reçu de Dieu le salut, et cela dans les temps et les lieux où, à juger humainement des choses, il devait moins l'attendre. Mais au lieu de reconnaître et d'honorer les personnages qui furent les instruments de sa délivrance, il les a rejetés, s'attirant ainsi de terribles châtiments. Si donc leurs ancêtres se sont toujours opposés aux envoyés de Dieu, quoi d'étonnant que les Juifs persécutent maintenant Etienne. — On découvre aussi, en maints passages, l'intention évidente d'Etienne de répondre aux accusations élevées contre lui, et l'on a pu, non sans raison, distinguer dans le discours du saint diacre trois parties : "Etienne se justifie successivement d'avoir blasphémé contre Dieu (vers. 2-16); contre Moïse et contre la Loi (vers. 17-43); contre le temple (vers. 44-53)." — *En Mésopotamie.* La Mésopotamie est prise ici dans un sens large, et par suite est censée comprendre dans son territoire la Basse Chaldée, où se trouvait la patrie d'Abraham, la ville d'Ur, la *Mughéir* moderne — *à Haran*, que les Grecs appelaient Χάρραι et les Romains *Carræ*, ville de la Mésopotamie septentrionale, à une journée de marche au sud d'Edesse.

3. *Et lui dit :* "*Quitte ton pays.*" Selon S. Etienne ces paroles, rapportées au chapitre douzième de la Genèse, vers. 1, auraient été prononcées avant qu'Abraham vînt demeurer à Haran. Et il semble bien, en effet, que ces mots "quitte ton pays" ne sauraient s'appliquer à Haran, où Abraham ne résida qu'en passant et comme étranger, mais qu'ils doivent s'entendre de Ur, sa patrie.

Cependant la *Genèse* paraît affirmer (chap. xi, 31-32 et xii, 4) que cet ordre fut intimé à Abraham pendant son séjour à Haran. S. Etienne se serait-il donc trompé? Nullement. D'abord parce qu'on est en droit de traduire "Jéhovah dit à Abraham" (*Gen.* xii, 1) par le plus-que-parfait "Jéhovah avait dit." Car la *Genèse* nous apprend au chapitre quinzième, vers. 7, que c'est un ordre divin qui motiva le départ d'Abraham d'Ur, sa patrie. Et puis, en s'appuyant sur ce dernier texte, on peut admettre que Dieu apparut deux fois à Abraham et qu'il lui renouvela à Haran un ordre déjà donné à

plebem, et seniores, et Scribas: et concurrentes rapuerunt eum, et adduxerunt in concilium, 13. et statuerunt falsos testes, qui dicerent: Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum, et legem. 14. Audivimus enim eum dicentem: Quoniam Jesus Nazarenus hic destruet locum istum, et mutabit traditiones, quas tradidit nobis Moyses. 15. Et intuentes eum omnes, qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tamquam faciem Angeli.

CAPUT VII.

Stephanus, data respondendi facultate, multa refert de pacto Dei cum Abraham ejusque minoribus, de Moyse et egressione filiorum Israel ex Egypto, de tabernaculo testimonii et templo per Salomonem ædificato : Judæos reprehendens quod ipsi et patres eorum Spiritui sancto semper restiterint; cum autem diceret se Jesum a dexteris Dei videre, lapidatur, testibus vestimenta ad pedes Sauli deponentibus : oratque pro lapidantibus.

DIXIT autem princeps sacerdotum : Si hæc ita se habent? 2. Qui ait : Viri fratres, et patres audite : Deus gloriæ apparuit patri nostro Abrahæ cum esset in Mesopotamia, prius quam moraretur in Charan, 3. et dixit ad illum : [a]Exi de terra tua, et de cognatione tua, et veni in terram, quam monstravero tibi. 4. Tunc exiit de terra Chaldæorum, et habitavit in Charan. Et inde, postquam mortuus est pater ejus, transtulit illum in terram istam, in qua nunc vos habitatis. 5. Et non dedit illi hereditatem in ea nec passum pedis : sed repromisit dare illi eam in possessionem, et semini ejus post ipsum, cum non haberet filium. 6. Locutus est autem ei Deus: [b]Quia erit semen ejus accola in terra aliena, et servituti eos subjicient, et male tractabunt eos annis quadringentis : 7. et gentem, cui servierint, judi-

[a] Gen. 12, 1.

[b] Gen. 15, 13.

Ur. Le texte sacré autorise cette explication, en faveur de laquelle on peut invoquer une ancienne tradition juive que nous ont transmise Philon (*De la migration d'Abraham*, 18) et Josèphe (*Ant.* i, 7, 1).

4. *Après la mort de son père.* Ici encore S. Etienne est accusé d'erreur. De fait, son affirmation est en contradiction avec les données chronologiques de la Genèse. Tharé était âgé de soixante-dix ans à la naissance de son fils Abraham (*Gen.* xi, 26) et il mourut à Haran à l'âge de deux cent cinq ans (*Gen.* xi, 32). Or Abraham n'avait que soixante-quinze ans lorsqu'il sortit de Haran pour se rendre dans le pays de Chanaan (*Gen.* xii, 4). Tharé n'avait donc, au moment du départ de son fils, que cent quarante-cinq ans, et par conséquent Abraham quitta Haran soixante ans avant la mort de son père, contrairement à ce que dit S. Etienne. Pour absoudre le saint diacre de toute erreur formelle on a dit qu'il a voulu conformer son langage à une ancienne tradition juive, mentionnée par Philon (*De la migr. d'Abraham*, 32). Cette tradition, pour relever sans doute la piété filiale d'Abraham, suppose qu'il ne quitta pas Haran avant la mort de son vieux père. Cette explication nous paraît être un expédient de peu de valeur. - D'autres interprètes voient dans le chiffre de la Genèse *deux cent cinq* une erreur de copiste et proposent de lire *quarante-cinq*. Substitution vraiment trop facile. — Mieux vaut la solution dont S. Augustin a le premier donné l'idée, et qu'adoptent d'excellents exégètes. La voici : La difficulté vient surtout de *Gen.* xi, 26, où il est dit que Tharé avait soixante-dix ans lorsqu'il engendra Abraham, Nachor, et Aran. Or on peut supposer qu'Abraham est cité ici le premier parmi les fils de Tharé, non parce qu'il était l'aîné, mais à cause de sa vertu extraordinaire, de ses hautes qualités, de son éminente dignité de fondateur du peuple juif. En réalité l'aîné serait Aran, et la naissance d'Abraham n'aurait eu lieu que beaucoup plus tard; qu'on la recule de soixante ans et il a pu ne quitter Haran qu'après la mort de son père. L'usage des Saintes Ecritures vient appuyer cette explication. Bien qu'ils ne fussent pas les premiers par l'ordre de la naissance, Sem est nommé le premier parmi les enfants de Noé (*Gen.* v, 32, et ailleurs), et Juda le premier parmi les fils de Jacob (1 *Par.* iv), à cause de leurs relations plus étroites avec le peuple de Dieu. Pourquoi ne serait-ce pas le même motif qui aurait fait nommer Abraham avant ses frères (*Gen.* xi, 26).

6. *Quatre cents ans*, chiffre rond, qui s'explique bien dans un oracle. Voyez *Gal.* iii, 17, note.

qui la jugerai, dit le Seigneur. Après quoi ils sortiront et me serviront en ce lieu." — 8Puis il donna à Abraham l'alliance de la circoncision; et ainsi Abraham après avoir engendré Isaac le circoncit le huitième jour; Isaac engendra et circoncit Jacob, et Jacob les douze patriarches.

9Poussés par la jalousie, les patriarches vendirent Joseph pour être emmené en Egypte. Mais Dieu était avec lui, 10et il le délivra de toutes ses épreuves, et lui donna grâce et sagesse devant Pharaon, roi d'Egypte, qui le mit à la tête de l'Egypte et de toute sa maison. 11Or il survint une famine dans tout le pays d'Egypte et dans celui de Chanaan. La détresse était grande, et nos pères ne trouvaient pas de quoi se nourrir. 12Jacob, ayant appris qu'il y avait des vivres en Egypte, y envoya nos pères une première fois. 13Et la seconde fois, Joseph fut reconnu par ses frères, et Pharaon sut quelle était son origine. 14Alors Joseph envoya chercher son père Jacob et toute sa famille, composée de soixante-quinze personnes. 15Et Jacob descendit en Egypte, où il mourut, ainsi que nos pères. 16Et ils furent transportés à Sichem, et déposés dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des fils d'Hémor, à Sichem.

17Comme le temps approchait où devait s'accomplir la promesse que Dieu avait jurée à Abraham, le peuple s'accrut et se multiplia en Egypte, 18jusqu'à ce que parut dans ce pays un autre roi qui n'avait pas connu Joseph. 19Ce roi, usant d'artifice envers notre race, maltraita nos pères, au point de leur faire exposer leurs enfants, afin qu'ils ne vécussent pas. 20A cette époque naquit Moïse, qui était beau aux yeux de Dieu; il fut nourri trois mois dans la maison de son père. 21Et quand il eut été exposé, la fille de Pharaon le recueillit et l'éleva comme son fils. 22Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, et il était puissant en paroles et en œuvres. 23Quand il eut atteint l'âge de quarante ans, il lui vint dans l'esprit de visiter ses frères, les enfants d'Israël. 24Il en vit un qu'on outrageait; prenant sa défense, il vengea l'opprimé en tuant l'Egyp-

8. *L'alliance de la circoncision* consistait en ceci : Jéhovah promettait à Abraham de bénir sa postérité et de lui donner la terre de Chanaan, qui était la figure du royaume messianique et des bénédictions que le Sauveur répand sur ceux qui participent effectivement à la nouvelle alliance. Abraham s'engageait, lui et sa postérité, à servir Jéhovah, seul vrai Dieu, et à porter en sa chair, par la circoncision, un signe extérieur de cet engagement. Voy. *Gen.* xvii, 10; *Rom.* iv, 11 sv. — *Les douze patriarches*, les douze fils de Jacob, les fondateurs des douze tribus d'Israël.

14. *Soixante-quinze personnes.* Soixante-dix seulement, d'après le texte hébreu de la Genèse, xlvi, 27b, et la traduction de la Vulg. Mais les LXX ont le chiffre de soixante-quinze. S. Etienne aura suivi soit cette version qui ajoute en effet à la liste donnée par le texte hébreu les noms de cinq autres descendants de Joseph, soit une vieille tradition rabbinique.

16. *Et ils furent transportés.* Jacob fut enseveli à Hébron (*Gen.* l, 13) et les ossements de Joseph, emportés par les Israélites à leur sortie d'Egypte, furent enterrés à Sichem, dans le champ que Jacob avait acheté des fils d'Hémor, père de Sichem (*Josué*, xxiv, 32). Quant aux autres fils de Jacob, ils furent aussi ensevelis à Sichem, au témoignage d'une tradition rabbinique, confirmé par S. Jérôme. Les mots "*ils furent transportés*" doivent donc s'entendre des douze patriarches, fils de Jacob, mais non de Jacob lui-même. — *Dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté des fils d'Hémor.* D'après *Gen.* xxx, 19, c'est Jacob qui acheta des enfants d'Hémor la grotte en question. Et d'après *Gen.* xxiii, 1 sv., le champ acheté par Abraham était la propriété des fils de Heth et se trouvait situé à Macpéla. S. Etienne paraît donc sur plusieurs points en contradiction avec le récit de la Genèse? Comment résoudre la difficulté? Quelques commentateurs ont cru qu'en réalité S. Etienne s'est trompé. Mais bien qu'on puisse admettre que S. Etienne n'ait pas été strictement inspiré, il paraît difficile de croire qu'un homme dont les *Actes* font un si grand éloge (vi, 5, 8, 15; vii, 55) ait pu se tromper sur les faits qu'il expose devant le Sanhédrin, et, sans faire naître de graves protestations, confondre avec la grotte de Macpéla

cabo ego, dixit Dominus : et post hæc exibunt, et servient mihi in loco isto. 8. [c]Et dedit illi testamentum circumcisionis : [d]et sic genuit Isaac, et circumcidit eum die octavo : et [e]Isaac, Jacob : et [f]Jacob, duodecim patriarchas. 9. Et patriarchæ æmulantes, [g]Joseph vendiderunt in Ægyptum : et erat Deus cum eo : 10. et eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus : et [h]dedit ei gratiam, et sapientiam in conspectu Pharaonis regis Ægypti, et constituit eum præpositum super Ægyptum, et super omnem domum suam. 11. Venit autem fames in universam Ægyptum, et Chanaan, et tribulatio magna : et non inveniebant cibos patres nostri. 12. [i]Cum audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto : misit patres nostros primum : 13. [j]et in secundo cognitus est Joseph a fratribus suis, et manifestatum est Pharaoni genus ejus. 14. Mittens autem Joseph accersivit Jacob patrem suum, et omnem cognationem suam in animabus septuaginta quinque. 15. [k]Et descendit Jacob in Ægyptum, et [l]defunctus est ipse, et patres nostri. 16. Et translati sunt in Sichem, et positi sunt in sepulcro, [m]quod emit Abraham prætio argenti a filiis Hemor filii Sichem.

17. Cum autem appropinquaret tempus promissionis, quam confessus erat Deus Abrahæ, [n]crevit populus, et multiplicatus est in Ægypto. 18. Quoadusque surrexit alius rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph. 19. Hic circumveniens genus nostrum, afflixit patres nostros ut exponerent infantes suos ne vivificarentur. 20. [o]Eodem tempore natus est Moyses, et fuit gratus Deo, qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui. 21. Exposito autem illo, sustulit eum filia Pharaonis, et nutrivit eum sibi in filium. 22. Et eruditus est Moyses omni sapientia Ægyptiorum, et erat potens in verbis, et in operibus suis. 23. Cum autem impleretur ei quadraginta annorum tempus, ascendit in cor ejus ut visitaret fratres suos filios Israel. 24. [p]Et cum vidisset quemdam injuriam patientem, vindicavit illum : et fecit ultionem ei, qui injuriam sustinebat, percusso

[c] Gen. 17, 10.
[d] Gen. 21, 2, 4.
[e] Gen. 25, 24 25.
[f] Gen. 29, 32 et 37, 22.
[g] Gen. 37, 28.
[h] Gen. 41, 37.
[i] Gen. 42, 2.
[j] Gen. 45, 3.
[k] Gen. 46, 5.
[l] Gen. 49, 32.
[m] Gen. 23, 16 et 50, 5. 13. Jos. 24, 32.
[n] Exod. 1, 7.
[o] Exod. 2, 2. Hebr. 11, 23.
[p] Exod. 2, 12.

le champ acheté par Jacob. Comment d'ailleurs S. Luc n'aurait-il pas corrigé cette erreur? — D'autres interprètes attribuent cette contradiction à une négligence de copiste. Le nom d'Abraham qui se trouve deux lignes plus bas aura été, par inadvertance, inséré ici à la place de celui de Jacob. Mais cette hypothèse a contre elle tous les manuscrits. Tous, en effet, ont la leçon " *Abraham.*"— Une troisième explication a été proposée : Etienne parle ici d'une acquisition faite, en réalité, par Abraham à Sichem, et distincte soit de la cession qui lui fut faite de la grotte de Mambré (*Gen.* xxiii, 1, 20), soit de l'achat d'un champ à Sichem par Jacob (*Gen.* xxiii, 19-20). — " Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable qu'Abraham résida quelque temps à Sichem et qu'il y érigea même un autel à Jehovah (*Gen.* xii, 6-7); or il est peu probable qu'il ait construit cet autel, chose si sacrée pour lui, sur un terrain étranger, où il aurait pu être bientôt profané et détruit. Il est vrai que l'Ancien Testament ne dit rien de cet achat; mais S. Etienne l'aura connu... grâce à la tradition." (Fillion.) Cette dernière solution nous paraît préférable : de nombreux commentateurs l'ont proposée et soutenue. — *A Sichem*, c'est la leçon de plusieurs anciens manuscrits. Les éditions critiques modernes la reproduisent. D'autres manuscrits ont : τοῦ Συχέμ, qui peut se traduire *Père de Sichem*, ou bien avec la Vulgate : *Fils de Sichem.*

18. *Un autre roi :* le mot grec ἕτερος, et non ἄλλος, indique un roi *étranger*, d'une autre dynastie : Il s'agit probablement de Ramsès II, troisième roi de la xixe dynastie. Voy. *Exod.* i, 8, note.

20. *Beau aux yeux de Dieu*, c.-à-d. très beau; litt., si beau, qu'il paraissait tel aux yeux de Dieu même. Comp. *Gen.* x, 9; *Jon.* iii, 3.

22. *Moïse fut instruit...* Et de fait, dans les livres écrits par Moïse, dans le Pentateuque, on trouve presque à chaque page des souvenirs de l'Égypte et des allusions aux institutions, aux mœurs, aux coutumes profanes, et surtout aux usages religieux des Egyptiens.

tien. 25 Or il pensait que ses frères comprendraient que Dieu leur accordait la délivrance par sa main; mais ils ne *le* comprirent pas. 26 Le jour suivant, en ayant rencontré *deux* qui se battaient, il les exhorta à la paix en disant : " Hommes, vous êtes frères : pourquoi vous maltraiter l'un l'autre?" 27 Mais celui qui maltraitait son prochain le repoussa, en disant : " Qui t'a établi chef et juge sur nous? 28 Veux-tu me tuer, comme tu as tué hier l'Egyptien? " 29 A cette parole, Moïse s'enfuit et alla habiter dans la terre de Madian, où il engendra deux fils.

30 Quarante ans après, au désert du mont Sinaï, un ange lui apparut dans la flamme d'un buisson en feu. 31 A cette vue, Moïse fut saisi d'étonnement, et comme il s'approchait pour examiner, la voix du Seigneur se fit entendre [à lui] : 32 " Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob." — Et Moïse tout tremblant n'osait regarder. 33 Alors le Seigneur lui dit : " Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu que tu foules est une terre sainte. 34 J'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Egypte, j'ai entendu ses gémissements, et je suis descendu pour le délivrer. Viens donc maintenant, et je t'enverrai en Egypte."—

35 Ce Moïse qu'ils avaient renié en disant : Qui t'a établi chef et juge? c'est lui que Dieu a envoyé comme chef et libérateur, avec l'assistance de l'ange qui lui était apparu dans le buisson. 36 C'est lui qui les a fait sortir, en opérant des prodiges et des miracles dans la terre d'Egypte, dans la mer Rouge et au désert pendant quarante ans. 37 C'est ce Moïse qui dit aux enfants d'Israël : " Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi [: écoutez-le]." 38 C'est lui qui, au milieu de l'assemblée, au désert, conférant avec l'ange qui lui parlait sur le mont Sinaï, et avec nos pères, a reçu des oracles vivants pour nous les transmettre. 39 Nos pères, loin de vouloir lui obéir, le repoussèrent, et, retournant de cœur en Egypte, 40 ils dirent à Aaron : " Fais-nous des dieux qui marchent devant nous; car ce Moïse qui nous a fait sortir du pays d'Egypte, nous ne savons ce qu'il est devenu." 41 Ils fabriquèrent alors un veau d'or, et ils offrirent un sacrifice à l'idole et se réjouirent de l'œuvre de leurs mains. 42 Mais Dieu se détourna, et les livra au culte de l'armée du ciel, selon qu'il est écrit au livre des prophètes : " M'avez-vous offert des victimes et des sacrifices pendant quarante ans au désert, maison d'Israël ..? 43 Vous avez porté la tente de Moloch et l'astre de votre dieu Rempham, ces images que vous avez faites pour les adorer! C'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone." —

44 Nos pères dans le désert avaient le tabernacle du témoignage, comme

29. *A cette parole*, Moïse reconnut que ses coréligionnaires refusaient de croire à sa mission divine. Il comprit aussi qu'il ne pouvait se fier à eux pour échapper à la colère de Pharaon (voy. *Ex.* ii, 15). — *Madian*, pays situé dans la région du Sinaï.

30. *Un ange*, le Seigneur lui-même (versets 31, 33). Comp. *Ex.* iii, 4.

31. *A cette vue :* le buisson brûlait sans se consumer. Comp. *Ex.* iii, 2.

33. *La chaussure* en Orient a pour but de protéger le pied, non du froid, mais de la poussière ou de toute autre souillure du chemin; elle peut donc, elle doit, comme inutile et impure, être déposée à l'entrée de tout lieu sanctifié par la présence de Dieu.

36-38. S. Etienne fait le panégyrique de Moïse comme libérateur, prophète et législateur. Implicitement il célèbre le Christ, qui fut annoncé et figuré par Moïse.

37. *Un prophète :* allusion au Messie. Voy. *Deutér.* xviii, 15. Comp. *Act.* iii, 22.

38. *Au désert*, au pied du Sinaï, pour la promulgation de la Loi. — *Conférant*, etc. : exerçant les fonctions de médiateur entre Dieu et son peuple (*Gal.* iii, 19). — *Oracles vivants :* la Loi, ainsi désignée parce qu'elle procure la vie à ceux qui l'observent (*Lévit.* xviii, 5; *Deut.* xxxii, 45; *Matth.* xix, 17; *Gal.* iii, 10); peut-être aussi parce que les promesses et les menaces qu'elle renferme s'accomplissent toujours : ce n'est pas une *lettre morte* (*Hébr.* iv, 22).

Ægyptio. 25. Existimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum ipsius daret salutem illis : at illi non intellexerunt. 26. [q] Sequenti vero die apparuit illis litigantibus : et reconciliabat eos in pace, dicens : Viri, fratres estis, ut quid nocetis alterutrum? 27. Qui autem injuriam faciebat proximo, repulit eum, dicens : Quis te constituit principem, et judicem super nos? 28. Numquid interficere me tu vis, quemadmodum interfecisti heri Ægyptium? 29. Fugit autem Moyses in verbo isto : et factus est advena in terra Madian, ubi generavit filios duos.

[q] Exod. 2, 13

30. Et expletis annis quadraginta, [r] apparuit illi in deserto montis Sina Angelus in igne flammæ rubi. 31. Moyses autem videns, admiratus est visum. Et accedente illo ut consideraret, facta est ad eum vox Domini, dicens : 32. Ego sum Deus patrum tuorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Tremefactus autem Moyses, non audebat considerare. 33. Dixit autem illi Dominus : Solve calceamentum pedum tuorum : locus enim in quo stas, terra sancta est. 34. Videns vidi afflictionem populi mei, qui est in Ægypto, et gemitum eorum audivi, et descendi liberare eos. Et nunc veni, et mittam te in Ægyptum.

[r] Exod. 3, 2.

35. Hunc Moysen, quem negaverunt, dicentes : Quis te constituit principem, et judicem? hunc Deus principem et redemptorem misit, cum manu Angeli, qui apparuit illi in rubo. 36. [s] Hic eduxit illos faciens prodigia, et signa in terra Ægypti, et in rubro mari, et in deserto annis quadraginta. 37. Hic est Moyses, qui dixit filiis Israel : [t] Prophetam suscitabit vobis Deus de fratribus vestris, tamquam me, ipsum audietis. 38. [u] Hic est, qui fuit in Ecclesia in solitudine cum Angelo, qui loquebatur ei in monte Sina, et cum patribus nostris : qui accepit verba vitæ dare nobis. 39. Cui noluerunt obedire patres nostri : sed repulerunt et aversi sunt cordibus suis in Ægyptum, 40. dicentes ad Aaron : [v] Fac nobis deos, qui præcedant nos : Moyses enim hic, qui eduxit nos de terra Ægypti, nescimus quid factum sit ei. 41. Et vitulum fecerunt in diebus illis, et obtulerunt hostiam simulacro, et lætabantur in operibus manuum suarum. 42. Convertit autem Deus, et tradidit eos servire militiæ cœli, sicut scriptum est in libro prophetarum : [w] Numquid victimas, et hostias obtulistis mihi annis quadraginta in deserto, domus Israel? 43. Et suscepistis tabernaculum Moloch, et sidus dei vestri Rempham, figuras, quas fecistis, adorare eas. Et transferam vos trans Babylonem.

[s] Exod. 7, 17.

[t] Deut. 18, 15.

[u] Exod. 19, 3.

[v] Exod. 32, 1.

[w] Amos. 5, 25.

44. Tabernaculum testimonii fuit cum patribus nostris in deserto, sic-

42-43. *M'avez-vous offert*, etc. S. Etienne cite *Amos* d'après les LXX. Le texte hébreu se traduit ainsi : " M'avez-vous offert des sacrifices et des oblations dans le désert, pendant quarante ans, maison d'Israël? Vous avez porté la tente de votre roi, et Kijoum, vos idoles, l'étoile de votre dieu que vous vous êtes fait. Je vous transporterai par-delà Damas, dit Jéhovah; le Dieu des armées est son nom." Voy. *Amos*, v, 25-27, notes.

42. *Dieu... les livra.* En leur ôtant sa grâce (*Rom.* i, 24) il les laissa tomber dans la plus honteuse idolâtrie. Comp. II *Rois*, xvii, 16; xxi, 3; *Jérém.* xix, 13. — *L'armée du ciel*, les astres : soleil, lune, étoiles. — *M'avez-vous offert?* etc. Oui; mais en honorant également les fausses divinités, vous avez perdu à mes yeux le mérite de vos sacrifices légitimes.

43. *Vous avez porté la tente de Moloch*, petite tente renfermant l'image de ce dieu des Ammonites, et que l'on portait dans les expéditions. — *Rempham* ou *Répham*, nom de Saturne dans l'ancienne langue égyptienne. Son nom hébreu est *Kioun* (arabe *Keïwan*).

44. *Le tabernacle du témoignage*, le *'ôhèl mŏ'êd* du texte hébreu (*Ex.* xxvii, 21), que les LXX ont traduit par σκηνὴ τοῦ μαρτυρίου. Le tabernacle est ainsi appelé d'abord parce que c'est sous la tente qui le constituait que Dieu apparut à Moïse et rendit ainsi témoi-

l'avait ordonné celui qui dit à Moïse de le construire selon le modèle qu'il avait vu. 45 L'ayant reçu *de Moïse*, nos pères l'apportèrent, sous la conduite de Josué, lorsqu'ils firent la conquête du pays sur les nations que Dieu chassa devant eux, *et il y subsista* jusqu'aux jours de David. 46 Ce roi trouva grâce devant Dieu, et demanda d'élever une demeure pour le Dieu de Jacob. 47 Néanmoins ce fut Salomon qui lui bâtit un temple. 48 Mais le Très-Haut n'habite pas dans les temples faits de main d'homme, selon la parole du prophète : 49 " Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds. Quelle demeure me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel sera le lieu de mon repos? 50 N'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses?" —

51 Hommes à la tête dure, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit; tels furent vos pères, tels vous êtes. 52 Quel prophète vos pères n'ont-ils pas persécuté? Ils ont même tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du Juste; et vous, aujourd'hui, vous l'avez trahi et mis à mort. 53 Vous qui avez reçu la Loi, en considération des anges qui vous l'intimaient, et vous ne l'avez pas gardée!..."

3) — Martyre de S. Etienne [54—60].

Ch. VII. 54 EN entendant ces paroles, la rage déchirait leurs cœurs, et ils grinçaient des dents contre lui. 55 Mais Etienne, qui était rempli de l'Esprit-Saint, ayant fixé les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, et Jésus debout à la droite de son Père. 56 Et il dit : " Voici que je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. " 57 Les Juifs poussèrent alors de grands cris, en se bouchant les oreilles, et se jetèrent tous ensemble sur lui. 58 Et l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent. Les témoins déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul. 59 Pendant qu'ils le lapidaient, Etienne priait, en disant : " Seigneur Jésus, recevez mon esprit!" 60 Puis, s'étant mis à genoux, il s'écria d'une voix forte : " Seigneur, ne leur imputez pas ce péché." Après cette parole, il s'endormit [dans le Seigneur].

Or Saul avait approuvé le meurtre d'Etienne.

—⁂—⁂—⁂—

gnage de lui-même, puis parce qu'il servait de tente ou d'abri à l'arche. Or l'arche était, elle aussi, appelée *du témoignage* (*Hadduth*) parce qu'on y conservait les deux tables de la loi ou *du témoignage*, sur lesquelles était écrit le Décalogue, véritable *témoignage*, c.-à-d. révélation de Dieu à son peuple, et *attestation* de sa volonté. (Voy. *Ex.* xxv, 6).

46. *Trouva grâce*, locution hébraïque, pour : *il fut agréable à, aimé de.*

47. *Ce fut Salomon* Voy. I *Rois*, vi, 1-38.

49-50. Texte d'Isaïe cité d'après les LXX.

51. *A la tête dure*, litt. *au cou raide :* image empruntée au bœuf indocile qui refuse le joug ou cherche à le secouer. — *Incirconcis*, etc., bien qu'ils portent dans leur chair le signe extérieur de l'alliance (Comp. *Rom.* i, 28 sv.). Le cœur est l'organe intérieur, l'oreille l'organe extérieur qui reçoit les communications divines. Ces organes restent comme endurcis, tant que la circoncision spirituelle n'en a pas retranché ce qu'il y a en eux de mauvais et d'impur. Comp. *Ex.* xxxii, 9; *Lév.* xxvi, 41; *Deut.* x, 16; *Jérém.* vi, 10.

52. *Du Juste* par excellence, de Jésus de Nazareth. Voy. iii, 14; xxii, 14; I *Jean*, ii, 1.

53. *En considération des anges* (εἰς διαταγὰς ἀγγέλων) c'est-à-dire par égard à l'autorité des anges qui vous ont apporté et imposé la Loi. Selon une tradition juive (*Josèphe, Ant.* xv, 5, 3) dont la première origine semble retracée *Deut.* xxxiii, 2 (LXX), ce sont les Anges qui auraient apporté la Loi à Moïse (Comp. *Gal.* iii, 19).

ut disposuit illis Deus, [x]loquens ad Moysen, ut faceret illud secundum formam, quam viderat. 45. [y]Quod et induxerunt, suscipientes patres nostri cum Jesu in possessionem gentium, quas expulit Deus a facie patrum nostrorum, usque in diebus David, 46. [z]qui invenit gratiam ante Deum, [a]et petiit ut inveniret tabernaculum Deo Jacob. 47. [b]Salomon autem ædificavit illi domum. 48. [c]Sed non Excelsus in manufactis habitat, sicut Propheta dicit : 49. [d]Cœlum mihi sedes est : terra autem scabellum pedum meorum. Quam domum ædificabitis mihi, dicit Dominus? aut quis locus requietionis meæ est? 50. Nonne manus mea fecit hæc omnia?

51. Dura cervice, et incircumcisis cordibus, et auribus, vos semper Spiritui sancto resistitis, sicut patres vestri, ita et vos. 52. Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri? Et occiderunt eos, qui prænuntiabant de adventu Justi, cujus vos nunc proditores, et homicidæ fuistis : 53. qui accepistis legem in dispositione Angelorum, et non custodistis.

54. Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum. 55. Cum autem esset plenus Spiritu sancto, intendens in cœlum, vidit gloriam Dei, et Jesum stantem a dextris Dei. 56. Et ait : Ecce video cœlos apertos, et Filium hominis stantem a dextris Dei. 57. Exclamantes autem voce magna continuerunt aures suas, et impetum fecerunt unanimiter in eum. 58. Et ejicientes eum extra civitatem lapidabant : et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus. 59. Et lapidabant Stephanum invocantem, et dicentem : Domine Jesu suscipe spiritum meum. 60. Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens : Domine ne statuas illis hoc peccatum. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino. Saulus autem erat consentiens neci ejus.

[x] Exod. 25, 40.
[y] Jos. 3, 14. Hebr. 8, 9.
[z] 1 Reg. 16, 13.
[a] Ps. 131, 5.
[b] 3 Reg. 6, 1. 1 Par. 17, 12.
[c] Infra 17, 24.
[d] Is. 66, 1.

55. *Et Jésus debout*, comme un combattant qui va venir en aide à son serviteur.

56. Le *Fils de l'homme*, ce nom messianique qui paraît pour la première fois dans la vision de *Daniel*, vii, 13, Notre-Seigneur se l'est souvent appliqué à lui-même. Les écrivains sacrés du Nouveau Testament ne s'en sont servis eux-mêmes que trois fois pour désigner le Sauveur, à savoir ici et dans l'Apocalypse, i, 13; xiv, 14.

57. *En se bouchant les oreilles*, pour ne pas entendre les paroles d'Etienne, car ils les regardaient comme des blasphèmes.

58. *Ils le lapidèrent.* La lapidation était le supplice des blasphémateurs (*Lév.* xxiv, 14, 16). Celle d'Etienne fut une exécution tumultuaire, sans jugement ni sentence rendue. — *Les témoins* devaient, en signe de leur zèle et de leur bonne conscience, jeter les premières pierres sur le coupable (*Deut.* xvii, 7). Afin d'avoir les mouvements plus libres, ils déposaient leur manteau, quelquefois leur robe. — *Un jeune homme :* les anciens donnaient quelquefois ce nom à ceux qui avaient trente ans et plus.

60. *Or Saul avait approuvé.* S. Luc avait sans doute entendu de la bouche de S. Paul le récit de la mort d'Etienne. Déjà au verset 58 il avait indiqué le rôle joué par Saul dans le supplice du premier martyr, ici il le met davantage encore en relief. Pourquoi? Peut-être pour faire remarquer que la dernière prière d'Etienne contribua, dans une large mesure, à la conversion de Saul.

IV. — PERSÉCUTION GÉNÉRALE CONTRE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM. DISPERSION DES FIDÈLES [CHAP. VIII, 1—3].

Ch. VIII. LE même jour, une violente persécution éclata contre l'Eglise de Jérusalem ; et tous, sauf les Apôtres, se dispersèrent dans les campagnes de la Judée et de la Samarie. 2 Des hommes pieux ensevelirent Etienne et firent sur lui de grandes lamentations. 3 Et Saul ravageait l'Eglise ; pénétrant dans les maisons, il en arrachait les hommes et les femmes, et les faisait jeter en prison.

DEUXIÈME SECTION.

Les origines du christianisme *DANS LA SAMARIE* et *PARMI LES GENTILS* [CHAP. VIII, 4—XII, 25].

I. — DIFFUSION DE L'ÉGLISE EN DEHORS DE LA JUDÉE [CHAP. VIII, 4—40].

Le diacre Philippe annonce l'Evangile aux Samaritains : conversion de Simon le Magicien [4—13]. — S. Pierre et S. Jean en Samarie : le Saint-Esprit donné aux fidèles [14—17]; condamnation de la simonie [18—24]. — Pierre et Jean rentrent à Jérusalem [25]. — Philippe baptise un eunuque, trésorier de la reine d'Ethiopie [26—40]

Ch. VIII.[1] CEux qui étaient dispersés parcouraient le pays, annonçant la parole. 5 Philippe étant descendu dans une ville de Samarie, y prêcha le Christ. 6 Et les foules étaient attentives à ce que disait Philippe, en apprenant et en voyant les miracles qu'il faisait. 7 Car les esprits impurs sortaient de beaucoup de démoniaques, en poussant de grands cris; beaucoup de paralytiques et de boiteux furent aussi guéris, 8 et ce fut une grande joie dans cette ville.

9 Or il s'y trouvait déjà un homme nommé Simon, qui pratiquait la magie, et qui émerveillait le peuple de la Samarie, se donnant pour un grand personnage. 10 Tous, petits et grands, s'étaient attachés à lui. Cet homme, disaient-ils, est la Vertu de Dieu, celle qu'on appelle la Grande. 11 Ils s'étaient donc attachés à lui, parce que, depuis longtemps, il les avait séduits par ses enchantements. 12 Mais quand ils eurent cru à Philippe, qui leur annonçait le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, hommes et femmes se firent baptiser. 13 Simon lui-même crut, et, s'étant fait baptiser, il s'attacha à Philippe, et les miracles et les grands prodiges dont il était témoin le frappaient d'étonnement.

14 Les Apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. 15 Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le

---

CHAP. VIII.

1. *Une violente persécution* de la part des Juifs restés incrédules. Comp. xii, 1-5; xxi, 27; *Héb.* x, 32-36.

2. *Des hommes pieux*, probablement des Juifs qui ne partageaient pas les passions et les préjugés de leurs compatriotes.

5. *Philippe*, le diacre nommé *Act.* vi, 5, appelé ailleurs *évangéliste* (xxi, 8), et différent de l'apôtre de ce nom.

6. *Dans une ville de la Samarie.* Il s'agit

CAPUT VIII.

In persecutione disperguntur omnes præter Apostolos Saulo devastante Ecclesiam, Philippus plurimos in Samaria convertit, et in his Simonem magum baptizat: missi ab Apostolis Petrus et Joannes, oratione ac manuum impositione impetrant credentibus Samaritanis Spiritum sanctum: Simon autem volens Spiritus sancti dationem pecunia emere, dure a Petro corripitur: Philippus ab Angelo mittitur ad eunuchum: quem ubi credentem baptizasset, a Spiritu raptus defertur in Azotum.

1 ACTA est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia, quæ erat Jerosolymis, et omnes dispersi sunt per regiones Judææ, et Samariæ præter Apostolos. 2. Curaverunt autem Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum. 3. Saulus autem devastabat Ecclesiam per domos intrans, et trahens viros, ac mulieres, tradebat in custodiam.

4. Igitur qui dispersi erant pertransibant, evangelizantes verbum Dei. 5. Philippus autem descendens in civitatem Samariæ, prædicabat illis Christum. 6. Intendebant autem turbæ his, quæ a Philippo dicebantur unanimiter audientes, et videntes signa quæ faciebat. 7. Multi enim eorum, qui habebant spiritus immundos, clamantes voce magna, exibant. Multi autem paralytici, et claudi curati sunt. 8. Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate.

9. Vir autem quidam nomine Simon, qui ante fuerat in civitate magus, seducens gentem Samariæ, dicens se esse aliquem magnum: 10. cui auscultabant omnes a minimo usque ad maximum, dicentes: Hic est virtus Dei, quæ vocatur magna. 11. Attendebant autem eum: propter quod multo tempore magiis suis dementasset eos. 12. Cum vero credidissent Philippo evangelizanti de regno Dei, in nomine Jesu Christi baptizabantur viri, ac mulieres. 13. Tunc Simon et ipse credidit: et cum baptizatus esset, adhærebat Philippo. Videns etiam signa, et virtutes maximas fieri, stupens admirabatur.

14. Cum autem audissent Apostoli, qui erant Jerosolymis, quod recepisset Samaria verbum Dei, miserunt ad eos Petrum, et Joannem: 15. qui cum venissent, oraverunt

ici d'une ville de la province de Samarie "τῆς Σαμαρείας," peut-être de Sichem, où le Sauveur avait exercé son ministère auprès de la Samaritaine et de ses concitoyens (*Jean*, iv). — Plusieurs manuscrits ont : "dans *la* ville de *la* Samarie, εἰς τὴν πόλιν." Il s'agirait alors de la ville la plus importante du pays de Samarie, de Sébaste.

9. Ce *Simon* était né en Samarie, au bourg de Gitta ou Gitton, aujourd'hui *Karyet Djît*, sur la route de Naplouse à Jaffa. Il appartenait à cette classe nombreuse d'imposteurs religieux qui, au temps des Apôtres, parcouraient les provinces. Opérait-il des effets extraordinaires par l'intervention du démon ou bien trompait-il les hommes par de simples prestiges? Le récit de S. Luc ne décide pas cette question. Il est probable qu'il se donnait pour le Messie attendu par les Samaritains sous le nom de *restaurateur*. Quant au nom de *Grande Vertu* ou Puissance *de Dieu* (vers. 10) sous lequel le peuple le désignait, il s'explique par la doctrine gnostique de l'émanation qu'enseignait Simon et qui, pour combler la distance infinie qui sépare Dieu et le monde, imaginait une série d'*Eons* ou *Puissances*, émanant du sombre abîme de la divinité. Il est donc probable que les Samaritains regardaient Simon comme une sorte d'incarnation divine, une vivante manifestation de la divinité.

13. *Simon lui-même crut*, mais non de cette foi pleine qui justifie et qui sauve. Reconnaissant en Philippe le ministre d'un Dieu supérieur il s'attacha à lui, mais par des motifs égoïstes et intéressés, ainsi que le montrera la suite du récit.

14. *Les Apôtres... y envoyèrent Pierre et Jean.* Philippe n'était que diacre. Or "le don spécial de l'Esprit-Saint n'était alors octroyé que par l'intermédiaire des Apôtres." Pierre et Jean furent donc chargés d'achever l'œuvre de Philippe, et, par l'imposition des mains, de faire descendre sur les fidèles de Samarie l'Esprit-Saint avec la plénitude de ses dons.

Saint-Esprit. 16 Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. 17 Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit.

18 Lorsque Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des Apôtres, il leur offrit de l'argent, 19 en disant : " Donnez-moi aussi ce pouvoir, afin que tout homme à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint-Esprit." Mais Pierre lui dit : 20 " Périsse ton argent avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquérait à prix d'argent! 21 Il n'y a pour toi absolument aucune part dans cette faveur, car ton cœur n'est pas pur devant Dieu. 22 Repens-toi donc de ton iniquité, et prie le Seigneur de te pardonner, s'il est possible, la pensée de ton cœur. 23 Car je vois que tu es dans un fiel amer et dans les liens du péché." 24 Simon répondit : " Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit."

25 Quant à eux, après avoir rendu témoignage et prêché la parole du Seigneur, ils retournèrent à Jérusalem, en annonçant la bonne nouvelle dans plusieurs villages des Samaritains.

26 Un ange du Seigneur, s'adressant à Philippe, lui dit : " Lève-toi, et va du côté du midi, sur la route qui descend de Jérusalem à Gaza, celle qui est déserte." 27 Il se leva et partit. Et voici qu'un Ethiopien, un eunuque, ministre de Candace, reine d'Ethiopie, et surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer. 28 Il s'en retournait, et, assis sur un char, il lisait le prophète Isaïe. 29 L'Esprit dit à Philippe : " Avance, et tiens-toi près de ce char." 30 Philippe accourut, et entendit l'Ethiopien lire le prophète Isaïe. Il lui dit : " Comprends-tu bien ce que tu lis?" 31 Celui-ci répondit : " Comment le pourrais-je, si quelqu'un ne me guide?" Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir avec lui. 32 Or le passage de l'Ecriture qu'il lisait était celui-ci : " Comme une brebis, il a été mené à la boucherie, et, comme un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche. 33 C'est dans son humiliation que son jugement s'est consommé. Quant à sa génération, qui la racontera? Car sa vie a été retranchée de la terre." 34 L'eunuque dit à Philippe : " Je t'en prie, de qui le prophète parle-t-il ainsi? Est-ce de lui-même ou de quelque autre?" 35 Alors Philippe ouvrant la bouche, et commençant par ce passage, lui annonça Jésus. 36 Chemin faisant, ils rencontrèrent de l'eau, et l'eunuque dit : " Voici de l'eau :

16. *Car il n'était encore descendu...* Le baptême chrétien avait communiqué aux Samaritains la grâce sanctifiante, par conséquent l'Esprit-Saint, mais non dans toute sa plénitude, ni avec les effets merveilleux qui, souvent alors, se manifestaient au dehors (don des langues, miracles, etc.). — *Baptisés au nom du Seigneur Jésus.* Ces mots ne signifient pas que Philippe baptisa les Samaritains sous l'invocation du seul nom de Jésus. L'Apôtre, en effet, connaissait, et suivait par conséquent, l'ordre que le Sauveur avait donné de baptiser au nom des trois personnes divines. Ces mots " *au nom de Jésus* " servent à distinguer du baptême de Jean le baptême institué par Jésus et tirant de lui toute sa vertu.

17. *Pierre et Jean leur imposèrent les mains :* les *confirmèrent.* Nous trouvons indiqués, dans ce verset et les trois qui précèdent les ministres, le signe sensible, et l'effet du sacrement de confirmation.

20. Telle est l'origine du nom de *simonie*, donné au trafic des choses saintes.

21. *Dans cette affaire*, dans cette faveur, dans ce pouvoir.

23. *Dans un fiel amer, et dans les liens :* images d'une âme perverse, infectée du venin du péché et prise dans ses liens. Voy. *Deut.* xxix, 17; *Héb.* xii, 15.

24. Repoussé par S. Pierre, Simon disparaît de l'Ecriture, mais la tradition continue à en parler, et le montre faisant la guerre au christianisme, répandant en divers pays ses erreurs et ses pratiques de magie, et périssant misérablement à Rome. Les Pères de l'Eglise le regardent comme le Patriarche de tous les hérétiques.

pro ipsis ut acciperent Spiritum sanctum : 16. nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant in nomine Domini Jesu. 17. Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant Spiritum sanctum. 18. Cum vidisset autem Simon quia per impositionem manus Apostolorum daretur Spiritus sanctus, obtulit eis pecuniam, 19. dicens : Date et mihi hanc potestatem, ut cuicumque imposuero manus, accipiat Spiritum sanctum. Petrus autem dixit ad eum : 20. Pecunia tua tecum sit in perditionem : quoniam donum Dei existimasti pecunia possideri. 21. Non est tibi pars, neque sors in sermone isto : cor enim tuum non est rectum coram Deo. 22. Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua : et roga Deum, si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui. 23. In felle enim amaritudinis, et obligatione iniquitatis video te esse. 24. Respondens autem Simon, dixit : Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me horum, quæ dixistis.

25. Et illi quidem testificati, et locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, et multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.

26. Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens : Surge, et vade contra meridianum ad viam, quæ descendit ab Jerusalem in Gazam : hæc est deserta. 27. Et surgens abiit. Et ecce vir Æthiops, eunuchus, potens Candacis reginæ Æthiopum, qui erat super omnes gazas ejus : venerat adorare in Jerusalem : 28. et revertebatur sedens super currum suum, legensque Isaiam prophetam. 29. Dixit autem Spiritus Philippo : Accede, et adjunge te ad currum istum. 30. Accurrens autem Philippus, audivit eum legentem Isaiam prophetam, et dixit : Putasne intelligis quæ legis? 31. Qui ait : Et quomodo possum, si non aliquis ostenderit mihi? Rogavitque Philippum ut ascenderet, et sederet secum. 32. Locus autem Scripturæ, quam legebat, erat hic : [a]Tamquam ovis ad occisionem ductus est : et sicut agnus coram tondente se, sine voce, sic non aperuit os suum. 33. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit, quoniam tolletur de terra vita ejus? 34. Respondens autem eunuchus Philippo, dixit : Obsecro te, de quo Propheta dicit hoc? de se, an de alio aliquo? 35. Aperiens autem Philippus os suum, et incipiens a Scriptura ista, evangelizavit illi Jesum. 36. Et dum irent per viam, venerunt ad quamdam aquam : et

[a] Is. 53, 7.

25. *Quant à eux :* Pierre et Jean.

26. *Philippe* était sans doute revenu à Jérusalem avec Pierre et Jean. — *Sur la route*, probablement celle qui passait par Hébron. — *Gaza*, c'est-à-dire *la forte*, une des plus anciennes villes du monde (*Gen.* x, 19). — *Celle qui est déserte*, qui traverse une contrée déserte, habitée seulement par des arabes nomades.

27. *Eunuque*, peut-être ici dans le sens de chambellan. — *Ethiopien*, du royaume de Méroé, sur le cours supérieur du Nil (aujourd'hui Nubie et Abyssinie.) — *Candace.* D'après plusieurs auteurs, *Candace* était un titre commun aux reines d'Ethiopie, comme *Abimélech* aux rois des Philistins, *Pharaon* à ceux d'Egypte, *César* aux empereurs romains. — *Adorer* et offrir des sacrifices. Cet eunuque était donc un prosélyte au moins au sens large, c'est-à-dire un prosélyte *de la porte.*

28. *Il lisait*, ou se faisait lire à haute voix par un esclave, le texte grec d'Isaïe. C'est du moins ce texte qui est cité par S. Luc.

33. *Quant à sa génération* : voy. *Isaïe*, liii, 8, note, les diverses interprétations de ce verset difficile.

34. *Est-ce de lui-même :* peut-être l'eunuque connaissait-il la tradition d'après laquelle Isaïe serait mort sous Manassès dans un cruel supplice.

35. *Ouvrant la bouche.* Dans les écrits des Apôtres, cette formule est plusieurs fois employée comme introduction à de graves sentences, à un discours important. Voy. x, 34; II *Cor.* vi, 11, etc.

36. *Qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ?* Cette question montre que Philippe

qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé?" [37 Philippe répondit : " Si tu crois de tout ton cœur, cela est possible. — Je crois, repartit l'eunuque, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu."] 38 Il fit donc arrêter son char, et Philippe, étant descendu avec lui dans l'eau, le baptisa. 39 Quand ils furent sortis de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus, et il continua tout joyeux son chemin. 40 Quant à Philippe, il se trouva dans Azot, d'où il alla jusqu'à Césarée, en évangélisant toutes les villes par où il passait.

II. — CONVERSION MIRACULEUSE DE SAUL. SES PREMIERS TRAVAUX APOSTOLIQUES [CHAP. IX, 1—30].

Conversion de Saul [1—19ª]. — Son apostolat à Damas [19ᵇ—25]; à Jérusalem [26—30].

Ch. IX. CEpendant Saul, respirant encore la menace et la mort contre les disciples du Seigneur, alla trouver le grand prêtre 2 et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il trouvait des gens de cette croyance, hommes ou femmes, il les amenât enchaînés à Jérusalem.

3 Comme il était en chemin et qu'il approchait de Damas, tout à coup une lumière venant du ciel resplendit autour de lui. 4 Il tomba par terre, et entendit une voix qui lui disait : " Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?" 5 Il répondit : " Qui êtes-vous, Seigneur? " Et le Seigneur dit : " Je suis Jésus que tu persécutes. [Il n'est pas bon pour toi de regimber contre l'aiguillon." 6 Tremblant et saisi d'effroi, il dit : " Seigneur, que voulez-vous que je fasse?" Le Seigneur lui répondit :] " Lève-toi et entre dans la ville; là on te dira ce que tu dois faire." 7 Les hommes qui l'accompagnaient demeurèrent saisis de stupeur; car ils percevaient le son de la voix, mais ne voyaient personne. 8 Saul se releva de terre, et bien que ses yeux fussent ouverts, il ne voyait rien; on le prit par la main et on le conduisit à Damas; 9 et il y fut trois jours sans voir, et sans prendre ni nourriture ni boisson.

10 Or il y avait à Damas un disciple nommé Ananie. Le Seigneur lui dit dans une vision : " Ananie!" Il répondit : " Me voici, Seigneur." 11 Et le Seigneur lui dit : " Lève-toi, va dans la rue qu'on appelle la Droite,

avait enseigné à l'eunuque la nécessité du baptême pour devenir disciple de Jésus.

37. L'authenticité de ce verset a été contestée parce qu'on ne le trouve pas dans quelques manuscrits, p. ex. celui d'Alexandrie et celui du Vatican. Mais il se lisait certainement dans les manuscrits plus anciens qui ont servi à l'auteur de l'Italique, à S. Irénée, à S. Cyprien.

40. *Il se trouva* transporté *dans Azot.* — *Azot.* hébr. *Asdod*, ville des Philistins, comme Gaza, auj. village appelé *Esdoud.* — *Césarée* de Palestine, sur la Méditerranée, siège du gouvernement romain en Palestine.

CHAP. IX.

2. *Damas*, ancienne capitale de la Syrie, à soixante lieues environ au nord-est de Jérusalem. Il s'y trouvait un très grand nombre de Juifs. Voy. *Josèphe, Guerre des Juifs*, ii, 20, 2. — *Afin qu'il les amenât*, etc. A cette époque Damas était encore sous la domination romaine, et, sauf pour les sentences capitales, les Romains laissaient fonctionner librement, surtout dans les causes religieuses, le tribunal suprême de la nation juive, le Sanhédrin.

3. *Tout à coup*, à l'heure de midi (xxvi, 13).

4. *Il tomba* ainsi que ses compagnons de route, qui se relevèrent avant lui (xxvi, 14).

5. *Qui êtes-vous?* On peut conclure de cette question que Saul vit le Sauveur dans son humanité glorifiée, c'est-à-dire environnée d'une *gloire céleste.* (Voy. vers. 17. Comp. I *Cor.* ix, 1; xv, 8).

5-6. Le passage placé entre crochets est omis par les plus anciens manuscrits grecs. Il ne se trouve à cet endroit du récit

ait eunuchus : Ecce aqua, quid prohibet me baptizari? 37. Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait : Credo, Filium Dei esse Jesum Christum. 38. Et jussit stare currum : et descenderunt uterque in aquam, Philippus, et eunuchus, et baptizavit eum. 39. Cum autem ascendissent de aqua, Spiritus Domini rapuit Philippum, et amplius non vidit eum eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens. 40. Philippus autem inventus est in Azoto, et pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsaream.

CAPUT IX.

Admiranda Sauli persecutoris conversio, Domino ei apparente, et Anania ad ipsum misso : a quo baptizatus cœpit Damasci acerrime tueri Jesum esse Christum : discipuli vero ipsum demittunt per murum propter Judæorum insidias : quem Barnabas Jerosolymis ducit ad Apostolos : unde rursum propter insidias dimittitur Tarsum : Petrus Lyddæ sanat Æneam paralyticum, et in Joppe Tabitham resuscitat.

[a] Gal. 1, 13.

SAULUS [a] autem adhuc spirans minarum, et cædis in discipulos Domini, accessit ad principem sacerdotum, 2. et petiit ab eo epistolas in Damascum ad synagogas : ut si quos invenisset hujus viæ viros, ac mulieres, vinctos perduceret in Jerusalem.

[b] Infr. 22, 6. 1 Cor. 15, 8. 2 Cor. 12, 2.

3. [b] Et cum iter faceret, contigit ut appropinquaret Damasco : et subito circumfulsit eum lux de cœlo. 4. Et cadens in terram audivit vocem dicentem sibi : Saule, Saule, quid me persequeris? 5. Qui dixit : Quis es Domine? Et ille : Ego sum Jesus, quem tu persequeris : durum est tibi contra stimulum calcitrare. 6. Et tremens, ac stupens dixit : Domine, quid me vis facere? Et Dominus ad eum : Surge, et ingredere civitatem, et ibi dicetur tibi quid te oporteat facere. 7. Viri autem illi, qui comitabantur cum eo, stabant stupefacti, audientes quidem vocem, neminem autem videntes. 8. Surrexit autem Saulus de terra, apertisque oculis nihil videbat. Ad manus autem illum trahentes, introduxerunt Damascum. 9. Et erat ibi tribus diebus non videns, et non manducavit, neque bibit.

10. Erat autem quidam discipulus Damasci nomine Ananias : et dixit ad illum in visu Dominus : Anania. At ille ait : Ecce ego, Domine. 11. Et Dominus ad eum :

que plus bas (xxii, 10 et xxvi, 14); sans doute on l'aura emprunté à l'un ou l'autre de ces passages pour l'introduire dans quelques versions et compléter la narration de ce chapitre neuvième.

7. *Percevaient le son de la voix*. Or selon le récit de S. Paul, au chapitre xxii, 9, ses compagnons *n'entendirent pas* la voix de celui qui lui parlait. Il est facile cependant de concilier les deux récits. Saul entendit ou plutôt *comprit* seul les paroles qui lui étaient adressées, ses compagnons n'entendirent que des sons articulés, sans arriver à en saisir le sens. Cette distinction repose sur la construction même de l'expression employée ici et au chap. xxii. Ici, S. Luc met le complément du verbe au génitif " ἀκούοντες... τῆς φωνῆς " pour marquer que *la voix* ne fut entendue que d'une manière vague et confuse; au chap. xxii, S. Paul emploie l'accusatif " τὴν δὲ φωνὴν οὐκ ἤκουσαν " pour marquer que ses compagnons n'eurent pas une perception nette, précise, *des paroles* qui lui étaient adressées. La différence de cas fait donc évanouir toute contradiction.

8. *Ne voyait rien*. La lumière qui rayonnait du corps de Jésus aveugle Saul pour quelque temps.

10. *Ananie :* d'après une très ancienne tradition, c'était un des 72 disciples. Le martyrologe romain le mentionne comme martyr à la date du 25 janvier.

11. *La rue Droite*, grande rue à colonnades, longue de plus d'un mille, qui traversait la ville de l'est à l'ouest, et dont le tracé forme encore de nos jours, sauf quelques déviations, la principale artère de Damas. Elle a conservé jusqu'à son nom, en arabe *Tarik-el-Mustekim*. — *Tarse*, cap. de la Cilicie, sur le Cydnus, ville fort lettrée.

et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul, de Tarse; car il est en prière, 12 et il a vu en vision un homme nommé Ananie, qui entrait et lui imposait les mains afin qu'il recouvrât la vue." 13 Ananie répondit : " Seigneur, j'ai appris de plusieurs tout le mal que cet homme a fait à vos saints dans Jérusalem. 14 Et il a ici, des princes des prêtres, plein pouvoir pour charger de chaînes tous ceux qui invoquent votre nom." 15 Mais le Seigneur lui dit : " Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi, pour porter mon nom devant les nations, devant les rois et devant les enfants d'Israël; 16 et je lui montrerai qu'il doit souffrir pour mon nom." 17 Ananie s'en alla, et arrivé dans la maison, il imposa les mains à Saul, en disant : " Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'a apparu sur le chemin par lequel tu venais, m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit." 18 Au même instant, il tomba des yeux de Saul comme des écailles, et il recouvra la vue. Il se leva et fut baptisé; 19 et après qu'il eut pris de la nourriture, ses forces lui revinrent.

Saul passa quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas, 20 et aussitôt il se mit à prêcher dans les synagogues que Jésus est le Fils de Dieu. 21 Tous ceux qui l'entendaient étaient dans l'étonnement, et disaient : " N'est-ce pas lui qui persécutait à Jérusalem ceux qui invoquent ce nom, et n'est-il pas venu ici pour les emmener chargés de chaînes aux princes des prêtres? " 22 Cependant Saul sentait redoubler son courage, et il confondait les Juifs de Damas, leur démontrant que Jésus est le Christ.

23 Après un temps assez considérable, les Juifs formèrent le dessein de le tuer, 24 mais leur complot parvint à la connaissance de Saul. On gardait les portes jour et nuit, afin de le mettre à mort. 25 Mais les disciples le prirent pendant la nuit et le descendirent par la muraille, dans une corbeille.

26 Il se rendit à Jérusalem, et il cherchait à se mettre en rapport avec les disciples; mais tous le craignaient, ne pouvant croire qu'il fut disciple de Jésus. 27 Alors Barnabé, l'ayant pris avec lui, le mena aux Apôtres, et leur raconta comment sur le chemin Saul avait vu le Seigneur, qui lui avait parlé, et avec quel courage il avait, à Damas, prêché le nom de Jésus. 28 Dès lors Saul allait et venait avec eux dans Jérusalem, et parlait avec assurance au nom du Seigneur. 29 Il s'adressait aussi aux Hellénistes et disputait avec eux; mais ceux-ci cherchaient à le mettre à mort. 30 Les frères, l'ayant su, l'emmenèrent à Césarée, d'où ils le firent partir pour Tarse.

12. Plusieurs interprètes considèrent ce verset comme un détail historique que S. Luc aurait inséré ici, après l'avoir appris de S. Paul lui-même. La Vulgate en plaçant ce verset entre parenthèses semblerait appuyer ce sentiment. Mais il nous paraît plus naturel d'y voir la suite des paroles adressées par Jésus à Ananie. Pourquoi, en effet, dans les paroles qui précèdent (vers. 11), est-il dit de Saul qu'*il est en prière*, sinon pour amener la mention de la vision dont il a été favorisé durant cette prière. Et autrement, comment Ananie aurait-il su qu'il devait, dès son entrée dans la maison, *imposer les mains* pour guérir Saul (vers. 17)?

13. *A vos saints :* c'est ici le premier passage du Nouveau Testament où le mot *saints*, c.-à-d. *consacrés à Dieu*, est employé pour désigner les disciples de Jésus, les chrétiens.

16. *Tout ce qu'il doit souffrir...* La réalisation de cette prophétie se trouve racontée dans les chapitres suivants, et dans la 2e Epître aux Corinthiens (xi, 23-29).

17. *Ananie imposa les mains :* Acte symbolique, signifiant la transmission de l'autorité et des faveurs surnaturelles dont Saul aura besoin pour remplir parfaitement son ministère. Comp. *Nomb.* xxvii, 18, 23.

18. *Il fut baptisé :* nous ne voyons pas que Saul, avant de recevoir le baptême, ait été instruit par Ananie; le Seigneur, qui l'avait lui-même choisi sans l'intermédiaire d'aucun homme, voulut encore l'instruire lui-même intérieurement.

20. *Dans les synagogues.* Les synagogues ont joué un rôle important dans l'établissement du christianisme. Voy. ce mot dans le Vocabulaire.

Surge, et vade in vicum, qui vocatur rectus : et quære in domo Judæ Saulum nomine Tarsensem : ecce enim orat. 12. (Et vidit virum Ananiam nomine, introeuntem, et imponentem sibi manus ut visum recipiat.) 13. Respondit autem Ananias : Domine, audivi a multis de viro hoc, quanta mala fecerit sanctis tuis in Jerusalem : 14. et hic habet potestatem a principibus sacerdotum alligandi omnes, qui invocant nomen tuum. 15. Dixit autem ad eum Dominus : Vade, quoniam vas electionis est mihi iste, [c] ut portet nomen meum coram gentibus, et regibus, et filiis Israel. 16. Ego enim ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati. 17. Et abiit Ananias, et introivit in domum : et imponens ei manus, dixit : Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in via, qua veniebas, ut videas, et implearis Spiritu sancto. 18. Et confestim ceciderunt ab oculis ejus tamquam squamæ, et visum recepit : et surgens baptizatus est. 19. Et cum accepisset cibum, confortatus est.

[c] Eph. 3, 8.

Fuit autem cum discipulis, qui erant Damasci, per dies aliquot. 20. Et continuo in synagogis prædicabat Jesum quoniam hic est Filius Dei. 21. Stupebant autem omnes, qui audiebant, et dicebant : Nonne hic est, qui expugnabat in Jerusalem eos, qui invocabant nomen istud : et huc ad hoc venit ut vinctos illos duceret ad principes sacerdotum? 22. Saulus autem multo magis convalescebat, et confundebat Judæos, qui habitabant Damasci, affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cum autem implerentur dies multi, consilium fecerunt in unum Judæi ut eum interficerent. 24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum. [d] Custodiebant autem et portas die ac nocte, ut eum interficerent. 25. Accipientes autem eum discipuli nocte, per murum dimiserunt eum, submittentes in sporta.

[d] 2 Cor. 11, 32.

26. Cum autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis, et omnes timebant eum, non credentes quod esset discipulus. 27. Barnabas autem apprehensum illum duxit ad Apostolos : et narravit illis quomodo in via vidisset Dominum, et quia locutus est ei, et quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu. 28. Et erat cum illis intrans et exiens in Jerusalem, et fiducialiter agens in nomine Domini. 29. Loquebatur quoque gentibus, et disputabat cum Græcis : illi autem quærebant occidere eum. 30. Quod cum cognovis-

22. Le voyage de Saul en Arabie (*Gal.* i, 17) doit se placer dans le laps de temps *assez considérable* indiqué par le vers. 23; d'autres le mettent après le vers. 25. Quoi qu'il en soit, Saul, de retour à Damas, trouva la ville sous la domination d'un roi des Arabes nabatéens, nommé Hartat ou Hareth, l'Arétas des Grecs, qui s'en était emparé peu de temps après la mort de Tibère.

24. *On gardait :* Les portes étaient *gardées* par les soldats du gouverneur nommé par Arétas, et que les Juifs avaient excité contre S. Paul (II *Cor.* xi, 33).

25. *Les disciples.* Un assez grand nombre de manuscrits ont "*ses* disciples "οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ. Ce pronom ne peut se rapporter qu'à Jésus, et non à S. Paul qui n'eut jamais de disciples au sens propre du mot. Peut être faut-il lire avec plusieurs cursifs αὐτον. " Les disciples *le* prirent..." — *Par la muraille*, à travers une ouverture qui s'y trouvait (II *Cor.* xi, 33).

26. *Il se rendit à Jérusalem*, pour la première fois depuis sa conversion qui avait eut lieu un peu plus de trois ans auparavant (Voy. *Gal.* i, 18). Quoiqu'il eût reçu immédiatement de J.-C. sa mission apostolique, il sentait qu'il devait se rattacher au chef visible de l'Eglise. (*Gal.* i, 18). Ce voyage est rappelé *Act.* xxii, 17.

27. *Barnabé :* voy. iv, 36. — *Le mena aux Apôtres* Pierre et Jacques, les seuls qui fussent alors présents à Jérusalem (*Gal.* i, 18-19).

29. Sur les Juifs *hellénistes*, c'est-à-dire grecs de langue, voy. vi, 1, note.

30. *A Césarée*, résidence du gouverneur romain. Le séjour de Saul converti à Jérusalem n'avait duré qu'une quinzaine de jours (*Gal.* i, 18).

III. — TRAVAUX APOSTOLIQUES DE S. PIERRE. INCORPORATION DES GENTILS A L'ÉGLISE [CHAP. IX, 31 — XI, 30].

A. — S. Pierre visite les Eglises : miracles opérés par lui à Lydda et à Joppé [CHAP. IX, 31 — 43].

Ch. IX. 31 L'Eglise était en paix dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, se développant et progressant dans la crainte du Seigneur, et elle se multipliait par l'assistance du Saint-Esprit.

32 Or il arriva que Pierre, visitant les saints de ville en ville, descendit vers ceux qui demeuraient à Lydda. 33 Il y trouva un homme, appelé Enée, couché sur un lit depuis huit ans, c'était un paralytique. 34 Pierre lui dit : " Enée, Jésus-Christ te guérit; lève-toi, et fais toi-même ton lit." Et aussitôt il se leva. 35 Tous les habitants de Lydda et de Saron le virent, et ils se convertirent au Seigneur.

36 Il y avait à Joppé, parmi les disciples, une femme nommée Tabithe, en grec Dorcas : elle était riche en bonnes œuvres et faisait beaucoup d'aumônes. 37 Elle tomba malade en ce temps-là, et mourut. Après l'avoir lavée, on la déposa dans une chambre haute. 38 Comme Lydda est près de Joppé, les disciples ayant appris que Pierre s'y trouvait, envoyèrent deux hommes vers lui pour lui adresser prière : " Ne tarde pas de venir jusque chez nous." 39 Pierre se leva et partit avec eux. Dès qu'il fut arrivé, on le conduisit dans la chambre haute, et toutes les veuves l'entourèrent en pleurant, et en lui montrant les tuniques et les vêtements que faisait Dorcas pendant qu'elle était avec elles. 40 Pierre fit sortir tout le monde, se mit à genoux et pria; puis, se tournant vers le cadavre, il dit : " Tabithe, lève-toi! " Elle ouvrit les yeux, et ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant. 41 Pierre lui tendit la main et l'aida à se lever. Et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur présenta vivante. 42 Ce prodige fut connu dans toute la ville de Joppé, et un grand nombre crurent au Seigneur. 43 Pierre demeura quelque temps à Joppé, chez un corroyeur nommé Simon.

B. — En la personne de Corneille, S. Pierre reçoit les Gentils dans l'Eglise [CHAP. X, 1 — XI, 18].

1) — Sur l'ordre d'un ange, le centurion Corneille envoie chercher S. Pierre [vers. 1 — 8]. — Vision de S. Pierre [9 — 16]. Il se rend à Césarée, auprès de Corneille [17—27]; il l'interroge [28 — 33]; lui adresse un discours [34 — 43]; puis l'admet au baptême avec ses compagnons, après que le Saint-Esprit fut descendu sur eux [44 — 48].

Ch. X. IL y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centurion dans la cohorte Italique. 2 Religieux et craignant Dieu, ainsi que toute sa maison, il faisait beaucoup d'aumônes au peuple et priait Dieu sans cesse.

3 Dans une vision, vers la neuvième heure du jour, il vit clairement un ange de Dieu qui entra chez lui et lui

31. *L'Eglise était en paix :* cette paix dura 4 ou 5 ans. — *Par l'assistance*, litt. *par l'exhortation* intérieure du Saint-Esprit, disposant les âmes à embrasser la religion chrétienne. Vulgate : *et elle était remplie de la consolation du Saint-Esprit.*

sent fratres, deduxerunt eum Cæsaream, et dimiserunt Tarsum.

31. Ecclesia quidem per totam Judæam, et Galilæam, et Samariam habebat pacem, et ædificabatur ambulans in timore Domini, et consolatione sancti Spiritus replebatur. 32. Factum est autem, ut Petrus dum pertransiret universos, deveniret ad sanctos, qui habitabant Lyddæ. 33. Invenit autem ibi hominem quemdam, nomine Æneam, ab annis octo jacentem in grabato, qui erat paralyticus. 34. Et ait illi Petrus : Ænea, sanat te Dominus Jesus Christus : surge, et sterne tibi. Et continuo surrexit. 35. Et viderunt eum omnes, qui habitabant Lyddæ, et Saronæ : qui conversi sunt ad Dominum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas. Hæc erat plena operibus bonis, et eleemosynis, quas faciebat. 37. Factum est autem in diebus illis, ut infirmata moreretur. Quam cum lavissent, posuerunt eam in cœnaculo. 38. Cum autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserunt duos viros ad eum, rogantes : Ne pigriteris venire usque ad nos. 39. Exsurgens autem Petrus venit cum illis. Et cum advenisset, duxerunt illum in cœnaculum : et circumsteterunt illum omnes viduæ flentes, et ostendentes ei tunicas, et vestes, quas faciebat illis Dorcas. 40. Ejectis autem omnibus foras : Petrus ponens genua oravit : et conversus ad corpus, dixit : [e] Tabitha, surge. At illa aperuit oculos suos : et viso Petro, resedit. 41. Dans autem illi manum, erexit eam. Et cum vocasset sanctos, et viduas, assignavit eam vivam. 42. Notum autem factum est per universam Joppen : et crediderunt multi in Domino. 43. Factum est autem ut dies multos moraretur in Joppe, apud Simonem quemdam coriarium.

[e] Marc. 5, 41.

CAPUT X.

Jussu Angeli accersit Cornelius centurio Petrum, qui per lintei visionem admonitus gentes ad Evangelium admittendas esse, venit ad illum : cumque super omnes verbum ejus de Christo audientes Spiritus sanctus descendisset, jussit eos baptizari.

VIR autem quidam erat in Cæsarea, nomine Cornelius, centurio cohortis, quæ dicitur Italica, 2. religiosus, ac timens Deum cum omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, et deprecans Deum semper : 3. Is vidit in visu manifeste, quasi

32. *Lydda*, bourg situé dans la plaine de Saron, sur la route qui mène à Joppé, à environ une journée de marche de Jérusalem. La plaine de Saron s'étendait du Carmel à Joppé, le long de la Méditerranée.

33. *Enée*, probablement un chrétien.

36. *Joppé* (c.-à-d. *beauté*) auj. *Jaffa*, port sur la Méditerranée, à 15 kilomètres de Lydda. — *Tabithe : Tabitha*, en araméen et *Dorcas*, en grec, signifient *gazelle*.

CHAP. X.

1. A cette époque, les Apôtres se demandaient si les Gentils, qui étaient impurs par leur origine, pouvaient être admis dans l'Eglise sans avoir reçu la circoncision. Une révélation divine va éclairer S. Pierre sur cette grave question. Cette révélation montrera en même temps que c'est bien à lui qu'ont été remises les clefs du royaume de Dieu. C'est lui qui, le jour de la Pentecôte, a reçu dans l'Eglise les premiers Israélites (ii, 40); c'est à lui aussi que maintenant va être confiée la mission d'y introduire les Gentils. — *Centurion dans la cohorte italique :* il y avait à Césarée, pour la plus grande sûreté du gouverneur romain, une cohorte (environ 500 hommes) formée de soldats originaires d'Italie. *Corneille* était l'un des centurions. Il faisait partie de cette classe d'hommes, assez nombreux alors, qui, mécontents des fables grossières du paganisme et de son culte souvent immoral, aspiraient à quelque chose de plus pur et de plus élevé.

3. *La neuvième heure*, correspondait à notre troisième heure après-midi. Voy. iii, 1, note, et dans le Vocab. *Calendrier juif.*

dit : " Corneille! " 4 Fixant les yeux sur l'ange et saisi d'effroi, il s'écria : " Qu'est-ce, Seigneur? " L'ange lui répondit : " Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu comme un mémorial. 5 Et maintenant envoie des hommes à Joppé, et fais venir un certain Simon, surnommé Pierre; 6 il est logé chez un corroyeur, appelé Simon, dont la maison est située près de la mer." 7 L'ange qui lui parlait étant parti, Corneille appela deux de ses serviteurs et un soldat pieux parmi ceux qui étaient attachés à sa personne, 8 et après leur avoir tout raconté, il les envoya à Joppé.

9 Le jour suivant, comme les messagers étaient en route et qu'ils s'approchaient de la ville, Pierre monta sur le toit, vers la sixième heure, pour prier. 10 Puis, ayant faim, il désirait manger. Pendant qu'on lui préparait son repas, il tomba en extase : 11 il vit le ciel ouvert, et quelque chose en descendre, comme une grande nappe, attachée par les quatre coins et s'abaissant vers la terre; 12 à l'intérieur se trouvaient tous les quadrupèdes et les reptiles de la terre, et les oiseaux du ciel. 13 Et une voix lui dit : " Lève-toi, Pierre; tue et mange." 14 Pierre répondit : " Oh non, Seigneur, car jamais je n'ai rien mangé de profane ni d'impur." 15 Et une voix lui parla de nouveau : " Ce que Dieu a déclaré pur, ne l'appelle pas profane." 16 Cela se fit par trois fois, et aussitôt après la nappe fut retirée dans le ciel.

17 Or Pierre cherchait en lui-même ce que pouvait signifier la vision qu'il avait eue, et voici que les hommes envoyés par Corneille, s'étant informés de la maison de Simon, se présentèrent à la porte; 18 et ayant appelé, ils demandèrent si c'était là qu'était logé Simon, surnommé Pierre. 19 Et comme Pierre était à réfléchir sur la vision, l'Esprit lui dit : " Voici trois hommes qui te cherchent, 20 Lève-toi, descends et pars avec eux sans crainte, car c'est moi qui les ai envoyés. " 21 Aussitôt Pierre descendit vers eux : " Je suis, leur dit-il, celui que vous cherchez; quel est le motif qui vous amène? " 22 Ils répondirent : " Le centurion Corneille, homme juste et craignant Dieu, à qui toute la nation juive rend témoignage, a été averti par un ange saint de te faire venir dans sa maison et d'écouter tes paroles. " 23 Pierre les fit donc entrer et les logea. Le lendemain, s'étant levé, il partit avec eux, et quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent.

24 Ils entrèrent à Césarée le jour suivant. Corneille les attendait, et il avait invité ses parents et ses amis intimes. 25 Quand Pierre entra, Corneille alla au-devant de lui, et se jeta à ses pieds pour l'adorer. 26 Mais Pierre le releva en disant : " Lève-toi; moi aussi je suis un homme." 27 Et tout en s'entretenant avec lui, il entra et trouva beaucoup de personnes réunies.

28 Il leur dit : " Vous savez qu'il est défendu à un Juif de se lier avec un

4. *Comme un mémorial*, c'est-à-dire pour rappeler à Dieu ton souvenir et le porter à répandre sur toi une large effusion de ses faveurs. Le mot μνημόσυνον, *mémorial*, est, dans les LXX, un terme liturgique dont le sens est *offrande de souvenir*, ou *parfumée*. Les aumônes sont donc comparées ici à une oblation ou sacrifice non sanglant.

9. *Vers la sixième heure :* Joppé étant à environ 30 mille romains de Césarée, les envoyés, partis vers 4 heures, durent arriver le lendemain vers midi. En ce moment, selon la coutume des Juifs, Pierre était sur le toit de sa maison pour la prière de la sixième heure. On sait que les maisons des Hébreux se terminaient par un toit plat ou terrasse, où l'on se rendait pour prier, lire, méditer, et se reposer dans le calme et la solitude.

11. *Attachée par les quatre coins :* l'objet paraissait une nappe, dont les quatre coins semblaient *attachés* ensemble.

12. *A l'intérieur se trouvaient* des animaux de toute espèce, sans distinction de purs, dont il était permis de manger, et d'impurs. (Voy. *Lévit.* xi).

13. " *Tue et mange* " de tous ces animaux, sans distinction de purs et d'impurs. Comme la viande est incorporée à celui qui la mange, ainsi les purs et les impurs, c'est-à-dire

hora diei nona, Angelum Dei introeunten ad se, et dicentem sibi, Corneli. 4. At ille intuens eum, timore correptus, dixit : Quid est, Domine? Dixit autem illi : Orationes tuæ, et eleemosynæ tuæ ascenderunt in memoriam in conspectu Dei. 5. Et nunc mitte viros in Joppen, et accersi Simonem quemdam, qui cognominatur Petrus : 6. hic hospitatur apud Simonem quemdam coriarium, cujus est domus juxta mare : hic dicet tibi quid te oporteat facere. 7. Et cum discessisset Angelus, qui loquebatur illi, vocavit duos domesticos suos, et militem metuentem Dominum ex his, qui illi parebant. 8. Quibus cum narrasset omnia, misit illos in Joppen.

9. Postera autem die iter illis facientibus, et appropinquantibus civitati, ascendit Petrus in superiora ut oraret circa horam sextam. 10. Et cum esuriret, voluit gustare. Parantibus autem illis, cecidit super eum mentis excessus : 11. et vidit cœlum apertum, et descendens vas quoddam, velut linteum magnum, quatuor initiis submitti de cœlo in terram. 12. In quo erant omnia quadrupedia, et serpentia terræ, et volatilia cœli. 13. Et facta est vox ad eum : Surge Petre, occide, et manduca. 14. Ait autem Petrus : Absit Domine, quia nunquam manducavi omne commune, et immundum. 15. Et vox iterum secundo ad eum : Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris. 16. Hoc autem factum est per ter : et statim receptum est vas in cœlum.

17. Et dum intra se hæsitaret Petrus quidnam esset visio, quam vidisset : ecce viri, qui missi erant a Cornelio, inquirentes domum Simonis, adstiterunt ad januam. 18. Et cum vocassent, interrogabant, si Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium. 19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei : Ecce viri tres quærunt te. 20. Surge itaque, descende, et vade cum eis nihil dubitans : quia ego misi illos. 21. Descendens autem Petrus ad viros, dixit : Ecce ego sum, quem quæritis : quæ causa est, propter quam venistis? 22. Qui dixerunt : Cornelius centurio, vir justus, et timens Deum, et testimonium habens ab universa gente Judæorum, responsum accepit ab Angelo sancto accersire te in domum suam, et audire verba abs te. 23. Introducens ergo eos, recepit hospitio. Sequenti autem die surgens profectus est cum illis : et quidam ex fratribus ab Joppe comitati sunt eum.

24. Altera autem die introivit Cæsaream. Cornelius vero exspectabat illos, convocatis cognatis suis, et necessariis amicis. 25. Et factum est cum introisset Petrus, obvius venit ei Cornelius, et procidens ad pedes ejus adoravit. 26. Petrus vero elevavit eum, dicens : Surge, et ego ipse homo sum. 27. Et loquens cum illo intravit, et invenit multos, qui convenerant : 28. dixitque ad illos :

---

les Juifs et les Gentils, doivent sans distinction de race être incorporés à l'Eglise.

16. *Par trois fois :* il avait été dit trois fois à Pierre : " Pais mes brebis (*Jean*, xxi, 16)," trois fois Dieu lui signifie que ses brebis ne sont pas toutes dans le bercail d'Israël. Cette triple répétition avait en outre pour but de graver profondément dans l'esprit de Pierre la leçon qui lui était faite. Toutefois il n'en comprit bien le sens que lorsqu'il eut à en faire l'application à Corneille.

19. *L'Esprit lui dit.* C'est l'Esprit-Saint, c'est Dieu lui-même, qui va révéler à Pierre le mystère de sa vision, en lui indiquant l'occasion d'en faire l'application.

24. *Il avait invité...* Ainsi Pierre fut mis en relation avec des personnes nées en Italie, peut-être à Rome même, et qui n'étaient pas de condition vulgaire : circonstance digne de remarque pour l'histoire des origines de l'Eglise romaine.

25. *Pour l'adorer*, pour lui rendre un hommage tout spécial comme à un interprète des volontés du ciel, comme à un envoyé de Dieu.

28. *Un étranger*, expression adoucie à dessein pour dire *un païen*. L'interdiction

étranger ou d'entrer chez lui; mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé ou impur. 29 Aussi suis-je venu sans hésitation, dès que vous m'avez envoyé chercher. Je vous prie donc de me dire pour quel motif vous m'avez fait venir." 30 Corneille répondit : " Il y a en ce moment quatre jours que je jeûnais et priais dans ma maison à la neuvième heure; tout à coup parut devant moi un homme revêtu d'une robe éclatante, qui me dit : 31 " Corneille, ta prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. 32 Envoie donc à Joppé, et fais appeler Simon, surnommé Pierre; il est logé dans la maison de Simon, corroyeur, près de la mer; [il viendra te parler] ". — 33 Aussitôt j'ai envoyé vers toi, et tu as bien fait de venir. Maintenant nous sommes tous réunis devant Dieu pour entendre tout ce que Dieu t'a commandé de nous dire. "

34 Alors Pierre, ouvrant la bouche, parla ainsi : " En vérité, je reconnais que Dieu ne fait point acception de personnes, 35 mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. 36 Il a envoyé la parole aux enfants d'Israël, en annonçant la paix par Jésus-Christ: c'est lui qui est le Seigneur de tous. 37 Vous savez ce qui s'est passé dans toute la Judée, en commençant par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché : 38 comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de force Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu, faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient sous l'empire du diable; car Dieu était avec lui. 39 Pour nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans les campagnes de la Judée et à Jérusalem. Ensuite ils l'ont fait mourir, en le pendant au bois. 40 Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et lui a donné de se faire voir, 41 non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui, après sa résurrection d'entre les morts. 42 Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui que Dieu a établi juge des vivants et des morts. 43 Tous les prophètes rendent de lui ce témoignage, que tout homme qui croit en lui reçoit par son nom la rémission de ses péchés."

44 Pierre parlait encore, lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. 45 Les fidèles venus de la circoncision qui accompagnaient Pierre étaient tout hors d'eux-mêmes en voyant que le don du Saint-Esprit était répandu même sur les Gentils. 46 Car ils entendaient ceux-ci parler des langues et glorifier Dieu. 47 Alors Pierre dit : " Peut-on refuser l'eau du baptême à ces hommes qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous?" 48 Et il

---

de se lier avec un étranger ne se trouve pas formellement dans la Loi; elle venait de la coutume des Pharisiens et de l'interprétation des Docteurs. Comp. xi, 2.

29. *Pour quel motif,* etc. Pierre le savait déjà (vers. 22), mais il veut que Corneille lui expose d'une manière précise dans quel but il l'a fait venir. La piété de Corneille sera ainsi manifestée; l'apparition et l'ordre de l'ange seront publiquement connus; et l'on saura que le ciel lui-même a prescrit d'ouvrir l'Eglise aux Gentils.

30. *Un homme :* un ange sous la figure d'un homme (vers. 4).

34. *Dieu ne fait point acception de personnes.* S. Pierre ne proclame nullement l'*indifférence* en matière *de religion.* La conduite même de l'Apôtre prouve qu'il n'y a de salut que dans la foi en Jésus-Christ. Ce qui est indifférent aux yeux de Dieu c'est la nationalité. Sans égard à la race ni à la condition, Dieu choisit ses élus parmi les Gentils aussi bien que parmi les fils d'Israël. A toute âme de bonne volonté, fidèle à pratiquer la loi qu'elle connaît, il départit la grâce surnaturelle de la foi qui mène au salut. Comp. *Rom.* ii, 12 sv.; *Deut.* x, 17; II *Par.* xix, 7; *Sag.* vi, 8; *Eccli.* xxxv, 16.

36. *La parole* de salut (Comp. xiii, 26). C'est l'Evangile, la bonne nouvelle qui a été annoncée d'abord aux Juifs, et dont l'objet est la paix, ce bien messianique par excellence (Comp. *Is.* ix, 6, 7; xi, 6 sv; lii, 7; liv, 10 etc.). — *De tous,* des Gentils aussi bien que des Juifs. (Comp. 35[a] et 43[b]).

Vos scitis quomodo abominatum sit viro Judæo conjungi, aut accedere ad alienigenam: sed mihi ostendit Deus, neminem communem aut immundum dicere hominem. 29. Propter quod sine dubitatione veni accersitus. Interrogo ergo, quam ob causam accersistis me? 30. Et Cornelius ait : A nudiusquarta die usque ad hanc horam, orans eram hora nona in domo mea, et ecce vir stetit ante me in veste candida, et ait : 31. Corneli, exaudita est oratio tua, et eleemosynæ tuæ commemoratæ sunt in conspectu Dei. 32. Mitte ergo in Joppen, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus : hic hospitatur in domo Simonis coriarii juxta mare. 33. Confestim ergo misi ad te : et tu bene fecisti veniendo. Nunc ergo omnes nos in conspectu tuo adsumus audire omnia quæcumque tibi præcepta sunt a Domino.

34. Aperiens autem Petrus os suum, dixit : In veritate comperi [a] quia non est personarum acceptor Deus. 35. Sed in omni gente qui timet eum, et operatur justitiam, acceptus est illi. 36. Verbum misit Deus filiis Israel, annuntians pacem per Jesum Christum : (hic est omnium Dominus.) 37. Vos scitis quod factum est verbum per universam Judæam : incipiens enim a [b] Galilæa post baptismum, quod prædicavit Joannes, 38. Jesum a Nazareth : quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto, et virtute, qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo, quoniam Deus erat cum illo. 39. Et nos testes sumus omnium, quæ fecit in regione Judæorum, et Jerusalem, quem occiderunt suspendentes in ligno. 40. Hunc Deus suscitavit tertia die, et dedit eum manifestum fieri, 41. non omni populo, sed testibus præordinatis a Deo : nobis, qui manducavimus, et bibimus cum illo postquam resurrexit a mortuis. 42. Et præcepit nobis prædicare populo, et testificari quia ipse est, qui constitutus est a Deo judex vivorum, et mortuorum. 43. [c] Huic omnes prophetæ testimonium perhibent remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes, qui credunt in eum.

44. Adhuc loquente Petro verba hæc, cecidit Spiritus sanctus super omnes, qui audiebant verbum. 45. Et obstupuerunt ex circumcisione fideles, qui venerant cum Petro : quia et in nationes gratia Spiritus sancti effusa est. 46. Audiebant enim illos loquentes linguis, et magnificantes Deum. 47. Tunc respondit Petrus : Numquid aquam quis prohibere potest ut non baptizentur hi, qui Spiritum sanctum acceperunt sicut et nos? 48. Et jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Chri-

[a] Deut. 10, 17. 2 Par. 19, 7. Job. 34, 19. Sap. 6, 8. Eccli 35, 15. Rom. 2, 11. Gal. 2, 6. Eph. 6, 9. Col. 3, 25. 1 Petr. 1, 17.

[b] Luc. 4, 14.

[c] Jer. 31, 34. Mich. 7, 18.

37. *Après avoir commencé en Galilée.* C'est dans la Galilée, en effet, que le Sauveur a commencé son ministère public. Voy. *S. Matth.* iv, 12 sv.

38. *Oint de l'Esprit-Saint.* En vertu de l'union hypostatique la nature humaine de J.-C., Homme-Dieu, reçut la plénitude du Saint-Esprit, et cela au moment même où s'accomplit le mystère de l'Incarnation. Quand Jésus fut baptisé, le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme visible, pour *signifier* que la plénitude de ses dons habitait en lui (Comp. iv, 27, note.) — *Et de force* c.-à.-d. de puissance : un de ces dons était la vertu d'opérer des miracles.

42. *Au peuple* d'Israël d'abord.

43. *Tous les prophètes*, directement ou indirectement, ont annoncé que le Messie apporterait le salut non seulement aux Juifs, mais aussi aux Gentils, à *tous* les hommes sans exception, à une condition toutefois, c'est qu'ils croiront en lui. — *Par son nom*, par le mérite de sa rédemption, au moyen de la foi en lui.

44. C'est le seul exemple que nous offre le Nouveau Testament de l'effusion du Saint-Esprit avant le baptême. Dieu, dans la distribution de ses grâces, considère avant tout les dispositions de l'âme : il est libre pour le reste.

46. *Parler des langues :* sur ce don surnaturel, voy. I *Cor.* xiv.

47. *Aussi bien que nous :* allusion à la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et les fidèles le jour de la Pentecôte.

48. *Il commanda...* Six fidèles (xi, 12) avaient accompagné Pierre à Césarée. C'est eux sans doute qu'il charge de baptiser ces

commanda de les baptiser au nom du Seigneur Jésus-Christ. Après quoi ils le prièrent de rester quelques jours.

2) — Blâmé par les fidèles de Jérusalem à cause de sa conduite à l'endroit de Corneille, S. Pierre se justifie [CHAP. XI, 1—18].

Ch. XI. LES Apôtres et les frères qui étaient dans la Judée apprirent que les Gentils avaient aussi reçu la parole de Dieu. 2 Et lorsque Pierre fut remonté à Jérusalem, les fidèles de la circoncision lui adressèrent des reproches, 3 en disant : " Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux! " 4 Pierre, prenant la parole, se mit à leur exposer, d'une manière suivie, ce qui s'était passé.

5 " J'étais en prière, dit-il, dans la ville de Joppé, et j'eus, en extase, une vision : un objet semblable à une grande nappe, tenue par les quatre coins, descendait du ciel et venait jusqu'à moi. 6 Fixant les yeux sur cette nappe, je la considérai, et j'y vis les quadrupèdes de la terre, les bêtes sauvages, les reptiles et les oiseaux du ciel. 7 J'entendis aussi une voix qui me disait : Lève-toi, Pierre; tue et mange. — 8 Je répondis : Oh non, Seigneur, car jamais rien de profane et d'impur n'est entré dans ma bouche. — 9 Pour la seconde fois une voix se fit entendre du ciel : Ce que Dieu a déclaré pur, ne l'appelle pas profane. — 10 Cela arriva par trois fois; puis tout fut retiré dans le ciel. 11 Au même instant trois hommes se présentèrent devant la maison où nous étions; on les avait envoyés de Césarée vers moi. 12 L'Esprit me dit de partir avec eux sans hésiter. Les six frères que voici m'accompagnèrent, et nous entrâmes dans la maison de Corneille. 13 Cet homme nous raconta comment il avait vu dans sa maison l'ange se présenter à lui, en disant : Envoie à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre; 14 il te dira des paroles par lesquelles tu seras sauvé, toi et toute ta maison. — 15 Lorsque j'eus commencé à leur parler, l'Esprit-Saint descendit sur eux, comme sur nous au commencement. 16 Et je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans l'eau; mais vous, vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint. — 17 Si donc Dieu leur a donné la même grâce qu'à nous, qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je, moi, pour pouvoir m'opposer à Dieu? "

18 Ayant entendu ce discours, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu en disant : " Dieu a donc accordé aussi aux Gentils la pénitence, afin qu'ils aient la vie."

C. — Fondation de l'Eglise d'Antioche [CHAP. XI, 19 — 30].

L'Evangile prêché, dans la ville d'Antioche de Syrie, aux Juifs et aux Gentils [vers. 19 — 21]. — Ministère de S. Paul et de S. Barnabé; le nom de *chrétiens* donné, pour la première fois, aux fidèles [22 — 26]. — Famine prédite par Agabus : secours envoyés par l'Eglise d'Antioche aux chrétiens pauvres de Jérusalem [27 — 30].

Ch. XI. 19 A LA vérité, ceux qui avaient été dispersés par la persécution survenue à l'occasion d'Etienne, allèrent jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et à Antioche, n'annonçant la parole à personne si ce n'est aux seuls Juifs. 20 Il y eut cependant parmi eux quelques hom-

hommes qui ont reçu le Saint-Esprit. L'office des Apôtres étant surtout la prédication, ils confient parfois à de simples fidèles l'administration du baptême, et laissent souvent à

sti. Tunc rogaverunt eum ut maneret apud eos aliquot diebus.

CAPUT XI.

Petrus disceptantibus fratribus quod ad gentes accessisset, rei ordinem exponit : multis Antiochiæ conversis prædicatione discipulorum, mittitur ad eos Barnabus ab Ecclesia Jerosolymitana, qui multis conversis adducit eo et Saulum a Tarso : cum quo mittitur Jerusalem, ut in famem ab Agabo propheta prædictam ferant fratribus eleemosynam.

AUDIERUNT autem Apostoli, et fratres, qui erant in Judæa : quoniam et gentes receperunt verbum Dei. 2. Cum autem ascendisset Petrus Jerosolymam, disceptabant adversus illum, qui erant ex circumcisione, 3. dicentes : Quare introisti ad viros præputium habentes, et manducasti cum illis? 4. Incipiens autem Petrus exponebat illis ordinem dicens :

5. Ego eram in civitate Joppe orans, [a]et vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quoddam velut linteum magnum quatuor initiis summitti de cœlo, et venit usque ad me. 6. In quod intuens considerabam, et vidi quadrupedia terræ, et bestias, et reptilia, et volatilia cœli. 7. Audivi autem et vocem dicentem mihi : Surge Petre, occide, et manduca. 8. Dixi autem : Nequaquam Domine : quia commune aut immundum nunquam introivit in os meum. 9. Respondit autem vox secundo de cœlo : Quæ Deus mundavit, tu ne commune dixeris. 10. Hoc autem factum est per ter : et recepta sunt omnia rursum in cœlum. 11. Et ecce viri tres confestim adstiterunt in domo, in qua eram, missi a Cæsarea ad me. 12. Dixit autem Spiritus mihi ut irem cum illis, nihil hæsitans. Venerunt autem mecum et sex fratres isti, et ingressi sumus in domum viri. 13. Narravit autem nobis, quomodo vidisset Angelum in domo sua, stantem et dicentem sibi : Mitte in Joppen, et accersi Simonem, qui cognominatur Petrus, 14. qui loquetur tibi verba, in quibus salvus eris tu, et universa domus tua. 15. Cum autem cœpissem loqui, cecidit Spiritus sanctus super eos, sicut et in nos in initio. 16. Recordatus sum autem verbi Domini, sicut dicebat : [b]Joannes quidem baptizavit aqua, vos autem baptizabimini Spiritu sancto. 17. Si ergo eamdem gratiam dedit illis Deus, sicut et nobis, qui credidimus in Dominum Jesum Christum : ego quis eram, qui possem prohibere Deum?

18. His auditis, tacuerunt : et glorificaverunt Deum, dicentes : Ergo et gentibus pœnitentiam dedit Deus ad vitam.

19. [c]Et illi quidem, qui dispersi fuerunt a tribulatione, quæ facta fuerat sub Stephano, perambulaverunt usque Phœnicen, et Cyprum, et Antiochiam, nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis. 20. Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, et Cyrenæi, qui cum introissent An-

[a] Supra 10, 11.

[b] Matth. 3, 11. Marc. 1, 8. Luc. 3, 16. Joan. 1, 26. Supr. 1, 5. Infra 19, 4.

[c] Supra 8, 1.

des ministres inférieurs l'administration des autres sacrements. (Comp. I *Cor.* i, 17).

CHAP. XI.

4. *D'une manière suivie.* Le mot καθεξῆς, plusieurs fois employé par S. Luc (*Evang.* i, 3; viii, 1; *Act.* xviii, 23) désigne la *suite régulière* des faits, l'ordre soit logique, soit surtout chronologique.

12. *Les six frères que voici.* Ceux qui de Joppé s'étaient rendus avec Pierre à Césarée, puis à Jérusalem (x, 19 et 23).

13. *L'ange.* S. Luc le suppose connu d'après x, 3.

15. *Au commencement* de l'Eglise, le jour de la Pentecôte.

18. *La pénitence*, c'est-à-dire le changement du cœur, la grâce de la conversion.

19. *Ceux*, d'entre les chrétiens.

Phénicie, bande étroite du rivage de la Méditerranée, au N.-O. de la Palestine. Une nombreuse population se pressait sur le sol de cette contrée peu étendue, mais célèbre par son commerce et son antique culture.

Chypre, île de la Méditerranée, entrepôt du commerce phénicien, et patrie de Barnabé. — *Antioche*, la métropole de l'Orient, située

mes de Chypre et de Cyrène qui, étant venus à Antioche, s'adressèrent aussi aux Grecs, et leur annoncèrent le Seigneur Jésus. 21 Et la main du Seigneur était avec eux, et un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur.

22 Le bruit en étant venu aux oreilles des fidèles de l'Eglise de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé jusqu'à Antioche. 23 Lorsqu'il fut arrivé et qu'il eut vu la grâce de Dieu, il s'en réjouit, et il les exhorta tous à demeurer d'un cœur ferme dans le Seigneur. 24 Car c'était un homme de bien, rempli de l'Esprit-Saint et de foi. Et une foule assez considérable se joignit au Seigneur.

25 Barnabé se rendit ensuite à Tarse pour chercher Saul, et l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche. 26 Or il advint que, pendant une année entière, ils tinrent des réunions à l'église et instruisirent une multitude nombreuse. Ce fut aussi à Antioche que, pour la première fois, les disciples reçurent le nom de Chrétiens.

27 En ces jours-là, des prophètes vinrent de Jérusalem à Antioche. 28 L'un d'eux, nommé Agabus, s'étant levé, annonça par l'Esprit qu'il y aurait sur toute la terre une grande famine; elle eut lieu, en effet, sous Claude. 29 Les disciples décidèrent d'envoyer, chacun selon ses moyens, un secours aux frères qui habitaient la Judée : 30 ce qu'ils firent. Ce secours fut envoyé aux Anciens par les mains de Barnabé et de Saul.

IV. — NOUVELLE PERSÉCUTION CONTRE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM [CHAP. XII, 1—25].

Hérode Agrippa I fait décapiter S. Jacques [vers. 1—2] et emprisonner S. Pierre [3—4]. — Un ange délivre S. Pierre [5—17]. — Mort terrible d'Hérode Agrippa [18—25].

Ch. XII. VErs ce temps-là, le roi Hérode fit arrêter quelques membres de l'Eglise pour les maltraiter; 2 il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean.

3 Voyant que cela était agréable aux Juifs, il ordonna encore l'arrestation de Pierre : c'était pendant les jours des Azymes. 4 Lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il le jeta en prison, et le mit sous la garde de quatre escouades de quatre soldats chacune, avec l'intention de le faire comparaître devant le peuple après la Pâque.

---

sur l'Oronte, non loin de son embouchure. Comme Jérusalem était le centre de l'Eglise judéo-chrétienne, ainsi Antioche va devenir pour quelque temps la métropole des chrétiens sortis de la gentilité, jusqu'à ce que Rome réunisse ces deux éléments et devienne pour toujours la capitale de l'Eglise universelle.

20. *Aux Grecs*, c.-à-d., ici, aux païens, ainsi que le montre le contexte.

23. *La grâce de Dieu* se manifestant par des œuvres saintes dans les nouveaux convertis.

25. Barnabé avait connu S. Paul à Jérusalem, où il l'avait présenté aux Apôtres (*Act.* ix, 27). Il avait pu apprécier son activité et son zèle; il savait, de plus, quelle mission spéciale auprès des païens lui avait été donnée. Il va donc le chercher à Tarse, ville peu éloignée d'Antioche, afin de se l'attacher comme collaborateur, et d'offrir à l'apôtre des gentils un théâtre digne de ses hautes qualités.

26. D'autres traduisent : *ils se réunirent*, prirent part, *aux assemblées de l'Eglise*, des fidèles d'Antioche. D'autres : *ils tinrent des assemblées*, des *synaxes*, mot qui désigne, chez les anciens Pères, la célébration de la messe. — *Chrétiens :* ce nom fut donné aux disciples de Jésus par les païens d'Antioche; le nom de *Christ* qui littéralement signifie Messie ou Oint et désigne une fonction, un office, ayant pris très tôt la signification d'un nom propre. Comp. *Hérodiens*, *Pompéiens*, etc., appellations analogues, pour désigner les partisans d'Hérode, de Pompée, etc.

27. *Des prophètes*, des fidèles qui avaient reçu le *charisme* ou don de prophétie (voy. I *Cor.* xii, 10, 28-29; xiii, 2, 8; etc.).

tiochiam, loquebantur et ad Græcos, annuntiantes Dominum Jesum. 21. Et erat manus Domini cum eis : multusque numerus credentium conversus est ad Dominum. 22. Pervenit autem sermo ad aures ecclesiæ, quæ erat Jerosolymis super istis : et miserunt Barnabam usque ad Antiochiam. 23. Qui cum pervenisset, et vidisset gratiam Dei, gavisus est : et hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino. 24. Quia erat vir bonus, et plenus Spiritu sancto, et fide. Et apposita est multa turba Domino.

25. Profectus est autem Barnabas Tarsum, ut quæreret Saulum : quem cum invenisset, perduxit Antiochiam. 26. Et annum totum conversati sunt ibi in ecclesia : et docuerunt turbam multam, ita ut cognominarentur primum Antiochiæ discipuli, Christiani.

27. In his autem diebus supervenerunt ab Jerosolymis prophetæ Antiochiam : 28. et surgens unus ex eis, nomine Agabus, significabat per spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum, quæ facta est sub Claudio. 29. Discipuli autem, prout quis habebat, proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Judæa fratribus : 30. quod et fecerunt, mittentes ad seniores per manus Barnabæ, et Sauli.

CAPUT XII.

Herodes, occiso Jacobo, Petrum retrudit in carcerem, cupiens post Pascha eum tradere populo occidendum : sed orante pro eo sine intermissione Ecclesia, angelico eductus auxilio, fratribus magnum attulit gaudium : facta autem de carceris custodibus inquisitione, Herodes proficiscitur Cæsaream : cumque divinos honores a populo oblatos non respueret, percussus est ab Angelo, et consumptus a vermibus exspiravit.

ODEM autem tempore misit Herodes rex manus, ut affligeret quosdam de Ecclesia. 2. Occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis, apposuit ut apprehenderet et Petrum. Erant autem dies Azymorum. 4. Quem cum apprehendisset, misit in carcerem, tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum, volens post Pascha

28. *Sur toute la terre :* La famine ne sera pas restreinte à une contrée, au territoire de la Judée et des pays voisins; elle s'étendra à tout l'empire romain, que les Latins appelaient fièrement "orbis terrarum." Tel est d'ailleurs, chez les écrivains sacrés et profanes de cette époque, le sens ordinaire de l'expression ἐφ' ὅλην τὴν οἰκουμένην, *in universo orbe terrarum*. Comp. *Luc*, ii, 1. Sous Claude (41-54), diverses famines désolèrent tour à tour les diverses provinces. Voy. *Tacite*, *Annal.* xii, 43; *Josèphe*, *Ant.* xx, 2, 5.

30. Aux *Anciens*, litt. aux presbytres ou prêtres, c'est-à-dire aux ministres officiels ordonnés et établis par les Apôtres pour diriger les fidèles et les communautés particulières, les instruire et leur administrer les sacrements. A l'origine, le mot *Anciens* (πρεσβύτεροι) semble avoir désigné aussi bien les évêques (ἐπίσκοποι) que les simples prêtres. Voy. xx, 17, note. Cette opinion s'appuie à bon droit sur l'étude comparée des Actes et des Epîtres pastorales.

— *Et de Saul.* Ce fut le second voyage de S. Paul à Jérusalem. Il n'en fait pas mention dans le récit de sa vie, au commencement de l'Epître aux Galates, parce que probablement il n'y rencontra aucun des Apôtres.

CHAP. XII.

1. *Hérode* Agrippa I, petit-fils d'Hérode le Grand et neveu d'Hérode Antipas (le meurtrier de S. Jean-Baptiste). Ce n'est point tant à cause de son attachement aux pratiques du judaïsme, que pour plaire aux Juifs (vers. 3) et satisfaire ainsi son désir de popularité, qu'il se fit le persécuteur des chrétiens.

2. *Jacques* le Majeur, fils de Zébédée, frère de S. Jean l'Evangéliste, et comme lui et S. Pierre, apôtre privilégié de Jésus.

3. *Azymes :* on appelait ainsi les sept jours que durait la fête de Pâque, parce qu'on n'y mangeait que du pain azyme, ou sans levain. Voy. *Exod.* xii, 15 sv.

4. *En prison*, dans la tour Antonia. — Ces *quatre escouades* se relevaient tour à tour, toutes les trois heures.

5 Pendant que Pierre était ainsi gardé dans la prison, l'Eglise ne cessait d'adresser pour lui des prières à Dieu.

6 Or, la nuit même du jour où Hérode devait le faire comparaître, Pierre, lié de deux chaînes, dormait entre deux soldats, et des sentinelles devant la porte gardaient la prison. 7 Tout à coup survint un ange du Seigneur, et une lumière resplendit dans la prison. L'ange, frappant Pierre au côté, le réveilla en disant : " Lève-toi promptement; " et les chaînes tombèrent de ses mains. 8 L'ange lui dit : " Mets ta ceinture et tes sandales." Il le fit, et l'ange ajouta : " Enveloppe-toi de ton manteau et suis-moi." 9 Pierre sortit et le suivit, ne sachant pas que ce qui se faisait par l'ange fût réel; il croyait avoir une vision. 10 Lorsqu'ils eurent passé la première garde, puis la seconde, ils arrivèrent à la porte de fer qui donne sur la ville : elle s'ouvrit d'elle-même devant eux; ils sortirent et s'engagèrent dans une rue, et aussitôt l'ange le quitta.

11 Alors revenu à lui-même, Pierre *se* dit : " Je vois maintenant que le Seigneur a réellement envoyé son ange et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de tout ce qu'attendait le peuple juif." 12 Après un moment de réflexion, il se dirigea vers la maison de Marie, la mère de Jean, surnommé Marc, où une nombreuse assemblée était en prières. 13 Il frappa à la porte du vestibule, et une servante, nommée Rhodé, s'approcha pour écouter. 14 Dès qu'elle eut reconnu la voix de Pierre, dans sa joie, au lieu d'ouvrir, elle courut à l'intérieur annoncer que Pierre était devant la porte. 15 Ils lui dirent : " Tu es folle. " Mais elle affirma qu'il en était ainsi; et ils dirent : " C'est son ange. " 16 Cependant Pierre continuait à frapper; et lorsqu'ils lui eurent ouvert, en le voyant, ils furent saisis de stupeur. 17 Mais Pierre, leur ayant fait de la main signe de se taire, leur raconta comment le Seigneur l'avait tiré de la prison, et il ajouta : " Allez porter cette nouvelle à Jacques et aux frères." Puis il sortit et s'en alla dans un autre lieu.

18 Quand il fit jour, il y eut une grande agitation parmi les soldats, pour savoir ce que Pierre était devenu. 19 Hérode le fit chercher, et ne l'ayant pas découvert, il procéda à l'interrogatoire des gardes et les fit conduire au supplice. Ensuite il quitta la Judée pour retourner à Césarée, où il séjourna.

20 Hérode était en hostilité avec les Tyriens et les Sidoniens; ceux-ci vinrent ensemble le trouver, et ayant gagné Blastus, son chambellan, ils lui demandèrent la paix, parce que leur pays tirait sa subsistance des terres du roi. 21 Au jour fixé, Hérode, revêtu d'habits royaux, et assis

5. *L'Eglise ne cessait.* Les versets suivants montreront l'admirable efficacité de ces supplications.

6. On avait appliqué à Pierre la *custodia militaris* des Romains. Des quatre soldats de l'escouade deux se trouvaient dans la cellule du prisonnier : l'un était libre, et Pierre était attaché à l'autre par deux chaînes, une à chaque main. Les deux autres soldats étaient postés, l'un à la porte de la cellule, l'autre à la porte extérieure de la prison (*la porte de fer*), mais en dedans : c'étaient la première et la deuxième gardes (vers. 10). Ces précautions montrent bien l'intention d'Agrippa de condamner à mort le chef de l'Eglise.

9. *Il croyait avoir une vision*, comme celle dont il avait été favorisé à Joppé, tant ce qui se passait était extraordinaire.

11. *Et de tout ce qu'attendait le peuple juif*, à savoir le supplice et la mort de l'Apôtre.

12. *Marc*, probablement le disciple de S. Pierre qui composa le deuxième Evangile. (Comp. v, 23; xiii, 5; xv, 37 sv.)

13. *Rhodé*, c'est-à-dire *rosier*, nom de femme, en usage chez les Grecs.

15. *C'est son ange :* les premiers fidèles croyaient donc que tout chrétien est confié à la garde d'un ange spécial. Notre-Seigneur lui-même fit une allusion expresse au ministère des anges gardiens. (*Matth.* xviii, 10.)

17. *Jacques*, fils d'Alphée et proche pa

producere eum populo. 5. Et Petrus quidem servabatur in carcere. Oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.

6. Cum autem producturus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites, vinctus catenis duabus : et custodes ante ostium custodiebant carcerem. 7. Et ecce Angelus Domini adstitit : et lumen refulsit in habitaculo : percussoque latere Petri, excitavit eum, dicens : Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus. 8. Dixit autem Angelus ad eum : Præcingere, et calcea te caligas tuas. Et fecit sic. Et dixit illi : Circumda tibi vestimentum tuum, et sequere me. 9. Et exiens sequebatur eum, et nesciebat quia verum est, quod fiebat per Angelum : existimabat autem se visum videre. 10. Transeuntes autem primam et secundam custodiam, venerunt ad portam ferream, quæ ducit ad civitatem : quæ ultro aperta est eis. Et exeuntes processerunt vicum unum : et continuo discessit Angelus ab eo.

11. Et Petrus ad se reversus, dixit : Nunc scio vere quia misit Dominus Angelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et de omni exspectatione plebis Judæorum. 12. Consideransque venit ad domum Mariæ matris Joannis, qui cognominatus est Marcus, ubi erant multi congregati, et orantes. 13. Pulsante autem eo ostium januæ, processit puella ad audiendum, nomine Rhode. 14. Et ut cognovit vocem Petri, præ gaudio non aperuit januam, sed intro currens nuntiavit stare Petrum ante januam. 15. At illi dixerunt ad eum : Insanis. Illa autem affirmabat sic se habere. Illi autem dicebant : Angelus ejus est. 16. Petrus autem perseverabat pulsans. Cum autem aperuissent, viderunt eum, et obstupuerunt. 17. Annuens autem eis manu ut tacerent, narravit quomodo Dominus eduxisset eum de carcere, dixitque : Nuntiate Jacobo, et fratribus hæc. Et egressus abiit in alium locum.

18. Facta autem die, erat non parva turbatio inter milites, quidnam factum esset de Petro. 19. Herodes autem cum requisisset eum, et non invenisset, inquisitione facta de custodibus, jussit eos duci : descendensque a Judæa in Cæsaream, ibi commoratus est.

20. Erat autem iratus Tyriis, et Sidoniis. At illi unanimes venerunt ad eum, et persuaso Blasto, qui erat super cubiculum regis, postulabant pacem, eo quod alerentur regiones eorum ab illo. 21. Statuto autem die Herodes vestitus veste regia, sedit pro tribunali, et concionabatur

---

rent du Sauveur. Il fut, après le départ de Pierre, le premier évêque de Jérusalem, et, comme son frère, l'apôtre Jude, il écrivit une épître qui fait partie du canon des Ecritures. (Comp. xv, 13; xviii, 21 sv.). On l'appelait *le Mineur*, pour le distinguer du frère de S. Jean, qui s'appelait Jacques comme lui, mais l'emportait ou par la taille, ou par l'âge, ou par le rang qu'il avait reçu. — *A Jacques et aux frères*, les autres Apôtres se trouvaient sans doute alors éloignés de Jérusalem. — *Il s'en alla dans un autre lieu.* Peut-être est-ce alors qu'il se rendit à Rome. Eusèbe, en effet, et S. Jérôme, affirment que S. Pierre alla fonder l'Eglise de Rome et y fixer son siège épiscopal, dans les premières années du règne de Claude. — Eusèbe nous apprend en outre que ce fut à partir du départ de Pierre que Jacques devint le chef de la communauté de Jérusalem. (*Hist. Ecclés.* ii, 1).

19. *Où il séjourna*, près d'un an et demi. En effet sa mort n'arriva qu'en janvier de l'an 44, tandis que la persécution qu'il excita contre les chrétiens (vers. 3), se rapporte au séjour qu'il fit à Jérusalem, en l'an 42.

20. *Des terres du roi :* les Phéniciens (Tyriens et Sidoniens), tout adonnés au commerce, négligeaient l'agriculture ; ils n'avaient d'ailleurs qu'un territoire fort restreint.

21. *Au jour fixé*, pour les recevoir. Ce fut, d'après Josèphe (*Ant.* xix, 8, 2), le second jour des jeux organisés par Hérode Agrippa en l'honneur de Claude, qui lui avait donné, deux ans auparavant, la Judée et la Samarie, et l'avait proclamé roi de toute la Palestine. — *Assis sur son trône*, plus littér. dans une tribune de l'amphithéâtre.

sur son trône, les haranguait; 22et le peuple s'écria : "C'est la voix d'un Dieu, et non d'un homme!" 23Au même instant, un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas rendu gloire à Dieu. Et il expira, rongé des vers.

24Cependant la parole de Dieu se répandait de plus en plus, et enfantait de nouveaux disciples.

25Barnabé et Saul, après s'être acquittés de leur ministère, s'en retournèrent de Jérusalem, emmenant avec eux Jean, surnommé Marc.

DEUXIÈME PARTIE.

Les Actes de S. Paul [CHAP. XIII—XXVIII].

PREMIÈRE SECTION.

Les Missions de S. Paul [CHAP. XIII—XXI, 16].

(1). — PREMIÈRE MISSION DE S. PAUL [CHAP. XIII, 1—XIV, 27].

A. — Première partie du voyage [CHAP. XIII].

11 — S. Paul et S. Barnabé envoyés en mission par l'Eglise d'Antioche [vers. 1—3]. Leur ministère dans l'île de Chypre : le magicien Elymas et le proconsul Sergius Paulus [4—12].

Ch. XIII. AL y avait dans l'Eglise d'Antioche des prophètes et des docteurs, savoir, Barnabé, Siméon, appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le Tétrarque, et Saul. 2Comme ils vaquaient au service du Seigneur et qu'ils jeûnaient, l'Esprit-Saint leur dit : "Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés." 3Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir.

4Envoyés donc par le Saint-Esprit, Saul et Barnabé se rendirent à Séleucie, d'où ils firent voile pour l'île de Chypre. 5Arrivés à Salamine, ils annoncèrent la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs. Ils avaient avec eux Jean pour les aider dans leur ministère. 6Ayant parcouru toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain magicien, faux prophète juif,

23. *Parce qu'il n'avait pas rendu gloire à Dieu.* Il avait en effet accepté, à tout le moins tacitement, les acclamations blasphématoires de la foule (vers. 22).

25. *Barnabé et Saul... s'en retournèrent.* Le ministère des deux envoyés ayant été uniquement de remettre aux Anciens de Jérusalem les secours envoyés par les fidèles d'Antioche (xi, 29-30), leur séjour dans la ville sainte dut être court et ne pas se prolonger jusqu'à la mort d'Hérode. S. Luc insère ce verset sans doute pour nous apprendre que Jean-Marc, dont il va être question, était revenu à Antioche avec Barnabé et Saul.

CHAP. XIII.

1. *Il y avait des prophètes*, c'est-à-dire des hommes inspirés dont les discours avaient pour objet soit l'avenir, soit le présent, et à qui Dieu révélait tantôt le parti à prendre dans une circonstance difficile, tantôt, comme c'est ici le cas (vers. 12 sv.), le choix à faire pour une fonction importante. A l'origine de l'Eglise, alors que l'Esprit-Saint versait ses dons avec plus de profusion, Dieu inspira ainsi un certain nombre de ses serviteurs, et plus spécialement ceux qui étaient à la tête des diverses Eglises. — *Et des docteurs*, qui, sans être inspirés comme les prophètes,

ad eos. 22. Populus autem acclamabat: Dei voces, et non hominis. 23. Confestim autem percussit eum Angelus Domini, eo quod non dedisset honorem Deo: et consumptus a vermibus, exspiravit.

24. Verbum autem Domini crescebat, et multiplicabatur.

25. Barnabas autem et Saulus reversi sunt ab Jerosolymis [a]expleto ministerio, assumpto Joanne, qui cognominatus est Marcus.

[a] Supra 11, 29.

CAPUT XIII.

Saulus et Barnabas jubentur a Spiritu sancto segregari ad opus prædicationis inter gentes, et Barjesu sive Elyma mago, qui eorum prædicationi resistebat, ad Pauli verbum excæcato, credit Sergius Paulus : in Antiochia Pisidiæ Paulus in synagoga latius de Christo disserit : sed Judæis blasphemantibus, et persecutionem in eos excitantibus, convertuntur ad gentes juxta Isaiæ vaticinium.

ERANT autem in ecclesia, quæ erat Antiochiæ, prophetæ, et doctores, in quibus Barnabas, et Simon, qui vocabatur Niger, et Lucius Cyrenensis, et Manahen, qui erat Herodis Tetrarchæ collactaneus, et Saulus. 2. Ministrantibus autem illis Domino, et jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus : Segregate mihi Saulum, et Barnabam in opus, ad quod assumpsi eos. 3. Tunc jejunantes, et orantes, imponentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem missi a Spiritu sancto abierunt Seleuciam; et inde navigaverunt Cyprum. 5. Et cum venissent Salaminam, prædicabant verbum Dei in synagogis Judæorum. Habebant autem et Joannem in ministerio. 6. Et cum perambulassent universam insulam usque Paphum, invenerunt quemdam vi-

enseignaient avec facilité et avec fruit les vérités religieuses (Comp. *Rom.* xii, 6; I *Cor.* xii, 28; *Ephés.* iv, 11) — *Barnabé*, qui était sans doute à la tête de l'Eglise d'Antioche — *Manahem*, qui *avait été élevé*. La Vulgate traduit : *frère de lait*. Mais le mot grec σύντροφος signifie littéralement : *nourri, élevé avec*. On donnait alors aux enfants des grandes familles non seulement des pédagogues ou précepteurs, mais encore d'autres enfants ou compagnons (en lat. *contubernales, collusores*) élevés avec eux. Ce dernier sens est généralement adopté par les exégètes modernes.

2. *Au service du Seigneur*, c.-à-d. au culte divin, aux actes principaux de la religion chrétienne, et surtout au saint Sacrifice de la Messe. C'est ce qu'indique le mot grec correspondant (λειτουργεῖν) qui s'applique toujours, dans les Septante, aux fonctions sacerdotales accomplies dans le temple. — *Séparez-moi*, consacrez-moi (*Nombr.* xxviii 24; *Ezéch.* xlv, 1, 13; etc.).

3. *Ils leur imposèrent les mains*. Plusieurs Pères de l'Eglise, entre autres S. Jean Chrysostôme, un grand nombre de théologiens dans leur traité sur le sacrement de l'ordre, et beaucoup d'interprètes soit catholiques, soit même protestants, voient dans ce rite de l'imposition des mains, précédée comme préparation, du jeûne et de la prière, plus qu'un geste de bénédiction ou qu'une simple consécration faite à Dieu. Selon eux, ce que confère ici cette cérémonie de l'imposition des mains, c'est le caractère et le pouvoir épiscopal dont Paul et Barnabé, déjà appelés à la mission apostolique, mais non encore revêtus du pouvoir d'ordre, avaient besoin pour confirmer les fidèles et ordonner les prêtres. Et de fait, nous les verrons, dès le chapitre suivant (vers. 22), établir des Eglises dans diverses contrées de l'Asie et placer à leur tête des prêtres qu'ils auront eux-mêmes ordonnés. Notons d'ailleurs que dans le Nouveau Testament l'imposition des mains n'est signalée qu'une seule fois comme cérémonie de prière ou de bénédiction, à savoir lorsque le Sauveur imposa les mains à des enfants pour les bénir. Partout ailleurs l'imposition des mains se fait soit pour guérir ou rappeler à la vie (*Matth.* ix, 18; *Marc*, v, 23; xvi, 18; *Luc*, iv, 40; *Act.* ix, 12, 17; xxviii, 8), soit pour conférer un ordre sacré (*Act.* vi, 6; viii, 17; xix, 6; I *Tim.* iv. 14; etc.). " Mais quels furent les évêques consécrateurs? D'après les uns, ce furent les trois autres prophètes ou docteurs nommés plus haut et déjà ordonnés évêques par les Apôtres; selon d'autres, ce fut quelqu'un des Apôtres venu peut-être à Antioche dans ce but." (Crelier.)

4. *Séleucie*, à l'embouchure de l'Oronte, était comme le port d'Antioche.

5. *Salamine*, port sur la côte orientale de l'île, aujourd'hui *Porto-Costanzo*, à 2 lieues de Famagouste, la capitale actuelle.

6. *Paphos* (Néa-Paphos), alors capitale de l'île et résidence du gouverneur, était

nommé Barjésu, 7 qui vivait auprès du proconsul Sergius Paulus, homme sage. Ce dernier, ayant fait appeler Barnabé et Saul, manifesta le désir d'entendre la parole de Dieu. 8 Mais Elymas, le magicien — car telle est la signification de son nom — leur faisait opposition, cherchant à détourner de la foi le proconsul. 9 Alors Saul, appelé aussi Paul, rempli du Saint-Esprit, fixant son regard sur le magicien, 10 lui dit : " Homme plein de toute sorte de ruses et de fourberies, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu pas de pervertir les voies droites du Seigneur? 11 Maintenant voici que la main de Dieu est sur toi; tu seras aveugle, privé pour un temps de la vue du soleil." Aussitôt d'épaisses ténèbres tombèrent sur lui, et il cherchait, en se tournant de tous côtés, quelqu'un qui lui donnât la main. 12 A la vue de ce prodige, le proconsul crut, vivement frappé de la doctrine du Seigneur.

2) — De Paphos à Antioche de Pisidie [vers. 13 — 15]. — Discours de S. Paul dans la synagogue : *a*) Bienfaits accordés à Israël, dès son berceau [16—25]. — *b*) La résurrection de Jésus prouve qu'il est le Messie et le Fils de Dieu [26—37]. — *c*) Exhortation à croire en Jésus [38—41]. — Effets produits par la prédication de Paul et de Barnabé [42—52].

Ch. XIII. 13 Paul et ses compagnons, ayant fait voile de Paphos, se rendirent à Perge en Pamphylie; mais Jean les quitta et s'en retourna à Jérusalem. 14 Eux, poussant au delà de Perge, se rendirent à Antioche de Pisidie, et étant entrés dans la synagogue le jour du sabbat, ils s'assirent. 15 Après la lecture de la Loi et des Prophètes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire : " Frères, si vous avez quelque exhortation à adresser au peuple, parlez."

16 Paul se leva, et, ayant fait signe de la main, il dit :

" Enfants d'Israël, et vous qui craignez Dieu, écoutez. 17 Le Dieu de ce peuple d'Israël a choisi nos pères. Il glorifia ce peuple pendant son séjour en Egypte, et l'en fit sortir par son bras puissant. 18 Durant près de quarante ans, il en prit soin dans le désert. 19 Puis, ayant détruit sept nations au pays de Chanaan, il le mit en possession de leur territoire. 20 Après cela, durant quatre cent cinquante ans environ, il lui donna des juges jusqu'au prophète Samuel. 21 Alors ils demandèrent un roi; et Dieu leur donna, pendant quarante ans, Saül, fils de

située à quelque distance de l'ancienne Paphos, si célèbre par le culte de Vénus.

7. *Le proconsul.* Une inscription trouvée dans l'île de Chypre donne ce titre à Paulus. Cette île déclarée province impériale par Auguste eut d'abord des propréteurs, c'est-à-dire des gouverneurs nommés par l'empereur, mais ensuite elle fut attribuée au sénat, et fut gouvernée par des proconsuls ou gouverneurs des provinces sénatoriales. — *Homme sage :* semblable à beaucoup d'esprits élevés de ce temps, Sergius Paulus, dégoûté du polythéisme, aspirait à une religion plus pure. Epris de savoir, il s'était d'abord adressé à un imposteur juif; puis, ayant entendu parler de Paul et de Barnabé, il les fit venir.

8. *Elymas,* comme l'arabe *alim* (au pluriel *oulema*), signifie *le sage* ou le *mage.* Le persan *mogh*, d'où vient *mage*, a le même sens. Sans doute Barjésu avait pris de lui-même ce nom étranger, ce qualificatif de sage, pour s'assurer plus de crédit.

9. *Saul, appelé aussi Paul.* Saul (de l'hébreu *Schaoûl*, *désiré*) paraît ici pour la première fois, avec le nom romain de *Paul*, le seul qui lui sera donné désormais. " La circonstance dans laquelle est annoncé ce changement de nom indique, d'après une ancienne opinion encore partagée par un bon nombre de modernes, une intention historique qui est de rappeler au lecteur son rapport avec la conversion du proconsul Sergius *Paulus*... Dans ce cas, il est possible que ce ne soit pas l'Apôtre lui-même qui l'ait pris, ou qu'il ne l'ait fait qu'à la prière

rum magum pseudoprophetam, Judæum, cui nomen erat Barjesu, 7. qui erat cum proconsule Sergio Paulo viro prudente. Hic, accersitis Barnaba, et Saulo, desiderabat audire verbum Dei. 8. Resistebat autem illis Elymas magus, (sic enim interpretatur nomen ejus) quærens avertere proconsulem a fide. 9. Saulus autem, qui et Paulus, repletus Spiritu sancto, intuens in eum, 10. dixit : O plene omni dolo, et omni fallacia, fili diaboli, inimice omnis justitiæ, non desinis subvertere vias Domini rectas. 11. Et nunc ecce manus Domini super te, et eris cæcus, non videns solem usque ad tempus. Et confestim cecidit in eum caligo, et tenebræ, et circuiens quærebat qui ei manum daret. 12. Tunc proconsul cum vidisset factum, credidit admirans super doctrina Domini.

13. Et cum a Papho navigassent Paulus, et qui cum eo erant, venerunt Pergen Pamphyliæ. Joannes autem discedens ab eis, reversus est Jerosolymam. 14. Illi vero pertranseuntes Pergen, venerunt Anthiochiam Pisidiæ : et ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt. 15. Post lectionem autem legis, et prophetarum, miserunt principes synagogæ ad eos, dicentes : Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

16. Surgens autem Paulus, et manu silentium indicens, ait :

Viri Israelitæ, et qui timetis Deum, audite : 17. Deus plebis Israel elegit patres nostros, et plebem exaltavit cum essent incolæ [a]in terra Ægypti, [b]et in brachio excelso eduxit eos ex ea, 18. [c]et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto. 19. Et destruens gentes septem in terra Chanaan, [d]sorte distribuit eis terram eorum, 20. Quasi post quadringentos et quinquaginta annos : [e]et post hæc dedit judices, usque ad Samuel prophetam. 21. Et exinde [f]postulaverunt regem : et dedit illis Deus Saul filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadraginta.

[a] Exod. 1, 1.
[b] Exod. 13, 21, 22.
[c] Exod. 16, 3.
[d] Jos. 14, 2. 24, 11.
[e] Jud. 3, 9.
[f] 1 Reg. 8, 5 et 9. 16 et 10, 1.

---

du proconsul, ce qui paraît plus conforme à sa modestie; ou que ce soient les chrétiens, peut-être ses compagnons, qui le lui aient d'abord donné en souvenir du remarquable événement arrivé dans cette première mission... Il y en a, cependant, qui regardent comme plus probable que l'Apôtre, comme juif helléniste et comme citoyen romain, avait eu dès l'origine deux noms, l'un hébreu, qu'il porta aussi longtemps qu'il vécut parmi les Juifs; l'autre latin, qui devint son nom exclusif lorsqu'il eut commencé l'exercice de sa vocation proprement dite comme Apôtre des Gentils... Il n'y aurait rien là non plus que de conforme à l'usage des Juifs... Ce qui semble favoriser ce sentiment, c'est que le nom de Paul est déjà donné à l'Apôtre avant la conversion du proconsul, sans un seul mot qui le mette en rapport avec ce fait, ou qui indique un changement de son ancien nom en celui-là..." (Crelier.)

10. *Fils du diable*, en araméen *Barsatan*, et non *Barjésu*, fils de Jésus.

11. Comparer l'histoire de Job, celle d'Ananie (ch. v, 1-5), et celle de l'incestueux de Corinthe (I *Cor.* v, 4-5).

13. *Jean les quitta*, au moment où ils allaient s'enfoncer dans les montagnes de l'Asie Mineure. A cause de cette défaillance, S. Paul refusera de le prendre comme auxiliaire dans son second voyage apostolique (voy. xv, 38).

15. *De la synagogue*. Voy. ce mot dans le Vocabulaire.

16. *Paul... ayant fait signe de la main*, pour obtenir le silence. — *Nos pères*, les Patriarches.

18. *En prit soin*. La Vulgate suivant une autre leçon traduit : *Il supporta leur conduite*. Comp. *Deut.* I, 31 h.

19. *Sept nations*, les Héthéens, les Gergéséens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phéréséens, les Hévéens et les Jébuséens. Voyez *Deut.* vii, 1. — *Il le mit;* la Vulgate; *il lui en distribua le territoire par le sort.*

20. *Durant 450 ans* (comp. I *Rois*, vi, 1) : S. Paul donne même le chiffre que Josèphe (*Antiq.* viii, 3, 1). D'autres manuscrits, suivis par la Vulg., rattachent ces mots à ce qui précède : *Il leur distribua le territoire de Chanaan environ 450 ans après* (la naissance d'Isaac, probablement).

21. *Quarante ans*. Cette donnée, que le texte de l'Ancien Testament paraît laisser incertaine (I *Sam.* xiii, 1, note), est confirmée par Josèphe (*Antiq.* vi, 14, 9).

Cis, de la tribu de Benjamin. 22 Puis, l'ayant rejeté, il leur suscita pour roi David, auquel il a rendu ce témoignage : J'ai trouvé David, fils de Jessé, homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés. — 23 C'est de sa postérité que Dieu, selon sa promesse, a fait sortir pour Israël un Sauveur, Jésus. 24 Avant sa venue, Jean avait prêché un baptême de pénitence à tout le peuple d'Israël; 25 et arrivé au terme de sa course, il disait : Je ne suis pas celui que vous pensez; mais voici qu'après moi vient celui dont je ne suis pas digne de délier la chaussure.

26 Mes frères, fils de la race d'Abraham, et vous qui craignez Dieu, c'est à vous que cette parole de salut a été envoyée. 27 Car les habitants de Jérusalem et leurs magistrats ayant méconnu Jésus et les oracles des prophètes qui se lisent chaque sabbat, les ont accomplis par leur jugement, 28 et sans avoir rien trouvé en lui qui méritât la mort, ils ont demandé à Pilate de le faire mourir. 29 Et quand ils eurent accompli tout ce qui est écrit de lui, ils le descendirent de la croix et le déposèrent dans un sépulcre. 30 Mais Dieu l'a ressuscité des morts; et pendant plusieurs jours de suite il s'est montré à ceux 31 qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem, et qui sont maintenant ses témoins auprès du peuple. 32 Nous aussi, nous vous annonçons que la promesse faite à nos pères, 33 Dieu l'a accomplie pour nous, leurs enfants, en ressuscitant Jésus, selon ce qui est écrit dans le Psaume deuxième : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. 34 Que Dieu l'ait ressuscité des morts de telle sorte qu'il ne retournera pas à la corruption, c'est ce qu'il a déclaré en disant : Je vous donnerai les grâces saintes promises à David, ces grâces qui sont assurées. — 35 C'est pourquoi il dit encore ailleurs : Tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption. — 36 Or David, après avoir, pendant qu'il vivait, accompli les desseins de Dieu, s'est endormi, et il a été réuni à ses pères, et il a vu la corruption. 37 Mais celui que Dieu a ressuscité n'a pas vu la corruption.

38 Sachez-le donc, mes frères : c'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé, et de toutes les souillures, dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, 39 quiconque croit en est justifié par lui. 40 Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est dit dans les Prophètes : 41 Voyez, hommes dédaigneux, soyez étonnés et disparaissez; car je vais faire en vos jours une œuvre, une œuvre que vous ne croiriez pas si on vous la racontait. "

42 Lorsqu'ils sortirent, on les pria de parler sur le même sujet au sabbat suivant. 43 Et à l'issue de l'assemblée, beaucoup de Juifs et de prosélytes pieux suivirent Paul et Barnabé, et ceux-ci, s'entretenant avec eux, les

22. *Ce témoignage.* Voy. I *Rois*, xiii, 14, et *Ps.* lxxxviii h, 1.

24. *Avant sa venue* officielle, son entrée en fonction, son baptême.

25. *Arrivé au terme de sa course*, de sa mission de précurseur. D'autres traduisent : *pendant qu'il remplissait son office.* — *Je ne suis pas celui*, le Messie. — *La chaussure :* Voy. *Matth.* iii, 11; *Luc*, iii, 16.)

29. *Ils le descendirent*, etc. Ce furent les disciples, et non pas les bourreaux qui l'avaient crucifié (*Matth.* xxvii, 60 sv.); mais Paul ne trace qu'une rapide esquisse, et cette distinction n'importe pas à son but.

33. *Je t'ai engendré aujourd'hui :* S. Paul a ici en vue la résurrection de Jésus (non son baptême); c'est vraiment ce jour-là que Jésus s'est *montré* le Fils de Dieu. Comp. *Rom.* i, 4.

34. *Je vous donnerai*, citation d'*Isaïe*, lv, 3. — *Les grâces* litt. les miséricordes, les bontés *promises à David*, par le prophète Nathan (II *Sam.* vii, 4 sv.), *ces grâces qui sont assurées*, c'est-à-dire ces faveurs qui sont certaines et permanentes. La première et la plus grande de ces faveurs, c'est la perpétuité du trône de David, assurée par la descendance messianique, qui restera dans sa maison.

35. *Ailleurs : Ps.* xvi h. 10. Comp. *Act.* ii, 27.

38. *Par lui* se rapporte à *rémission des péchés :* la rémission des péchés vous est annoncée comme devant avoir lieu par lui.

22. Et amoto illo, [g]suscitavit illis David regem : cui testimonium perhibens, dixit : [h]Inveni David filium Jesse, virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas. 23. Hujus Deus ex semine [i]secundum promissionem eduxit Israel salvatorem Jesum, 24. [j]prædicante Joanne ante faciem adventus ejus baptismum pœnitentiæ omni populo Israel. 25. Cum impleret autem Joannes cursum suum, dicebat : Quem me arbitramini esse, [k]non sum ego, sed ecce venit post me, cujus non sum dignus calceamenta pedum solvere.

26. Viri fratres, filii generis Abraham, et qui in vobis timent Deum, vobis verbum salutis hujus missum est. 27. Qui enim habitabant Jerusalem, et principes ejus hunc ignorantes, et voces prophetarum quæ per omne sabbatum leguntur, judicantes impleverunt. 28. Et nullam causam mortis invenientes in eo, [l]petierunt a Pilato, ut interficerent eum. 29. Cumque consummassent omnia, quæ de eo scripta erant, deponentes eum de ligno, posuerunt eum in monumento. 30. [m]Deus vero suscitavit eum a mortuis tertia die : qui visus est per dies multos his, 31. qui simul ascenderant cum eo de Galilæa in Jerusalem : qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem. 32. Et nos vobis annuntiamus eam, quæ ad patres nostros repromissio facta est : 33. Quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris resuscitans Jesum, sicut et in psalmo secundo scriptum est : [n]Filius meus es tu, ego hodie genui te. 34. Quod autem suscitavit eum a mortuis, amplius jam non reversurum in corruptionem, ita dixit : [o]Quia dabo vobis sancta David fidelia. 35. Ideoque et alias dicit : [p]Non dabis Sanctum tuum videre corruptionem. 36. David enim in sua generatione cum administrasset, voluntati Dei, [q]dormivit : et appositus est ad patres suos, et vidit corruptionem. 37. Quem vero Deus suscitavit a mortuis, non vidit corruptionem. 38. Notum igitur sit vobis viri fratres, quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur, et ab omnibus, quibus non potuistis in lege Moysi justificari, 39. in hoc omnis, qui credit, justificatur. 40. Videte ergo ne superveniat vobis quod dictum est in prophetis : 41. [r]Videte contemptores, et admiramini, et disperdimini : quia opus operor ego in diebus vestris, opus quod non credetis, si quis enarraverit vobis.

42. Exeuntibus autem illis rogabant ut sequenti sabbato loquerentur sibi verba hæc. 43. Cumque

[g] 1 Reg. 13, 14 et 16, 13.
[h] Ps. 88, 21.
[i] Is. 11, 1.
[j] Matth. 3, 1. Marc. 1, 4. Luc. 3, 3.
[k] Matth. 3, 11. Marc. 1, 7. Joann. 1, 27.
[l] Matth. 27, 20. 23. Marc. 15, 13. Luc. 23, 21, 23. Joan. 19, 15.
[m] Matt. 28, Marc. 16. Luc. 24. Joan. 20.
[n] Ps. 2, 7.
[o] Is. 55, 3.
[p] Ps. 15, 10.
[q] 3 Reg. 2, 10.
[r] Hab. 1, 5.

— *Et de toutes les souillures*, etc. Cette affirmation, S. Paul l'a souvent développée. Dans ses Epîtres aux Romains et aux Galates il démontre avec force que la justification et le salut ne sont pas attachés aux œuvres de la loi mosaïque, mais à la foi en Notre-Seigneur. Cette foi seule peut assurer aux hommes la rémission de tous leurs péchés (*Rom.* iii, 20; viii, 3; *Gal.* iii, 11; etc.).

40. *Dans les Prophètes :* dans l'une des trois parties de l'Ancien Testament, dans celle des *Nebi'im* ou livres prophétiques proprement dits. Les deux autres classes sont formées des livres de la *Loi* et des *Hagiographes*.

41. *Voyez...* Citation libre d'Habacuc (i, 5) d'après les LXX. Le prophète s'adressait à ses compatriotes, infidèles à la loi de Dieu, et les menaçait d'une œuvre de justice et de châtiment, c'est-à-dire de la ruine matérielle que devait leur infliger le roi de Babylone, Nabuchodonosor. S. Paul fait entendre à ses auditeurs le même langage afin qu'effrayés par ses menaces ils ne refusent pas de croire en Jésus-Christ, et échappent ainsi à la ruine spirituelle, dont ils seraient les victimes s'ils persévéraient dans leur incrédulité.

42. *On les pria de parler.* Le sens de ce verset est plus clair si l'on admet avec plusieurs manuscrits la leçon τὰ ἔθνη (les Gentils). Dans la synagogue il y avait des Juifs et des prosélytes ; dehors étaient les Gentils qui demandèrent à connaître aussi la nouvelle doctrine, τὰ ῥήματα ταῦτα, *les mêmes choses*. Le samedi suivant, en effet, nous voyons les Gentils venir en foule, ce qui excite la colère jalouse des Juifs.

43. *Rester attachés à la grâce de Dieu*, qui les avait prévenus et portés à croire.

exhortèrent à rester attachés à la grâce de Dieu.

44 Le sabbat suivant, la ville presque tout entière se rassembla pour entendre la parole de Dieu. 45 Les Juifs, voyant tout ce concours, furent remplis de jalousie, et, en blasphémant, ils contredirent tout ce que disait Paul. 46 Alors Paul et Barnabé dirent avec assurance. "C'est à vous les premiers que la parole de Dieu devait être annoncée; mais, puisque vous la repoussez, et que vous-mêmes vous vous jugez indignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les Gentils. 47 Car le Seigneur nous l'a ainsi ordonné : Je t'ai établi pour être la lumière des nations, pour porter le salut jusqu'aux extrémités de la terre." 48 En entendant ces paroles, les Gentils se réjouirent, et ils glorifiaient la parole du Seigneur; et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle devinrent croyants.

49 Et la parole du Seigneur se répandait dans tout le pays. 50 Mais les Juifs, ayant excité les femmes dévotes de distinction et les principaux de la ville, soulevèrent une persécution contre Paul et Barnabé, et les chassèrent de leur territoire. 51 Alors Paul et Barnabé secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds et allèrent à Iconium. 52 Cependant les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit-Saint.

B. — Seconde partie du voyage [CHAP. XIV].

Paul et Barnabé à Iconium [1—6]; à Lystres : guérison d'un boiteux [vers. 7—9]. La foule les regardant comme des dieux veut leur offrir un sacrifice; elle finit par les lapider [10—19ª]. Paul et Barnabé à Derbé et autres lieux [19ᵇ—24]. Retour à Antioche de Syrie [25—27].

Ch. XIV. Iconium, Paul et Barnabé entrèrent de même dans la synagogue des Juifs, et parlèrent de telle sorte qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs embrassèrent la foi. 2 Mais les Juifs restés incrédules excitèrent l'esprit des Gentils contre leurs frères. 3 Ils firent néanmoins un assez long séjour, parlant avec assurance, appuyés sur le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, par les prodiges et les miracles qu'il leur donnait de faire. 4 Toute la ville se divisa; les uns étaient pour les Juifs, les autres pour les Apôtres. 5 Mais comme les Gentils et les Juifs, avec leurs chefs, se mettaient en mouvement pour les outrager et les lapider, 6 les Apôtres l'ayant su se réfugièrent dans les villes de Lycaonie, à Lystres et à Derbé, et dans toute la contrée d'alentour, et ils y annoncèrent la bonne nouvelle.

45. *De jalousie :* les Juifs s'imaginaient qu'eux seuls avaient droit au salut apporté au monde par le Messie.

46. *A vous les premiers :* dans les desseins de Dieu et selon l'ordre positif du Sauveur (*Act.* iii, 26; *Rom.* i, 16; iii, 3).

47. *Je t'ai établi...* Citation d'Isaïe (xlix, 6) où Dieu s'adresse au Messie, et par suite aux Apôtres, ses hérauts, et à l'Eglise, continuatrice de son œuvre.

48. *Destinés à la vie éternelle*, à la foi qui y conduit. Cette prédestination ne détruit pas le libre arbitre de l'homme (Voy. plusieurs notes de l'Epître aux Romains). Remarquons d'ailleurs que le grec τεταγμένοι, *ordinati*, ne parle pas, à proprement parler, de prédestination. Il exprime la disposition de ceux qui sont *rangés* dans la voie du salut, c.-à-d. disposés à gagner la vie éternelle.

50. *Soulevèrent une persécution.* S. Paul aura à souffrir encore de bien d'autres séditions. Voyez xiv, 18; xvi, 19 sv.; xix, 23 sv. Comp. II *Cor.* vi, 4-5.

51. *Iconium*, (aujourd'hui *Konièh*) capitale de la Lycaonie. Cette ville était située à environ vingt-cinq lieues d'Antioche de Pisidie.

52. *Les disciples étaient remplis de joie*, peut-être parce que leurs pères dans la foi et eux-mêmes avaient eu à souffrir pour la cause du Seigneur, mais surtout parce que le Saint-Esprit voulait que cette paix et cette

dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum, et colentium advenarum, Paulum, et Barnabam : qui loquentes suadebant eis ut permanerent in gratia Dei.

44. Sequenti vero sabbato pene universa civitas convenit audire verbum Dei. 45. Videntes autem turbas Judæi, repleti sunt zelo, et contradicebant his, quæ a Paulo dicebantur, blasphemantes. 46. Tunc constanter Paulus, et Barnabas dixerunt : Vobis oportebat primum loqui verbum Dei : sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes : 47. sic enim præcepit nobis Dominus : [s]Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ. 48. Audientes autem gentes gavisæ sunt, et glorificabant verbum Domini : et crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

[s] Is. 49, 6.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem. 50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas, et honestas, et primos civitatis, et excitaverunt persecutionem in Paulum, et Barnabam : et ejecerunt eos de finibus suis. 51. [t]At illi excusso pulvere pedum in eos, venerunt Iconium. 52. Discipuli quoque replebantur gaudio, et Spiritu sancto.

[t] Matth. 10. 14. Marc. 6, 11. Luc. 9, 5.

CAPUT XIV.

Multis Judæorum ac ethnicorum Iconii fidem in Christum suscipientibus, concitatur a Judæis tumultus in Apostolos, qui Lystram fugiunt, ubi Paulus claudum a matris utero curat : populumque ac sacerdotes ob id ipsis tamquam diis sacrificare volentes ægre compescunt : sed concitata a Judæis supervenientibus turba. Paulus lapidatur, et pro mortuo relinquitur : cumque surrexisset, ipse et Barnabas discipulos per varia loca exhortantes, et presbyteros ordinantes, revertuntur Antiochiam.

FACTUM est autem Iconii, ut simul introirent in synagogam Judæorum, et loquerentur, ita ut crederet Judæorum, et Græcorum copiosa multitudo. 2. Qui vero incredduli fuerunt Judæi, suscitaverunt, et ad iracundiam concitaverunt animas gentium adversus fratres. 3. Multo igitur tempore demorati sunt, fiducialiter agentes in Domino, testimonium perhibente verbo gratiæ suæ, dante signa, et prodigia fieri per manus eorum. 4. Divisa est autem multitudo civitatis : et quidam quidem erant cum Judæis, quidam vero cum Apostolis. 5. Cum autem factus esset impetus gentilium, et Judæorum cum principibus suis, ut contumeliis afficerent, et lapidarent eos, 6. intelligentes confugerunt ad civitates Lycaoniæ Lystram, et Derben, et universam

joie profondes leur fussent un témoignage de sa présence et de son assistance.

CHAP. XIV.

1. *Et de Grecs*, probablement des prosélytes, puisqu'ils semblent s'être trouvés, eux aussi, parmi les auditeurs des deux Apôtres, dans la synagogue. — *De même*, semblament, κατὰ τὸ αὐτὸ, comme ils l'avaient fait à Salamine et à Antioche de Pisidie. Voyez xiii, 5a et 14b. — D'autres : entrèrent *ensemble*.

3. *La parole de sa grâce*, c'est-à-dire, l'Evangile. De la part de Dieu, l'Evangile est une parole de grâce; c'est la bonne nouvelle de la grâce que Dieu offre à tous les hommes. Comp. xx, 24 et 32.

5. *Se mettaient en mouvement pour;* ou bien, *inclinaient fortement*, étaient poussés par leur haine à les outrager, etc.

6. *Lycaonie*. Province située sur le plateau central de l'Asie Mineure. Elle avait pour frontières au nord la Galatie, à l'ouest la Phrygie et la Pisidie, à l'est la Cappadoce, au sud la chaîne du Taurus. — *Lystres*, à environ dix lieues au sud d'Iconium; *Derbé*, ville du sud-est de la Lycaonie, à un peu moins de vingt lieues de Lystres.

7 Il y avait à Lystres un homme perclus des jambes, qui se tenait assis, car il était boiteux de naissance et n'avait jamais marché. 8 Il écoutait Paul parler; et Paul, ayant arrêté les yeux sur lui et voyant qu'il avait la foi pour être guéri, 9 dit d'une voix forte : " Lève-toi droit sur tes pieds." Aussitôt il bondit et il marchait.

10 A la vue de ce que Paul venait de faire, la foule éleva la voix et dit en lycaonien : " Les dieux sous une forme humaine sont descendus vers nous." 11 Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole. 12 De plus, le prêtre du temple de Jupiter, qui était à l'entrée de la ville, amena devant les portes des taureaux avec des bandelettes, et voulait, ainsi que la foule, offrir un sacrifice. 13 Les Apôtres Paul et Barnabé, l'ayant appris, déchirèrent leurs vêtements et se précipitèrent au milieu de la foule; 14 et, d'une voix retentissante, ils disaient : " O hommes, pourquoi faites-vous cela? Nous aussi, nous sommes des hommes sujets aux mêmes faiblesses que vous; nous vous annonçons qu'il faut quitter ces vanités pour vous tourner vers le Dieu vivant, qui a fait le ciel, la terre, la mer, et tout ce qu'ils renferment. 15 Ce Dieu, dans les siècles passés, a laissé toutes les nations suivre leurs voies, 16 sans que toutefois il ait cessé de se rendre témoignage à lui-même, faisant du bien, dispensant du ciel les pluies et les saisons favorables, nous donnant la nourriture avec abondance et remplissant nos cœurs de joie. 17 Malgré ces paroles, ils ne parvinrent qu'avec peine à empêcher le peuple de leur offrir un sacrifice.

18 Alors survinrent d'Antioche et d'Iconium des Juifs qui, ayant gagné le peuple, lapidèrent Paul et le traînèrent hors de la ville, le croyant mort. 19 Mais les disciples l'ayant entouré, il se releva et rentra dans la ville.

Le lendemain, il partit pour Derbé avec Barnabé. 20 Quand ils eurent évangélisé cette ville et fait un assez grand nombre de disciples, ils retournèrent à Lystres, à Iconium et à Antioche, 21 fortifiant l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi, et disant que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. 22 Ils instituèrent des Anciens dans chaque Eglise, après avoir prié et jeûné, et les recommandèrent au Seigneur, en qui ils avaient cru. 23 Traversant ensuite la Pisidie, ils vinrent en Pamphylie, 24 et après avoir annoncé la parole de Dieu à Perge, ils descendirent à Attalie.

25 De là ils firent voile pour Antioche, d'où ils étaient partis, après

---

7. *Assis*, sur la place où Paul prêchait.

9. *Et il marchait.* Cet imparfait a sans doute pour but, dans l'intention du narrateur, d'indiquer que dès lors le boiteux marcha autant et aussi souvent qu'il le voulut. Comp. 1 *Cor.* xiv, 18.

10. *En lycaonien.* S. Paul s'était servi de la langue grecque que la foule comprenait. Mais les témoins du prodige expriment leur admiration en lycaonien, leur idiome habituel. Cet idiome, au dire de quelques philologues, avait de l'affinité avec le cappadocien, et par suite avec le persan.

11. Les vieilles légendes païennes de divinités descendues parmi les hommes sous la forme humaine étaient encore vivaces dans la croyance des peuples, surtout en Asie Mineure. Les païens de Lystres prirent donc Barnabé, le plus âgé et le plus majestueux des deux Apôtres, pour Jupiter, et Paul, qui était le plus jeune et le plus éloquent, *le chef de la parole*, pour Mercure, le messager et l'interprète des dieux.

12. *Qui était*, dont le temple était. — *Des bandelettes*, ou des guirlandes pour couronner, selon la coutume, les autels, les prêtres et les victimes. — *Devant les portes* de la ville, ou peut-être du temple.

13. *Déchirèrent leurs vêtements*, en signe de douleur et de sainte colère. Ainsi faisaient les Juifs pour exprimer une profonde douleur, pour manifester une vive indignation.

14. *Ces vanités.* Pour amener leurs auditeurs, païens grossiers, à la connaissance du seul vrai Dieu, Paul et Barnabé mettent sa grandeur en opposition avec la vanité des divinités païennes. Ils reprennent ainsi un

in circuitu regionem, et ibi evangelizantes erant.

7. Et quidam vir Lystris infirmus pedibus sedebat, claudus ex utero matris suæ, qui nunquam ambulaverat. 8. Hic audivit Paulum loquentem. Qui intuitus eum, et videns quia fidem haberet ut salvus fieret, 9. dixit magna voce : Surge super pedes tuos rectus. Et exsilivit, et ambulabat.

10. Turbæ autem cum vidissent quod fecerat Paulus, levaverunt vocem suam Lycaonice dicentes : Dii similes facti hominibus, descenderunt ad nos. 11. Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium : quoniam ipse erat dux verbi. 12. Sacerdos quoque Jovis, qui erat ante civitatem, tauros, et coronas ante januas afferens, cum populis volebat sacrificare. 13. Quod ubi audierunt Apostoli, Barnabas et Paulus, conscissis tunicis suis exsilierunt in turbas clamantes, 14. et dicentes : Viri, quid hæc facitis? et nos mortales sumus, similes vobis homines, annuntiantes vobis ab his vanis converti ad Deum vivum, [a]qui fecit cœlum et terram, et mare et omnia quæ in eis sunt : 15. qui in præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

16. Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit, benefaciens de cœlo, dans pluvias, et tempora fructifera, implens cibo, et lætitia corda nostra. 17. Et hæc dicentes, vix sedaverunt turbas ne sibi immolarent.

18. Supervenerunt autem quidam ab Antiochia, et Iconio Judæi: et persuasis turbis, lapidantesque Paulum, traxerunt extra civitatem, existimantes eum mortuum esse. 19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem,

Et postera die profectus est cum Barnaba in Derben. 20. Cumque evangelizassent civitati illi, et docuissent multos, reversi sunt Lystram, et Iconium, et Antiochiam, 21. confirmantes animas discipulorum, exhortantesque ut permanerent in fide : et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei. 22. Et cum constituissent illis per singulas ecclesias presbyteros, et orassent cum jejunationibus, commendaverunt eos Domino, in quem crediderunt. 23. Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam, 24. et loquentes verbum Domini in Perge, descenderunt in Attaliam : 25. [b]et inde navigaverunt Antiochiam, un-

[a] Gen. 1, 1. Ps. 145, 6. Apoc. 14, 7.

[b] Supra 13, 1.

argument cher aux prophètes, spécialement à Isaïe, qui s'est plû souvent à peindre le néant des idoles afin de tirer les païens de leur aveuglement et de les amener au monothéïsme. Voy. *Isaïe* xl, 18 sv.; xli, 24, 29; xliv, 6-23; etc.

15. *A laïssé toutes les nations.* Avant la venue du Messie, le peuple d'Israël seul reçut de Dieu des révélations spéciales. Aux autres nations Dieu ne parla que par les lumières de leur raison, la voix de leur conscience et le spectacle de la nature.

18. *Alors survinrent d'Antioche* de Pisidie. — *Ayant gagné le peuple* par leurs artifices, leurs mensonges et leurs calomnies.— *Le traînèrent hors de la ville :* chez les Grecs et les Romains il n'était pas permis d'enterrer les morts dans l'intérieur des villes.

20. *Ils retournèrent...* Bien qu'ils aient eu à endurer des vexations à Lystres, Iconium et Antioche, Paul et Barnabé y revinrent pour préparer les néophytes aux persécutions de l'avenir. A cette fin, ils leur rappellent qu'à l'exemple de leur divin Maître, les chrétiens doivent passer par l'épreuve et acheter par la souffrance le royaume des cieux. — A *Iconium*, c'est là que S. Paul convertit, d'après une antique tradition, la célèbre vierge et martyre, sainte Thècle.

21. *Il nous faut*, etc. A cause de la perpétuelle opposition qui, depuis la chute de nos premiers parents, règne entre Dieu et le monde, la loi du royaume de Dieu sur la terre c'est la lutte, la souffrance, la tribulation sous toutes ses formes.

22. *Instituèrent*, ordonnèrent. Le verbe grec, χειροτονῆσαι, qui signifie proprement *élire, désigner par mains levées*, désigne chez les anciens Pères le rite de l'ordination sacramentelle. — *Des Anciens*, c'est-à-dire des chefs, prêtres ou évêques, chargés d'administrer les Eglises. Voy. xi, 30.

24. *Perge :* Voy. xiii, 13. — *Attalie*, ville maritime de Pamphylie, aujourd'hui *Adalia*.

avoir été recommandés à la grâce de Dieu, pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir.

26 Dès qu'ils furent arrivés, ils assemblèrent l'Eglise, et racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux, et comment il avait ouvert aux nations la porte de la foi. 27 Et ils demeurèrent à Antioche assez longtemps avec les disciples.

II. — LE CONCILE DE JÉRUSALEM [CHAP. XV, 1—34].

Occasion du Concile [1—3]. Réception de S. Paul et de S. Barnabé à Jérusalem [4—5]. Réunion du Concile; délibération des Apôtres [6—21]. Promulgation des décisions du Concile [22—34].

Ch. XV. 1 OR quelques-uns, venus de Judée, enseignaient aux frères cette doctrine : " Si vous n'êtes circoncis selon la loi de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés." 2 Un dissentiment et une vive discussion s'étant élevés entre Paul et Barnabé et eux, il fut décidé que Paul et Barnabé, avec quelques autres des leurs, monteraient à Jérusalem vers les Apôtres et les Anciens pour traiter cette question. 3 Après avoir été accompagnés par l'Eglise, ils poursuivirent leur route à travers la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils, ce qui causa une grande joie à tous les frères.

4 Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Eglise, les Apôtres et les Anciens, et ils racontèrent tout ce que Dieu avait fait pour eux. 5 Alors quelques-uns du parti des Pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncire les Gentils et leur enjoindre d'observer la loi de Moïse.

6 Les Apôtres et les Anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire. 7 Une longue discussion s'étant engagée, Pierre se leva et leur dit : " Mes frères, vous savez que Dieu, il y a longtemps déjà, m'a choisi parmi vous, afin que, par ma bouche, les Gentils entendent la parole de l'Evangile et qu'ils croient. 8 Et Dieu, qui connaît les cœurs, a témoigné en leur faveur, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous; 9 il n'a fait aucune différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi. 10 Pourquoi donc tentez-vous Dieu maintenant, en imposant aux disci-

27. *Ils demeurèrent à Antioche assez longtemps :* Quelques mois, disent certains interprètes; plus probablement au moins deux années (voir le tableau chronologique), pendant lesquelles S. Paul put faire et souffrir une partie des choses dont il parle dans sa deuxième Epître aux Corinthiens (xi, 24 sv.), et que le récit des Actes ne mentionne pas.

CHAP. XV.

1. Ce premier verset nous indique l'occasion du concile de Jérusalem. La grave question des conditions auxquelles les païens pouvaient être reçus dans le sein de l'Eglise semblait tranchée depuis plus de dix ans. Eclairé par Dieu, S. Pierre avait appris que les Gentils pouvaient recevoir le baptême sans s'astreindre aux prescriptions mosaïques et que la justification était attachée non pas aux cérémonies et aux pratiques de l'ancien culte, mais à la seule vertu du sang de Notre-Seigneur. S. Pierre baptisa donc le centurion Corneille, sans le soumettre à la circoncision ni aux autres observances de l'Ancienne Alliance (voy. *Act.* chap. x). — Mais la question ainsi résolue par l'Apôtre ne tarda pas à être agitée de nouveau. Plusieurs judéo-chrétiens qui, sans doute, avant d'embrasser le christianisme, avaient appartenu à la secte des Pharisiens, se rendirent de Judée à Antioche, et là ils revendiquèrent les prétendus droits du judaïsme sur les Gentils devenus chrétiens. Le salut, disaient-ils, restait toujours attaché au judaïsme, il fallait donc exiger que pour entrer dans l'Eglise les païens acceptassent de se soumettre à toutes les pratiques rituelles de la Loi et, spécialement à la circoncision. — De là troubles, agitation, controverses, qui portent les chrétiens d'Antioche à soumettre le débat aux Apôtres et aux Anciens de Jérusalem. Telle fut l'occa-

de erant traditi gratiæ Dei in opus, quod compleverunt.

26. Cum autem venissent, et congregassent ecclesiam, retulerunt quanta fecisset Deus cum illis, et quia aperuisset gentibus ostium fidei. 27. Morati sunt autem tempus non modicum cum discipulis.

CAPUT XV.

Orta Antiochiæ seditione propter Judæos, volentes gentes ad eum conversas circumcidi, Paulus et Barnabas rem ad Apostolos referunt : qui post Petri et Jacobi suffragia, communi decreto per litteras statuunt, gentes conversas non ligari lege Moysi : Paulus cupiens ab Antiochia invisere loca in quibus prædicaverat, separatur a Barnaba, eo quod nollet Joannem assumi.

ET quidam descendentes de Judæa, docebant fratres : [a] Quia nisi circumdamini secundum morem Moysi, non potestis salvari. 2. Facta ergo seditione non minima Paulo, et Barnabæ adversus illos, statuerunt ut ascenderent Paulus, et Barnabas, et quidam alii ex aliis ad Apostolos, et Presbyteros in Jerusalem super hac quæstione. 3. Illi ergo deducti ab ecclesia pertransibant Phœnicem, et Samariam, narrantes conversionem gentium : et faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.

4. Cum autem venissent Jerosolymam, suscepti sunt ab ecclesia, et ab Apostolis, et senioribus, annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis. 5. Surrexerunt autem quidam de hæresi Pharisæorum, qui crediderunt, dicentes : Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi.

6. Convenerunteque Apostoli, et seniores videre de verbo hoc. 7. Cum autem magna conquisitio fieret, surgens Petrus dixit ad eos : [b] Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit, per os meum audire gentes verbum Evangelii, et credere. 8. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, [c] dans illis Spiritum sanctum, sicut et nobis, 9. et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum. 10. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices di-

[a] Gal. 5, 2.

[b] Supra 10, 20.

[c] Supra 10, 45.

sion du concile qui eut lieu dans la ville sainte, en l'an 51. Comme nous l'apprend S. Luc, le collège apostolique, sans trancher nettement la question de principe, donna au débat une solution pratique, qui fut incomplète. Aussi, même après la promulgation du décret, des divisions se manifestèrent bientôt parmi les Galates convertis. Et S. Paul se verra dans la nécessité de leur adresser une lettre énergique pour leur démontrer que, comme chrétiens, ils sont affranchis de la circoncision et des autres obligations de l'Ancienne Loi. — On trouvera dans la lettre aux Galates (chap. ii) le récit que S. Paul a fait lui-même du concile de Jérusalem. — *Venus de la Judée* à Antioche.

2. *Il fut décidé* par les frères d'Antioche.— *Avec quelques autres des leurs.* Tite était du nombre (*Gal.* ii, 1). — *Monteraient à Jérusalem.* Ce fut le troisième voyage de S. Paul à Jérusalem. Comp. ix, 26; xi, 29-30. — *Vers les Apôtres.* La suite de ce chapitre et le récit de S. Paul (*Gal.* ii, 9) nous apprennent que S. Pierre, S. Jean et S. Jacques le Mineur étaient alors à Jérusalem.

3. *Accompagnés* jusqu'à une certaine distance *par* quelques disciples que députa l'*Eglise* d'Antioche.

6. *Les Apôtres,* Pierre, Jacques et Jean, *et les Anciens* (voy. xiv, 22, note) *s'assemblèrent.* Cette *assemblée* a toujours été regardée comme le premier concile général et le type de tous ceux qui eurent lieu dans la suite. Pierre, le chef de l'Eglise, préside et propose (vers. 7); les Apôtres donnent leur voix comme juges (vers. 13, 19); les décisions sont prises avec l'assistance de l'Esprit-Saint (vers. 28), et elles deviennent des lois pour l'Eglise entière (vers. 29).

7. S. Pierre était probablement revenu en Orient après le décret de Claude, l'an 50, qui bannissait les Juifs de Rome, — *Il y a longtemps déjà,* dès le commencement de la prédication de l'Evangile; allusion à la conversion du centurion Corneille (x, 9 sv.), qui avait eu lieu au moins dix ans auparavant. — Vulgate : *Vous savez que Dieu... a fait un choix parmi nous.*

8. *En leur donnant le Saint-Esprit :* voy. x, 44; xi, 15.

9. *Purifié leurs cœurs :* voy. x, 15.

10. *Pourquoi donc tentez-vous Dieu?* Tenter Dieu c'est lui demander téméraі-

ples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? 11 Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus-Christ que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux."

12 Toute l'assemblée garda le silence, et l'on écouta Barnabé et Paul, qui racontèrent tous les miracles et les prodiges que Dieu avait faits par eux au milieu des Gentils.

13 Lorqu'ils eurent cessé de parler, Jacques prit la parole et dit : " Frères, écoutez-moi. 14 Simon a raconté comment Dieu tout d'abord a pris soin de tirer du milieu des Gentils un peuple qui portât son nom. 15 Avec ce dessein concordent les paroles des prophètes, selon qu'il est écrit : 16 Après cela je reviendrai, et je rebâtirai la tente de David qui est renversée par terre; j'en réparerai les ruines et la relèverai, 17 afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations qui sont appelées de mon nom, dit le Seigneur, qui exécute ces choses. 18 L'œuvre du Seigneur est connue de toute éternité. — 19 C'est pourquoi je suis d'avis qu'il ne faut pas inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu. 20 Qu'on leur écrive seulement qu'ils ont à s'abstenir des souillures des idoles, de l'impureté, des viandes étouffées et du sang. 21 Car, depuis bien des générations, Moïse a dans chaque ville des hommes qui le prêchent, puisqu'on le lit tous les jours de sabbat dans les synagogues."

22 Alors il parut bon aux Apôtres et aux Anciens ainsi qu'à toute l'Eglise de choisir quelques-uns d'entre eux pour les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé; on choisit Jude, surnommé Barsabas, et Silas, personnages éminents parmi les frères. 23 Ils les chargèrent d'une lettre ainsi conçue :

" Les Apôtres, les Anciens et les frères, aux frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut !

24 Ayant appris que quelques-uns des nô-

---

rement une preuve de sa puissance; par exemple en entreprenant sans nécessité, sous prétexte de religion, une chose trop difficile. C'est ce que veulent faire les Pharisiens en essayant de courber les Gentils sous le joug des observances mosaïques, déjà si lourdes pour les Juifs eux-mêmes, surtout entendues selon le formalisme si étroit des Pharisiens.

11. *De la même manière qu'eux*, les chrétiens sortis du paganisme. Si donc pour la justification des Juifs devenus chrétiens la grâce avait suffi sans la circoncision et la Loi, à plus forte raison suffisait-elle pour les païens qui jamais n'avaient été astreints aux obligations mosaïques.

12. *Barnabé et Paul, qui racontèrent tous les miracles.* Ils racontent ces miracles parce que Dieu les avait faits pour approuver leur conduite à l'endroit des Gentils. Par là se trouvait aussi confirmée la doctrine qu'avait enseignée S. Pierre.

13. *Jacques* le Mineur qui, en sa qualité d'évêque de Jérusalem, avait le premier rang après S. Pierre, *prit la parole.*

14. *Simon*, nom hébreu (Schimêon) de S. Pierre. S. Jacques parlant à des Juifs emploie ce nom sans doute parce qu'il était le plus connu à Jérusalem. — *Tout d'abord*, au commencement de la prédication de l'Evangile. D'autres traduisent : pour la première fois, c'est-à-dire lors de la conversion de Corneille — ou encore : c'est Dieu qui, le premier, a pris l'initiative de la conversion des Gentils. — *A pris soin*, littér. : a jeté ses regards pour tirer. — *Un peuple.* Il s'agit des chrétiens sortis du paganisme, lesquels, aussi bien que les Juifs, seront *le peuple de Dieu.*

16. *Après cela je reviendrai*, etc. *Amos*, ix, 11-12, citation libre d'après les Septante.

18. Après avoir cité une prophétie, S. Jacques rappelle ce principe général : *L'œuvre du Seigneur lui est connue de toute éternité.* Il a donc pu la prédire.

20. *Qu'on leur écrive seulement.* Les Gentils n'ont pas à se soumettre aux prescriptions du Judaïsme. Néanmoins, ajoute S. Jacques, pour faciliter les rapports entre eux et les Juifs convertis, pour ne pas s'aliéner ou scandaliser ceux-ci, il convient de demander à ceux-là qu'ils renoncent à certains de leurs usages. Il leur est donc spécialement recommandé de s'abstenir de quatre pratiques : *Des souillures des idoles*, c.-à-d. des viandes offertes aux idoles, ainsi que le dit clairement le verset 29. Ces viandes n'étaient pas impures en elles-mêmes, mais pour éviter en cette matière le scan-

scipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus? 11. Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum et illi.

12. Tacuit autem omnis multitudo : et audiebant Barnabam, et Paulum narrantes quanta Deus fecisset signa, et prodigia in gentibus per eos.

13. Et postquam tacuerunt, respondit Jacobus, dicens: Viri fratres, audite me. 14. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo. 15. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est: 16. [d] Post hæc revertar, et reædificabo tabernaculum David, quod decidit : et diruta ejus reædificabo, et erigam illud : 17. ut requirant ceteri hominum Dominum, et omnes gentes, super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc. 18. Notum a sæculo est Domino opus suum. 19. Propter quod ego judico non inquietari eos, qui ex gentibus convertuntur ad Deum, 20. [e] sed scribere ad eos ut abstineant se a contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis, et sanguine. 21. Moyses enim a temporibus antiquis habet in singulis civitatibus qui eum prædicent in synagogis, ubi per omne sabbatum legitur.

22. Tunc placuit Apostolis, et senioribus cum omni Ecclesia, eligere viros ex eis, et mittere Antiochiam cum Paulo, et Barnaba, Judam, qui cognominabatur Barsabas, et Silam viros primos in fratribus, 23. scribentes per manus eorum: Apostoli et seniores fratres, his, qui sunt Antiochiæ, et Syriæ, et Ciliciæ fratribus ex gentibus, salutem. 24. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt

[d] Amos, 9, 11.

[e] 1 Thess. 4, 3.

---

dale des fidèles, le concile interdit aux Gentils de toucher à ces viandes lorsqu'ils en connaîtraient la provenance. Voy. *Ep. aux Rom.* xiv-xv; I *Cor.* viii. — *De l'impudicité* τῆς πορνείας, mot grec qui, chez les auteurs sacrés et profanes, désigne souvent, ainsi que nous l'avons fait remarquer (*Matth.* v, 32, note, et xix, 9, note,) l'impudicité en général. Or, même après leur conversion, les Gentils pouvaient être portés à se livrer à cette sorte de désordre. Toutefois le mot πορνεία n'indiquerait-il pas plutôt le péché consistant à contracter mariage au mépris des prescriptions positives de la loi de Moïse, sanctionnées au Concile par les Apôtres et devenues ainsi lois de l'Eglise? De bons interprètes le pensent (voy. *Matth.* xix, 9, note). Cette opinion paraît assez probable. On a quelque peine à s'expliquer, dans le sentiment contraire, qu'un précepte de droit naturel vienne se mêler ici à trois autres prescriptions positives et légales. — *Des viandes étouffées et du sang :* des viandes étouffées ou *suffoquées* provenant de petits animaux (grives, lièvres, etc.) pris au filet et non saignés (*Lévit.* xvii, 10 sv.). L'usage de ces viandes *et du sang* était interdit aux Juifs; car dit le Lévitique (xvii, 11), " l'âme de tout être vivant est dans le sang, et je vous l'ai donné en vue de l'autel pour qu'il servît d'expiation pour vos âmes ". Porteur de l'âme ou de la vie, le sang d'un animal peut être envisagé comme l'équivalent d'une vie humaine, et dès lors son rôle est de couler sur l'autel et de réconcilier avec Dieu l'âme du pécheur.

La loi formulée par le décret du concile était, on le voit, destinée à aplanir les difficultés entre les chrétiens d'origine juive et ceux d'origine païenne, et à faire éviter à tout prix, sur quatre points, le scandale des faibles. Plusieurs points tombèrent d'eux-mêmes en désuétude quand la fusion fut opérée.

21. *Car :* Comme la loi qui formule ces quatre interdictions est lue chaque jour de sabbat dans les synagogues, les judéo-chrétiens entendant lire toutes les semaines les défenses de Moïse seraient peinés et froissés, si les fidèles sortis de la gentilité ne s'y conformaient pas comme eux. Telle est, nous semble-t-il, la meilleure manière d'interpréter ce verset et de le rattacher au précédent.

22. *Jude*, peut-être le frère de Joseph Barsabas (i, 23), et *Silas*, ou Silvanus, qui fut le compagnon de Paul dans sa seconde mission (xv, 40; xvi, 19; I *Cor.* i, 19; I *Thess.* i, 1). C'est encore Silas qui fut chargé de porter à destination la première épître de S. Pierre (I *Pier.* v, 12). Paul et Barnabé étant, en cette affaire, juges et partie, on leur adjoignit deux membres de l'Eglise de Jérusalem, pour donner plus d'autorité à la décision du concile.

tres sont venus, sans aucun mandat de notre part, vous troubler par des discours qui ont bouleversé vos âmes, [25] nous nous sommes assemblés et nous avons jugé à propos de choisir des délégués et de vous les envoyer avec nos bien-aimés Barnabé et Paul, [26] ces hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ. [27] Nous avons donc député Jude et Silas, qui vous diront de vive voix les mêmes choses. [28] Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer aucun fardeau au delà de ce qui est indispensable, savoir, [29] de vous abstenir des viandes offertes aux idoles, du sang, de la chair étouffée et de l'impureté. En vous gardant de ces choses, vous ferez bien. Adieu."

[30] Ayant donc pris congé, les députés se rendirent à Antioche, assemblèrent tous les fidèles et leur remirent la lettre. [31] On en fit lecture, et tous furent heureux de la consolation qu'elle renfermait. [32] Jude et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes, adressèrent plusieurs fois la parole aux frères pour les exhorter et les affermir. [33] Après un séjour de quelque temps, ils furent congédiés par les frères, avec des souhaits de paix, vers ceux qui les avaient envoyés. [34] Toutefois, Silas trouva bon de rester, et Jude s'en alla seul à Jérusalem.

III. — DEUXIÈME MISSION DE S. PAUL [CHAP. XV, 35—XVIII, 22].

A. — D'Antioche de Syrie à Troas [CHAP. XV, 35—XVI, 10].

Différend entre Paul et Barnabé [vers. 35—39]. Accompagné de Silas, Paul parcourt la Syrie et la Galatie [40—41]. Il s'adjoint Timothée et traverse la Phrygie, la Mysie, etc. [CHAP. XVI, 1—8]. A Troas, une vision l'envoie en Macédoine [9—10].

Ch. XV. [35] PAul et Barnabé demeurèrent à Antioche, enseignant et annonçant avec plusieurs autres la parole du Seigneur. [36] Au bout de quelques jours, Paul dit à Barnabé : "Retournons visiter les frères dans les différentes villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur, pour voir dans quel état ils se trouvent." [37] Barnabé voulait emmener aussi Jean, surnommé Marc; [38] mais Paul jugeait bon de ne pas prendre pour compagnon un homme qui les avait quittés depuis la Pamphylie, et qui n'avait pas été à l'œuvre avec eux. [39] Ce dissentiment fut tel qu'ils se séparèrent l'un de l'autre; et Barnabé, prenant Marc avec lui, s'embarqua pour Chypre.

[40] Paul fit choix de Silas, et partit, recommandé par les frères à la grâce de Dieu. [41] Il parcourut la Syrie et la Cilicie, fortifiant les Eglises.

[1] Paul se rendit ensuite à Derbé, puis à Lystres. Il y avait là un disciple nommé Timothée, fils d'une juive chrétienne et d'un père grec. [2] Les frères de Lystres et d'Iconium

28. *Au Saint-Esprit et à nous.* La décision prise en commun est formulée comme il convient aux sentences d'un tribunal infaillible. — *Indispensable*, dans les circonstances présentes.

29. *De vous abstenir des viandes.* Voy. vers. 20, note. — *Vous ferez bien;* ou *vous vous en trouverez bien.* — *Adieu*, litt. : *bon courage, soyez forts*, formule de salutation ou de souhait qui signifie : *portez-vous bien.*

34. Plusieurs manuscrits importants ajoutent ce verset. Son authenticité paraît garantie d'ailleurs par le verset 40, d'après lequel Silas était en réalité resté à Antioche.

35. Vers cette époque S. Pierre revint à Antioche, et sa conduite hésitante, sa condescendance pour les Juifs, lui attira les observations de S. Paul (*Gal.* ii, 11 sv.).

36. *Retournons visiter les frères.* Dieu inspira ensuite à Paul un autre dessein et le conduisit jusqu'en Europe (xvi, 6-10).

38. *Qui les avait quittés.* Voy. xiii, 13.

39. *Barnabé prenant Marc avec lui.* La suite donna raison à Barnabé; Marc se transforma; il devint un bon ouvrier évan-

vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus : 25. placuit nobis collectis in unum, eligere viros, et mittere ad vos cum carissimis nostris Barnaba, et Paulo, 26. hominibus, qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi. 27. Misimus ergo Judam, et Silam, qui et ipsi vobis verbis referent eadem. 28. Visum est enim Spiritui sancto, et nobis nihil ultra imponere vobis oneris quam hæc necessaria : 29. ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, et sanguine, et suffocato, et fornicatione, a quibus custodientes vos, bene agetis. Valete.

30. Illi ergo dimissi, descenderunt Antiochiam : et congregata multitudine tradiderunt epistolam. 31. Quam cum legissent, gavisi sunt super consolatione. 32. Judas autem, et Silas, et ipsi cum essent prophetæ, verbo plurimo consolati sunt fratres, et confirmaverunt. 33. Facto autem ibi aliquanto tempore, dimissi sunt cum pace a fratribus ad eos, qui miserant illos. 34. Visum est autem Silæ ibi remanere : Judas autem solus abiit Jerusalem.

35. Paulus autem, et Barnabas demorabantur Antiochiæ docentes, et evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini. 36. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus : Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodo se habeant. 37. Barnabas autem volebat secum assumere et Joannem, qui cognominabatur Marcus. 38. Paulus autem rogabat eum (ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, et non isset cum eis in opus) non debere recipi. 39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem, et Barnabas quidem assumpto Marco navigaret Cyprum.

40. Paulus vero electo Sila profectus est, traditus gratiæ Dei a fratribus. 41. Perambulabat autem Syriam, et Ciliciam, confirmans ecclesias : præcipiens custodire præcepta Apostolorum, et seniorum.

CAPUT XVI.

Paulus Lystris assumptum Timotheum circumcidit et per varias civitates tradit servanda Apostolorum dogmata : vetantur a Spiritu sancto prædicare in Asia et Bithynia : vocato autem per visionem Paulo in Macedoniam, proficiscuntur : primumque Philippis prædicantes, hospitio excipiuntur apud Lydiam : sed ejecto per Paulum spiritu pythone, virgis cæsi mittuntur in carcerem : ubi facto terræmotu, solutisque eorum vinculis, custos carceris convertitur : posteroque die magistratus orant ut civitatem egrediantur.

ERVENIT autem Derben, et Lystram. Et ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judææ fidelis, patre gentili. 2. Huic testimonium bonum

gélique, auquel S. Paul rendit hommage dans deux de ses épîtres (*Philém.* 24, et *Coloss.* iv, 10), quand, dix ans plus tard, Marc, étant venu rejoindre, le servit durant sa captivité à Rome, et travailla avec lui (*Col.* iv, 10; II *Tim.* iv, 11). Barnabé lui-même, après une courte séparation, reprendra sa place auprès du grand Apôtre (I *Cor.* ix, 6); en sorte que, selon la remarque de S. Jean Chrysostome, ce dissentiment passager eut pour résultat de faire envoyer des missionnaires à un plus grand nombre de contrées.

41. *Fortifiant les Eglises*, notre Vulgate ajoute : *Et leur ordonnant de garder ce qui avait été prescrit par les Apôtres et les Anciens.* Ces mots manquent dans presque tous les manuscrits grecs. L'*Amiatinus* ne connaît pas non plus ce membre de phrase. Il semble donc être une glose empruntée au chapitre suivant, vers. 4.

CHAP. XVI.

1. *Timothée*, vraisemblablement né à Lystres, et converti à la foi, avec sa mère Eunice (II *Tim.* i, 5), lors du premier passage de S. Paul (xiv, 6). C'est à lui que plus tard S. Paul adressera deux de ses épîtres. — *Fils... d'un père grec.* Le père de Timothée n'était certainement pas prosélyte *de la justice*, puisqu'il n'avait pas fait circoncire son fils (vers. 3). Etait-il idolâtre? Le texte semble favoriser cette hypothèse, car géné-

rendaient de lui un bon témoignage. 3 Paul voulut l'emmener avec lui, et l'ayant pris, il le circoncit, à cause des Juifs qui étaient dans ces contrées; car tous savaient que son père était grec. 4 En passant par les villes, ils enseignaient aux fidèles à observer les décisions des Apôtres et des Anciens de Jérusalem. 5 Et les Eglises se fortifiaient dans la foi et croissaient en nombre de jour en jour.

6 Lorsqu'ils eurent parcouru la Phrygie et le pays des Galates, l'Esprit-Saint les ayant empêchés d'annoncer la parole dans l'Asie, 7 ils arrivèrent aux confins de la Mysie, et ils se disposaient à entrer en Bithynie; mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas. 8 Alors, ayant traversé rapidement la Mysie, ils descendirent à Troas.

9 Pendant la nuit, Paul eut une vision : un Macédonien se présenta devant lui, et lui fit cette prière : " Passe en Macédoine, viens à notre secours! " 10 Après cette vision de Paul, nous cherchâmes aussitôt à nous rendre en Macédoine, certains que Dieu nous appelait à y annoncer la bonne nouvelle.

B. — Paul en Macédoine [CHAP. XVI, 11 — XVII, 14].

1) — Paul à Philippes : conversion de Lydie [vers. 15 — 18]. Le démon chassé d'une pythonisse [16 — 18]. Paul et Silas flagellés et emprisonnés [19 — 24], puis, miraculeusement délivrés [25 — 40].

Ch. XVI. 11 Ayant donc pris la mer à Troas, nous fîmes voile droit vers Samothrace, et le lendemain nous débarquâmes à Néapolis. 12 De là nous allâmes à Philippes, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine et une colonie. Nous demeurâmes quelques jours dans cette ville.

13 Le jour du sabbat, nous nous rendîmes hors de la porte, sur le bord d'une rivière, où nous supposions qu'avait lieu la prière. Nous étant assis, nous parlâmes aux femmes qui s'y étaient assemblées. 14 Or dans l'auditoire était une femme nommée Lydie : c'était une marchande de pourpre, de la ville de Thyatire, craignant Dieu, et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour qu'elle fût attentive à ce que disait Paul. 15 Quand elle eut reçu le baptême, elle et sa famille, elle nous adressa cette prière : " Si vous avez jugé que j'ai foi au Seigneur, entrez dans ma maison et demeurez-y." Et elle nous contraignit par ses instances.

---

ralement quand S. Luc nous présente des personnages non païens il mentionne leur qualité de *craignant Dieu*.

3. *Paul le circoncit.* Comment expliquer la conduite de l'Apôtre? Le concile de Jérusalem venait de déclarer que la circoncision n'était pas nécessaire au salut, et S. Paul s'était alors (*Gal.* ii, 3 sv.) opposé à ce que Tite, étranger au peuple juif, se soumît à la circoncision. Et voici qu'à Lystres, il circoncit Timothée *à cause des Juifs qui étaient dans ces contrées*. La raison en est que l'Apôtre prend conseil de sa grande charité et veut par une sage condescendance écarter un obstacle à la conversion des Juifs. Si Timothée ne s'était pas laissé circoncire, les Juifs de Lystres et des régions voisines auraient refusé d'entendre sa prédication. S. Paul lui conseille donc de subir la circoncision, non certes comme un moyen indispensable au salut, mais comme un rite religieux, comme une œuvre de surérogation, qui aura pour avantage de lui attacher ses compatriotes, et de mieux assurer le succès de son ministère.

6. *La Phrygie*, province qui était bornée au nord par la Lycaonie, à l'est par la Cappadoce, au sud par la Galilée. Beaucoup de Juifs s'y étaient fixés. Et Josèphe (*Ant.* xii, 3, 4) nous apprend que déjà Antiochus le Grand avait ordonné que deux mille Juifs, tous du nombre de ses familiers, quittassent la Mésopotamie et la Babylonie pour aller se fixer en Lydie et en Phrygie. — *Et le pays des Galates*, voy. l'Introduction à l'Épître aux Galates. — Dans l'*Asie*, c'est-à-dire dans la province de ce nom ou Asie proconsulaire, qui avait Ephèse pour capi-

reddebant qui in Lystris erant, et Iconio fratres. 3. Hunc voluit Paulus secum proficisci : et assumens circumcidit eum propter Judæos, qui erant in illis locis. Sciebant enim omnes quod pater ejus erat gentilis. 4. Cum autem pertransirent civitates, tradebant eis custodire dogmata, quæ erant decreta ab Apostolis et senioribus, qui erant Jerosolymis. 5. Et ecclesiæ quidem confirmabantur fide, et abundabant numero quotidie.

6. Transeuntes autem Phrygiam, et Galatiæ regionem, vetati sunt a Spiritu sancto loqui verbum Dei in Asia. 7. Cum venissent autem in Mysiam, tentabant ire in Bithyniam : et non permisit eos Spiritus Jesu. 8. Cum autem pertransissent Mysiam, descenderunt Troadem : 9. et visio per noctem Paulo ostensa est : Vir Macedo quidam erat stans, et deprecans eum, et dicens : Transiens in Macedoniam, adjuva nos. 10. Ut autem visum vidit, statim quæsivimus proficisci in Macedoniam, certi facti quod vocasset nos Deus evangelizare eis.

11. Navigantes autem a Troade, recto cursu venimus Samothraciam, et sequenti die Neapolim : 12. et inde Philippos, quæ est prima partis Macedoniæ civitas, colonia. Eramus autem in hac urbe diebus aliquot, conferentes.

13. Die autem sabbatorum egressi sumus foras portam juxta flumen, ubi videbatur oratio esse : et sedentes loquebamur mulieribus, quæ convenerant. 14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenorum, colens Deum, audivit : cujus Dominus aperuit cor intendere his, quæ dicebantur a Paulo. 15. Cum autem baptizata esset, et domus ejus, deprecata est dicens : Si judicastis me fidelem Domino esse, introite in domum meam, et manete. Et coegit nos.

---

tale. — *Mais l'Esprit de Jésus...* (comp. *Rom.* viii, 9). L'Esprit-Saint qui *souffle où il veut*, dirigeait les Apôtres vers l'Europe, ajournant pour l'Asie proconsulaire et la Bithynie le bienfait de leur prédication.

8. *Ayant traversé rapidement*, παρελθόντες ; selon quelques-uns : *ayant longé*, ou *laissé de côté*. — *Troas*, port alors considérable, et ville libre, sur l'Hellespont, non loin de l'ancienne Troie.

9. *Viens à notre secours :* la civilisation païenne arrivée à son apogée, sentant son impuissance morale, jette ce cri de détresse.

10. *Nous cherchâmes.* Ce brusque passage de la troisième personne à la première, dans le récit des Actes, marque le moment précis où l'auteur de ce livre, S. Luc, s'attache à Paul comme compagnon de voyage. Voy. *Introduction à l'Evangile de S. Luc*, note 3, page 187.

11. *Samothrace*, île de la mer Egée, près de la côte de Thrace. — *Néapolis*, ville située sur le golfe du Strymon, en face de l'île de Thasos, et servant de port à la ville de Philippes, à trois lieues dans l'intérieur.

12. *Philippes*, ville forte bâtie par Philippe, père d'Alexandre le Grand, et célèbre par la bataille qui s'était livrée à ses portes un siècle environ avant l'arrivée des missionnaires chrétiens. Après sa victoire, Auguste y avait établi une colonie romaine, formée principalement des débris du parti d'Antoine. Le nom complet de la nouvelle colonie était : *Colonia Augusta Julia Philippensis*, comme l'attestent des médailles trouvées dans les ruines de cette ville. On sait que les colonies étaient gouvernées par leurs propres magistrats, lesquels prenaient des titres romains; ainsi on y trouvait des *édiles*, des *préteurs* ou *stratèges*, des *licteurs*. — *La première ville*, sous le rapport géographique. C'était en effet la première ville de Macédoine qu'on rencontrait sur la route suivie par S. Paul. — *Une colonie*, au sens des Romains, c'est-à-dire une station militaire, une place forte.

13. Dans les villes où les Juifs étaient trop peu nombreux pour avoir une synagogue, leurs réunions se tenaient hors des portes, loin des habitations païennes, soit dans un simple enclos, soit dans un petit édifice. Ces lieux de prières, appelés προσεύχαι c'est-à-dire *oratoires*, étaient établis près de la mer ou sur les bords d'une rivière, pour rendre plus faciles les ablutions liturgiques.

14. *Thyatire*, en Lydie, dans une plaine arrosée par le Lycus, aujourd'hui *Ak-Hissar*. La pourpre était l'un des principaux produits de l'industrie lydienne. — *Craignant Dieu*, prosélyte.

16 Un jour que nous allions à la
prière, nous rencontrâmes une jeune
esclave qui avait un esprit Python et
procurait un grand profit à ses maî-
tres par ses divinations. 17 Elle se mit
à nous suivre, Paul et nous, en criant :
" Ces hommes sont les serviteurs du
Dieu très haut; ils nous annoncent la
voie du salut." 18 Elle fit ainsi pen-
dant plusieurs jours. Comme Paul en
éprouvait de la peine, il se retourna
et dit à l'esprit : " Je te commande,
au nom de Jésus-Christ, de sortir de
cette fille." Et il sortit à l'heure même.

19 Les maîtres de la jeune fille,
voyant s'évanouir l'espoir de leur
gain, se saisirent de Paul et de Silas
et les traînèrent à l'agora devant les
magistrats. 20 Et les ayant amenés aux
stratèges, ils dirent : " Ces hommes
troublent notre ville. Ce sont des
Juifs; 21 ils prêchent des usages qu'il ne
nous est pas permis, à nous, Romains,
de recevoir ni de suivre." 22 En même
temps la foule se souleva contre eux,
et les stratèges ayant fait arracher
leurs vêtements, ordonnèrent qu'on
les battît de verges. 23 Après qu'on les
eut chargés de coups, ils les firent
mettre en prison, en recommandant
au geôlier de les garder sûrement.
24 Le geôlier ayant reçu cet ordre, les
mit dans un des cachots intérieurs,
et engagea leurs pieds dans des ceps.

25 Vers le milieu de la nuit, Paul et
Silas, priaient et chantaient les louan-
ges de Dieu, et les prisonniers les en-
tendaient. 26 Tout à coup il se fit un
tremblement de terre si violent, que
les fondements de la prison en furent
ébranlés; au même instant, toutes les
portes s'ouvrirent et les liens de tous
les prisonniers tombèrent. 27 Le geô-
lier s'étant éveillé et voyant les portes
de la prison ouvertes, tira son épée,
et il allait se tuer, pensant que les pri-
sonniers avaient pris la fuite. 28 Mais
Paul cria d'une voix forte : " Ne te
fais point de mal, nous sommes tous
ici." 29 Alors le geôlier, ayant deman-
dé de la lumière, entra précipitam-
ment, et se jeta tout tremblant aux
pieds de Paul et de Silas; puis 30 il
les fit sortir et dit : " Seigneurs, que
faut-il que je fasse pour être sauvé?"
31 Ils répondirent : " Crois au Seigneur
Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta fa-
mille." 32 Et ils lui annoncèrent la
parole de Dieu, ainsi qu'à tous ceux
qui étaient dans la maison. 33 Les
prenant avec lui à cette heure de la
nuit, il lava leurs plaies, et aussitôt
après il fut baptisé, lui et tous les
siens. 34 Ensuite il les fit monter dans
sa maison et leur servit à manger,
se réjouissant avec toute sa famille
d'avoir cru en Dieu.

35 Quand il fit jour, les stratèges en-
voyèrent les licteurs qui dirent : " Mets
ces hommes en liberté." 36 Le geôlier
annonça la chose à Paul : " Les stra-
tèges ont envoyé l'ordre de vous relâ-
cher; sortez donc maintenant et allez
en paix." 37 Mais Paul dit aux lic-
teurs : " Après nous avoir publique-
ment battus de verges, sans juge-
ment, nous qui sommes Romains, on
nous a jetés en prison, et maintenant
on nous fait sortir en secret! Il n'en
sera pas ainsi. Qu'ils viennent eux-
mêmes 38 nous mettre en liberté." Les
licteurs rapportèrent ces paroles aux
stratèges, qui furent effrayés en ap-
prenant que ces hommes étaient Ro-

16. *Un* autre *jour* de sabbat. — *Python* (ou *de Python*). Dans la mythologie grecque, Python est le nom d'un serpent monstrueux, qui gardait le temple de Delphes, et qui fut tué par Apollon, le dieu des oracles. Dans la suite on appela *python* en général un esprit ou démon fatidique. La jeune esclave était donc une démoniaque.

19. *Les traînèrent devant les magistrats* en général. Le verset suivant précise davantage.

20. *Les ayant amenés aux stratèges*, c'est-à-dire aux préteurs ou duumvirs, qui rendaient la justice dans les municipes et les colonies.

21. *A nous, Romains.* Les membres des colonies avaient leurs noms inscrits dans une des tribus de Rome. Ils pouvaient donc se dire *Romains.*

23. *Ils les firent mettre en prison.* S. Luc ne raconte, pour la période qui s'écoula jusqu'à l'an 57, que cet emprisonnement de

16. Factum est autem euntibus nobis ad orationem, puellam quamdam habentem spiritum pythonem obviare nobis, quæ quæstum magnum præstabat dominis suis divinando. 17. Hæc subsecuta Paulum, et nos, clamabat dicens : Isti homines servi Dei excelsi sunt, qui annuntiant vobis viam salutis. 18. Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus, et conversus, spiritui dixit : Præcipio tibi in nomine Jesu Christi exire ab ea. Et exiit eadem hora. 19. Videntes autem domini ejus quia exivit spes quæstus eorum, apprehendentes Paulum, et Silam perduxerunt in forum ad principes : 20. et offerentes eos magistratibus, dixerunt : Hi homines conturbant civitatem nostram, cum sint Judæi : 21. et annuntiant morem, quem non licet nobis suscipere, neque facere, cum simus Romani. 22. Et cucurrit plebs adversus eos : et magistratus, scissis tunicis eorum, [a]jusserunt eos virgis cædi. 23. Et cum multas plagas eis imposuissent, miserunt eos in carcerem, præcipientes custodi ut diligenter custodiret eos. 24. Qui cum tale præceptum accepisset, misit eos in interiorem carcerem, et pedes eorum strinxit ligno.

25. Media autem nocte Paulus, et Silas orantes, laudabant Deum : et audiebant eos, qui in custodia erant. 26. Subito vero terræmotus factus est magnus, ita ut moverentur fundamenta carceris. Et statim aperta sunt omnia ostia : et universorum vincula soluta sunt. 27. Expergefactus autem custos carceris, et videns januas apertas carceris, evaginato gladio volebat se interficere, æstimans fugisse vinctos. 28. Clamavit autem Paulus voce magna, dicens : Nihil tibi mali feceris : universi enim hic sumus. 29. Petitoque lumine, introgressus est : et tremefactus procidit Paulo et Silæ ad pedes : 30. et producens eos foras, ait : Domini, quid me oportet facere, ut salvus fiam? 31. At illi dixerunt : [b]Crede in Dominum Jesum : et salvus eris tu, et domus tua. 32. Et locuti sunt ei verbum Domini cum omnibus, qui erant in domo ejus. 33. Et tollens eos in illa hora noctis, lavit plagas eorum : et baptizatus est ipse, et omnis domus ejus continuo. 34. Cumque perduxisset eos in domum suam, apposuit eis mensam, et lætatus est cum omni domo sua credens Deo.

35. Et cum dies factus esset, miserunt magistratus lictores, dicentes : Dimitte homines illos. 36. Nuntiavit autem custos carceris verba hæc Paulo : Quia miserunt magistratus ut dimittamini, nunc igitur exeuntes, ite in pace. 37. Paulus autem dixit eis : Cæsos nos publice, indemnatos, homines Romanos miserunt in carcerem, et nunc occulte nos ejiciunt? Non ita : sed veniant, 38. et ipsi nos ejiciant. Nuntiave-

[a] 2 Cor. 11, 25. Phil. 1, 13. 1 Thes. 2, 2.

[b] Marc. 16, 16.

S. Paul, son intention n'ayant pas été d'écrire une biographie complète de l'Apôtre. Mais S. Paul nous apprend (II *Cor.* xi, 23) qu'à l'époque où il écrivit sa deuxième Epître aux Corinthiens il avait eu déjà à subir plusieurs emprisonnements.

24. *Engagea leurs pieds dans des ceps* ou blocs de bois munis de trous, dans lesquels on engageait les pieds des prisonniers, soit pour augmenter leur peine, soit pour mieux s'assurer de leur personne.

28. *Nous sommes tous* ici. Ce qui venait de se passer était si extraordinaire que les autres prisonniers n'avaient pas même songé à s'enfuir.

30. *Que faut-il que je fasse pour être sauvé?* Paul était déjà connu dans Philippes comme un représentant de Dieu (vers. 17), au nom de qui il opérait des miracles (vers. 18), et annonçait le salut aux hommes.

33. *Il lava leurs plaies... il fut baptisé :* tout cela se passait dans la cour intérieure de la prison, où se trouvait soit une fontaine soit un bassin.

35. *Mets ces hommes en liberté.* S. Luc ne dit pas la cause de ce revirement.

37. *Nous qui sommes Romains*, citoyens romains. A quel titre? En vertu d'un droit que Paul tenait de ses ancêtres. Voy. xxii, 28. On sait que la loi *Valéria* (508 av. J.-C.) et la loi *Porcia* (300 av. J.-C.) défendaient de battre de verges un citoyen romain.

mains. 39 Ils vinrent donc les exhorter, et ils les mirent en liberté, en les priant de quitter la ville. 40 Au sortir de la prison, Paul et Silas entrèrent chez Lydie, et après avoir vu et exhorté les frères, ils partirent.

2) — Paul et Silas à Thessalonique [CHAP. XVII, 1—9]; à Bérée [10—14].

Ch. XVII. AYant ensuite traversé Amphipolis et Apollonie, Paul et Silas arrivèrent à Thessalonique, où les Juifs avaient une synagogue. 2 Selon sa coutume, Paul y entra, et pendant trois sabbats, il discuta avec eux. 3 Partant des Ecritures, il expliquait et établissait que le Christ avait dû souffrir et ressusciter des morts; et " le Christ, disait-il, c'est Jésus que je vous annonce." 4 Quelques Juifs furent persuadés, et ils se joignirent à Paul et à Silas, ainsi qu'une grande multitude de gentils craignant Dieu, et un assez grand nombre de femmes du premier rang.

5 Mais les Juifs, piqués de jalousie, enrôlèrent quelques mauvais sujets de la lie du peuple, provoquèrent des attroupements, et répandirent l'agitation dans la ville. Puis, s'étant précipités vers la maison de Jason, ils cherchèrent Paul et Silas pour les amener devant le peuple. 6 Ne les ayant pas trouvés, ils traînèrent Jason et quelques frères devant les politarques, en criant : " Ces hommes qui ont bouleversé le monde sont aussi venus ici, 7 et Jason les a reçus. Ils sont tous en contravention avec les édits de César, disant qu'il y a un autre roi, Jésus." 8 Ils mirent ainsi en émoi le peuple et les politarques qui les écoutaient. 9 Et ce ne fut qu'après avoir reçu une caution de Jason et des autres qu'ils les laissèrent aller.

10 Les frères, sans perdre de temps, firent partir de nuit Paul et Silas pour Bérée. Quand ils furent arrivés dans cette ville, ils se rendirent à la synagogue des Juifs. 11 Ces derniers avaient des sentiments plus nobles que ceux de Thessalonique; ils reçurent la parole avec beaucoup d'empressement, examinant chaque jour les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur enseignait était exact. 12 Beaucoup d'entre eux, et, parmi les Grecs, des femmes de qualité et des hommes en grand nombre, embrassèrent la foi. 13 Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que Paul annonçait aussi à Bérée la parole de Dieu, ils vinrent encore y agiter la population. 14 Alors les frères firent sur-le-champ partir Paul jusqu'à la mer; mais Silas et Timothée restèrent à Bérée.

38. *Nous mettre en liberté :* Paul exige cette réparation dans l'intérêt de la cause qu'il soutient. Il ne faut pas qu'on puisse dire que le christianisme est annoncé par des aventuriers sans nom et sans aveu.

39. *Les exhorter* à accepter leurs excuses et à s'en contenter.

40. *Ils partirent :* Comme le narrateur après avoir employé la première personne (vers. 10 17) se sert maintenant de la troisième, on conjecture que S. Luc, peut-être avec Timothée (xviii, 14), resta à Philippes pour édifier cette communauté naissante.

CHAP. XVII.

1. *Amphipolis.* Tite-Live nous apprend (xlv, 29), que la Macédoine était divisée en quatre régions. La Macédoine première avait pour capitale Amphipolis. Cette ville était *entourée* de deux côtés par le Strymon, circonstance qui lui valut son nom. — *Apollonie*, petite ville au sud-ouest d'Amphipolis. — *Thessalonique*, ville très riche et très peuplée, capitale de la Macédoine IIe, sur le golfe Thermaïque. Auguste, pour la récompenser des services qu'elle lui avait rendus avant la bataille de Philippes, l'avait déclarée *ville libre*. Elle s'appelle

runt autem magistratibus lictores verba hæc. Timueruntque audito quod Romani essent : 39. et venientes deprecati sunt eos, et educentes rogabant ut egrederentur de urbe. 40. Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam : et visis fratribus consolati sunt eos, et profecti sunt.

CAPUT XVII.

Facto Thessalonicæ magno fructu per Pauli prædicationem, concitatur adversus eum a Judæis seditio, similiter et Berœæ : Paulus Athenis cum Judæis et philosophis disserit, ac Dionysium Areopagitam ad Christum convertit cum quibusdam aliis.

CUM autem perambulassent Amphipolim, et Apolloniam, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagoga Judæorum. 2. Secundum consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, et per sabbata tria disserebat eis de Scripturis, 3. adaperiens et insinuans quia Christum oportuit pati, et resurgere a mortuis : et quia hic est Jesus Christus, quem ego annuntio vobis. 4. Et quidam ex eis crediderunt, et adjuncti sunt Paulo, et Silæ, et de colentibus, gentilibusque multitudo magna, et mulieres nobiles non paucæ.

5. Zelantes autem Judæi, assumentesque de vulgo viros quosdam malos, et turba facta, concitaverunt civitatem : et assistentes domui Jasonis quærebant eos producere in populum. 6. Et cum non invenissent eos, trahebant Jasonem, et quosdam fratres ad principes civitatis, clamantes : Quoniam hi, qui urbem concitant, et huc venerunt, 7. quos suscepit Jason, [a]et hi omnes contra decreta Cæsaris faciunt, regem alium dicentes esse, Jesum. 8. Concitaverunt autem plebem, et principes civitatis audientes hæc. 9. Et accepta satisfactione a Jasone, et a ceteris, dimiserunt eos.

[a] Joan. 19, 12.

10. Fratres vero confestim per noctem dimiserunt Paulum, et Silam in Berœam. Qui cum venissent, in synagogam Judæorum introierunt. 11. Hi autem erant nobiliores eorum, qui sunt Thessalonicæ, qui susceperunt verbum cum omni aviditate, [b]quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent. 12. Et multi quidem crediderunt ex eis, et mulierum gentilium honestarum, et viri non pauci. 13. Cum autem cognovissent in Thessalonica Judæi, quia et Berœæ prædicatum est a Paulo verbum Dei, venerunt et illuc commoventes, et turbantes multitudinem. 14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret

[b] Joan. 5, 39.

aujourd'hui *Saloniki*. On y trouve encore beaucoup de Juifs. — *Une synagogue*, servant de centre religieux aux Juifs des villes voisines, qui n'avaient que de simples oratoires : de là l'article en grec) τῶν Ἰουδαίων).

5. *Jason*. Sans doute un Juif qui avait embrassé le christianisme. Paul et Silas avaient reçu chez lui l'hospitalité (vers. 7).— *Devant le peuple;* litt. *au dème*, à l'assemblée du peuple. Devenue libre, Thessalonique avait repris l'ancienne forme administrative des villes grecques.

6. *Le monde*, c'est-à-dire l'empire romain. Au lieu du mot *orbem* (τὴν οἰκουμένην), *le monde*, que réclame d'ailleurs le contexte, la Vulg. a par erreur le mot *urbem, la ville*. — *Politarques :* De nombreuses inscriptions attestent que les premiers magistrats de Thessalonique portaient ce nom. Voy. *Vigouroux, le Nouveau Testament et les Découv. archéol.* p. 238-239.

7. *Ils agissent tous contre les édits de César*. Le souvenir des bienfaits d'Auguste était encore très vivant à Thessalonique; aussi les accusateurs de Paul ne trouvent-ils pas de plus grand crime à lui imputer, que celui de pousser à la révolte contre César.

9. *Reçu une caution :* une garantie que l'ordre ne serait pas troublé.

10. *Bérée*, en Macédoine, au sud-ouest de Thessalonique, aujourd'hui *Véria* ou *Kara-Véria*.

14. *Jusqu'à la mer*, ἕως ἐπὶ, *usque ad*. Telle est la leçon des meilleurs manuscrits grecs et de la Vulgate. Il est donc probable que S. Paul s'est rendu à Athènes par mer.

C. — S. Paul en Grèce [CHAP. XVII, 15 — XVIII, 17].

1) — A Athènes. Discours devant l'Aréopage : Quelques mots sur le vrai Dieu, sur l'homme et sur le Christ [15 — 34].

Ch.XVII. 15 Eux qui conduisaient Paul l'accompagnèrent jusqu'à Athènes; puis, chargés de mander à Silas et à Timothée de venir le rejoindre au plus tôt, ils s'en retournèrent.

16 Pendant que Paul les attendait à Athènes, il sentait en son âme une vive indignation au spectacle de cette ville pleine d'idoles. 17 Il discutait donc dans la synagogue avec les Juifs et les hommes craignant Dieu, et tous les jours dans l'Agora avec ceux qu'il rencontrait. 18 Or quelques philosophes épicuriens et stoïciens ayant conféré avec lui, les uns disaient : " Que nous veut ce semeur de paroles?" D'autres, l'entendant prêcher Jésus et la résurrection, disaient : " Il paraît qu'il vient nous annoncer des divinités étrangères." 19 Et l'ayant pris avec eux, ils le menèrent à l'Aréopage, disant : " Pourrions-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine que tu enseignes? 20 Car tu nous fais entendre des choses étranges. Nous voudrions donc savoir ce qu'il en est." 21 Or tous les Athéniens et les étrangers établis dans la ville ne passaient leur temps qu'à dire ou à écouter des nouvelles.

22 Paul, debout au milieu de l'Aréopage, parla ainsi : " Athéniens, je constate qu'à tous égards vous êtes éminemment religieux. 23 Car lorsque parcourant *votre ville*, je regardais les objets de votre culte, j'ai trouvé même un autel avec cette inscription : A UN DIEU INCONNU. Ce que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer. 24 Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans des temples faits de main d'homme; 25 il n'est point servi par des mains humaines, comme s'il avait besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, le souffle et toutes choses. 26 D'un seul homme il a fait sortir tout le genre humain, pour peupler la surface de toute la terre, ayant déterminé pour chaque nation la durée de son existence et les bornes de son domaine, 27 afin que les hommes le cherchent et le trouvent comme à tâtons : quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous, 28 car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être; et, comme l'ont dit aussi quelques-uns de vos poètes,

... de sa race nous sommes.

29 Etant donc de la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la di-

15. *Jusqu'à Athènes.* Cette ville était toujours la métropole de la science, de l'art et de la civilisation helléniques; soumise politiquement aux Romains, elle régnait par l'intelligence sur Rome et l'univers. — *Timothée* vint en effet retrouver Paul à Athènes; mais celui-ci, pour le bien de l'Eglise, renvoya ensuite ce fidèle disciple à Thessalonique (I *Thess.* iii, 1-2). Ils se retrouvèrent ensemble à Corinthe (xviii, 5).

16. *Pleine d'idoles :* au témoignage de Pausanias et de Tite-Live, Athènes renfermait à elle seule plus de statues et de temples que tout le reste de la Grèce.

17. *Dans l'Agora* ou place publique, probablement la *nouvelle Agora*, située près du Portique, où les philosophes et les orateurs avaient coutume d'adresser leurs discours au peuple.

18. *Epicuriens et Stoïciens.* Ils formaient les deux écoles philosophiques les plus opposées entre elles et les plus éloignées du christianisme. Les Epicuriens ne voyaient dans l'homme qu'un composé d'atomes, niaient par conséquent l'immortalité de l'âme, et, confondant le plaisir avec le devoir, plaçaient le souverain bien dans la satisfaction des appétits. Les Stoïciens, au contraire, rejetaient le matérialisme, enseignaient le panthéisme, et plaçaient le bonheur, la perfection, le souverain bien, dans la pratique de préceptes de morale élevés en

usque ad mare : Silas autem, et Timotheus remanserunt ibi.

15. Qui autem deducebant Paulum, perduxerunt eum usque Athenas, et accepto mandato ab eo ad Silam, et Timotheum ut quam celeriter venirent ad illum, profecti sunt.

16. Paulus autem cum Athenis eos exspectaret, incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem. 17. Disputabat igitur in synagoga cum Judæis, et colentibus, et in foro, per omnes dies ad eos, qui aderant. 18. Quidam autem Epicurei, et Stoici philosophi disserebant cum eo, et quidam dicebant: Quid vult seminiverbius hic dicere? Alii vero : Novorum dæmoniorum videtur annuntiator esse : quia Jesum, et resurrectionem annuntiabat eis. 19. Et apprehensum eum ad Areopagum duxerunt, dicentes : Possumus scire quæ est hæc nova, quæ a te dicitur, doctrina? 20. Nova enim quædam infers auribus nostris : volumus ergo scire quidnam velint hæc esse. 21. (Athenienses autem omnes, et advenæ hospites, ad nihil aliud vacabant nisi aut dicere, aut audire aliquid novi.)

22. Stans autem Paulus in medio Areopagi, ait : Viri Athenienses per omnia quasi superstitiosiores vos video. 23. Præteriens enim, et videns simulacra vestra, inveni et aram, in qua scriptum erat : Ignoto Deo. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis. 24. [c]Deus, qui fecit mundum, et omnia quæ in eo sunt, hic cœli et terræ cum sit Dominus, [d]non in manufactis templis habitat, 25. nec manibus humanis colitur indigens aliquo, cum ipse det omnibus vitam, et inspirationem, et omnia : 26. fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum, 27. quærere Deum si forte attrectent eum, aut inveniant, quamvis non longe sit ab unoquoque nostrum. 28. In ipso enim vivimus, et movemur, et sumus : sicut et quidam vestrorum poetarum dixerunt : Ipsius enim et genus sumus. 29. Genus ergo cum simus Dei, non debemus æstimare auro, aut argento, aut lapidi, sculpturæ artis, et cogitationis hominis, Divinum esse

[c] Gen. 1, 1.

[d] Supra 7, 48.

eux-mêmes, mais gâtés par un orgueil tout pharisaïque.—*Et la résurrection* des morts.

19. *Aréopage* : place, moins bruyante que l'Agora, située à l'ouest de l'Acropole. Là se rassemblait, à ciel ouvert, le tribunal suprême de la nation, qui portait aussi le nom d'*Aréopage*.

22. *Parla ainsi*. Ce discours est tout à la fois d'un tour oratoire exquis et d'une profondeur de vues admirable. Il embrasse en quelques traits la théologie (vers. 24-25), l'anthropologie ou philosophie de l'histoire (vers. 26-29) et la christologie (vers. 30-31). — *Eminemment religieux*, litt. *plus religieux* que les autres hommes ou du moins que vos compatriotes de Grèce. La locution ὡς δεισιδαιμονεστέρους est un comparatif qui, d'après l'étymologie, signifie "craignant davantage les génies ou les dieux" et qui peut être interprété soit en bonne, soit en mauvaise part. Dans le premier cas il sert à désigner les hommes pieux, *religieux;* dans le second il s'entend des hommes *superstitieux*, religieux à l'excès. Il semble bien que S. Paul, au début même de son discours, n'ait pas voulu employer ce mot dans le second sens et adresser à ses auditeurs une épithète blessante. Il a voulu, au contraire, louer en quelque manière dans les Athéniens le sentiment religieux qui les animait. A moins qu'il n'ait choisi à dessein cette expression comme étant également éloignée du blâme et de l'éloge, et comme lui permettant de reconnaître jusqu'où ils portaient le culte des faux dieux, sans vouloir, pour le moment, incriminer leur conduite.

23. *A un Dieu inconnu :* Pausanias, Diogène Laërce, etc. attestent l'existence de ces sortes d'autels, érigés par les Athéniens, par crainte de blesser, sans le savoir, ou de négliger quelque dieu puissant dont ils ignoraient le nom. En voyant dans ce *dieu inconnu* le Dieu unique dont le paganisme avait le pressentiment, Paul laisse de côté la pensée intime des Athéniens; il lui suffit de prendre les mots dans leur sens obvie et purement extérieur.

28. *Vos poètes :* Aratus de Cilicie et Cléanthe, qui vécurent au 3e siècle av. J.-C.

vinité soit semblable à de l'or, à de l'argent ou à de la pierre, sculptés par l'art et le génie de l'homme. 30 Dieu, ne tenant pas compte de ces temps d'ignorance, annonce maintenant aux hommes qu'ils aient tous, en tous lieux, à se repentir; 31 car il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'Homme qu'il a désigné, et qu'il a accrédité auprès de tous, en le ressuscitant des morts."

32 Lorsqu'ils entendirent parler de résurrection des morts, les uns se moquèrent, les autres dirent : "Nous t'entendrons là-dessus une autre fois." 33 C'est ainsi que Paul se retira du milieu d'eux. 34 Quelques personnes néanmoins s'attachèrent à lui et crurent; de ce nombre furent Denys l'Aréopagite, une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

2) — Paul à Corinthe, durant un an et demi. Conversions nombreuses [CHAP. XVIII, 1—11]. Il est accusé devant le proconsul Gallion [12—17].

Ch. XVIII.

APrès cela, Paul partit d'Athènes et se rendit à Corinthe. 2 Il y trouva un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, et récemment arrivé d'Italie avec sa femme Priscille, parce que Claude avait enjoint à tous les Juifs de sortir de Rome. Paul alla les voir; 3 et comme il exerçait le même métier, il demeura chez eux et y travailla : ils étaient faiseurs de tentes. 4 Chaque sabbat, il discourait dans la synagogue, et il persuadait des Juifs et des Grecs.

5 Lorsque Silas et Timothée furent arrivés de Macédoine, il se donna tout entier à la parole, attestant aux Juifs que Jésus était le Christ. 6 Mais comme ceux-ci s'opposaient à lui et l'injuriaient, Paul secoua ses vêtements et leur dit : "Que votre sang soit sur votre tête! J'en suis pur; dès ce moment j'irai chez les Gentils." 7 Et sortant de là, il entra chez un nommé Justus, homme craignant Dieu, et dont la maison était contiguë à la synagogue. 8 Or Crispus, le chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa maison; un grand nombre de Corinthiens, en entendant Paul, crurent aussi et furent baptisés.

9 Pendant la nuit, le Seigneur dit à Paul dans une vision : "Sois sans crainte, mais parle et ne te tais point. 10 Car je suis avec toi, et personne ne

30. *Ne tenant pas compte*, litt. "*ayant regardé d'en haut*, ὑπεριδών." Parmi les significations usuelles du mot grec, celle de *mépriser* paraît peu en rapport avec le contexte. Celui-ci, en effet, parle de miséricordieux appel au salut (Comp. xv, 14). Il s'agirait donc d'un regard d'indulgence et de miséricorde. Dieu, en sa patience et longanimité, voulant bien considérer tout le passé d'Athènes comme un temps d'ignorance.

31. *Il jugera l'homme ... par l'Homme :* c'est en sa qualité d'Homme-Dieu que N.-S. jugera les humains (*Jean*, v, 22). — *Désigné ... en le ressuscitant.* (Comp. *Rom.* i, 4.)

32. *Les uns se moquèrent.* A Athènes comme à Corinthe (I *Cor.* xv, 12) la résurrection des corps suscitait des contradictions.

34. *Denys l'Aréopagite* fut, d'après Eusèbe, premier évêque d'Athènes. Une tradition qui paraît peu fondée le conduit, après la mort de l'apôtre S. Jean, à Rome auprès de S. Clément, et de là en Gaule, où il aurait souffert le martyre à Paris, dans la persécution d'Adrien. Les écrits théologiques et mystiques qui portent son nom, et qui jouirent d'une si grande considération au moyen âge, appartiennent à une époque plus récente. Voy. *Vigouroux, Dict. de la Bible*, t. I, col. 1383.

CHAP. XVIII.

1. *Corinthe*, cap. de l'Achaïe, sur l'isthme qui unit le Péloponèse à la Grèce proprement dite. De nombreux étrangers y affluaient pour le commerce, et il y régnait une grande corruption de mœurs.

2. *Aquilas... Priscille;* s'ils n'étaient pas déjà chrétiens, ils ne tardèrent pas à se convertir (vers. 26). — *Récemment arrivé* à Corinthe, après un voyage que différents arrêts dans les villes commerçantes avait pu prolonger au moins pendant une année. — *Parce que Claude avait enjoint.*

simile. 30. Et tempora quidem hujus ignorantiæ despiciens Deus, nunc annuntiat hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant, 31. eo quod statuit diem, in quo judicaturus est orbem in æquitate, in viro, in quo statuit, fidem præbens omnibus, suscitans eum a mortuis.

32. Cum audissent autem resurrectionem mortuorum, quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt : Audiemus te de hoc iterum. 33. Sic Paulus exivit de medio eorum. 34. Quidam vero viri adhærentes ei, crediderunt : in quibus et Dionysius Areopagita, et mulier nomine Damaris, et alii cum eis.

—⁂— CAPUT XVIII. —⁂—

Paulus Corinthi suum exercet artificium apud Aquilam : et quamquam ad ejus prædicationem blasphemarent Judæi, audit tamen in visione multum ibi populum ad fidem convertendum : verum post sesquiannum accusatur a Judæis apud Gallionem proconsulem, et post multos dies venit Ephesum, ac variis regionibus fratres confirmat : Apollo vehementer Judæos convincit, ostendens ex Scripturis Jesum esse Christum, quamquam tantum nosset baptisma Joannis.

POST hæc egressus ab Athenis, venit Corinthum : 2. et inveniens quemdam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, et Priscillam uxorem ejus, (eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos a Roma) accessit ad eos. 3. Et quia ejusdem erat artis, manebat apud eos, et operabatur: (erat autem scenofactoriæ artis.) 4. Et disputabat in synagoga per omne sabbatum, interponens nomen Domini Jesu, suadebatque Judæis, et Græcis.

5. Cum venissent autem de Macedonia Silas et Timotheus, instabat verbo Paulus, testificans Judæis esse Christum Jesum. 6. Contradicentibus autem eis, et blasphemantibus, excutiens vestimenta sua, dixit ad eos : Sanguis vester super caput vestrum : mundus ego, ex hoc ad gentes vadam. 7. Et migrans inde, intravit in domum cujusdam, nomine Titi Justi, colentis Deum, cujus domus erat conjuncta synagogæ. 8. Crispus autem archisynagogus credidit Domino cum omni domo sua : et multi Corinthiorum audientes credebant, et baptizabantur.

9. Dixit autem Dominus nocte per visionem Paulo : Noli timere, sed loquere, et ne taceas : 10. Propter quod ego sum tecum : et nemo apponetur tibi ut noceat te : quoniam populus est mihi multus in hac civitate.

L'empereur *Claude* porta cet édit la neuvième année de son règne, par conséquent l'an 50 ou 51. A cette époque, les judéo chrétiens n'étaient pas encore nettement séparés des Juifs, et l'édit qui frappait ces derniers devait aussi les atteindre. Du reste, l'ordre de Claude cessa bientôt, soit officiellement, soit tacitement, d'être en vigueur; peu d'années après, l'histoire nous montre des Juifs et des chrétiens vivant librement à Rome.

3. *Ils étaient faiseurs de tentes :* Paul, en même temps qu'il suivait à Jérusalem les leçons des rabbins, avait appris un métier : c'était la coutume des Juifs. Ce métier était celui de faiseur de tentes. En Orient, où les hôtelleries sont rares, les voyageurs s'abritent sous de petites tentes qui font partie de leurs bagages : de là l'industrie dont il est ici question.

4. Après *synagogue*, la Vulgate ajoute, *mêlant à ses discours le nom de Jésus :* ces mots ne paraissent pas authentiques.

5. *Lorsque Silas et Timothée furent arrivés de Macédoine*, où S. Paul les avait laissés. Voy. xvii, 15. — *Il se donna tout entier*. Probablement Timothée avait apporté à S. Paul les aumônes de ses chers Philippiens, ce qui le dispensa durant quelque temps de travailler de ses mains (*Philip.* i, 5; iv, 15).

6. *J'en suis pur*. La perte éternelle des Juifs est présentée sous l'image d'une mort, d'un sang répandu. Sur eux, et non sur l'Apôtre, pèsera désormais la responsabilité de leur ruine morale, de leur damnation, puisqu'ils ont refusé obstinément le salut qui vient encore de leur être offert.

7. *De là*, de la synagogue.

mettra la main sur toi pour te faire du mal; car j'ai un peuple nombreux dans cette ville."

11 Paul demeura un an et six mois à Corinthe, y enseignant la parole de Dieu.

12 Or, Gallion étant proconsul d'Achaïe, les Juifs se soulevèrent unanimement contre Paul, et le menèrent devant le tribunal, 13 en disant : "Celui-ci persuade aux hommes un culte contraire à la Loi." 14 Comme Paul ouvrait la bouche pour répondre, Gallion dit aux Juifs : "S'il s'agissait de quelque délit ou de quelque grave méfait, je vous écouterais comme de raison, ô Juifs. 15 Mais puisqu'il s'agit de discussions sur une doctrine, sur des noms et sur votre loi, cela vous regarde; je ne veux pas être juge de ces choses." 16 Et il les renvoya du tribunal. 17 Alors tous, se saisissant de Sosthènes, le chef de la synagogue, le battirent devant le tribunal, sans que Gallion s'en mît en peine.

D. — Retour à Antioche de Syrie par Ephèse et Jérusalem [CHAP. XVIII, 18 — 22].

Ch. XVIII. 18 PAul resta encore assez longtemps à Corinthe; puis, ayant dit adieu aux frères, il s'embarqua pour la Syrie, avec Priscille et Aquilas, après s'être fait raser la tête à Cenchrées, en vertu d'un vœu. 19 Il arriva à Ephèse, et y laissa ses compagnons. Pour lui, étant entré dans la synagogue, il s'entretint avec les Juifs, 20 qui le prièrent de prolonger son séjour. Mais il n'y consentit point, 21 et il prit congé d'eux, en disant : "[Il faut absolument que je célèbre la fête prochaine à Jérusalem.] Je reviendrai vers vous, si Dieu le veut." Et il partit d'Ephèse.

22 Ayant débarqué à Césarée, il monta *à Jérusalem*, salua l'Eglise, et descendit à Antioche.

IV. — TROISIÈME MISSION DE S. PAUL [CHAP. XVIII, 23 — XXI, 16].

A. — Les débuts du voyage [CHAP. XVIII, 23 — 28].

S. Paul quitte Antioche et traverse la Galatie et la Phrygie [23].
Ministère d'Apollos à Ephèse et à Corinthe [24 — 28].

Ch. XVIII. 23 APrès y avoir passé quelque temps, Paul se mit en route, et parcourut successivement le pays des Galates et la Phrygie, affermissant tous les disciples.

24 Or, un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Ecritures, vint à Ephèse. 25 Il avait été instruit dans la voie du Seigneur, et, d'un cœur ardent, il enseignait avec exactitude ce qui concerne Jésus, bien qu'il ne connût que le baptême de Jean. 26 Il se mit à parler avec assurance dans la synagogue. Priscille et Aquilas, l'ayant entendu, le prirent avec eux et lui exposèrent plus à fond la voie du Seigneur. 27 Et comme il voulait passer en Achaïe, les frères l'approuvèrent et écrivirent aux disciples de le bien recevoir. Quand il fut arrivé, il fut d'un grand secours à

10. *J'ai un peuple :* Dieu regarde déjà comme siens les Corinthiens qui doivent se convertir.

12. *Gallion*, frère aîné de Sénèque, et adopté par le rhéteur Jun. Gallion, qui lui avait donné son nom. C'était un des personnages les plus aimables et les plus instruits du siècle. Comme son frère, il fut condamné à mort par Néron, l'an 54.

13. *A la Loi* mosaïque : le judaïsme était autorisé dans l'empire.

15. *Sur des noms*, il s'agit de savoir si le

11. Sedit autem ibi annum et sex menses, docens apud eos verbum Dei. 12. Gallione autem proconsule Achaiæ, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, et adduxerunt eum ad tribunal, 13. dicentes : Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum. 14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos : Si quidem esset iniquum aliquid, aut facinus pessimum o viri Judæi, recte vos sustinerem. 15. Si vero quæstiones sunt de verbo, et nominibus, et lege vestra, vos ipsi videritis : judex ego horum nolo esse. 16. Et minavit eos a tribunali. 17. Apprehendentes autem omnes [a] Sosthenem principem synagogæ, percutiebant eum ante tribunal : et nihil eorum Gallioni curæ erat.

[a] 1 Cor. 1, 1.

18. Paulus vero cum adhuc sustinuisset dies multos, fratribus valefaciens, navigavit in Syriam, (et cum eo Priscilla, et Aquila) qui sibi [b] totonderat in Cenchris caput : habebat enim votum. 19. Devenitque Ephesum, et illos ibi reliquit. Ipse vero ingressus synagogam, disputabat cum Judæis. 20. Rogantibus autem eis ut ampliori tempore maneret, non consensit, 21. sed valefaciens, et dicens : Iterum revertar ad vos Deo volente, profectus est ab Epheso.

[b] Num. 6, 18. Infra 21, 24.

22. Et descendens Cæsaream, ascendit, et salutavit ecclesiam, et descendit Antiochiam.

23. Et facto ibi aliquanto tempore profectus est, perambulans ex ordine Galaticam regionem, et Phrygiam, confirmans omnes discipulos.

24. [c] Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Ephesum, potens in Scripturis. 25. Hic erat edoctus viam Domini : et fervens spiritu loquebatur, et docebat diligenter ea, quæ sunt Jesu, sciens tantum baptisma Joannis. 26. Hic ergo cœpit fiducialiter agere in synagoga. Quem cum audissent Priscilla et Aquila, assumpserunt eum, et diligentius exposuerunt ei viam Domini. 27. Cum

[c] 1 Cor. 1, 12.

---

nom de Messie convient à Jésus (vers. 5) : pluriel de catégorie.

17. *Tous* les païens qui se trouvaient là et qui n'aimaient pas les Juifs. — *Sosthènes*, le successeur de Crispus (vers. 8), s'il n'y avait qu'une synagogue à Corinthe; c'était sans doute lui qui avait porté la parole devant le proconsul.

18. *Paul resta*, etc. C'est pendant son séjour de dix-huit mois (vers. 11) à Corinthe qu'il écrivit, en 52, ses premières épîtres; elles sont adressées aux Thessaloniciens. Et c'est probablement de là qu'il entreprit la tournée apostolique en Illyrie mentionnée dans l'épître aux Romains, xv, 19, — *Cenchrées*, un des deux ports de Corinthe, celui qui était du côté de l'Asie. — *Un vœu*, sans doute le naziréat temporaire (*Nombr.* vi), afin, semble-t-il, de témoigner publiquement à Dieu sa reconnaissance pour les grâces qu'il avait reçues dans ses deux premières missions. Celui qui avait fait ce vœu commençait par se faire raser la tête; puis, pendant la durée du vœu, il laissait croître sa chevelure et s'abstenait de toute boisson enivrante; ce temps écoulé, il coupait ses cheveux pour les jeter dans la flamme du sacrifice qu'il devait offrir à Jérusalem.

19. *Éphèse*, située à l'embouchure du fleuve Caystre, et cap. de l'Asie proconsulaire, était le centre d'un commerce actif; elle était non moins fameuse par sa proverbiale corruption que par son temple de Diane, une des sept merveilles du monde ancien.

21. *Il faut absolument... à Jérusalem.* Ces mots ne se trouvent pas dans plusieurs manuscrits grecs, ni dans la Vulgate. Et puis, à quelle fête *fallait-il absolument* que l'Apôtre se rendît, et pour quelle raison? On l'ignore.

22. *Il monta à Jérusalem*, pour la quatrième fois depuis sa conversion.

24-28. Après le départ de S. Paul, son œuvre est continuée à Ephèse par Apollos, pour lequel un certain nombre de fidèles s'engouèrent avec excès (comp. I *Cor.* i, 12).

25. *Instruit*, litt. *catéchisé* κατηχημένος.

26. *Priscille et Aquilas.* Après avoir été à Corinthe avec S. Paul (vers. 2), ils se retrouvèrent avec lui à Ephèse (Comp. I *Cor.* xvi, 19).

27. *Qui avaient cru par la grâce.* Ces mots *par la grâce* ne se trouvent pas dans la Vulgate. Se rapportent-ils à Apollos, dont l'histoire est racontée ici et désignent-ils le don particulier qu'il avait reçu (Comp. I *Cor.* iii, 10)? Il nous semble qu'ils se rattachent

ceux qui avaient cru par la grâce,
28 car il réfutait vigoureusement les Juifs en public, démontrant par les Ecritures que Jésus est le Christ.

B. — S. Paul à Ephèse [CHAP. XIX].

Il baptise des disciples de Jean-Baptiste [vers. 1—7]. Des exorcistes juifs contrefont ses miracles et sont châtiés [8—17]. Progrès de l'Evangile [18—22]. Soulèvement excité contre l'Apôtre par l'orfèvre Démétrius [23—40].

Ch. XIX. 1 OR, pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces, arriva à Ephèse. Ayant rencontré quelques disciples, 2 il leur dit: "Avez-vous reçu le Saint-Esprit quand vous avez cru?" Ils lui répondirent: "Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit." — 3 "Quel baptême avez-vous donc reçu?" demanda Paul. Ils dirent: "Le baptême de Jean." 4 Paul dit alors: "Jean a baptisé du baptême de pénitence, en disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus." 5 Ayant entendu ces paroles, ils se firent baptiser au nom du Seigneur Jésus. 6 Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils se mirent à parler des langues et à prophétiser. 7 Ils étaient environ douze en tout.

8 Ensuite Paul entra dans la synagogue, et, pendant trois mois, il y parla avec assurance chaque sabbat, discourant d'une manière persuasive sur les choses qui concernent le royaume de Dieu. 9 Mais, comme quelques-uns restaient endurcis et incrédules, décriant devant le peuple la voie du Seigneur, il se sépara d'eux, prit à part les disciples et discourut chaque jour dans l'école d'un nommé Tyrannus. 10 Ce qu'il fit durant deux ans, de sorte que tous ceux qui habitaient l'Asie, Juifs et Grecs, entendirent la parole du Seigneur. 11 Et Dieu faisait des miracles non vulgaires par les mains de Paul, 12 au point qu'on appliquait sur les malades des mouchoirs et des ceintures qui avaient touché son corps, et les maladies les quittaient, et les esprits mauvais étaient chassés.

13 Quelques-uns des exorcistes Juifs qui couraient le pays essayèrent aussi d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui avaient des esprits malins, en disant: "Je vous adjure par Jésus que Paul prêche." 14 Or ils étaient sept fils de Scéva, grand prêtre juif, qui se livraient à cette pratique. 15 L'esprit malin leur répondit: "Je connais Jésus et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous?" 16 Et l'homme qui était possédé de l'esprit malin se jeta sur eux, s'en rendit maître et les maltraita si fort, qu'ils s'enfuirent de cette maison nus et blessés. 17 Ce fait étant venu à la connaissance de tous les Juifs et de tous les Grecs qui demeuraient à

---

au verbe qui les précède immédiatement, *à ceux qui avaient cru*. Ils auraient alors pour but d'indiquer que la foi est un don de la grâce. (Comp. I *Thess.* ii, 13). Le vénérable Bède a reproduit la leçon de la Vulgate, mais il connaissait une autre leçon qui portait: profuit multum credentibus per gratiam.

CHAP. XIX.

1. *Après avoir parcouru les hautes provinces*, la Galatée et la Phrygie (xviii, 23), situées sur les montagnes centrales de l'Asie Mineure. — *Quelques disciples*, de ceux sans doute qui avaient été instruits et baptisés par Apollos (voy. xviii, 25).

6. *Imposé les mains*: rite de la confirmation. — *Ils se mirent à parler des langues*, etc.: voy. I *Cor.* xiv, 2 sv. — *Et à prophétiser*. C'est l'accomplissement des promesses faites par Notre-Seigneur à ses Apôtres, avant son Ascension (*Marc.* xvi, 17-18). Plus fréquents aux premiers âges de

autem vellet ire Achaiam, exhortati fratres, scripserunt discipulis ut susciperent eum. Qui cum venisset, contulit multum his, qui crediderant. 28. Vehementer enim Judæos revincebat publice, ostendens per Scripturas, esse Christum Jesum.

CAPUT XIX.

Paulus Ephesi quosdam discipulos Joannis tantum baptismate baptizatos, jubet in Jesu nomine baptizari, ac manuum impositione Spiritum sanctum ipsis impetrat, ibique prædicans multa edit signa : de Judæis qui non credentes conabantur nomine Jesu a Paulo prædicati adjuvare dæmonia : multi peccata confitentes libros superstitiosos exurunt : Demetrius argentarius gravem adversus Paulum seditionem excitat, quam ægre tandem sedat Alexander.

FACTUM est autem, cum Apollo esset Corinthi, ut Paulus peragratis superioribus partibus veniret Ephesum, et inveniret quosdam discipulos : 2. dixitque ad eos : Si Spiritum sanctum accepistis credentes? At illi dixerunt ad eum : Sed neque si Spiritus sanctus est, audivimus. 3. Ille vero ait : In quo ergo baptizati estis? Qui dixerunt : In Joannis baptismate. 4. Dixit autem Paulus : [a] Joannes baptizavit baptismo pœnitentiæ populum, dicens : In eum, qui venturus esset post ipsum, ut crederent, hoc est, in Jesum. 5. His auditis, baptizati sunt in nomine Domini Jesu. 6. Et cum imposuisset illis manus Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, et loquebantur linguis, et prophetabant. 7. Erant autem omnes viri fere duodecim.

8. Introgressus autem synagogam, cum fiducia loquebatur per tres menses, disputans, et suadens de regno Dei. 9. Cum autem quidam indurarentur, et non crederent, maledicentes viam Domini coram multitudine, discedens ab eis, segregavit discipulos, quotidie disputans in schola tyranni cujusdam. 10. Hoc autem factum est per biennium, ita ut omnes, qui habitabant in Asia, audirent verbum Domini, Judæi atque gentiles. 11. Virtutesque non quaslibet faciebat Deus per manum Pauli : 12. ita ut etiam super languidos deferrentur a corpore ejus sudaria, et semicinctia, et recedebant ab eis languores, et spiritus nequam egrediebantur.

13. Tentaverunt autem quidam et de circumeuntibus Judæis exorcistis, invocare super eos, qui habebant spiritus malos, nomen Domini Jesu, dicentes : Adjuro vos per Jesum, quem Paulus prædicat. 14. Erant autem quidam Judæi Scevæ principis sacerdotum septem filii, qui hoc faciebant. 15. Respondens autem spiritus nequam dixit eis : Jesum novi, et Paulum scio : vos autem qui estis? 16. Et insiliens in eos homo, in quo erat dæmonium pessimum, et dominatus amborum, invaluit contra eos, ita ut nudi, et vulnerati effugerent de domo illa. 17. Hoc autem notum factum est omnibus Judæis, atque gentilibus, qui habitabant Ephesi : et cecidit

[a] Matth. 3, 11. Marc. 1, 8. Luc. 3, 16. Joan. 1, 26. Supra 1, 5 et 11, 16.

l'Eglise, ces dons miraculeux n'ont jamais entièrement disparu de son sein.

10. *Durant deux ans.* Pendant ce séjour à Ephèse (an. 55-57,) Paul écrivit son épître aux Galates et la première aux Corinthiens, etc. — *Tous ceux :* hyperbole. — *L'Asie* proconsulaire.

12. *Ceintures* ou *tabliers.*

13. *Exorcistes juifs :* il s'agit ici d'imposteurs qui circulaient de ville en ville pour gagner de l'argent, en prétendant posséder le pouvoir de chasser les démons au moyen de formules magiques et de procédés occultes. Pour eux le nom de Jésus n'était qu'une de ces formules dont la vertu excitait leur admiration, et qu'ils voulurent employer à leur tour.

14. *Grand prêtre,* ou simplement chef d'une des 24 classes de prêtres.

18. *Leurs actes,* les crimes de leur vie antérieure, et spécialement celui d'avoir pris part aux pratiques de la magie, pour lesquelles les Ephésiens avaient un goût prononcé.

Ephèse, la crainte tomba sur eux tous, et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié.

18 Un grand nombre de ceux qui avaient cru venaient confesser et déclarer leurs actes. 19 Et parmi ceux qui s'étaient adonnés aux pratiques superstitieuses, beaucoup apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le peuple : en estimant la valeur de ces livres on trouva cinquante mille pièces d'argent : 20 tant la parole du Seigneur s'étendait avec force et se montrait puissante!

21 Après cela, Paul résolut d'aller à Jérusalem, en traversant la Macédoine et l'Achaïe. " Après que j'aurai été là, se disait-il, il faut aussi que je voie Rome." 22 Il envoya en Macédoine deux de ses auxiliaires, Timothée et Eraste, et lui-même resta encore quelque temps en Asie.

23 Il survint en ce temps-là un grand tumulte au sujet de la voie du Seigneur. 24 Un orfèvre, nommé Démétrius, fabriquait en argent de petits temples de Diane, et procurait à ses ouvriers un gain considérable. 25 Les ayant rassemblés, avec ceux du même métier, il leur dit : " Mes amis, vous savez que notre bien-être dépend de cette industrie; 26 et vous voyez et entendez dire que, non seulement à Ephèse, mais encore dans presque toute l'Asie, ce Paul a persuadé et détourné une foule de gens, en disant que les dieux faits de main d'homme ne sont pas des dieux. 27 Il est donc à craindre, non seulement que notre industrie ne tombe dans le discrédit, mais encore que le temple de la grande déesse Diane ne soit tenu pour rien, et même que la majesté de celle que révèrent l'Asie et le monde entier ne soit réduite à néant." 28 A ces mots, transportés de colère, ils se mirent à crier : " Grande est la Diane des Ephésiens!"

29 Bientôt la ville fut remplie de confusion. Ils se portèrent tous ensemble au théâtre, entraînant Caius et Aristarque, Macédoniens, qui avaient accompagné Paul dans son voyage. 30 Paul voulait pénétrer au milieu de la foule, mais les disciples l'en empêchèrent. 31 Quelques-uns même des Asiarques, qui étaient de ses amis, envoyèrent vers lui, pour l'engager à ne pas se présenter au théâtre. 32 Mille cris divers s'y faisaient entendre; car le désordre régnait dans l'assemblée, et la plupart ne savaient pourquoi ils s'étaient réunis. 33 Alors on dégagea de la foule Alexandre que les Juifs poussaient en avant. Il fit signe de la main qu'il voulait parler au peuple. 34 Mais, lorsqu'ils eurent reconnu qu'il était juif, ils crièrent tous d'une seule voix durant près de deux heures : " Grande est la Diane des Ephésiens!"

35 Le grammate ayant enfin apaisé la foule, dit : " Ephésiens, quel est

---

19. *Aux pratiques superstitieuses*, divination, augures, magie. — *Beaucoup apportèrent leurs livres*, qui traitaient de la magie et en renfermaient les formules. — *Pièces d'argent :* la plus ordinaire était la drachme, qui valait environ 92 centimes. Ils auraient donc apporté pour environ 46,000 francs de livres de magie. Cette somme paraît trop considérable. Mais on sait combien les livres étaient alors chose rare et chère, et sans doute les livres de magie, plus rares encore que les livres ordinaires, étaient d'un prix plus élevé.

21. *Paul ... en traversant la Macédoine et l'Achaïe :* afin de recueillir auprès des Eglises de ces contrées des aumônes pour les chrétiens pauvres de Jérusalem, aumônes qu'il devait leur porter lui-même, si elles étaient assez abondantes pour qu'il fût convenable qu'un Apôtre même se dérangeât (I *Cor.* xvi, 4; II *Cor.* viii, 1 sv.; *Rom.* xv, 25 sv.).

22. *Il envoya*, sans doute pour préparer la collecte dont nous venons de parler. — *Timothée* nous est connu (xvi, 1); *Eraste* pourrait être le disciple de ce nom que l'Epître aux Romains appelle *trésorier de la ville* de Corinthe (*Rom.* xvi, 23).

23. *La voie*, terme déjà souvent employé pour désigner la religion, la *direction* de pensées et de vie qui résultait de la foi en Jésus-Christ. (Comp. ix, 2; xviii, 25-26; xix, 9.)

24. *De petits temples*, où se trouvait une image de la déesse. Les étrangers les emportaient soit comme un simple souvenir de leur voyage, soit pour les poser comme des

timor super omnes illos, et magnificabatur nomen Domini Jesu.

18. Multique credentium veniebant confitentes, et annuntiantes actus suos. 19. Multi autem ex eis, qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus : et computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium. 20. Ita fortiter crescebat verbum Dei, et confirmabatur.

21. His autem expletis, proposuit Paulus in Spiritu, transita Macedonia et Achaia ire Jerosolymam, dicens : quoniam postquam fuero ibi, oportet me et Romam videre. 22. Mittens autem in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi, Timotheum, et Erastum, ipse remansit ad tempus in Asia.

23. Facta est autem illo tempore turbatio non minima de via Domini. 24. Demetrius enim quidam nomimine, argentarius, faciens ædes argenteas Dianæ, præstabat artificibus non modicum quæstum : 25. quos convocans, et eos, qui hujusmodi erant opifices, dixit : Viri, scitis quia de hoc artificio est nobis acquisitio : 26. Et videtis, et auditis, quia non solum Ephesi, sed pene totius Asiæ, Paulus hic suadens avertit multam turbam, dicens : Quoniam non sunt dii, qui manibus fiunt. 27. Non solum autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, sed et magnæ Dianæ templum in nihilum reputabitur, sed et destrui incipiet majestas ejus, quam tota Asia, et orbis colit. 28. His auditis, repleti sunt ira, et exclamaverunt dicentes : Magna Diana Ephesiorum.

29. Et impleta est civitas confusione, et impetum fecerunt uno animo in theatrum, rapto Gajo, et Aristarcho Macedonibus, comitibus Pauli. 30. Paulo autem volente intrare in populum, non permiserunt discipuli. 31. Quidam autem et de Asiæ principibus, qui erant amici ejus, miserunt ad eum rogantes ne se daret in theatrum : 32. alii autem aliud clamabant. Erat enim ecclesia confusa : et plures nesciebant qua ex causa convenissent. 33. De turba autem detraxerunt Alexandrum, propellentibus eum Judæis. Alexander autem manu silentio postulato, volebat reddere rationem populo. 34. Quem ut cognoverunt Judæum esse, vox facta una est omnium, quasi per horas duas clamantium : Magna Diana Ephesiorum.

35. et cum sedasset scriba turbas, dixit : Viri Ephesii, quis enim

---

idoles dans l'intérieur de leurs maisons; quelques-uns même les portaient sur eux comme un préservatif contre le malheur. Du reste, l'Artémis ou Diane adorée à Ephèse n'avait que le nom de commun avec la déesse grecque, fille de Latone et sœur d'Apollon; c'était une informe statue de bois, noircie par les siècles, et dont la partie inférieure était revêtue de bandelettes qui la serraient comme une momie égyptienne. Divinité nourricière, (Artémis Polymammia), elle avait une origine asiatique, non hellénique. Sur la Diane d'Ephèse et sur son temple, voy. *Vigouroux, le Nouv. Test. et les Déc. Archéol.* livre III, chap. vi.

28. *A crier*, en se répandant dans les rues.

29. *Au théâtre :* Dans l'antiquité, les théâtres servaient, non seulement aux jeux scéniques, mais encore aux réunions du peuple. Celui d'Ephèse était un des plus grands du monde; on en voit encore la cuve immense taillée dans le mont Prion. — *Caïus* était de Derbé, mais il avait sans doute résidé en Macédoine; *Aristarque* était de Thessalonique (xx, 4).

31. *Asiarques*, présidents des jeux publics et des cérémonies religieuses, dans la province d'Asie.

33. *Alexandre :* probablement l'ouvrier en cuivre, originaire d'Ephèse, dont S. Paul se plaint dans sa deuxième Epître à Timothée (iv, 14). (Comp. I *Tim.* i, 20). Sur le rôle qu'il joua en cette circonstance, ainsi que sur l'intention des Juifs *qui le poussaient*, les avis sont partagés. Suivant le sentiment qui nous semble le plus probable, cet Alexandre était un Juif assez influent que ses coreligionnaires poussèrent devant eux pour qu'il prît leur défense en représentant Paul et les chrétiens comme étant les seuls coupables en cette affaire.

35. *Le grammate*, magistrat chargé des affaires municipales, analogue à notre *maire*.

l'homme qui ne sache que la ville d'Ephèse est vouée au culte de la grande Diane et de sa statue tombée du ciel? 36 Cela étant incontestable, vous devez être calmes et ne rien faire inconsidérément; 37 car ces hommes que vous avez amenés ici ne sont ni des sacrilèges, ni des blasphémateurs de votre déesse. 38 Que si Démétrius et ses ouvriers ont à se plaindre de quelqu'un, il y a des jours d'audience et des proconsuls : que chacun fasse valoir ses griefs. 39 Si vous avez quelque autre affaire à régler, on en décidera dans l'assemblée légale. 40 Nous risquons, en effet, d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, car il n'existe aucun motif qui nous permette de justifier cet attroupement." Ayant parlé ainsi, il congédia l'assemblée.

C. — Retour de S. Paul à Jérusalem par la Grèce, la Macédoine et l'Asie Mineure [CHAP. XX — XXI, 16].

1) — Paul en Grèce et en Macédoine [CHAP. XX, 1—5].

Ch. XX. Lorsque le tumulte eut cessé, Paul réunit les disciples, prit congé d'eux et partit pour la Macédoine. 2 Il parcourut cette contrée, en adressant aux disciples de nombreuses exhortations, et se rendit en Grèce, 3 où il passa trois mois. Il se disposait à faire voile pour la Syrie, quand les Juifs lui dressèrent des embûches. Alors il se décida à reprendre la route de Macédoine. 4 Il avait pour l'accompagner jusqu'en Asie : Sopater de Bérée, fils de Pyrrhus, Aristarque et Secundus de Thessalonique, Caius de Derbé, Timothée, Tychique et Trophime d'Asie. 5 Ceux-ci prirent les devants et nous attendirent à Troas.

2) — Paul à Troas : résurrection d'un mort [6—12].

Ch. XX. 6 Pour nous, après les jours des Azymes, nous nous embarquâmes à Philippes, et au bout de cinq jours nous les rejoignîmes à Troas, où nous passâmes sept jours. 7 Le premier jour de la semaine, comme nous étions assemblés pour la fraction du pain, Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretint avec les disciples, et prolongea son discours jusqu'à minuit. 8 Il y avait beaucoup de lampes dans la salle haute où nous étions assemblés. 9 Or un jeune homme, nommé Eutyque, était assis sur le bord de la fenêtre. Pendant le long discours de Paul, il s'endormit profondément, et, sous le poids du sommeil, il tomba du troisième étage en bas; on le releva mort. 10 Mais Paul, étant descendu, se pencha sur lui et le prit dans ses bras, en disant : " Ne vous troublez pas,

— *Sa statue tombée du ciel*, comme le palladium de Troie. La Vulgate traduit, *fille de Jupiter*. Le mot grec διοπετοῦς signifie littéralement *venant de Jupiter*.

37. *Ces hommes*. Caïus et Aristarque (v, 29). — *Ni des blasphémateurs de votre déesse :* Paul et les siens avaient évité, par prudence, toute attaque directe contre le culte de Diane; la simple exposition de la doctrine évangélique suffisait à leur cause.

38. *Il y a des proconsuls*, un à la fois dans chaque province, pluriel de catégorie.

39. *Si vous avez quelque autre affaire*, qui ne soit pas une affaire judiciaire ordinaire. — *L'assemblée légale :* le proconsul, à des époques fixes, parcourait les districts, siégeait tour à tour dans les principales villes de la province, et traitait certaines affaires selon les formes du droit romain.

CHAP. XX.

2. *En Grèce*, litt. *dans l'Hellade*, en Achaïe.

4. *Il avait pour l'accompagner...* Tous ces disciples accompagnèrent l'Apôtre jus-

est hominum, qui nesciat Ephesiorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ, Jovisque prolis? 36. Cum ergo his contradici non possit, oportet vos sedatos esse, et nihil temere agere. 37. Adduxistis enim homines istos, neque sacrilegos, neque blasphemantes deam vestram. 38. Quod si Demetrius, et qui cum eo sunt artifices, habent adversus aliquem causam, conventus forenses aguntur, et proconsules sunt, accusent invicem. 39. Si quid autem alterius rei quæritis : in legitima ecclesia poterit absolvi. 40. Nam et periclitamur argui seditionis hodiernæ : cum nullus obnoxius sit (de quo possimus reddere rationem) concursus istius. Et cum hæc dixisset, dimisit ecclesiam.

CAPUT XX.

Paulus peragratis variis partibus Macedoniæ et Græciæ, concionatur Troade in mediam noctem : cumque adolescens Eutychus cadens a tertio cœnaculo mortuus esset, Paulus eum resuscitavit : et variis locis peragratis, advocatos ex Epheso presbyteros exhortatur ut vigilantes sint in regenda Ecclesia, prædicens quod non essent amplius eum visuri.

POSTQUAM autem cessavit tumultus, vocatis Paulus discipulis, et exhortatus eos, valedixit, et profectus est ut iret in Macedoniam. 2. Cum autem perambulasset partes illas, et exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Græciam : 3. ubi cum fecisset menses tres, factæ sunt illi insidiæ a Judæis navigaturo in Syriam : habuitque consilium ut reverteretur per Macedoniam. 4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Berœensis, Thessalonicensium vero Aristarchus, et Secundus, et Gajus Derbeus, et Timotheus : Asiani vero Tychicus, et Trophimus. 5. Hi cum præcessissent, sustinuerunt nos Troade :

6. Nos vero navigavimus post dies Azymorum a Philippis, et venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorati sumus diebus septem. 7. Una autem sabbati cum convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis profecturus in crastinum, protraxitque sermonem usque in mediam noctem. 8. Erant autem lampades copiosæ in cœnaculo, ubi eramus congregati. 9. Sedens autem quidam adolescens nomine Eutychus super fenestram, cum mergeretur somno gravi, disputante diu Paulo, ductus somno cecidit de tertio cœnaculo deorsum, et sublatus est mortuus. 10. Ad quem cum descendisset Paulus, incubuit super eum : et complexus dixit : Nolite turbari, anima

qu'à Milet, excepté pendant le court trajet de Philippes à Troas (vers. 5). Trophime le suivit jusqu'à Jérusalem (xxi, 29), et Aristarque depuis Césarée jusqu'à Rome (xxvii, 2), où il partagea sa captivité (*Col.* iv, 10 ; *Philém.* 24). Pour Tychique, voy. *Ephés.* vi, 21, note.

5. Les devants, peut-être pour noliser un navire à Philippes. C'est dans cette ville que S. Paul retrouva son disciple Luc. D'autre part, désormais, jusqu'à la fin du livre, le narrateur emploie la première personne du pluriel, comme il l'avait déjà fait au chap. XVI, vers. 10-39. On est donc en droit de conclure que ce narrateur est S. Luc lui-même.

6. *Après les jours des Azymes :* après les sept jours de la fête de Pâque, durant lesquels les Juifs ne pouvaient manger du pain fermenté. — *Au bout de cinq jours*, litt. *jusqu'à cinq jours :* deux jours suffisaient d'ordinaire ; la navigation fut donc difficile.

7. *Le premier jour*, etc. : le dimanche avait déjà, au moins parmi les chrétiens sortis de la gentilité, remplacé le sabbat comme jour consacré à Dieu. — *La fraction du pain*, la célébration de l'eucharistie, qui avait lieu le soir.

8. *Il y avait beaucoup de lampes*, destinées non seulement à éclairer la salle, mais aussi à honorer les saints mystères. Leur lumière était le joyeux symbole de la présence sacramentelle de l'Epoux céleste (*Matth.* xxv, 1 sv.).

10. *Se pencha sur lui.* C'est ainsi qu'autrefois Elie avait ressuscité le fils de la veuve de Sarepta (I *Rois*, xvii, 21), et Elisée celui de la Sunamite (II *Rois*, iv, 34).

car son âme est en lui." 11 Puis étant remonté, il rompit le pain et mangea, et il parla longtemps encore, jusqu'au jour; après quoi, il partit. 12 Quant au jeune homme, on le ramena vivant, ce qui fut le sujet d'une grande consolation.

3) — De Troas à Milet [vers. 13—16]. A Milet, discours d'adieu aux Anciens de l'Eglise d'Ephèse : *a*) Coup d'œil sur le ministère qu'il a autrefois rempli à Ephèse [17—21]. — *b*) Dangers qui l'attendent [22—25]. — *c*) Epreuves réservées à l'Eglise d'Ephèse [26—31]. — *d*) Désintéressement requis dans le saint ministère [32—35]. — Adieux [36—38].

Ch. XX. 13 QUOI nous, prenant les devants par mer, nous fîmes voile pour Assos, où nous devions reprendre Paul; c'est ainsi qu'il l'avait ordonné; car il devait faire le voyage à pied. 14 Quand il nous eut rejoints à Assos, nous le prîmes à bord, et nous gagnâmes Mytilène. 15 De là, continuant par mer, nous arrivâmes le lendemain à la hauteur de Chio. Le jour suivant, nous cinglâmes vers Samos, et, [après avoir passé la nuit à Trogylle], nous arrivâmes le lendemain à Milet. 16 Paul avait résolu de passer devant Ephèse sans s'y arrêter, afin de ne pas perdre de temps en Asie. Car il se hâtait pour se trouver, s'il était possible, le jour de la Pentecôte à Jérusalem.

17 Or, de Milet, Paul envoya à Ephèse pour faire venir les Anciens de cette Eglise. 18 Lorsqu'ils furent réunis autour de lui, il leur dit :

"Vous savez comment, depuis le premier jour que j'ai mis le pied en Asie, je me suis toujours comporté avec vous, 19 servant le Seigneur en toute humilité, au milieu des larmes et des épreuves que me suscitaient les embûches des Juifs; 20 comment je ne vous ai rien caché de ce qui vous était avantageux, ne manquant pas de prêcher et de vous instruire en public et dans les maisons particulières; 21 annonçant aux Juifs et aux Gentils le retour à Dieu par la pénitence et la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

22 Et maintenant voici que, lié par l'Esprit, je vais à Jérusalem, sans savoir ce qui doit m'y arriver; 23 si ce n'est que de ville en ville, l'Esprit-Saint m'assure que des chaînes et des persécutions m'attendent. 24 Mais je n'en tiens aucun compte, et je n'attache pour moi-même aucun prix à la vie, pourvu que je consomme ma course et que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus, d'annoncer la bonne nouvelle de la grâce de Dieu. 25 Oui, je sais que vous ne verrez plus mon visage, ô vous tous parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26 C'est pourquoi je vous atteste aujourd'hui que je suis pur du sang de

11. *Il rompit le pain.* Revenu dans la chambre haute, Paul célébra le sacrifice eucharistique et communia les disciples.

13. *Nous fîmes voile pour Assos*, ville de Mysie, sur la côte asiatique, en face de l'île de Lesbos, et à une journée de marche de Troas.

14. *Nous gagnâmes Mytilène*, cap. de l'île de Lesbos.

15. *Chio, Samos*, îles de la mer Egée. — *Trogylle*, ville et promontoire sur la côte de l'Ionie, au pied du mont Mycale. — *Milet*, ville importante, sur la frontière méridionale de l'Ionie, à l'embouchure du Méandre. Les atterrissements du fleuve l'ont rejetée dans les terres sous le nom de *Palatia*.

17. *Les Anciens de cette Eglise :* dès le temps des Apôtres, il y avait des *évêques* et des *prêtres* dans le sens strict que nous attachons à ces mots (*Tit.* i, 5, 7; I *Tim.* v, 19). Mais, dans l'usage courant, ces deux expressions s'employaient souvent, semble-t-il, l'une pour l'autre, et désignaient en général les chefs d'une communauté, chargés de l'ins-

enim ipsius in ipso est. 11. Ascendens autem, frangensque panem, et gustans, satisque allocutus usque in lucem, sic profectus est. 12. Adduxerunt autem puerum viventem, et consolati sunt non minime.

13. Nos autem ascendentes navem, navigavimus in Asson, inde suscepturi Paulum : sic enim disposuerat ipse per terram iter facturus. 14. Cum autem convenisset nos in Asson, assumpto eo, venimus Mitylenen. 15. Et inde navigantes, sequenti die venimus contra Chium, et alia applicuimus Samum, et sequenti die venimus Miletum. 16. Proposuerat enim Paulus transnavigare Ephesum, ne qua mora illi fieret in Asia. Festinabat enim, si possibile sibi esset, ut diem Pentecostes faceret Jerosolymis.

17. A Mileto autem mittens Ephesum, vocavit majores natu ecclesiæ. 18. Qui cum venissent ad eum, et simul essent, dixit eis :

Vos scitis a prima die, qua ingressus sum in Asiam, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim, 19. serviens Domino cum omni humilitate, et lacrymis, et tentationibus, quæ mihi acciderunt ex insidiis Judæorum : 20. quomodo nihil subtraxerim utilium, quo minus annuntiarem vobis, et docerem vos publice, et per domos, 21. testificans Judæis, atque gentilibus in Deum pœnitentiam, et fidem in Dominum nostrum Jesum Christum. 22. Et nunc ecce alligatus ego spiritu, vado in Jerusalem, quæ in ea ventura sint mihi, ignorans : 23. nisi quod Spiritus sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens : quoniam vincula, et tribulationes Jerosolymis me manent. 24. Sed nihil horum vereor : nec facio animam meam pretiosiorem quam me, dummodo consummem cursum meum, et ministerium verbi, quod accepi a Domino Jesu, testificari Evangelium gratiæ Dei. 25. Et nunc ecce ego scio quia amplius non videbitis faciem meam vos omnes, per quos transivi prædicans regnum Dei. 26. Quapropter contestor vos hodierna die, quia mundus sum a sanguine omnium. 27. Non enim subterfugi, quominus annuntiarem om-

truire, de la diriger, d'administrer les sacrements, etc., sans désignation de rang ou d'ordre hiérarchique. Certains auteurs pensent même que le titre d'*évêque* ne se donnait guère qu'aux simples prêtres, ceux d'un rang supérieur partageant encore avec les douze le titre d'Apôtre. (Comp. *Rom.* xvi, 7; I *Cor.* xi, 5; *Ephés.* iv, 11; II *Pet.* iii, 2; *Apoc.* ii, 21).

19. *Au milieu des épreuves.* C'est sans doute à ces épreuves que S. Paul fait allusion lorsque, parlant au figuré, il dit, dans sa première Epître aux Corinthiens, chap. xv, 32 : " *J'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*," c'est-à-dire j'ai soutenu de rudes combats.

22. *Lié par l'Esprit*, docile à l'impulsion de l'Esprit-Saint et comme enchaîné à ses ordres. D'autres, *lié en* mon *esprit*, cédant à un entraînement irrésistible.

24. *Je n'attache pour moi-même aucun prix à la vie.* Au lieu de traduire τιμίαν ἐμαυτῷ par *pretiosam mihi*, la Vulgate rend ces mots par *pretiosiorem quam me*, leçon dont il est bien difficile de déterminer le sens. Obscure en cet endroit, la Vulgate demande donc à être expliquée selon le texte grec, avec lequel est d'accord le texte syriaque.

25. *Je sais que vous ne verrez plus.* Or il semble probable qu'après sa première captivité à Rome S. Paul revint une fois encore en Asie Mineure, et visita de nouveau Troas, Milet, et même Ephèse. (Voy. I *Tim.* i, 3; iii, 14; iv, 13; II *Tim.* i, 18; iv, 13, 20; *Philém.* ii, 24.) Il faut donc admettre que, dans la circonstance présente, S. Paul, sachant par les avertissements réitérés de l'Esprit-Saint (vers. 3) que " *des chaînes l'attendent*," en conclut de lui-même, et non en vertu d'une lumière surnaturelle, qu'une mort prochaine lui est réservée. Mais, pour le bien et le bonheur de l'Eglise, cette conclusion ne se réalise que plus tard.

26. *C'est pourquoi*, puisque je vous quitte pour ne plus vous revoir. — *Je vous atteste aujourd'hui que je suis pur*, etc., innocent de la perte éternelle de tous ceux à qui, dans cette région, j'ai cherché à procurer le salut éternel, et qui, par leur faute, ne seront pas sauvés (Comp. xxiii, 6; *Ezéch.* iii, 18).

27. *Je vous ai annoncé tout le dessein de Dieu*, l'économie du salut apporté au monde

tous; 27 car je vous ai annoncé tout le dessein de Dieu, sans vous en rien cacher. 28 Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Eglise du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang. 29 Moi je sais en effet qu'après mon départ, il s'introduira parmi vous des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau. 30 Et même il s'élèvera du milieu de vous des hommes qui enseigneront des doctrines perverses pour entraîner les disciples après eux. 31 Veillez donc, vous souvenant que, durant trois années, je n'ai cessé nuit et jour d'exhorter avec larmes chacun de vous.

32 Et maintenant je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce, à celui qui peut achever l'édifice et vous donner l'héritage avec tous les sanctifiés. 33 Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni le vêtement de personne. 34 Vous savez vous-mêmes que ces mains ont pourvu à mes besoins et à ceux des personnes qui étaient avec moi. 35 Je vous ai montré de toutes manières que c'est en travaillant ainsi qu'il faut soutenir les faibles, et se rappeler la parole du Seigneur, qui a dit lui-même : Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir."

36 Après avoir ainsi parlé, il se mit à genoux et pria avec eux tous. 37 Ils fondaient tous en larmes, en se jetant au cou de Paul, ils le baisaient, 38 affligés surtout de ce qu'il avait dit : " Vous ne verrez plus mon visage." Et ils l'accompagnèrent jusqu'au navire.

(4 — De Milet à Jérusalem par Tyr et Césarée [CHAP. XXI], [1—8ª]. A Césarée, Agabus annonce à S. Paul sa prochaine captivité [8ᵇ—14]. Arrivée à Jérusalem [15—16].

Ch. XXI. APrès nous être arrachés à leurs embrassements, nous mîmes à la voile et nous allâmes droit à Cos; le lendemain nous atteignîmes Rhodes, puis Patare. 2 Là, ayant trouvé un vaisseau qui faisait la traversée vers la Phénicie, nous y montâmes et partîmes. 3 Arrivés en vue de Chypre, nous laissâmes l'île à gauche, nous dirigeant vers la Syrie, et nous abordâmes à Tyr, où le navire devait déposer sa cargaison. 4 Nous trouvâmes les disciples, et nous restâmes là sept jours; et ils disaient à Paul, par l'Esprit de Dieu, de ne point monter à Jérusalem, 5 Mais au bout de sept jours, nous nous acheminâmes pour partir, et tous, avec leurs femmes et leurs enfants, nous accompagnèrent jusqu'en dehors de la ville. Nous nous mîmes à genoux sur le rivage pour prier; 6 puis, après nous être dit adieu, nous montâmes sur le vaisseau, tandis qu'ils retour-

par J.-C. c'est-à-dire " ce que Dieu offre aux hommes et ce qu'il demande d'eux. "

28. *Evêques*, peut-être dans le sens général d'*anciens* ou *prêtres*, chargés de *surveiller* le troupeau du Seigneur.

29. *Il s'introduira parmi vous des loups cruels.* Il s'agit ici des ennemis du dehors. Dieu a voulu que les deux grandes épreuves de l'Eglise, l'hérésie et la persécution, lui fussent annoncées clairement à l'avance par Notre-Seigneur et par ses Apôtres (Comp. *Matth.* xxiv, 5, 24; *Jean*, v, 43; x, 19; etc.).

30. *Il s'élèvera... des hommes.* S. Paul a eu en vue les gnostiques dont la tendance générale était de rabaisser la dignité du Sauveur et de reporter sur la science et les spéculations philosophiques l'importance que la religion chrétienne attachait à la pratique de la vertu. Ils furent combattus surtout par S. Jean dans son Evangile et la première de ses Epîtres. Les ravages que ces faux docteurs devaient faire dans un avenir prochain sont ici, à Milet, annoncés par S. Paul.

31. *Durant trois années*, chiffre rond. En réalité deux années et demie. Voy. xix, 8, 10.

32. *A la parole de sa grâce*, à son Evangile, par lequel la grâce et la vérité sont venues jusqu'à nous. — Achever l'édifice, ἐποικοδομῆσαι, expression chère à S. Paul. (Voy. I *Cor.* iii, 10, 12, 14; *Ephés.* ii, 20;

ne consilium Dei vobis. 28. Attendite vobis, et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo. 29. [a] Ego scio quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi. 30. Et ex vobis ipsis exsurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se. 31. Propter quod vigilate memoria retinentes, quoniam per triennium nocte et die non cessavi, cum lacrymis monens unumquemque vestrum. 32. Et nunc commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius, qui potens est ædificare, et dare hereditatem in sanctificatis omnibus. 33. Argentum, et aurum, aut vestem nullius concupivi, sicut 34. ipsi scitis : [b] quoniam ad ea, quæ mihi opus erant, et his, qui mecum sunt, ministraverunt manus istæ. 35. Omnia ostendi vobis, quoniam sic laborantes, oportet suscipere infirmos, ac meminisse verbi Domini Jesu, quoniam ipse dixit : Beatius est magis dare, quam accipere.

36. Et cum hæc dixisset, positis genibus suis oravit cum omnibus illis. 37. Magnus autem fletus factus est omnium : et procumbentes super collum Pauli, osculabantur eum, 38. dolentes maxime in verbo, quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri. Et deducebant eum ad navem.

[a] Matth. 7, 15.

[b] 1 Cor. 4, 12. 1 Thess. 2, 9. 2 Thes. 3, 8.

CAPUT XXI.

Paulo Jerosolymam tendenti post varias navigationes, vaticinatur Agabus propheta afflictiones quas passurus erat Jerosolymis : nec tamen amicorum lacrymis averti potest ne ascendat Jerusalem, paratus pro Christo etiam mortem subire : cumque Jerusalem pervenisset, Jacobus ipsi suadet ut cum quinque viris votum habentibus se sanctificet : quod cum faceret, rapitur a Judæis, sed ex eorum manibus eripitur a tribuno, a quo catenis alligatus ducitur in castra : impetrat tamen facultatem loquendi ad populum.

Cum autem factum esset ut navigaremus abstracti ab eis, recto cursu venimus Coum, et sequenti die Rhodum, et inde Pataram. 2. Et cum invenissemus navem transfretantem in Phœnicen, ascendentes navigavimus. 3. Cum apparuissemus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, et venimus Tyrum : ibi enim navis expositura erat onus. 4. Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem : qui Paulo dicebant per Spiritum ne ascenderet Jerosolymam. 5. Et expletis diebus profecti ibamus deducentibus nos omnibus cum uxoribus, et filiis usque foras civitatem : et positis genibus in littore, oravimus. 6. Et cum valefecissemus invicem, ascendimus navem : illi autem redierunt in sua.

Col. ii, 7). C'est Dieu seul, en effet, qui peut achever et orner par la foi, l'espérance, la charité, l'édifice spirituel construit sur le fondement posé par l'Apôtre.

34. *Vous savez que ces mains :* sur les travaux manuels de S Paul, comp. xviii, 3. Non seulement S. Paul s'est montré désintéressé dans son ministère, mais il a travaillé de ses mains pour subvenir aux nécessités des fidèles.

35. *Soutenir les faibles;* d'autres trad., *secourir les pauvres. — La parole : Il y a plus de bonheur...* Cette sentence ne se trouve dans aucun de nos quatre Evangiles; S. Paul l'avait connue par la tradition. Il n'en est pas de plus belle pour *exhorter à* la vertu de générosité.

CHAP. XXI.

1. *Cos*, auj. *Ko* ou *Stanchio*, petite île de la mer Egée. — *Rhodes*, grande île à la limite S.-E. de l'Archipel, célèbre par son colosse, l'une des sept merveilles du monde. — *Patare*, située sur la côte de Lycie, ville fameuse par le temple et les oracles d'Apollon.

3. *Chypre :* voy. xiii, 4. — *Tyr*, sur la Méditerranée, ville célèbre par son commerce et par son luxe. Déjà l'Evangile y avait été prêché (Voy. xi, 19; xv, 3).

7. *Ptolémaïs*, port sur la côte méridionale de la Phénicie, aujourd'hui *S. Jean d'Acre.*

nèrent chez eux. 7 Pour nous, achevant notre navigation, nous allâmes de Tyr à Ptolémaïs, et ayant salué les frères, nous passâmes un jour avec eux. 8 Nous partîmes le lendemain, et nous arrivâmes à Césarée.

Etant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste, l'un des sept, nous logeâmes chez lui. 9 Il avait quatre filles vierges, qui prophétisaient. 10 Comme nous étions *dans cette ville* depuis quelques jours, il arriva de Judée un prophète nommé Agabus. 11 Etant venu vers nous, il prit la ceinture de Paul, se lia les pieds et les mains et dit : "Voici ce que déclare l'Esprit-Saint : L'homme à qui appartient cette ceinture sera ainsi lié à Jérusalem par les Juifs et livré aux mains des Gentils." 12 Ayant entendu ces paroles, nous et les fidèles de Césarée, nous conjurâmes Paul de ne point monter à Jérusalem. 13 Alors il répondit : "Que faites-vous de pleurer ainsi et de me briser le cœur? Pour moi, je suis prêt, non seulement à porter des chaînes, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus." 14 Comme il restait inflexible, nous cessâmes nos instances, en disant : "Que la volonté du Seigneur se fasse!"

15 Après ces jours-là, ayant achevé nos préparatifs, nous montâmes à Jérusalem. 16 Des disciples de Césarée vinrent aussi avec nous, emmenant un nommé Mnason, de l'île de Chypre, depuis longtemps disciple, chez qui nous devions loger.

DEUXIÈME SECTION. — La captivité de S. Paul à Césarée et à Rome [CHAP. XXI, 17 — XXXIII].

A. — Arrestation de S. Paul à Jérusalem [CHAP. XXI, 17 — XXVIII].

1) — Réception de l'Apôtre par les fidèles de Jérusalem [17—19]; il prend part à un vœu de naziréat [20—26]. Emeute dans le temple et arrestation de l'Apôtre [27—40].

Ch. XXI. 17 Notre arrivée à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie. 18 Le lendemain, Paul se rendit avec nous chez Jacques, et tous les Anciens s'y réunirent. 19 Après les avoir embrassés, il raconta en détail tout ce que Dieu avait fait parmi les gentils par son ministère. 20 Ce qu'ayant entendu, ils glorifièrent Dieu, et dirent à Paul : "Tu vois, frère, combien de myriades de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la Loi. 21 Or ils ont entendu dire de toi que tu enseignes aux Juifs dispersés parmi les gentils de se séparer de Moïse, leur disant de ne pas circoncire leurs enfants et de ne pas se conformer aux coutumes. 22 Que faire donc? Sans aucun doute, on se rassemblera en foule, car on va savoir ton arrivée. 23 Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un

8. *Nous arrivâmes à Césarée*, par terre, semble-t-il. Césarée était à une bonne journée de distance de Ptolémaïs. — *Philippe* (vi, 5; viii, 5 sv.) *l'évangéliste*, c'est-à-dire prédicateur de l'Evangile, missionnaire, auxiliaire des Apôtres; il était *l'un des sept premiers diacres.*

9. *Il avait quatre filles vierges.* S. Luc ajoute sans doute ce détail pour célébrer, en passant, l'excellence de la virginité. — *Qui prophétisaient.* Dans la Nouvelle comme dans l'Ancienne Alliance, des femmes reçurent parfois le don de prophétie. Mais S. Paul leur interdisait de parler ou d'enseigner dans les assemblées des fidèles (I *Cor.* xiv, 34; I *Tim.* ii, 12).

10. *Agabus*, peut-être différent de l'Agabus mentionné xi, 28; car ici S. Luc semble en parler comme s'il n'était pas encore connu. Cependant leur identité paraît, à

7. Nos vero navigatione expleta a Tyro descendimus Ptolemaidam : et salutatis fratribus, mansimus die una apud illos. 8. Alia autem die profecti, venimus Cæsaream.

Et intrantes domum Philippi Evangelistæ, [a]qui erat unus de septem, mansimus apud eum. 9. Huic autem erant quatuor filiæ virgines prophetantes. 10. Et cum moraremur per dies aliquot, supervenit quidam a Judæa propheta, [b]nomine Agabus. 11. Is cum venisset ad nos, tulit zonam Pauli : et alligans sibi pedes, et manus dixit : Hæc dicit Spiritus sanctus : Virum, cujus est zona hæc, sic alligabunt in Jerusalem Judæi, et tradent in manus gentium. 12. Quod cum audissemus, rogabamus nos, et qui loci illius erant, ne ascenderet Jerosolymam. 13. Tunc respondit Paulus, et dixit : Quid facitis flentes, et affligentes cor meum? Ego enim non solum alligari, sed et mori in Jerusalem paratus sum propter nomen Domini Jesu. 14. Et cum ei suadere non possemus, quievimus, dicentes : Domini voluntas fiat.

15. Post dies autem istos præparati, ascendebamus in Jerusalem. 16. Venerunt autem et ex discipulis a Cæsarea nobiscum, adducentes secum apud quem hospitaremur Mnasonem quemdam Cyprium, antiquum discipulum.

17. Et cum venissemus Jerosolymam, libenter exceperunt nos fratres. 18. Sequenti autem die introibat Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt seniores. 19. Quos cum salutasset, narrabat per singula, quæ Deus fecisset in gentibus per ministerium ipsius. 20. At illi cum audissent, magnificabant Deum, dixeruntque ei : Vides frater, quot millia sunt in Judæis, qui crediderunt, et omnes æmulatores sunt legis. 21. Audierunt autem de te quia discessionem doceas a Moyse eorum, qui per gentes sunt, Judæorum : dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundum consuetudinem ingredi. 22. Quid ergo est? utique oportet convenire multitudinem : audient enim te supervenisse. 23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus : Sunt nobis

[a] Supr. 6, 5.

[b] Supra 11, 28.

tout le moins, insinuée par la similitude des circonstances d'origine, de nom et de fonction.

11. *Se lia les pieds et les mains :* imitant, par cette action symbolique, les anciens prophètes. (Voy. 1 *Rois*, xxii, 11; *Is.* xx, 3; *Jérém*, xiii, 5; etc.)

16. D'autres traduisent le grec, *nous menant chez un nommé Mnasson. — Chez qui nous devions loger*, soit peut-être à mi-route, la distance de Césarée à Jérusalem étant de 100 kilomètres, soit, plus probablement, à Jérusalem.

17. *A notre arrivée à Jerusalem.* C'est le cinquième voyage de S. Paul à Jérusalem, depuis sa conversion. (Voy. ix, 26; xi, 27, 30; xv, 4, 24, 27, 30; xviii, 22.)

18. *Jacques*, le Mineur, cousin du Seigneur et évêque de Jérusalem. Pierre et les autres Apôtres étaient alors éloignés de cette ville.

19. *Après les avoir embrassés* et leur avoir remis la collecte (xxiv, 17 sv.) Comp. *Rom.* xv, 25.

20. *Tu vois combien de myriades*, expression hyperbolique. Un grand nombre de judéo-chrétiens étaient venus à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte. — *Zélés pour la Loi.* Il y avait un grand danger dans cette communauté de pratiques religieuses qui unissait les judéo chrétiens à la masse des Juifs restés incrédules. La ruine de Jérusalem et du temple fit cesser cet état de choses.

21. *Leur disant de ne pas circoncire*, etc.: l'accusation était fausse dans sa généralité (I *Cor.* vii, 18; *Act.* xvi, 3; xviii); mais elle s'explique, Paul prêchant partout que le chrétien, comme tel, était affranchi de la loi ancienne, que le salut s'obtenait, non par les œuvres légales, mais par la foi en Jésus-Christ.

22. *On se rassemblera en foule.* Ces mots de la Vulgate se trouvent aussi dans le texte grec des manuscrits cursifs, mais on ne les rencontre pas dans plusieurs manuscrits onciaux.

23. *Un vœu :* il s'agit du naziréat temporaire (xviii, 18, note). — Sur le naziréat, ses conditions, ses obligations, voy. *Nombr.* vi, 1-21. Quant aux modifications introduites plus tard, voy. *Josèphe*, *Ant.* x, 6, 1; *Guerre des Juifs*, ii, 15, 1.

vœu; 24 prends-les, purifie-toi avec eux, et fais pour eux les frais des sacrifices, afin qu'ils se rasent la tête. Ainsi tous sauront que les rapports faits sur ton compte sont sans valeur, et que toi aussi tu observes la Loi. 25 Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit après avoir décidé [qu'ils n'ont rien de pareil à observer, sauf] qu'ils doivent s'abstenir des viandes offertes aux idoles, du sang, des animaux étouffés et de la fornication." 26 Alors Paul prit avec lui ces hommes, et après s'être purifié, il entra le lendemain avec eux dans le temple, pour annoncer que les jours du naziréat étaient expirés, *et il y vint* jusqu'à ce que le sacrifice eût été offert pour chacun d'eux.

27 Comme les sept jours touchaient à leur fin, les Juifs d'Asie, ayant vu Paul dans le temple, soulevèrent toute la foule et mirent la main sur lui en criant : 28 "Enfants d'Israël, au secours! Voici l'homme qui prêche partout et à tout le monde contre le peuple, contre la loi et contre ce lieu; il a même introduit des païens dans le temple et a profané ce saint lieu." 29 Car ils avaient vu auparavant Trophime d'Ephèse avec lui dans la ville, et ils croyaient que Paul l'avait fait entrer dans le temple. 30 Aussitôt toute la ville fut en émoi, et le peuple accourut de toutes parts; on se saisit de Paul et on l'entraîna hors du temple, dont les portes furent immédiatement fermées.

31 Pendant qu'ils cherchaient à le tuer, la nouvelle arriva au tribun de la cohorte que tout Jérusalem était en confusion. 32 Il prit à l'instant des soldats et des centurions, et accourut à eux. A la vue du tribun et des soldats, ils cessèrent de frapper Paul. 33 Alors le tribun s'approchant, se saisit de lui et le fit lier de deux chaînes; puis il demanda qui il était et ce qu'il avait fait. 34 Mais, dans cette foule, les uns criaient une chose, les autres une autre. Ne pouvant donc apprendre rien de certain, à cause du tumulte, il ordonna de l'emmener dans la forteresse. 35 Lorsque Paul fut sur les degrés, il dut être porté par les soldats, à cause de la violence de la multitude. 36 Car le peuple le suivait en foule en criant : "Fais-le mourir."

37 Au moment d'être introduit dans la forteresse, Paul dit au tribun : "M'est-il permis de te dire quelque chose? — "Tu sais le grec? répondit le tribun. 38 Tu n'es donc pas l'Egyptien qui s'est révolté dernièrement et qui a emmené au désert quatre mille

24. *Purifie-toi avec eux*, c.-à-d. *sanctifie-toi, consacre-toi*, comme eux, par le naziréat. — *Fais pour eux les frais*, etc. Les naziréens devaient, le temps de leur vœu expiré, amener aux prêtres trois victimes pour être offertes en sacrifice, et il arrivait souvent que des personnes riches faisaient cette dépense pour les pauvres. — *Se rasent la tête :* cette cérémonie marquait la fin du vœu et suivait l'offrande des sacrifices.

25. *Nous leur avons écrit :* voy. xv, 28. D'autres manuscrits lisent ἀπεστείλαμεν, *envoyé une députation.*

26. Ce verset, obscur à cause de sa concision, a été diversement interprété; l'explication suivante nous paraît la plus probable. Le naziréat des quatre hommes courait déjà depuis quelque temps, car on ne pouvait faire ce vœu pour moins de 30 jours. Mais la personne qui se chargeait de pourvoir aux frais du sacrifice dû par le naziréen entrait par le fait même dans son vœu et était censé l'avoir fait avec lui. Telle était la situation de Paul. Il vient donc dans le temple annoncer aux prêtres, qui devaient prononcer l'achèvement du vœu, que le nombre des jours touchait à sa fin, et commande les victimes prescrites par la Loi. Cette annonce, suivant quelques auteurs, devait être faite 7 jours avant le sacrifice final.

27. *Les Juifs d'Asie*, probablement d'Ephèse et des contrées voisines, qui avaient déjà soulevé dans leur pays une opposition si violente contre Paul; ils étaient venus à Jérusalem pour la fête.

28. *Au secours!* comme si Paul était l'agresseur. — *Contre ce lieu*, le temple (vi, 13). — *Il a même introduit des païens*, Trophime d'Ephèse (vers. 29. Comp. xx, 4), selon plusieurs anciens auteurs le premier évêque d'Arles, — *Dans le temple*, dans le parvis des Juifs. Le temple formait, au temps de N.-S., une surface rectangulaire bordée de magnifiques portiques. Ces galeries extérieures étaient

viri quatuor, votum habentes super se. 24. His assumptis, sanctifica te cum illis : et impende in illis [c]ut radant capita : et scient omnes, quia quæ de te audierunt, falsa sunt, sed ambulas et ipse custodiens legem. 25. De his autem, qui crediderunt ex gentibus, [d]nos scripsimus, judicantes ut abstineant se ab idolis, immolato, et sanguine, et suffocato, et fornicatione. 26. Tunc Paulus, assumptis viris, postera die purificatus cum illis intravit in templum, annuntians expletionem dierum purificationis, donec offerretur pro unoquoque eorum oblatio.

27. Dum autem septem dies consummarentur, hi, qui de Asia erant, Judæi, cum vidissent eum in templo, concitaverunt omnem populum, et injecerunt ei manus, clamantes : 28. Viri Israelitæ, adjuvate : hic est homo, qui adversus populum, et legem, et locum hunc, omnes ubique docens, insuper et gentiles induxit in templum, et violavit sanctum locum istum. 29. Viderant enim Trophimum Ephesium in civitate cum ipso, quem æstimaverunt quoniam in templum introduxisset Paulus. 30. Commotaque est civitas tota, et facta est concursio populi. Et apprehendentes Paulum, trahebant eum extra templum : et statim clausæ sunt januæ.

31. Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum est tribuno cohortis : Quia tota confunditur Jerusalem. 32. Qui statim assumptis militibus, et centurionibus, decurrit ad illos. Qui cum vidissent tribunum, et milites, cessaverunt percutere Paulum. 33. Tunc accedens tribunus apprehendit eum, et jussit eum alligari catenis duabus : et interrogabat quis esset, et quid fecisset. 34. Alii autem aliud clamabant in turba. Et cum non posset certum cognoscere præ tumultu, jussit duci eum in castra. 35. Et cum venisset ad gradus, contigit ut portaretur a militibus propter vim populi. 36. Sequebatur enim multitudo populi, clamans : Tolle eum. 37. Et cum cœpisset induci in castra Paulus, dicit tribuno : Si licet mihi loqui aliquid ad te? Qui dixit : Græce nosti? 38. Nonne tu es Ægyptius, qui ante hos dies tumultum conci-

[c] Num. 6, 18 Supr. 18, 18.

[d] Supra 15, 20, 29.

---

ouvertes à tout le monde, Juifs et Gentils. Mais les Juifs seuls pouvaient pénétrer au-delà; une barrière ou balustrade entourait cette seconde enceinte, que les païens ne pouvaient franchir sous peine de mort. Des stèles placées de distance en distance et portant des inscriptions en grec et en latin, promulgaient cette défense. (Voy. *Josèphe*, *Ant.* xv, 11, 5.)

30 *On l'entraîna hors du temple*, afin qu'il ne fût pas souillé par l'effusion du sang.

31. *La nouvelle parvint au tribun :* en l'absence du procurateur romain, qui résidait habituellement à Césarée, capitale civile de la province de Judée, l'autorité romaine à Jérusalem était représentée par un tribun, qui occupait avec sa cohorte la tour Antonia, située au N.-O. du temple. Ce tribun était Lysias (xxiii, 26), grec ou syrien d'origine, qui avait obtenu de Claude le titre de citoyen romain. Le tribun ou chiliarque (χιλίαρχος) commandait à une cohorte romaine auxiliaire, composée de 240 cavaliers et de 760 fantassins.

33. *Le tribun... demanda* à la foule.

35. *Lorsque Paul fut sur les degrés* de l'escalier très élevé qui mettait le temple en communication avec la tour Antonia.

36. "*Fais-le mourir.*" Comp. *Luc*, xxiii, 18; *Jean*, xix, 15.

38. Sur cet Égyptien et ses entreprises, Josèphe nous a laissé d'assez amples renseignements (*Ant.* xx, 8, 6; *Guerre des Juifs*, ii, 13, 5). C'était un magicien qui se faisait passer pour messager et interprète des volontés de Dieu. Par ses artifices, ses fraudes et ses mensonges, il avait attiré à lui des bandes de sicaires. Du désert d'où ils étaient sortis, il les avait conduits sur le mont des Oliviers et leur avait fait espérer qu'à sa voix les portes de Jérusalem s'ouvriraient et que sur les ruines de la domination romaine il relèverait l'ancien royaume de Judée. Mais avant qu'il ait pu, avec ses bandes, se porter vers Jérusalem, le procurateur Félix prit l'offensive, et, dans le combat qu'il lui livra, il tua 400 de ses partisans et en fit 200 prisonniers. Quant au chef de ces séditieux, il parvint à s'échapper avec le reste de ses bandes. — *Quatre mille sicaires*,

sicaires?" 39 Paul lui dit : "Je suis juif, de Tarse en Cilicie, citoyen d'une ville qui n'est pas sans renom. Je t'en prie, permets-moi de parler au peuple." 40 Le tribun le lui ayant permis, Paul, debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple. Un profond silence s'établit, et Paul, s'exprimant en langue hébraïque, leur parla ainsi :

2) — Discours de S. Paul à la multitude ameutée contre lui : *a*) Son zèle pour le Judaïsme avant sa conversion [CHAP. XXII, 1—5]. — *b*) Sa conversion [6—16). — *c*) Comment il reçut la mission d'annoncer l'Evangile aux Gentils [17—21]. — Sur le point d'être battu de verges, il se déclare citoyen romain [22—29].

Ch. XXII.

MES frères et mes pères, écoutez ce que j'ai maintenant à vous dire pour ma défense." — 2 Dès qu'ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils firent encore plus de silence. 3 Et Paul dit : "Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie; mais j'ai été élevé dans cette ville et instruit aux pieds de Gamaliel dans la connaissance exacte de la loi de nos pères, étant plein de zèle pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. 4 C'est moi qui ai persécuté cette secte jusqu'à la mort, chargeant de chaînes et jetant en prison hommes et femmes : 5 le grand prêtre et tous les Anciens m'en sont témoins. Ayant même reçu d'eux des lettres pour les frères de Damas, je partis afin d'amener enchaînés à Jérusalem ceux qui se trouvaient là, et de les faire punir. 6 Mais comme j'étais en chemin, et déjà près de Damas, tout à coup, vers midi, une vive lumière venant du ciel resplendit autour de moi. 7 Je tombai par terre, et j'entendis une voix qui me disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? 8 Je répondis : Qui êtes-vous, Seigneur? Et il me dit : Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes. 9 Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, mais ils n'entendirent pas la voix de celui qui me parlait. 10 Alors je dis : Que dois-je faire, Seigneur? Et le Seigneur me répondit : Lève-toi, va à Damas, et là on te dira tout ce que tu dois faire. 11 Et comme par suite de l'éclat de cette lumière je ne voyais plus, ceux qui étaient avec moi me prirent par la main, et j'arrivai à Damas. 12 Or un homme pieux selon la Loi, nommé Ananie, et de qui tous les Juifs de la ville rendaient un bon témoignage, 13 vint me voir, et s'étant approché de moi, me dit : Saul, mon frère, recouvre la vue. Et au même instant je le vis. 14 Il dit alors : Le Dieu de nos pères t'a prédestiné à connaître sa volonté, à voir le Juste et à entendre les paroles de sa bouche. 15 Car tu lui serviras de témoin, devant tous les hommes, des choses que tu as vues et entendues. 16 Et maintenant que tardes-tu? Lève-toi, reçois le baptême et purifie-toi de tes

d'après le récit de S. Luc; 30,000 d'après Josèphe. Peut-être leur nombre s'était-il élevé progressivement jusqu'à 30,000. Il est à noter d'ailleurs que les deux récits de Josèphe ne concordent pas sur ce point.

40. *Paul s'exprimant en langue hébraïque :* d'une manière plus précise, en langue araméenne ou syrochaldaïque, idiome que l'on parlait encore communément en Judée et dans toute la Palestine. En se servant, lui helléniste, de la langue des Juifs, l'Apôtre savait qu'il serait mieux compris et que son apologie serait plus favorablement écoutée.

CHAP. XXII.

1. *Mes frères :* la foule des assistants; *mes pères*, plus spécialement les prêtres et les magistrats.

3. *J'ai été élevé dans cette ville*, Jérusalem, la métropole du judaïsme. Ce détail et les suivants étaient de nature à lui concilier la bienveillance de ses auditeurs. — *Aux pieds :* les disciples se tenaient assis sur d'humbles sièges, ou même par terre, tandis que le rabbi

tasti, et eduxisti in desertum quatuor millia virorum sicariorum? 39. Et dixit ad eum Paulus : Ego homo sum quidem Judæus a Tarso Ciliciæ, non ignotæ civitatis municeps. Rogo autem te, permitte mihi loqui ad populum. 40. Et cum ille permisisset, Paulus stans in gradibus, annuit manu ad plebem, et magno silentio facto, allocutus est lingua Hebræa, dicens :

CAPUT XXII.

Ubi Paulus in sui excusationem narrasset suæ conversionis ordinem, vociferantur Judæi ipsum de terra tollendum, eo quod diceret se a Deo missum fuisse ad prædicandum gentibus; a tribuno autem jussus flagellis cædi et torqueri, liberatus est dicendo se civem Romanum esse.

VIRI fratres, et patres, audite quam ad vos nunc reddo rationem. 2. Cum audissent autem quia Hebræa lingua loqueretur ad illos, magis præstiterunt silentium. 3. Et dicit : Ego sum vir Judæus, natus in Tarso Ciliciæ, nutritus autem in ista civitate, secus pedes Gamaliel eruditus juxta veritatem paternæ legis, æmulator legis, sicut et vos omnes estis hodie : 4. [a]qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem, alligans et tradens in custodias viros ac mulieres, 5. sicut princeps sacerdotum mihi testimonium reddit, et omnes majores natu, [b]a quibus et epistolas accipiens ad fratres Damascum pergebam, ut adducerem inde vinctos in Jerusalem ut punirentur. 6. Factum est autem, eunte me, et appropinquante Damasco media die, subito de cœlo circumfulsit me lux copiosa : 7. et decidens in terram, audivi vocem dicentem mihi : Saule, Saule, quid me persequeris? 8. Ego autem respondi : Quis es Domine? Dixitque ad me : Ego sum Jesus Nazarenus, quem tu persequeris. 9. Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt ejus, qui loquebatur mecum. 10. Et dixi : Quid faciam, Domine? Dominus autem dixit ad me : Surgens vade Damascum : et ibi tibi dicetur de omnibus, quæ te oporteat facere. 11. Et cum non viderem præ claritate luminis illius, ad manum deductus a comitibus, veni Damascum. 12. Ananias autem quidam, vir secundum legem testimonium habens ab omnibus cohabitantibus Judæis, 13. veniens ad me, et adstans dixit mihi : Saule frater respice. Et ego eadem hora respexi in eum. 14. At ille dixit : Deus patrum nostrorum præordinavit te, ut cognosceres voluntatem ejus, et videres justum, et audires vocem ex ore ejus : 15. quia eris testis illius ad omnes homines eorum, quæ vidisti, et audisti. 16. Et nunc quid moraris? Exsurge, et

[a] Supr. 8, 3.

[b] Supr. 9, 2.

enseignait du haut de la chaire. — *De Gamaliel*, le chef célèbre de l'école orthodoxe du pharisaïsme. (Voy. v, 34.) — *Plein de zèle pour Dieu*, pour ses intérêts et son honneur.

5. *Tous les Anciens*, tout le Sanhédrin.

6. *Comme j'étais en chemin*. Ce récit s'accorde, dans les choses essentielles, avec celui de S. Luc (*Act.* ix, 3 sv.; Comp. xxvi, 12sv.)A la narration généralement plus complète de S. Luc, l'Apôtre ajoute cependant quelques détails nouveaux, à cause sans doute des circonstances où il se trouve maintenant, et pour que ses auditeurs sachent bien qu'il n'a pas été le jouet d'une illusion. Ainsi il prend soin de faire observer que l'apparition eut lieu en plein jour "*vers midi*" (vers. 6); il rapporte plusieurs paroles d'Ananie (vers. 14-16), et l'avertissement que lui donna Jésus lui-même (vers. 18).

9. *N'entendirent pas la voix* de manière à comprendre les paroles. Voy. la note de ix, 7. Pour apercevoir Dieu se manifestant sous une forme sensible, mais à la manière des esprits, il faut que l'âme soit bien disposée. Ainsi autrefois Balaam aveuglé par son orgueil et sa cupidité n'aperçut pas l'Ange de Jéhovah qu'aperçut pourtant son ânesse (*Nomb.* xxii, 23-34).

14. *Le Juste* par excellence, expression consacrée dans l'Ancien Testament pour désigner le Messie. (Voy. par ex. *Is.* li, 5; liii, 11; comp. *Act.* vii, 52.)

16. *En invoquant son nom*, le nom du Seigneur.

péchés, en invoquant son nom. — 17 De retour à Jérusalem, comme je priais dans le temple, il m'arriva d'être ravi en esprit, 18 et je vis le Seigneur qui me disait : Hâte-toi et sors au plus tôt de Jérusalem, parce qu'on n'y recevra pas le témoignage que tu rendras de moi. — 19 Seigneur, répondis-je, ils savent eux-mêmes que je faisais mettre en prison et battre de verges dans les synagogues ceux qui croyaient en vous, 20 et que, lorsqu'on répandit le sang d'Etienne, votre témoin, j'étais moi-même présent, joignant mon approbation à celle des autres et gardant les vêtements de ceux qui le lapidaient. 21 Alors il me dit : Va, c'est aux nations lointaines que je veux t'envoyer."

22 Les Juifs l'avaient écouté jusqu'à ces mots; ils élevèrent alors la voix en disant : " Ote de la terre un pareil homme; il n'est pas digne de vivre." 23 Et comme ils poussaient de grands cris, jetant leurs manteaux et lançant de la poussière en l'air, 24 le tribun ordonna de faire entrer Paul dans la forteresse et de lui donner la question par le fouet, afin de savoir pour quel motif ils criaient ainsi contre lui. 25 Déjà les soldats l'avaient lié avec les courroies, lorsque Paul dit au centurion qui était là : " Vous est-il permis de flageller un citoyen romain, qui n'est pas même condamné?" 26 A ces mots, le centurion alla trouver le tribun pour l'avertir, et lui dit : " Que vas-tu faire? Cet homme est citoyen romain." 27 Le tribun vint et dit à Paul : " Dis-moi, es-tu citoyen romain?" " Oui," répondit-il; 28 et le tribun reprit : " Moi, j'ai acheté bien cher ce droit de cité." — " Et moi, dit Paul, je l'ai par ma naissance." 29 Aussitôt ceux qui se disposaient à lui donner la question se retirèrent; et le tribun aussi eut peur, quand il sut que Paul était *citoyen* romain et qu'il l'avait fait lier.

3) — Paul devant le Sanhédrin [CHAP. XXII, 30 — XXIII, 10]. — Jésus lui apparaît pour le réconforter [11]. — Complot des Juifs contre sa vie [12—15]. Le neveu de l'Apôtre fait échouer le complot [16—22]. Paul est transféré à Césarée [23—35].

Ch. XXII. 30 LE lendemain, voulant savoir exactement de quoi les Juifs l'accusaient, il lui fit ôter ses liens et donna l'ordre aux princes des prêtres et à tout le sanhédrin de se réunir; puis, ayant fait descendre Paul, il le plaça au milieu d'eux.

Ch. XXIII. 1 Paul, les regards fixés sur le Sanhédrin, dit : " Mes frères, je me suis conduit devant Dieu jusqu'à ce jour dans toute la droiture d'une bonne conscience..." 2 Le grand prêtre Ananie ordonna à ses satellites de le frapper sur la bouche. 3 Alors Paul lui dit : " Certainement, Dieu te frappera, muraille blanchie! Tu sièges ici

17. *De retour à Jérusalem.* Trois ans après son retour à Damas, ou sa conversion, d'après *Gal.* i, 18. (Comp. *Act.* ix, 26) — *Il m'arriva d'être ravi.* S. Paul fut plusieurs fois favorisé ainsi de révélations surnaturelles. (Voy. ii. *Cor.* xii, 1 sv.)

17-21. Dans ce passage de son discours, S. Paul veut justifier la préférence qu'il a accordée dans ses travaux apostoliques au peuple des Gentils. S'il a surtout évangélisé les nations idolâtres c'est que le Seigneur lui en avait, à diverses reprises, intimé l'ordre.

21. Les mots *C'est aux nations* (païennes) excitent une jalousie furieuse dans le cœur des descendants d'Abraham.

23. *Lançant de la poussière en l'air :* en signe d'indignation et de douleur. (Comp. *Job.* ii, 12; *Ezéch.* xxiii, 30).

24. *Afin de savoir :* Le tribun, ignorant la langue du pays, n'avait sans doute pas compris le discours de Paul, et il s'imaginait, en voyant la fureur de la foule, avoir devant lui un grand criminel.

25. *Les soldats l'avaient lié :* litt. *l'avaient courbé en avant avec les lanières*, pour l'attacher à la colonne basse qui servait à la flagellation. — *Vous est-il permis...?* A Phi-

baptizare, et ablue peccata tua invocato nomine ipsius. 17. Factum est autem revertenti mihi in Jerusalem, et oranti in templo, fieri me in stupore mentis, 18. et videre illum dicentem mihi : Festina, et exi velociter ex Jerusalem : quoniam non recipient testimonium tuum de me. 19. Et ego dixi : Domine ipsi sciunt [c] quia ego eram concludens in carcerem, et cædens per synagogas eos, qui credebant in te : 20. et cum funderetur sanguis Stephani testis tui, [d] ego astabam, et consentiebam, et custodiebam vestimenta interficientium illum. 21. Et dixit ad me : Vade quoniam ego in nationes longe mittam te.

[c] Supr. 8, 3.

[d] Supra 7, 57.

22. Audiebant autem eum usque ad hoc verbum, et levaverunt vocem suam dicentes : Tolle de terra hujusmodi : non enim fas est eum vivere. 23. Vociferantibus autem eis, et projicientibus vestimenta sua, et pulverem jactantibus in aerem, 24. jussit tribunus induci eum in castra, et flagellis cædi, et torqueri eum, ut sciret propter quam causam sic acclamarent ei. 25. Et cum adstrinxissent eum loris, dicit adstanti sibi centurioni Paulus : Si hominem Romanum et indemnatum licet vobis flagellare? 26. Quo audito, centurio accessit ad tribunum, et nuntiavit ei, dicens : Quid acturus es? hic enim homo civis Romanus est. 27. Accedens autem tribunus, dixit illi : Dic mihi si tu Romanus es? At ille dixit : Etiam. 28. Et respondit tribunus : Ego multa summa civilitatem hanc consecutus sum. Et Paulus ait : Ego autem et natus sum. 29. Protinus ergo discesserunt ab illo, qui eum torturi erant. Tribunus quoque timuit postquam rescivit, quia civis Romanus esset, et quia alligasset eum.

30. Postera autem die volens scire diligentius qua ex causa accusaretur a Judæis, solvit eum, et jussit sacerdotes convenire, et omne concilium, et producens Paulum, statuit inter illos.

CAPUT XXIII.

Paulus coram sacerdotibus et toto concilio principem sacerdotum qui ipsum jusserat in faciem percuti, dicit parietem dealbatum, sed excusat se quod nescisset esse principem sacerdotum, cumque ibidem dixisset se Pharisæum, et de resurrectione mortuorum judicari, orta est inter Pharisæos et Sadducæos magna dissensio : Dominus nocte Paulum confortat, prædicens quod etiam Romæ esset de ipso testificaturus : detecta multorum de occidendo Paulo conjuratione, tribunus mittit eum Cæsaream militibus stipatum ad Felicem præsidem, scriptis ad eum litteris quæ hic referuntur.

INTENDENS autem in concilium Paulus ait : Viri fratres, ego omni conscientia bona conversatus sum ante Deum usque in hodiernum diem. 2. Princeps autem sacerdotum Ananias præcepit adstantibus sibi percutere os ejus. 3. Tunc Paulus dixit ad eum : Percutiet te

lippes (xvi, 22 sv.), Paul n'avait pas invoqué sa qualité de citoyen romain : il s'agissait alors de souffrir pour le nom de Jésus. Aujourd'hui les circonstances sont changées : on le prend pour un criminel vulgaire, et c'est à ce titre, non comme chrétien, qu'on veut le battre de verges.

28. *Je l'ai par ma naissance.* Non point comme né à Tarse, car cette ville quoique " libre " ne conférait pas à ses habitants le droit de cité. Sans doute quelque ancêtre de Paul, peut-être même son père, avait mérité ce titre par quelque action d'éclat, ou quelque service signalé.

CHAP. XXIII.

2. *Muraille blanchie*, sans tache au dehors, boue infecte au dedans. Tel était bien Ananie. Josèphe, en effet, nous le dépeint comme un pontife qui, durant les douze années de son pontificat (de l'an 47 à l'an 59 ap. J.-C.), se rendit tristement fameux par son avarice, ses débauches et sa férocité (Voy. *Ant.* xx, 5, 2; xx, 6, 2; *Guerre des Juifs*, ii, 12, 6). — *Dieu te frappera.* Et de fait, quelque temps après cette prédiction, en septembre de l'an 66, Ananie fut tué par l'épée d'un de ses ennemis. (Voy. *Josèphe, Guerre des Juifs*, xvii, 4; *S. Grég. Moral.* vii, 15.)

pour me juger selon la Loi, et, au mépris de la Loi, tu ordonnes qu'on me frappe!" 4 Les satellites dirent : "Tu outrages le grand prêtre de Dieu!" 5 Paul répondit : "Je ne savais pas, mes frères, qu'il fût grand prêtre; car il est écrit : Tu ne proféreras pas d'injure contre un chef de ton peuple."

6 Paul, sachant qu'une partie de l'assemblée était composée de Sadducéens et l'autre de Pharisiens, s'écria dans le sanhédrin : "Mes frères, je suis Pharisien, fils de Pharisiens; c'est à cause de notre espérance et de la résurrection des morts que je suis mis en jugement." 7 Dès qu'il eut prononcé ces paroles, il s'éleva une discussion entre les Pharisiens et les Sadducéens, et l'assemblée se divisa. 8 Car les Sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange et d'esprit, tandis que les Pharisiens affirment l'un et l'autre. 9 Il y eut donc une bruyante agitation, et quelques Scribes du parti des Pharisiens, s'étant levés, engagèrent un vif débat, et dirent : "Nous ne trouvons rien à reprendre en cet homme; si un esprit ou un ange lui avait parlé?..." 10 Comme la discorde allait croissant, le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces par eux, ordonna à des soldats de descendre pour l'enlever du milieu d'eux et de le ramener dans la forteresse.

11 La nuit suivante, le Seigneur apparut à Paul et lui dit : "Courage! De même que tu as rendu témoignage de moi dans Jérusalem, il faut aussi que tu me rendes témoignage dans Rome."

12 Dès que le jour parut, les Juifs ourdirent un complot et jurèrent, avec des imprécations contre eux-mêmes, de ne manger ni boire jusqu'à ce qu'ils eussent tué Paul. 13 Il y en avait plus de quarante qui s'étaient engagés dans cette conjuration. 14 Ils allèrent trouver le prince des prêtres et les Anciens et dirent : "Nous avons solennellement juré de ne prendre aucune nourriture que nous n'ayons tué Paul. 15 Vous donc, maintenant, adressez-vous avec le sanhédrin au tribun, pour qu'il l'amène devant vous, comme si vous vouliez examiner plus à fond sa cause; et nous, nous sommes prêts à le tuer pendant le trajet."

16 Le fils de la sœur de Paul ayant eu connaissance du complot, accourut à la forteresse et en donna avis à Paul. 17 Celui-ci appela un des centurions et lui dit : "Mène ce jeune homme vers le tribun, car il a quelque chose à lui révéler." 18 Le centurion, prenant le jeune homme avec lui, le mena au tribun et dit : "Le prisonnier Paul m'a prié de t'amener ce jeune homme qui a quelque chose à te dire." 19 Le tribun le prit par la main, et l'ayant tiré à part, il lui demanda : "Qu'as-tu à me communiquer?" 20 Il répondit : "Les Juifs sont convenus de te prier de faire demain comparaître Paul devant le sanhé-

4. *Je ne savais pas*, etc. Il est impossible, disent quelques interprètes, que S. Paul ait ignoré qu'Ananie était le grand prêtre. Et pour justifier la réponse de l'Apôtre ils recourent à diverses explications, en particulier à celle que proposait déjà S. Augustin. S. Paul, disent-ils, parle ici ironiquement; le sens de ses paroles est celui-ci : comment pourrais-je reconnaître un grand prêtre dans un homme qui viole à ce point la justice? Mais cette interprétation ne se concilie guère avec le texte. En effet l'Apôtre dit : "*Je ne savais pas* que j'eusse affaire au grand prêtre, mais vos reproches viennent de m'éclairer à ce sujet, aussi je regrette ma parole." Il savait bien qu'il était frappé par l'ordre du juge, ou même du *président* de l'assemblée, mais il ignorait que ce président fût précisément le grand prêtre en personne. Celui-ci, en effet, ne portait pas de costume officiel en dehors des fonctions liturgiques, et en réalité, il n'était pas toujours le président des réunions du grand conseil. L'exclamation des assistants semble tout-à-fait indiquer qu'ils voulaient *apprendre* à S. Paul qui était celui auquel il s'adressait.

6. *Je suis pharisien :* une apologie calme et raisonnée ne pouvait réussir auprès de juges si passionnés. Avec autant de pré-

Deus, paries dealbate. Et tu sedens judicas me secundum legem, et contra legem jubes me percuti? 4. Et qui adstabant dixerunt : Summum sacerdotem Dei maledicis? 5. Dixit autem Paulus : Nesciebam fratres quia princeps est sacerdotum. Scriptum est enim : [a] Principem populi tui non maledices.

6. Sciens autem Paulus quia una pars esset Sadducæorum, et altera Pharisæorum, exclamavit in concilio : Viri fratres, [b] ego Pharisæus sum, filius Pharisæorum, de spe et resurrectione mortuorum ego judicor. 7. Et cum hæc dixisset, facta est dissensio inter Pharisæos, et Sadducæos, et soluta est multitudo. 8. [c] Sadducæi enim dicunt, non esse resurrectionem, neque Angelum, neque Spiritum : Pharisæi autem utraque confitentur. 9. Factus est autem clamor magnus. Et surgentes quidam Pharisæorum, pugnabant, dicentes : Nihil mali invenimus in homine isto : quid si Spiritus locutus est ei, aut Angelus? 10. Et cum magna dissensio facta esset, timens tribunus ne discerperetur Paulus ab ipsis, jussit milites descendere, et rapere eum de medio eorum, ac deducere eum in castra.

11. Sequenti autem nocte assistens ei Dominus, ait : Constans esto : sicut enim testificatus es de me in Jerusalem, sic te oportet et Romæ testificari. 12. Facta autem die collegerunt se quidam ex Judæis, et devoverunt se dicentes, neque manducaturos, neque bibituros donec occiderent Paulum. 13. Erant autem plus quam quadraginta viri, qui hanc conjurationem fecerant : 14. qui accesserunt ad principes sacerdotum, et seniores, et dixerunt : Devotione devovimus nos nihil gustaturos, donec occidamus Paulum. 15. Nunc ergo vos notum facite tribuno cum concilio, ut producat illum ad vos, tamquam aliquid certius cogniturí de eo. Nos vero prius quam appropiet, parati sumus interficere illum.

16. Quod cum audisset filius sororis Pauli insidias, venit et intravit in castra, nuntiavitque Paulo. 17. Vocans autem Paulus ad se unum ex centurionibus, ait : Adolescentem hunc perduc ad tribunum, habet enim aliquid indicare illi. 18. Et ille quidem assumens eum duxit ad tribunum, et ait : Vinctus Paulus rogavit me hunc adolescentem perducere ad te, habentem aliquid loqui tibi. 19. Apprehendens autem tribunus manum illius, secessit cum eo seorsum, et interrogavit illum : Quid est, quod habes indicare mihi? 20. Ille autem dixit : Judæis convenit rogare te, ut crastina die pro-

[a] Exod. 22, 28.

[b] Phil. 3, 5.

[c] Matth. 22, 23.

sence d'esprit que d'habileté, Paul a recours à un autre moyen : il jette un brandon de discorde au sein du sanhédrin, en affirmant sa foi en la résurrection des morts, et par conséquent en montrant que sa cause est intimement liée avec un des dogmes combattus par les Sadducéens et soutenus par les Pharisiens. — *C'est à cause de notre espérance et de la résurrection des morts*, c'est-à-dire à cause de notre espérance commune *en* la résurrection des morts. La conjonction *et*, καί, paraît avoir ici un sens explicatif. — D'autres : *à cause de mon espérance* au Messie promis à nos pères.

9. *Quelques Scribes.* Il s'agit d'une question théologique : les docteurs du parti prennent la parole. — *Si un esprit.* Ils semblent vouloir admettre la réalité de la vision dont leur avait parlé S. Paul (xxii, 6).

10. *Ordonna de descendre*, de la forteresse Antonia.

12. *Les Juifs... jurèrent, avec des imprécations*, littér. : ils le placèrent sous l'anathème.

16. *Le fils de la sœur de Paul.* C'est ici le seul endroit où l'écrivain sacré fasse mention d'une sœur et d'un neveu de l'Apôtre. Sa sœur habitait-elle Jérusalem, et son neveu était-il venu s'y établir, pour y faire ses études, ou y avait-il été seulement amené par le désir de prendre part aux fêtes? On l'ignore. Toujours est-il que le neveu reçut connaissance ou même avis du complot formé contre son oncle et qu'il put l'en informer directement.

19. *Le tribun le prit par la main*, pour lui inspirer confiance.

drin, sous le prétexte d'examiner plus à fond sa cause. 21 Ne les écoute pas, car plus de quarante d'entre eux lui dressent des embûches, et se sont engagés, avec des imprécations contre eux-mêmes, à ne manger ni boire avant qu'ils ne l'aient tué. Ils sont tout prêts et n'attendent que ton ordre." 22 Le tribun renvoya le jeune homme, après lui avoir recommandé de ne dire à personne qu'il lui avait fait ce rapport.

23 Et ayant appelé deux centurions, il leur dit : " Tenez prêts, dès la troisième heure de la nuit, deux cents soldats avec soixante-dix cavaliers et deux cents lanciers, pour aller jusqu'à Césarée. 24 Préparez aussi des chevaux pour y faire monter Paul, afin de le conduire sain et sauf au gouverneur Félix." 25 Il avait écrit une lettre ainsi conçue :

26 " Claude Lysias, au très excellent gouverneur Félix, salut. 27 Les Juifs s'étaient saisis de cet homme et allaient le tuer, lorsque je survins avec des soldats, et l'arrachai de leurs mains, ayant appris qu'il était Romain. 28 Voulant savoir de quel crime ils l'accusaient, je le menai devant leur assemblée, 29 et je trouvai qu'il était accusé au sujet de questions relatives à leur loi, mais n'avait commis aucun crime qui méritât la mort ou la prison. 30 Informé que les Juifs lui dressaient des embûches, je te l'ai immédiatement envoyé, en faisant savoir à ses accusateurs qu'ils eussent à s'expliquer devant toi à son sujet. [Adieu.]"

31 Les soldats ayant donc pris Paul, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, le conduisirent pendant la nuit à Antipatris. 32 Le lendemain, laissant les cavaliers poursuivre la route avec le prisonnier, ils retournèrent à la forteresse. 33 Arrivés à Césarée, les cavaliers remirent la lettre au gouverneur et lui présentèrent Paul. 34 Le gouverneur, après avoir lu la lettre, demanda de quelle province était Paul, et apprenant qu'il était de Cilicie : " 35 Je t'entendrai, dit-il, quand tes accusateurs seront venus." Et il ordonna de le garder dans le prétoire d'Hérode.

B. — Captivité de S. Paul à Césarée [CHAP. XXIV — XXVI].

1) — Paul est accusé devant le gouverneur Félix [vers. 1—9]. Son plaidoyer [10—21]. Décision ajournée [22, 23]. — Entretien de Paul avec Félix et Drusille [24—27].

Ch. XXIV.

CINQ jours après, arriva le grand prêtre Ananie, avec quelques Anciens, et un certain rhéteur nommé Tertullus; ils portèrent plainte au gouverneur contre Paul. 2 Celui-ci ayant été appelé, Tertullus se mit à l'accuser en ces termes : " Jouissant d'une paix profonde, grâce à toi, excellent Félix, et aux améliorations que ta prévoyance a opérées en faveur de cette nation, 3 nous accueillons *ces réformes* toujours et partout avec une entière reconnaissance. 4 Mais, pour ne pas t'arrêter davantage, je te prie

21. *N'attendent que ton ordre* de faire comparaître Paul devant le Sanhédrin.

23. *Troisième heure de la nuit*, 9 h. du soir. — *Lanciers* δεξιολάβους, littér. : ceux qui prennent la main droite. Expression presque inconnue à l'ancienne littérature grecque et qui paraît désigner " ces hommes de police qui servaient à garder des prisonniers rivés à eux au moyen d'une chaîne allant de la main droite du captif à la main gauche de son gardien." Selon quelques commentateurs, cette expression signifierait : ceux qui tiennent avec la main droite, c.-à-d. des hommes ou des soldats armés de frondes, de lances ou de javelots. — *A Césarée*, résidence ordinaire du gouverneur romain.

24. *Préparez aussi des chevaux :* Paul devait en changer pour aller plus vite. — *Félix*, affranchi de Claude et frère de Pallas, le célèbre favori de Néron. Il avait été, en 52, procurateur de la Judée. (Voy. *Tacite, Hist.* v, 9; *Josèphe, Ant.* xviii, 6, 6; xx, 8, 5. *Guerre des Juifs*, ii, 13, 2.) — La Vulgate ajoute : *Car le tribun craignait que les Juifs ne l'enlevassent et ne le missent à mort, et qu'ensuite on ne l'accusât lui-même d'avoir*

ducas Paulum in concilium, quasi aliquid certius inquisituri sint de illo : 21. tu vero ne credideris illis : insidiantur enim ei ex eis viri amplius quam quadraginta, qui se devoverunt non manducare, neque bibere donec interficiant eum : et nunc parati sunt, exspectantes promissum tuum. 22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens ne cui loqueretur quoniam hæc nota sibi fecisset.

23. Et vocatis duobus centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos ut eant usque Cæsaream, et equites septuaginta, et lancearios ducentos a tertia hora noctis : 24. et jumenta præparate ut imponentes Paulum, salvum perducerent ad Felicem præsidem, 25. (timuit enim ne forte raperent eum Judæi, et occiderent, et ipse postea calumniam sustineret, tamquam accepturus pecuniam). 26. Scribens epistolam continentem hæc : Claudius Lysias optimo Præsidi, Felici salutem. 27. Virum hunc comprehensum a Judæis, et incipientem interfici ab eis, superveniens cum exercitu eripui, cognito quia Romanus est : 28. volensque scire causam, quam objiciebant illi, deduxi eum in concilium eorum. 29. Quem inveni accusari de quæstionibus legis ipsorum, nihil vero dignum morte aut vinculis habentem criminis. 30. Et cum mihi perlatum esset de insidiis, quas paraverant illi, misi eum ad te, denuntians et accusatoribus ut dicant apud te, Vale.

31. Milites ergo secundum præceptum sibi, assumentes Paulum, duxerunt per noctem in Antipatridem. 32. Et postera die dimissis equitibus ut cum eo irent, reversi sunt ad castra. 33. Qui cum venissent Cæsaream, et tradidissent epistolam præsidi, statuerunt ante illum et Paulum. 34. Cum legisset autem, et interrogasset de qua provincia esset : et cognoscens quia de Cilicia, 35. Audiam te, inquit, cum accusatores tui venerint. Jussitque in prætorio Herodis custodiri eum.

CAPUT XXIV.

Accusatus Paulus coram Felice præside a Tertullo Judæorum oratore, respondet negans imposita sibi crimina, confitens tamen se Christianum, et dixisse se de resurrectione mortuorum judicari. Felix et Drusilla ipsius uxor Judæa audiunt Paulum de fide christiana : cum autem non acciperet a Paulo pecuniam, reliquit eum vinctum successori suo Portio Festo.

POST quinque autem dies descendit princeps sacerdotum, Ananias, cum senioribus quibusdam, et Tertullo quodam oratore, qui adierunt præsidem adversus Paulum. 2. Et citato Paulo cœpit accusare Tertullus, dicens : Cum in multa pace agamus per te, et multa corrigantur per tuam providentiam, 3. semper et ubique suscipimus, optime Felix, cum omni gratiarum actione. 4. Ne diutius autem te pro-

reçu de l'argent. Ce passage manque dans tous les manuscrits grecs et dans les meilleurs de la Vulgate.

27. Lysias altère ici la vérité à son profit et dissimule habilement ses torts envers S. Paul : Voy. la fin du chap. xxii.— *Romain*, c'est-à-dire citoyen romain.

31. *Antipatris*, sur la route de Jérusalem à Césarée; ville bâtie par Hérode le Grand, qui lui donna le nom de son père, Antipas ou Antipater.

32. *Ils retournèrent*, tout danger d'enlèvement par les Juifs ayant disparu.

35. *Dans le prétoire d'Hérode.* Il s'agit sans doute de l'ancien palais bâti par Hérode le Grand et servant alors de résidence au procurateur. Chez les Romains, la résidence du gouverneur était appelée prétoire.

CHAP. XXIV.

1. *Anciens*, membres du Sanhédrin, délégués pour le représenter. — *Tertullus :* ce nom indique un Romain. De nombreux avocats de ce genre, parlant le grec et le latin et connaissant les formes de la procédure romaine, exerçaient leur profession dans les provinces de l'empire.

2. Tertullus flatte impudemment Félix.

de nous écouter un moment avec ta bonté ordinaire. 5 Nous avons trouvé cet homme : c'est une peste, un homme qui excite des troubles parmi les Juifs dans le monde entier, un chef de la secte des Nazaréens, 6 et qui même a tenté de profaner le temple; aussi nous l'avons arrêté, [et nous voulions le juger selon notre loi. 7 Mais le tribun Lysias étant survenu, l'a arraché violemment de nos mains, 8 et il a ordonné que ses accusateurs vinssent devant toi]. Tu pourras toi-même, en l'interrogeant, apprendre de sa bouche tout ce dont nous l'accusons." 9 Les Juifs se joignirent à cette accusation, soutenant que les choses étaient ainsi.

10 Après que le gouverneur lui eut fait signe de parler, Paul répondit :

" C'est avec confiance que je prends la parole pour me justifier, car je sais que tu gouvernes cette nation depuis plusieurs années. 11 Il n'y a pas plus de douze jours, tu peux t'en assurer, que je suis monté à Jérusalem pour adorer. 12 Et l'on ne m'a pas vu dans le temple parler à quelqu'un, ni ameuter la foule, soit dans les synagogues, 13 soit dans la ville; et ils ne sauraient prouver ce dont ils m'accusent maintenant. 14 Je te confesse que je sers le Dieu de nos pères selon la religion qu'ils appellent une secte, croyant tout ce qui est écrit dans la Loi et les Prophètes, 15 et ayant en Dieu cette espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des pécheurs. 16 C'est pourquoi moi aussi je m'efforce d'avoir constamment une conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. 17 Je suis donc venu, après plusieurs années, pour faire des aumônes à mes compatriotes et pour présenter des oblations. 18 C'est alors que j'ai été trouvé dans le temple, après ma consécration, sans attroupement ni tumulte, 19 et c'est par certains Juifs d'Asie, qui devraient paraître devant toi comme accusateurs, s'ils avaient quelque chose à me reprocher. 20 Ou bien que ceux-ci disent de quel crime ils m'ont trouvé coupable, lorsque j'ai comparu devant le Sanhédrin, 21 à moins qu'on me fasse un crime de cette seule parole que j'ai dite à haute voix devant eux : C'est à cause de la résurrection des morts que je suis aujourd'hui mis en jugement devant vous."

22 Félix, qui connaissait bien cette religion les ajourna, en disant : "Quand le tribun Lysias sera venu je connaîtrai à fond votre affaire." 23 Et il donna l'ordre au centurion de garder Paul, mais en lui laissant quelque liberté, et sans empêcher aucun des siens de lui rendre des services.

24 Quelques jours après, Félix vint avec Drusille, sa femme, qui était juive. Ayant fait appeler Paul, il l'entendit sur la foi en Jésus-Christ. 25 Mais Paul en étant venu à parler de justice, de tempérance et de jugement à venir, Félix effrayé dit : " Pour le moment, retire-toi; je te rappellerai à la première occasion." 26 Il espérait en même temps que Paul lui donnerait de l'argent; aussi le faisait-il venir

5. *Dans le monde entier*, c'est-à-dire dans tout l'empire romain. Comp. *Luc.* ii, 1. — *Des Nazaréens*, des disciples de Jésus de Nazareth. Tertullus se plaçant au point de vue des Juifs désigne les chrétiens par le terme méprisant de Nazaréens.

8. *Tu pourras.... apprendre de sa bouche :* de la bouche de Paul; peut-être de celle de Lysias, si les mots entre crochets sont authentiques, ainsi que paraît le demander ce contexte, et que l'attestent d'importants manuscrits. S. Luc ne donne qu'un résumé de ce discours.

10. Dans sa défense, S. Paul se justifie des trois accusations portées contre lui. Il n'a pas provoqué de troubles (vers. 11-13), ni fondé une nouvelle secte (vers. 14-16), ni profané le temple (vers. 17-19). — *Depuis plusieurs années*, six à sept ans. Voy. xxiii, 24, note. Il était donc bien en état d'apprécier les faits.

14. *Je te confesse que je sers le Dieu de nos pères.* Au cours de sa seconde captivité à Rome, S. Paul aimera à redire, en écrivant à Timothée (II *Tim.* i, 3), qu'il adore le même Dieu que ses ancêtres. — *Selon la*

traham, oro, breviter audias nos pro tua clementia. 5. Invenimus hunc hominem pestiferum, et concitantem seditiones omnibus Judæis in universo orbe, et auctorem seditionis sectæ Nazarenorum : 6. qui etiam templum violare conatus est, quem et apprehensum voluimus secundum legem nostram judicare. 7. Superveniens autem tribunus Lysias, cum vi magna eripuit eum de manibus nostris, 8. jubens accusatores ejus ad te venire : a quo poteris ipse judicans, de omnibus istis cognoscere, de quibus nos accusamus eum. 9. Adjecerunt autem et Judæi, dicentes hæc ita se habere.

10. Respondit autem Paulus (annuente sibi præside dicere) :

Ex multis annis te esse judicem genti huic sciens, bono animo pro me satisfaciam. 11. Potes enim cognoscere quia non plus sunt mihi dies quam duodecim, [a] ex quo ascendi adorare in Jerusalem : 12. et neque in templo invenerunt me cum aliquo disputantem, aut concursum facientem turbæ, neque in synagogis, 13. neque in civitate : neque probare possunt tibi de quibus nunc me accusant. 14. Confiteor autem hoc tibi, quod secundum sectam, quam dicunt hæresim, sic deservio Patri, et Deo meo, credens omnibus, quæ in lege, et prophetis scripta sunt : 15. spem habens in Deum, quam et hi ipsi exspectant, resurrectionem futuram justorum, et iniquorum. 16. In hoc et ipse studeo sine offendiculo conscientiam habere ad Deum, et ad homines semper. 17. Post annos autem plures eleemosynas facturus in gentem meam, veni, et oblationes, et vota, 18. [b] in quibus invenerunt me purificatum in templo : non cum turba, neque cum tumultu. 19. Quidam autem ex Asia Judæi, quos oportebat apud te præsto esse, et accusare si quid haberent adversum me : 20. aut hi ipsi dicant si quid invenerunt in me iniquitatis cum stem in concilio, 21. nisi de una hac solummodo voce, qua clamavi inter eos stans : [c] Quoniam de resurrectione mortuorum ego judicor hodie a vobis.

22. Distulit autem illos Felix, certissime sciens de via hac, dicens : Cum tribunus Lysias descenderit, audiam vos. 23. Jussitque centurioni custodire eum, et habere requiem, nec quemquam de suis prohibere ministrare ei.

24. Post aliquot autem dies veniens Felix cum Drusilla uxore sua, quæ erat Judæa, vocavit Paulum, et audivit ab eo fidem, quæ est in Christum Jesum. 25. Disputante autem illo de justitia, et castitate, et de judicio futuro, tremefactus Felix respondit : Quod nunc attinet, vade : tempore autem opportuno accersam te : 26. simul et sperans, quod pecunia ei daretur a Paulo, propter

[a] Supra 22, 17.

[b] Supra 21, 26.

[c] Supra 23, 6.

religion (litt. *la voie*) chrétienne, que mes adversaires *appellent une secte* (vers. 5).

17. *Je suis donc venu... pour présenter des oblations*, pour offrir des sacrifices à l'occasion de la fête de la Pentecôte, ou, plus probablement, pour offrir les sacrifices du naziréat, aux frais desquels il avait pourvu. Voy. xxi, 26, note.

18. *C'est alors*, litt. ἐν αἷς, parmi ces oblations, lorsque je les présentais à Dieu. — *Après ma consécration*, après l'accomplissement des rites qui mettaient fin au naziréat. — D'autres : *après m'être purifié* par les ablutions ordinaires avant d'entrer dans le temple.

22. *Félix, qui connaissait bien*, car depuis plusieurs années il administrait la Judée. De plus Césarée possédait une communauté de chrétiens, fondée par S. Pierre (x.) — *Cette religion*, le christianisme. Comp. vers. 14.

24. *Félix vint avec Drusille*, fille d'Hérode Agrippa I, sœur d'Agrippa II, et célèbre par sa beauté. Ce fut elle sans doute qui poussa son mari à cette démarche.

25. *Félix effrayé*, car il s'était souvent montré inique et cruel dans l'exercice de ses fonctions. Et puis, sa conscience lui reprochait son union adultère avec Drusille qu'il avait enlevée au roi d'Emèse, grâce aux artifices d'un magicien Juif (Voy. *Josèphe, Ant.* xix, 9, 1; xx, 7, 2).

26. *Lui donnerait de l'argent*, pour obtenir sa liberté.

assez fréquemment pour s'entretenir avec lui.

27 Deux ans s'écoulèrent ainsi, et Félix eut pour successeur Porcius Festus, et, dans le désir d'être agréable aux Juifs, il laissa Paul en prison.

2) — Paul au tribunal du gouverneur Festus : les Juifs réclament sa condamnation [CHAP. XXV, 1 — 5]. — Paul en appelle à César [6 — 12]. — Festus le fait comparaître devant le roi Agrippa II [13 — 27]. Discours de Paul devant Agrippa : court exorde [CHAP. XXVI, 1 — 3]. — *a*) Comment l'Apôtre a vécu avant sa conversion [4 — 11]; — *b*) Comment s'est opérée sa conversion [12 — 18]; — *c*) Sa fidélité à remplir sa mission lui a attiré la haine des Juifs [19 — 23]. — Son innocence est reconnue par Agrippa [24 — 32].

Ch. XXV. FESTUS, étant donc arrivé dans sa province, monta trois jours après de Césarée à Jérusalem. 2 Les chefs des prêtres et les principaux d'entre les Juifs vinrent lui porter plainte contre Paul. Avec beaucoup d'instances 3 ils lui demandèrent comme une faveur, dans un but hostile à l'Apôtre, qu'il le fît transférer à Jérusalem : ils préparaient un guet-apens pour le faire périr en route. 4 Festus répondit que Paul était gardé à Césarée et que lui-même y retournerait sous peu. 5 "Que ceux d'entre vous, ajouta-t-il, qui ont qualité pour cela, descendent avec moi, et s'il y a des charges contre cet homme, qu'ils l'accusent."

6 Après avoir passé seulement huit ou dix jours à Jérusalem, Festus descendit à Césarée. Le lendemain, ayant pris place sur son tribunal, il fit amener Paul. 7 Quand on l'eut amené, les Juifs venus de Jérusalem l'entourèrent, en portant contre lui de nombreuses et graves accusations, qu'ils ne pouvaient prouver. 8 Paul dit pour sa défense : "Je n'ai rien fait de répréhensible, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César." 9 Festus, qui voulait faire plaisir aux Juifs, dit à Paul : "Veux-tu monter à Jérusalem et y être jugé sur ces griefs en ma présence?" 10 Paul répondit : "Je suis devant le tribunal de César; c'est là que je dois être jugé. Je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais bien toi-même. 11 Si j'ai commis quelque injustice ou quelque attentat qui mérite la mort, je ne refuse pas de mourir; mais s'il n'y a rien de fondé dans leurs accusations, personne n'a le droit de me livrer à eux. J'en appelle à César." 12 Alors Festus, après en avoir conféré avec son conseil, répondit : "Tu en as appelé à César, tu iras à César."

13 Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice arrivèrent à Césarée pour saluer Festus. 14 Comme ils y passèrent plusieurs jours, Festus exposa au roi l'affaire de Paul, en

27. *Porcius Festus*, homme ferme et juste, dit Josèphe; il mourut l'année suivante. — *D'être agréable aux Juifs* qu'il avait irrités par ses vexations et ses crimes. — *Il laissa Paul en prison.* Quoique prisonnier, Paul continua son apostolat à Césarée. Il avait avec lui de nombreux disciples. Timothée, Luc, Aristarque, Tychique, Trophime portaient ses ordres dans toutes les directions et servaient à la correspondance qu'il entretenait avec les Eglises. On peut croire que S. Luc utilisa les loisirs de ce séjour à Césarée pour commencer la rédaction du livre des Actes.

CHAP. XXV.

5. *Qui ont qualité pour cela.* C'est-à-dire ceux qui, en vertu de leur position officielle, ont le droit de représenter la nation et de faire valoir ses griefs contre l'accusé. — D'autres : Que les principaux d'entre vous, les plus influents.

9. *Veux-tu :* Comme citoyen romain, Paul avait le droit de réclamer un tribunal romain. Festus lui fait cependant cette proposition pour donner aux Juifs une preuve de son bon vouloir à leur égard; peut-être aussi parce que le jugement sur les accusations

quod et frequenter accersens eum, loquebatur cum eo.

27. Biennio autem expleto, accepit successorem Felix Portium Festum. Volens autem gratiam præstare Judæis Felix, reliquit Paulum vinctum.

CAPUT XXV.

Festus non obsequitur Judæis insidiose petentibus ut Paulus Jerosolymam ducatur; sed Cæsareæ audit ejus accusatores et Pauli responsionem : qui a Festo requisitus an vellet de his judicari Jerosolymis, appellat Cæsarem : Festus Pauli causam regi Agrippæ indicat, qui ipsum audire cupit, posteroque die jubente Festo adducitur coram Agrippa et Bernice.

FESTUS ergo cum venisset in provinciam, post triduum ascendit Jerosolymam a Cæsarea. 2. Adieruntque eum principes sacerdotum, et primi Judæorum adversus Paulum : et rogabant eum, 3. postulantes gratiam adversus eum, ut juberet perduci eum in Jerusalem, insidias tendentes ut interficerent eum in via. 4. Festus autem respondit servari Paulum in Cæsarea : se autem maturius profecturum. 5. Qui ergo in vobis (ait) potentes sunt, descendentes simul, si quod est in viro crimen, accusent eum.

6. Demoratus autem inter eos dies non amplius quam octo, aut decem, descendit Cæsaream, et altera die sedit pro tribunali, et jussit Paulum adduci. 7. Qui cum perductus esset, circumsteterunt eum, qui ab Jerosolyma descenderant Judæi, multas, et graves causas objicientes, quas non poterant probare, 8. Paulo rationem reddente : Quoniam neque in legem Judæorum, neque in templum, neque in Cæsarem quidquam peccavi. 9. Festus autem volens gratiam præstare Judæis, respondens Paulo, dixit : Vis Jerosolymam ascendere, et ibi de his judicari apud me? 10. Dixit autem Paulus : Ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari : Judæis non nocui, sicut tu melius nosti. 11. Si enim nocui, aut dignum morte aliquid feci, non recuso mori : si vero nihil est eorum, quæ hi accusant me, nemo potest me illis donare. Cæsarem appello. 12. Tunc Festus cum concilio locutus, respondit : Cæsarem appellasti? ad Cæsarem ibis.

13. Et cum dies aliquot transacti essent : Agrippa rex, et Bernice descenderunt Cæsaream ad salutandum Festum. 14. Et cum dies plures ibi demorarentur, Festus regi indicavit de Paulo, dicens : Vir quidam est derelictus a Felice vinctus.

" contre le temple " ressortissait au Sanhédrin. — *En ma présence.* Le gouverneur veut inspirer confiance à Paul : " Si tu veux monter à Jérusalem, j'assisterai à la séance du Sanhédrin pour surveiller les débats et empêcher tout procédé, toute sentence qui serait contraire à la justice."

11. *J'en appelle à César.* Tout citoyen romain avait, de par plusieurs lois, le droit d'en appeler d'une juridiction intermédiaire à la juridiction immédiate de l'empereur, et par là même de se faire conduire à Rome, devant le tribunal suprême. Par cet appel à César, l'Apôtre se soustrait aux basses intrigues et à l'aveugle fureur de ses ennemis; en même temps, et ce fut sans doute le motif principal qui le décida à faire usage de son droit, il comptait voir enfin se réaliser son projet, toujours très cher, d'aller annoncer l'Evangile dans la capitale même de l'empire romain. (Comp. xix, 21; xxiii, 11; *Rom.* i, 10; xv, 23.)

13. *Agrippa II*, fils d'Hérode Agrippa I (xii, 21-23) et arrière petit-fils d'Hérode le Grand. Claude lui avait donné la principauté de Chalcis, ainsi que l'ancienne tétrarchie de Philippe, avec le titre de roi. En 55, Néron avait ajouté à son royaume quelques villes de Galilée et de Pérée. — *Bérénice*, sœur d'Agrippa II, et veuve de leur oncle Hérode, prince de Chalcis, vivait alors avec son frère, non sans soupçon d'infamie. Après un second mariage avec Polémon, roi de Cilicie, elle eut des relations scandaleuses avec Vespasien, puis avec Titus. — *Pour saluer Festus*, le nouveau procurateur; car Agrippa était un roi tributaire de Rome.

14. *Festus exposa au roi.* Encore étranger aux mœurs et à la religion des Juifs, il profita de l'occasion pour s'éclairer auprès du Juif Agrippa.

disant : " Il y a *ici* un homme que Félix a laissé prisonnier. 15 Lorsque j'étais à Jérusalem, les princes des prêtres et les Anciens des Juifs ont porté plainte contre lui, demandant sa condamnation. 16 Je leur ai répondu que ce n'est pas la coutume des Romains de livrer un homme avant d'avoir confronté l'accusé avec ses accusateurs et de lui avoir donné les moyens de se justifier de ce dont on l'accuse. 17 Ils sont donc venus ici, et, sans différer, j'ai pris place le lendemain sur mon tribunal, et j'ai ordonné de m'amener cet homme. 18 Les accusateurs, s'étant présentés, ne lui imputèrent aucun des crimes que je supposais; 19 mais ils eurent avec lui des controverses ayant trait à leur religion particulière et à un certain Jésus, qui est mort, et que Paul affirmait être vivant. 20 Comme j'étais embarrassé pour faire une enquête sur ces matières, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem et y être jugé sur ces accusations. 21 Mais Paul en ayant appelé, pour que sa cause fût réservée à la connaissance de l'empereur, j'ai ordonné de le garder jusqu'à ce que je l'envoie à César."

22 Agrippa dit à Festus : " Je voudrais bien, moi aussi, entendre cet homme." — " Demain, répondit Festus, tu l'entendras."

23 Le lendemain, Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe. Quand ils furent dans la salle d'audience avec les tribuns et les principaux personnages de la ville, Paul fut amené par l'ordre de Festus.

24 Et Festus dit : " Roi Agrippa, et vous tous qui êtes présents avec nous, vous avez devant vous l'homme au sujet duquel les Juifs sont venus en foule me parler soit à Jérusalem, soit ici, en criant qu'il ne fallait plus le laisser vivre. 25 Pour moi, ayant reconnu qu'il n'a rien fait qui mérite la mort, et lui-même en ayant appelé à l'empereur, j'ai résolu de le lui envoyer. 26 Comme je n'ai rien de précis à écrire à l'empereur sur son compte, je l'ai fait comparaître devant vous, et surtout devant toi, roi Agrippa, afin qu'après cette audience je puisse rédiger mon rapport. 27 Car il me paraît déraisonnable d'envoyer un prisonnier, sans indiquer en même temps de quoi on l'accuse. "

Chap. XXVI

1 Agrippa dit à Paul : " Tu as la parole pour ta défense." Alors Paul, étendant la main, se justifia en ces termes :

2 " Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir aujourd'hui à me justifier devant toi de toutes les accusations portées contre moi par les Juifs; 3 car tu connais mieux que personne leurs coutumes et leurs controverses. Je te prie donc de m'écouter avec patience.

4 Ma vie, dès les premiers temps de ma jeunesse, est connue de tous les Juifs, puisqu'elle s'est passée à Jérusalem, au milieu de ma nation. 5 Me connaissant ainsi depuis longtemps, ils savent, s'ils veulent en rendre témoignage, que j'ai vécu en pharisien selon la secte la plus austère de notre

16. *De livrer* au supplice; litt. *de donner par faveur* (χαρίζεσθαι), d'abandonner à ses accusateurs.

20. *Comme j'étais embarrassé*, comme je manquais de connaissances suffisantes pour me prononcer dans un procès relatif à la religion juive.

21. *De l'empereur* : litt. d'Auguste, de sa majesté : ce titre, pris par Octave, passa ensuite à tous les empereurs romains.

26. *Comme je n'ai rien de précis à écrire.* Quand un accusé en appelait à César, son affaire devait être exposée dans une lettre indiquant avec précision à l'empereur les accusations formulées contre le prévenu. Or Festus n'avait pu jusque-là se faire une idée nette de cette cause, étant données son ignorance des mœurs juives et la violence des accusateurs. — *A l'empereur.* Suétone nous apprend (*Aug.* 53; *Tib.* 27) qu'Auguste et Tibère avaient repoussé cette appellation de *seigneur*, *majesté*, qui ne convient qu'aux dieux. Mais leurs successeurs l'acceptèrent. Pline le jeune, dans ses lettres, donne souvent ce titre à Trajan.

15. De quo cum essem Jerosolymis, adierunt me principes sacerdotum, et seniores Judæorum, postulantes adversus illum damnationem. 16. Ad quos respondi : Quia non est Romanis consuetudo damnare aliquem hominem prius quam is, qui accusatur, præsentes habeat accusatores, locumque defendendi accipiat ad abluenda crimina. 17. Cum ergo huc convenissent sine ulla dilatione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci virum. 18. De quo, cum stetissent accusatores, nullam causam deferebant, de quibus ego suspicabar malum : 19. quæstiones vero quasdam de sua superstitione habebant adversus eum, et de quodam Jesu defuncto, quem affirmabat Paulus vivere. 20. Hæsitans autem ego de hujusmodi quæstione, dicebam si vellet ire Jerosolymam, et ibi judicari de istis. 21. Paulo autem appellante ut servaretur ad Augusti cognitionem, jussi servari eum, donec mittam eum ad Cæsarem.

22. Agrippa autem dixit ad Festum : Volebam et ipse hominem audire. Cras, inquit, audies eum.

23. Altera autem die cum venisset Agrippa, et Bernice cum multa ambitione, et introissent in auditorium cum tribunis, et viris principalibus civitatis, jubente Festo, adductus est Paulus.

24. Et dicit Festus : Agrippa rex, et omnes, qui simul adestis nobiscum viri, videtis hunc, de quo omnis multitudo Judæorum interpellavit me Jerosolymis, petentes et acclamantes non oportere eum vivere amplius. 25. Ego vero comperi nihil dignum morte eum admisisse. Ipso autem hoc appellante ad Augustum, judicavi mittere. 26. De quo quid certum scribam domino, non habeo. Propter quod produxi eum ad vos, et maxime ad te rex Agrippa, ut interrogatione facta habeam quid scribam. 27. Sine ratione enim mihi videtur mittere vinctum, et causas ejus non significare.

CAPUT XXVI.

Paulus coram Agrippa suam causam defendit, referens suæ ad Christum conversionis ordinem, et se Judæis ac gentibus sub divina protectione prædicasse ostendens : Festoque ipsum ex nimia scientia insanire dicenti respondet, omnesque optat esse Christianos : Agrippa dicit eum potuisse dimitti, nisi Cæsarem appellasset.

AGRIPPA vero ad Paulum ait : Permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus extenta manu cœpit rationem reddere. [a] Matth 10, 18.

2. De omnibus, quibus accusor a Judæis, rex Agrippa, æstimo me beatum, apud te cum sim defensurus me hodie, 3. maxime te sciente omnia, et quæ apud Judæos sunt consuetudines, et quæstiones : propter quod obsecro patienter me audias.

4 Et quidem vitam meam a juventute, quæ ab initio fuit in gente mea in Jerosolymis, noverunt omnes Judæi : 5. præscientes me ab initio (si velint testimonium perhibere) quoniam secundum certissi-

CHAP. XXVI.

1. *Paul se justifia en ces termes :* Le discours de Paul est plein d'élan et de vie; on y sent respirer la confiance du triomphe. Défensif quant à la forme, il est, pour le fond, agressif dans le plus noble sens de ce mot. Comme Agrippa est Juif, l'Apôtre s'attache principalement à démontrer que le christianisme forme un seul tout avec l'Ancienne Alliance, et qu'en lui sont réalisées toutes les espérances du judaïsme. Sa conversion n'est donc pas une défection, encore moins une chute, mais un progrès. Il ne revient sur les faits antérieurs de sa vie qu'afin de faire voir qu'un appel d'en haut, un ordre de Dieu, non la légèreté ou le caprice, l'a fait disciple de Jésus. Dans ce discours, l'Apôtre reprend le thème et les divisions dont il s'était déjà servi lorsqu'il s'était adressé, dans la cour du temple, à la multitude ameutée contre lui. Voy. xxii, 1-21.

5. *Que j'ai vécu en pharisien.* Voy. xxiii, 6; *Philip.* iii, 5.

religion. 6 Et maintenant je suis mis
en jugement parce que j'espère en la
promesse que Dieu a faite à nos pères,
7 promesse dont nos douze tribus, en
servant Dieu sans relâche, nuit et
jour, attendent la réalisation. C'est
pour cette espérance, ô roi, que les
Juifs m'accusent! 8 Vous semble-t-il
donc incroyable que Dieu ressuscite
les morts?

9 Moi aussi j'avais cru que je devais
m'opposer de toutes mes forces au
nom de Jésus de Nazareth. 10 C'est ce
que j'ai fait à Jérusalem; j'ai fait en-
fermer dans les prisons un grand
nombre de saints, en ayant reçu le
pouvoir des princes des prêtres; et
quand on les mettait à mort, je joi-
gnais mon suffrage à celui des autres.
11 Souvent, parcourant toutes les sy-
nagogues et sévissant contre eux, je
les ai forcés de blasphémer; et ma
fureur allait toujours croissant, je les
poursuivais jusque dans les villes
étrangères.

12 Comme j'allais ainsi à Damas,
avec de pleins pouvoirs et un mandat
des chefs des prêtres, 13 vers le milieu
du jour, je vis sur le chemin, ô roi,
une lumière venant du ciel, plus éla-
tante que celle du soleil, resplendir
autour de moi et de mes compagnons.
14 Nous tombâmes tous par terre, et
j'entendis une voix qui me disait en
langue hébraïque : Saul, Saul, pour-
quoi me persécutes-tu? Il te serait
dur de regimber contre l'aiguillon. —
15 Qui êtes-vous, Seigneur? m'écriai-
je. Et le Seigneur dit : Je suis Jésus,
que tu persécutes. 16 Mais relève-toi,
et tiens-toi debout, car je t'ai apparu,
afin de te constituer ministre et témoin
des choses que tu as vues et de celles
pour lesquelles je t'apparaîtrai en-
core. 17 Je t'ai tiré du milieu de ce
peuple et des gentils auxquels main-
tenant je t'envoie, 18 pour leur ouvrir
les yeux, afin qu'ils passent des ténè-
bres à la lumière, et de la puissance
de Satan à Dieu, et qu'ainsi, par la
foi en moi, ils reçoivent la rémission
des péchés et l'héritage avec les
sanctifiés.

19 Je n'ai donc pas résisté, roi
Agrippa, à la vision céleste; 20 mais
d'abord j'ai prêché, à ceux de Damas,
puis à Jérusalem, et dans toute la
Judée, et parmi les gentils, le repen-
tir et la conversion à Dieu, par la
pratique d'œuvres dignes de la péni-
tence. 21 Voilà pourquoi les Juifs se
sont saisis de moi dans le temple et
ont essayé de me faire périr. 22 C'est
donc grâce au secours de Dieu que
je suis resté debout jusqu'à ce jour,
rendant témoignage devant les petits
et les grands, sans dire autre chose
que ce que Moïse et les prophètes ont
prédit, 23 savoir, que le Christ devait
souffrir, et que, ressuscité le premier
d'entre les morts, il annoncerait la
lumière au peuple et aux Gentils..."

24 Comme il parlait ainsi pour sa
défense, Festus dit à haute voix : "Tu
déraisonnes, Paul; ton grand savoir
égare ton esprit." 25 "Je ne dérai-
sonne pas, très excellent Festus, ré-
pondit Paul; je parle le langage de
la vérité et de la sagesse. 26 Le roi est
instruit de ces choses, et je lui en
parle librement, persuadé qu'il n'en
ignore aucune; car rien de tout cela

6. *J'espère en la promesse*, l'ensemble des promesses faites au peuple de l'alliance, touchant le royaume de Dieu que le Messie doit fonder.

7. *Nos douze tribus*, etc.: honorable appellation théocratique de la nation juive, abstraction faite des lieux où ses membres peuvent se trouver dispersés. — *C'est pour cette espérance.* Voici quel nous paraît être le sens de ces mots et du verset suivant. Les Juifs m'accusent d'espérer en l'avènement du royaume messianique, alors que je prêche la foi en un Messie qui est mort; mais les Juifs eux-mêmes ne croient-ils pas à la résurrection des morts; pourquoi donc rejettent-ils comme incroyable la résurrection du Messie, qui fait aussi l'objet de ma prédication?

11. *Sévissant contre eux*, en les faisant fouetter dans les synagogues. — *Jusque dans les villes étrangères*, hors de la Palestine.

12. *Comme j'allais.* Récit de la conversion (Comp. ix, 3-19; xxii, 6-16).

16. Au chap. xxii, 14 sv. (comp. ix, 15).

mam sectam nostræ religionis vixi Pharisæus. 6. Et nunc in spe, quæ ad patres nostros repromissionis facta est a Deo, sto judicio subjectus : 7. in quam duodecim tribus nostræ nocte ac die deservientes, sperant devenire. De qua spe accusor a Judæis, rex. 8. Quid incredibile judicatur apud vos, si Deus mortuos suscitat?

9. Et ego quidem existimaveram, me adversus nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere : 10. [b]quod et feci Jerosolymis, et multos sanctorum ego in carceribus inclusi, a principibus sacerdotum potestate accepta : et cum occiderentur, detuli sententiam. 11. Et per omnes synagogas frequenter puniens eos, compellebam blasphemare : et amplius insaniens in eos, persequebar usque in exteras civitates.

12. In quibus [c]dum irem Damascum cum potestate, et permissu principum sacerdotum, 13. die media in via, vidi, rex, de cœlo supra splendorem solis circumfulsisse me lumen, et eos, qui mecum simul erant. 14. Omnesque nos cum decidissemus in terram, audivi vocem loquentem mihi Hebraica lingua : Saule, Saule, quid me persequeris? durum est tibi contra stimulum calcitrare. 15. Ego autem dixi : Quis es Domine? Dominus autem dixit : Ego sum Jesus, quem tu persequeris. 16. Sed exsurge, et sta super pedes tuos : ad hoc enim apparui tibi, ut constituam te ministrum, et testem eorum, quæ vidisti, et eorum, quibus apparebo tibi, 17. eripiens te de populo, et gentibus, in quas nunc ego mitto te, 18. aperire oculos eorum, ut convertantur a tenebris ad lucem, et de potestate satanæ ad Deum, ut accipiant remissionem peccatorum, et sortem inter sanctos per fidem, quæ est in me.

19. Unde rex Agrippa, non fui incredulus cœlesti visioni : 20. [d]sed his, qui sunt Damasci primum, et Jerosolymis, et in omnem regionem Judææ, et gentibus annuntiabam, ut pœnitentiam agerent, et converterentur ad Deum, digna pœnitentiæ opera facientes. 21. Hac ex causa me Judæi, cum essem in templo, [e]comprehensum tentabant interficere. 22. Auxilio autem adjutus Dei usque in hodiernum diem sto, testificans minori, atque majori, nihil extra dicens quam ea, quæ prophetæ locuti sunt futura esse, et Moyses, 23. si passibilis Christus, si primus ex resurrectione mortuorum, [f]lumen annuntiaturus est populo, et gentibus

24. Hæc loquente eo, et rationem reddente, Festus magna voce dixit : Insanis Paule : multæ te litteræ ad insaniam convertunt. 25. Et Paulus : Non insanio (inquit) optime Feste, sed veritatis, et sobrietatis verba loquor. 26. Scit enim de his rex, ad quem et constanter loquor : latere enim eum nihil horum arbi-

[b] Supr. 8, 3.

[c] Supr. 9, 2.

[d] Supra 9, 20 et 13, et 14.

[e] Supra 21, 31.

[f] 1 Cor. 1, 23.

Paul dit que c'est par l'intermédiaire d'Ananie que Jésus lui adressa ces paroles. C'est sans doute pour abréger son récit, qu'en cet endroit il les place directement sur les lèvres du Sauveur.

17. *Je t'ai tiré*, délivré des mains de ce peuple, des Juifs, qui en voulaient à ta vie. Ou bien : *Je t'ai choisi du milieu de ce peuple.*

18. *Pour leur ouvrir les yeux*, image dont S. Paul aima souvent à se servir. (Voyez II *Cor.* iv, 6; *Ephés.* iv, 18; v, 8; *Colos.* i, 13; I *Thess.* v, 4-5. Comp. *Luc*, i, 79; etc.)

20. *A ceux de Damas, puis à Jérusalem.* Dans les chapitres qui précèdent (ix-xxi), S. Luc nous a représenté l'Apôtre remplissant sur ces divers théâtres la mission qu'il avait reçue de Dieu.

23. *Que le Christ devait souffrir... qu'il annoncerait*, etc. Litt. *si le Christ devait souffrir*, etc. Comme ces vérités, prédites par les prophètes et annoncées par les Apôtres, étaient mises en question par les Juifs, Paul se sert de la particule *si*, qui constate cette situation.

24. *Tu déraisonnes.* Croire à des visions et à la résurrection d'un mort, c'est de la folie; tes excès de travail te font tomber dans ce délire.

26. *Le roi est instruit de ces choses*, des principaux faits de la vie de Jésus. — *Dans un coin*, c'est-à-dire en secret, en cachette.

ne s'est passé dans un coin. 27 Crois-tu aux prophètes, roi Agrippa? Je sais que tu y crois." 28 Agrippa dit à Paul : " Peu s'en faut que tu ne me persuades de devenir chrétien." — 29 " Qu'il s'en faille de peu ou de beaucoup, répartit Paul, plût à Dieu que non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'écoutent en ce moment, vous fussiez tels que je suis, à l'exception de ces chaînes!"

30 Alors le roi se leva, et avec lui le gouverneur, Bérénice et toute leur suite. 31 S'étant retirés, ils se disaient les uns aux autres : " Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison." 32 Et Agrippa dit à Festus : " On pourrait le relâcher, s'il n'en avait pas appelé à César."

C. — S. Paul est envoyé à Rome. Navigation et naufrage [CHAP. XXVII].

De Césarée à Crète par Sidon, Myre et Bons-Ports [vers. 1—12]. Tempête [13—26]. Echouage [27—44].

Ch. XXVII.

LOrsqu'il eut été décidé que nous irions par mer en Italie, on remit Paul et quelques autres prisonniers à un centurion nommé Julius, de la cohorte Augusta. 2 Nous montâmes sur un vaisseau d'Adramytte qui devait longer les côtes de l'Asie, et nous levâmes l'ancre, ayant avec nous Aristarque, Macédonien de Thessalonique.

3 Le jour suivant, nous abordâmes à Sidon; et Julius, qui traitait Paul avec bienveillance, lui permit d'aller chez ses amis et de recevoir leurs soins. 4 Etant partis de là, nous cotoyâmes l'île de Chypre, parce que les vents étaient contraires. 5 Après avoir traversé la mer qui baigne la Cilicie et la Pamphylie, nous arrivâmes à Myre, en Lycie. 6 Le centurion y ayant trouvé un navire d'Alexandrie qui faisait voile pour l'Italie, il nous y fit monter.

7 Pendant plusieurs jours nous naviguâmes lentement, et ce ne fut pas sans difficulté que nous arrivâmes à la hauteur de Cnide, où le vent ne nous permit pas d'aborder. Nous passâmes au-dessous de l'île de Crète, du côté de Salmoné, 8 et longeant la côte avec peine, nous arrivâmes à un lieu nommé Bons-Ports, près duquel était la ville de Thalassa.

9 Un temps assez long s'était écoulé, et la navigation devenait dangereuse, car l'époque du jeûne était déjà passée. Paul fit des représentations à l'équipage : 10 " Mes amis, leur dit-il, je vois que la navigation ne pourra se faire sans danger et sans de graves dommages, non seulement pour la cargaison et le navire, mais encore

27. *Je sais que tu y crois*, puisque tu es Juif. Tu ne peux donc ignorer comment les oracles des prophètes ont été accomplis en la personne de Jésus, spécialement le jour où se sont réalisées, non pas *dans un coin*, non pas en secret, mais en public, mais à Jérusalem, les merveilles de sa mort et de sa résurrection.

28. *Peu s'en faut.* D'autres : en peu de mots, sans beaucoup de peine, bientôt, tu vas me persuader de devenir chrétien. Impressionné par le discours de Paul, Agrippa, en homme du monde, dissimule ou réprime son émotion par ce mot de forme ironique.

CHAP. XXVII.

1. *La cohorte Augusta :* on sait qu'Octave, élevé à l'empire, prit le titre d'Auguste et qu'une légion formant sa garde s'appela *legio Augusta;* mais on n'est pas d'accord sur ce qu'il faut entendre par *cohorte Augusta.* Est-ce la même que la cohorte italienne du chap. x, 1? Y avait-il, dans chacune des légions de l'armée, une *cohors Augusta*, dont le service aurait eu pour objet spécial les affaires qui concernaient l'empereur? — Selon plusieurs interprètes cette cohorte était ainsi appelée, parce qu'elle était formée de soldats originaires de Samarie, ville à laquelle le roi Hé-

tror. [f] Neque enim in angulo quidquam horum gestum est. 27. Credis rex Agrippa prophetis? Scio quia credis. 28. Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me Christianum fieri. 29. Et Paulus : Opto apud Deum, et in modico, et in magno, non tantum te, sed etiam omnes, qui audiunt, hodie fieri tales, qualis et ego sum, exceptis vinculis his.

30. Et exsurrexit rex, et præses, et Bernice, et qui assidebant eis. 31. Et cum secessissent, loquebantur ad invicem, dicentes : Quia nihil morte, aut vinculis dignum quid fecit homo iste. 32. Agrippa autem Festo dixit : Dimitti poterat homo hic, si non appellasset Cæsarem.

[f] Joan. 18, 20.

CAPUT XXVII.

Paulus a centurione Julio ducitur Romam versus, navigans per varia loca : adversante autem ipsis vento, vix perveniunt ad quemdam in Creta locum : a quo, licet prædiceret Paulus periculosam esse navigationem, discedentes, patiuntur ingentem tempestatem : tandemque, post Pauli consolationem, qui narrans factam sibi de omnium salute revelationem, hortabatur eos ad cibum sumendum, passi naufragium omnes evadunt incolumes.

ET autem judicatum est navigare eum in Italiam, et tradi Paulum cum reliquis custodiis centurioni nomine Julio, cohortis Augustæ, 2. [a] ascendentes navem Adrumetinam, incipientes navigare circa Asiæ loca, sustulimus, perseverante nobiscum Aristarcho Macedone Thessalonicensi.

[a] Supra 19, 29 et 20. 4.

3. Sequenti autem die devenimus Sidonem. Humane autem tractans Julius Paulum, permisit ad amicos ire, et curam sui agere. 4. Et inde cum sustulissemus, subnavigamus Cyprum, propterea quod essent venti contrarii. 5. Et pelagus Ciliciæ, et Pamphyliæ navigantes, venimus Lystram, quæ est Lyciæ : 6. et ibi inveniens centurio navem Alexandrinam navigantem in Italiam, transposuit nos in eam.

7. Et cum multis diebus tarde navigaremus, et vix devenissemus contra Gnidum, prohibente nos vento, adnavigavimus Cretæ juxta Salmonem : 8. et vix juxta navigantes, venimus in locum quemdam, qui vocatur Boniportus, cui juxta erat civitas Thalassa.

9. Multo autem tempore peracto, et cum jam non esset tuta navigatio, eo quod et jejunium jam præteriisset, consolabatur eos Paulus, 10. dicens eis : Viri, video quoniam cum injuria, et multo damno non solum oneris, et navis, sed etiam animarum nostrarum incipit esse navi-

rode avait donné le nom d'*auguste* (Σεβαστής) en l'honneur de l'empereur.

2. *Nous montâmes sur un vaisseau d'Adramytte. Adramytte*, ville de Mysie, à l'embouchure du Caïque. C'était sans doute un vaisseau de commerce qui devait toucher divers ports de la côte pour compléter son chargement et regagner ensuite son point d'origine. Julius était sûr de trouver, dans l'un de ces ports, un navire en partance pour l'Italie, sur lequel il prendrait passage.

5. *Nous arrivâmes à Myre*, ville alors considérable, à une lieue du rivage.

7. *Cnide*, ville de la presqu'île de ce nom, en Carie, auj. *Stadia*. Elle était célèbre par le culte de Vénus, dont elle possédait la fameuse statue due au ciseau de Praxitèle.— *Crète*, aujourd'hui *Candie*. — *Salmoné*, promontoire à l'est de l'île de Crète.

8. *Nous arrivâmes à Bons-Ports*, petite baie sous le cap Matala, vers le milieu de la côte sud de l'île. Près de là sont des ruines, que les paysans nomment *Lasaea*, et un grand couvent situé dans le voisinage prouve que, de bonne heure, des souvenirs chrétiens s'attachèrent à cet endroit. — *Thalassa* : peut-être, avec plusieurs manuscrits, faut-il lire *Lasaea*.

9. *Du jeûne* du Pardon (*Kippour*), ou de la fête des Expiations, qui avait lieu le 10 du mois de Tischri. (Voy. dans le Voc. *Fêtes juives*). Passé cette date, les voyages maritimes devenaient dangereux; on *fermait* alors la navigation, pour la *rouvrir* au mois de mars.

10. *Mais encore pour nos personnes* : plus tard (vers. 23), une révélation le rassura sur ce dernier point.

pour nos personnes." 11 Mais le centurion avait plus de confiance en ce que disait le pilote et le patron du navire, que dans les paroles de Paul. 12 Et comme le port n'était pas bon pour hiverner, la plupart furent d'avis de reprendre la mer et de tâcher d'atteindre, pour y passer l'hiver, Phénice, port de Crète, qui regarde l'Africus et le Corus.

13 Un léger vent du sud vint à souffler; se croyant maîtres de leurs desseins, ils levèrent l'ancre et rasèrent de plus près les côtes de Crète. 14 Mais bientôt un vent impétueux, nommé Euraquilon, se déchaîna sur l'île. 15 Le navire fut entraîné, sans pouvoir lutter contre l'ouragan, et nous nous laissâmes aller à la dérive. 16 Nous passâmes rapidement au-dessous d'une petite île, nommée Cauda, et nous eûmes beaucoup de peine à remonter la chaloupe. 17 Quand on l'eut hissée, les matelots, ayant recours à tous les moyens de salut, ceignirent le navire, et dans la crainte d'échouer sur la Syrte, ils abattirent la voilure et se laissèrent aller. 18 Comme nous étions violemment battus par la tempête, on jeta le lendemain la cargaison à la mer, 19 et le jour suivant nous y lançâmes de nos propres mains les agrès du navire. 20 Pendant plusieurs jours, ni le soleil ni les étoiles ne se montrèrent, et la tempête continuait de sévir avec violence : tout espoir de salut s'était évanoui.

21 Depuis longtemps personne n'avait mangé. Paul, se levant alors au milieu d'eux, leur dit : " Vous auriez dû m'écouter, mes amis, ne point partir de Crète, et vous épargner ce péril et ce dommage. 22 Cependant je vous exhorte à prendre courage, car aucun de vous ne perdra la vie; le vaisseau seul sera perdu. 23 Cette nuit même un ange de Dieu à qui j'appartiens et que je sers, m'est apparu 24 et m'a dit : Paul, ne crains point; il faut que tu comparaisses devant César, et voici que Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi. 25 Courage donc, mes amis; car j'ai confiance en Dieu qu'il en sera comme il m'a été dit. 26 Nous devons échouer sur une île."

27 La quatorzième nuit, comme nous étions ballottés dans l'Adriatique, les matelots soupçonnèrent, vers le milieu de la nuit, qu'on approchait de quelque terre. 28 Jetant aussitôt la sonde, ils trouvèrent vingt brasses; un peu plus loin, ils la jetèrent de nouveau, et en trouvèrent quinze. 29 Dans la crainte de heurter contre des récifs, ils jetèrent quatre ancres de la poupe, et attendirent le jour avec impatience. 30 Mais comme les matelots cherchaient à s'échapper du navire, et que déjà, sous prétexte d'aller jeter des ancres du côté de la proue, ils avaient mis la chaloupe à flot, 31 Paul dit au centurion et aux soldats : " Si ces hommes ne restent pas dans le navire, vous êtes tous perdus." 32 Alors les soldats coupèrent les amarres de la chaloupe, et la laissèrent tomber.

33 En attendant le jour, Paul exhorta

12. *Passer l'hiver :* on avait perdu l'espoir d'arriver à Rome avant l'hiver. — *Phénice*, aujourd'hui *Loutro*. — L'*Africus*, vent du sud-ouest, et le *Corus*, vent du nord-ouest, désignent ici les points du ciel d'où ces vents soufflent.

13. *Se croyant maîtres de leur dessein*, c'est-à-dire croyant pouvoir le réaliser heureusement. — *De plus près :* la Vulgate a pris le grec ἄσσον pour un nom propre de ville et a traduit : *Ils levèrent l'ancre d'Asson, et cotoyèrent la Crète.*

14. *Un vent impétueux, nommé Euraquilon*, l'Eurus et l'Aquilon soufflant ensemble. D'autres manuscrits lisent : Εὐροκλύδων, qui jette les flots au loin sur la plage. — *Sur l'île;* d'autres traduisent, *venant de l'île.*

15. *Sans pouvoir lutter*, litt. regarder en face, ἀντοφθαλμεῖν.

16. *Cauda* ou *Clauda*, aujourd'hui *Gozzo*. — *La chaloupe*, qui suivait librement, d'ordinaire, le navire auquel elle est attachée, fut remontée à bord, de peur qu'elle ne se brisât et ne pût plus servir en cas de naufrage.

17. *Ceignirent le navire* au moyen de chaines ou de câbles, passés sous la quille

gatio. 11. Centurio autem gubernatori et nauclero magis credebat, quam his, quæ a Paulo dicebantur. 12. Et cum aptus portus non esset ad hiemandum, plurimi statuerunt consilium navigare inde, si quomodo possent, devenientes Phœnicen, hiemare, portum Cretæ respicientem ad Africum, et ad Corum.

13. Aspirante autem Austro, æstimantes propositum se tenere, cum sustulissent de Asson, legebant Cretam. 14. Non post multum autem misit se contra ipsam ventus Typhonicus, qui vocatur Euroaquilo. 15. Cumque arrepta esset navis, et non posset conari in ventum, data nave flatibus, ferebamur. 16. In insulam autem quamdam decurrentes, quæ vocatur Cauda, potuimus vix obtinere scapham. 17. Qua sublata, adjutoriis utebantur, accingentes navem, timentes ne in Syrtim inciderent, summisso vase sic ferebantur. 18. Valida autem nobis tempestate jactatis, sequenti die jactum fecerunt : 19. et tertia die suis manibus armamenta navis projecerunt. 20. Neque autem sole, neque sideribus apparentibus per plures dies, et tempestate non exigua imminente, jam ablata erat spes omnis salutis nostræ.

21. Et cum multa jejunatio fuisset, tunc stans Paulus in medio eorum, dixit : Oportebat quidem, o viri, audito me, non tollere a Creta, lucrique facere injuriam hanc, et jacturam. 22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse : amissio enim nullius animæ erit ex vobis, præterquam navis. 23. Astitit enim mihi hac nocte Angelus Dei, cujus sum ego, et cui deservio, 24. dicens : Ne timeas Paule, Cæsari te oportet assistere : et ecce donavit tibi Deus omnes, qui navigant tecum. 25. Propter quod bono animo estote viri : credo enim Deo, quia sic erit, quemadmodum dictum est mihi. 26. In insulam autem quamdam oportet nos devenire.

27. Sed posteaquam quartadecima nox supervenit, navigantibus nobis in Adria circa mediam noctem, suspicabantur nautæ apparere sibi aliquam regionem. 28. Qui et summittentes bolidem, invenerunt passus viginti : et pusillum inde separati, invenerunt passus quindecim. 29. Timentes autem ne in aspera loca incideremus, de puppi mittentes anchoras quatuor, optabant diem fieri. 30. Nautis vero quærentibus fugere de navi, cum misissent scapham in mare, sub obtentu quasi inciperent a prora anchoras extendere, 31. dixit Paulus centurioni, et militibus : Nisi hi in navi manserint, vos salvi fieri non potestis. 32. Tunc absciderunt milites funes scaphæ, et passi sunt eam excidere.

33. Et cum lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere ci-

et autour des parois latérales pour lui donner plus de résistance à la mer et l'empêcher de se disjoindre sous l'effort redoublé des lames. — *La Syrte*, bancs de sable recouverts d'une faible couche d'eau; il s'agit de la grande Syrte, sur la côte septentrionale de l'Afrique, aujourd'hui golfe de Sidra. — *La voilure*, ou *la grande voile*.

19. *Nous lançâmes... les agrès*, sauf les plus indispensables à la manœuvre. D'autres, *les meubles*, tels que tables, bancs, lits, etc.

20. *Ni le soleil ni les étoiles ne se montrèrent*, ce qui rendait la situation du navire des plus critiques. Les anciens, en effet, ne connaissant pas la boussole, n'avaient, pour diriger leur marche quand ils perdaient de vue les côtes, que le soleil et les étoiles.

24. *Voici que Dieu t'a donné*, etc. sens : En ta considération, Dieu épargnera la vie des autres passagers.

27. *La quatorzième nuit* depuis le départ des *Bons-Ports*. — *L'Adriatique*. Les anciens donnaient ce nom à presque toute la partie de la Méditerranée qui s'étend entre la Grèce, l'Italie et l'Afrique; il désignait donc beaucoup plus que le *golfe Adriatique*. — *Soupçonnèrent*, au mouvement des vagues.

29. *Quatre ancres :* les ancres des anciens étaient plus petites, moins résistantes, et par là même plus nombreuses que les nôtres.

31. *Vous ne pouvez être sauvés*, l'équipage seul connaissant les manœuvres que pourrait exiger le débarquement ou l'échouage.

tout le monde à prendre de la nourriture : " Voici, leur dit-il, le quatorzième jour que, remplis d'anxiété, vous restez à jeun sans rien prendre. 34 Je vous engage donc à manger, car cela importe à votre salut; aucun de vous ne perdra un cheveu de sa tête." Ayant ainsi parlé, il prit du pain, et après avoir rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit et se mit à manger. 36 Et tous, reprenant courage, mangèrent aussi. 37 Nous étions en tout, sur le bâtiment, deux cent soixante-seize personnes. 38 Quand ils eurent mangé suffisamment, ils allégèrent le navire en jetant les provisions à la mer.

39 Le jour étant venu, ils ne reconnurent pas la côte; mais ayant aperçu une baie qui avait une plage de sable, ils résolurent d'y faire échouer le navire, s'ils le pouvaient. 40 On coupa donc les amarres des ancres, qu'on abandonna à la mer; on lâcha en même temps les attaches des gouvernails, on mit au vent la voile d'artimon et on se dirigea vers la plage. 41 Mais ayant touché sur une langue de terre, ils y échouèrent; la proue s'enfonça et resta immobile, tandis que la poupe se disloquait sous la violence des vagues.

42 Les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers, de peur que l'un d'eux ne s'échappât à la nage. 43 Mais le centurion, qui voulait sauver Paul, les empêcha d'exécuter leur dessein. Il ordonna à ceux qui savaient nager de se jeter à l'eau les premiers et de gagner la terre, 44 et aux autres de se mettre sur des planches ou sur des débris du vaisseau. Et ainsi tous atteignirent le rivage sains et saufs.

D. — S. Paul à Malte [CHAP. XXVIII, 1 — 10].

1) — Excellent accueil des habitants [vers. 1—4].
Episode de la vipère [5—6]. — Prodiges opérés par l'Apôtre [7—10].

Ch. XXVIII.

UNE fois sauvés, nous reconnûmes que l'île s'appelait Malte. Les barbares nous traitèrent avec une bienveillance peu commune; 2 ils nous recueillirent tous autour d'un grand feu qu'ils avaient allumé, à cause de la pluie qui était survenue, et du froid. 3 Paul ayant ramassé quelques broussailles et les ayant jetées dans le brasier, une vipère, que la chaleur en fit sortir, s'attacha à sa main. 4 En voyant ce reptile qui pendait à sa main, les barbares se dirent les uns aux autres : " Sans aucun doute, cet homme est un meurtrier; car, après qu'il a été sauvé de la mer, la Justice divine n'a pas voulu le laisser vivre." 5 Lui, cependant, secoua la vipère dans le feu et n'en ressentit aucun mal. 6 Les barbares s'attendaient à le voir enfler ou tomber mort subitement. Mais après avoir longtemps attendu, voyant qu'il ne lui arrivait aucun mal, ils changèrent de sentiment et dirent : C'est un dieu.

7 Il y avait, dans le voisinage, des terres appartenant au premier personnage de l'île, nommé Publius, qui nous reçut et nous donna pendant

39. *Ils ne reconnurent point la côte*, litt. *la terre*. Sans doute une partie au moins de l'équipage avait déjà abordé dans l'île de Malte, mais non à l'endroit spécial où le flot venait de porter le navire.

40. *Les attaches des gouvernails*. Les navires anciens avaient deux gouvernails, l'un à droite, l'autre à gauche, qu'on attachait avec des cordes, de chaque côté de la poupe, lorsqu'on ne pouvait pas s'en servir. — *D'artimon*. Ce mot (τὸν ἀρτέμονα) qu'on ne trouve dans aucun autre auteur grec, désignait sans doute la grande voile hissée à l'avant du vaisseau.

41. *La proue s'enfonça* dans le sable.

CHAP. XXVIII.

1. *Malte*, île de la Méditerranée, entre la Sicile et la côte d'Afrique. Habitée primitivement par des colons venus de Carthage, elle obéissait alors aux Romains et faisait partie de la préture de Sicile. L'endroit de

bum, dicens : Quartadecima die hodie exspectantes jejuni permanetis, nihil accipientes. 34. Propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestra : quia nullius vestrum capillus de capite peribit. 35. Et cum hæc dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium : et cum fregisset, cœpit manducare. 36. Animæquiores autem facti omnes, et ipsi sumpserunt cibum. 37. Eramus vero universæ animæ in navi ducentæ septuaginta sex. 38. Et satiati cibo alleviabant navem, jactantes triticum in mare.

39. Cum autem dies factus esset, terram non agnoscebant : sinum vero quemdam considerabant habentem littus, in quem cogitabant, si possent, ejicere navem. 40. Et cum anchoras sustulissent, committebant se mari, simul laxantes juncturas gubernaculorum : et levato artemone secundum auræ flatum tendebant ad littus. 41. [b] Et cum incidissemus in locum dithalassum, impegerunt navem : et prora quidem fixa manebat immobilis, puppis vero solvebatur a vi maris.

[b] 2 Cor. 11, 25.

42. Militum autem consilium fuit ut custodias occiderent : ne quis cum enatasset, effugeret. 43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri : jussitque eos, qui possent natare, emittere se primos, et evadere, et ad terram exire : 44. et ceteros alios in tabulis ferebant : quosdam super ea, quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.

CAPUT XXVIII.

Paulus ceterique ipsius comites humane a barbaris excipiuntur in insula Melita, in qua percussus a vipera Paulus nihil mali patitur, patremque Publii principis insulæ sanitati restituit, ac alios multos curat; et ab eo loco navigantes tandem Romam perveniunt, ubi Paulus convocatis primis Judæorum causam exponit cur Cæsarem appellaverit : dieque ab ipsis constituto prædicat de Christo, cujus verbis multi non credunt, quod Paulus ostendit ab Isaia prædictum esse : et per biennium de fide in Christum prædicat omnibus ad ipsum accedentibus.

ET cum evasissemus, tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur. Barbari vero præstabant non modicam humanitatem nobis. 2. Accensa enim pyra, reficiebant nos omnes propter imbrem, qui imminebat, et frigus. 3. Cum congregasset autem Paulus sarmentorum aliquantam multitudinem, et imposuisset super ignem, vipera a calore cum processisset, invasit manum ejus. 4. Ut vero viderunt Barbari pendentem bestiam de manu ejus, ad invicem dicebant : Utique homicida est homo hic, qui cum evaserit de mari, ultio non sinit eum vivere. 5. [a] Et ille quidem excutiens bestiam in ignem, nihil mali passus est. 6. At illi existimabant eum in tumorem convertendum, et subito casurum, et mori. Diu autem illis exspectantibus, et videntibus nihil mali in eo fieri, convertentes se, dicebant eum esse Deum.

[a] Marc. 16, 18.

7. In locis autem illis erant prædia

l'île où prirent terre S. Paul et ses compagnons se trouve dans une baie à l'extrémité nord-est, et est appelé de temps immémorial *Cala di San Paolo*, baie de Saint-Paul.

2. *Les barbares :* les habitants de Malte, d'origine punique, ne parlaient ni le latin ni le grec, mais le phénicien, ce qui suffisait, au point de vue d'un sujet de l'empire romain, pour leur donner ce nom. Leurs mœurs, au contraire, n'avaient rien de *barbare*, comme en témoigne l'accueil plein d'humanité qu'ils firent aux naufragés.

4. *La Justice* ou la Vengeance. Ici, personnification d'une divinité de la mythologie.

6. *Dirent :* C'est *un dieu.* Les habitants de Lystres l'avaient aussi regardé comme une divinité. Voy. xiv, 10 sv.

7. *Publius,* soit le légat du préteur de Sicile, soit le chef du municipe que l'île formait avec Gaudos. — *Nous reçut : nous,* c'est-à-dire Paul, Luc et Aristarque, peut-être aussi le centurion Julius et quelques autres passagers distingués.

trois jours l'hospitalité la plus amicale. 8 Le père de Publius était alors au lit, malade de la fièvre et de la dyssenterie. Paul alla le visiter, et après avoir prié, il lui imposa les mains et le guérit. 9 Sur quoi tous les autres malades de l'île vinrent le trouver, et ils furent guéris. 10 On nous rendit de grands honneurs à notre départ, et on nous pourvut de ce dont nous avions besoin.

E. — De Malte à Rome. Captivité et prédication à Rome [CHAP. XXVIII, 11 — 31].

1) — De Malte à Rome par Syracuse, Reggio, Pouzzoles, les Trois Tavernes [vers. 11 — 15].

2) — Captivité à Rome : Deux entrevues avec les principaux d'entre les Juifs [vers. 16 — 29]. — Durant deux ans S. Paul peut, quoique prisonnier, exercer son ministère apostolique [30 — 31].

Ch. XXVIII. 11

APrès un séjour de trois mois, nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie qui avait passé l'hiver dans l'île; il portait pour enseigne les Dioscures. 12 Ayant abordé à Syracuse, nous y restâmes trois jours. 13 De là, en suivant la côte, nous atteignîmes Reggio, et le lendemain, le vent soufflant du sud, nous arrivâmes en deux jours à Pouzzoles; 14 nous y trouvâmes des frères qui nous prièrent de passer sept jours avec eux; ensuite nous partîmes pour Rome. 15 Ayant entendu parler de notre arrivée, les frères de cette ville vinrent au-devant de nous jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes. Paul, en les voyant, rendit grâces à Dieu et fut rempli de confiance.

16 Quand nous fûmes arrivés à Rome, on permit à Paul de demeurer en son particulier avec un soldat qui le gardait.

17 Trois jours après, Paul fit appeler les principaux d'entre les Juifs, et quand ils furent venus, il leur dit : " Mes frères, sans avoir rien fait ni contre le peuple, ni contre les coutumes de nos pères, je suis prisonnier, et, depuis Jérusalem, livré au pouvoir des Romains. 18 Après m'avoir interrogé, ils voulaient me relâcher, parce qu'il n'y avait rien en moi qui méritât la mort. 19 Mais les Juifs s'y opposèrent, et je me suis vu forcé d'en appeler à César, non certes que j'aie aucun dessein d'accuser ma nation. 20 Voilà pourquoi j'ai demandé à vous voir et à vous parler; car c'est à cause de l'espérance d'Israël que je porte cette chaîne." 21 Ils lui répondirent : " Nous n'avons reçu de Judée aucune lettre à ton sujet, et aucun des frères qui en sont revenus n'a rien rapporté ou dit de défavorable à ton sujet. 22 Mais nous voudrions entendre de ta bouche ce que tu penses; car, pour ce qui est de cette secte, nous savons qu'elle rencontre partout de l'opposition."

23 Ayant pris jour avec lui, ils vinrent en plus grand nombre le trouver où il logeait. Paul leur exposa, dans un langage pressant, le royaume de Dieu, cherchant à les persuader, par la loi de Moïse et les prophètes, de ce qui concerne Jésus. L'entretien dura depuis le matin jusqu'au soir. 24 Les uns furent convaincus par ce qu'il disait, mais les autres ne crurent point. 25 Comme ils se retiraient en

11. *Après un séjour de trois mois*, quand l'hiver fut passé, vers le mois de février. — *Il portait pour enseignes les Dioscures.* Les vaisseaux anciens portaient à l'avant une image peinte ou sculptée : c'est de là qu'ils tiraient leur nom. Celui dont on parle ici

principis insulæ, nomine Publii, qui nos suspiciens, triduo benigne exhibuit. 8. Contigit autem, patrem Publii febribus, et dysenteria vexatum jacere. Ad quem Paulus intravit : Jac. 5 14. [b]et cum orasset, et imposuisset ei manus, salvavit eum. 9. Quo facto, omnes, qui in insula habebant infirmitates, accedebant, et curabantur : 10. qui etiam multis honoribus nos honoraverunt, et navigantibus imposuerunt quæ necessaria erant.

11. Post menses autem tres navigavimus in navi Alexandrina, quæ in insula hiemaverat, cui erat insigne Castorum. 12. Et cum venissemus Syracusam, mansimus ibi triduo. 13. Inde circumlegentes devenimus Rhegium : et post unum diem flante Austro, secunda die venimus Puteolos; 14. ubi inventis fratribus rogati sumus manere apud eos dies septem : et sic venimus Romam. 15. Et inde cum audissent fratres, occurrerunt nobis usque ad Apii forum, ac tres Tabernas. Quos cum vidisset Paulus, gratias agens Deo, accepit fiduciam.

16. Cum autem venissemus Romam, permissum est Paulo manere sibimet cum custodiente se milite.

17. Post tertium autem diem convocavit primos Judæorum. Cumque convenissent, dicebat eis : Ego, viri fratres, nihil adversus plebem faciens, aut morem paternum, vinctus ab Jerosolymis traditus sum in manus Romanorum, 18. qui cum interrogationem de me habuissent, voluerunt me dimittere, eo quod nulla esset causa mortis in me. 19. Contradicentibus autem Judæis coactus sum appellare Cæsarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare. 20. Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, et alloqui. Propter spem enim Israel catena hac circumdatus sum. 21. At illi dixerunt ad eum : Nos neque litteras accepimus de te a Judæa, neque adveniens aliquis fratrum nuntiavit, aut locutus est quid de te malum. 22. Rogamus autem a te audire quæ sentis : nam de secta hac notum est nobis, quia ubique ei contradicitur.

23. Cum constituissent autem illi diem, venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans regnum Dei, suadensque eis de Jesu ex lege Moysi, et prophetis a mane usque ad vesperam. 24. Et quidam credebant his, quæ dicebantur : quidam vero non credebant. 25. Cumque invicem non essent consentientes, discedebant dicente Paulo unum verbum : Quia bene Spiritus sanctus

s'appelait donc le *Castor et Pollux*, noms des deux fils jumeaux de Jupiter et de Léda, selon la fable. Les navigateurs les honoraient comme divinités tutélaires.

13. *Reggio*, autrefois *Rhegium*, en Calabre. — *Pouzzoles*, près de Naples, port de la mer Tyrrhénienne, alors très fréquenté par les trafiquants de l'Orient.

15. *Les frères vinrent au-devant de nous.* Paul, depuis l'envoi de son épître aux Romains, était pour les fidèles de Rome un maître connu et respecté. Pendant les sept jours qu'il passa à Pouzzoles, le bruit de son arrivée s'était répandu. Une première députation l'atteignit au *Forum d'Appius*, petite ville sur la voie Appienne, aujourd'hui *San-Donato;* un autre groupe vint le rejoindre à dix milles plus loin, aux *Trois-Tavernes.*

16. *De demeurer en son particulier*, chez un hôte chrétien (vers. 23), peut-être Aquilas. Selon l'usage, une chaîne joignait le bras gauche du soldat au bras droit du prisonnier.

17. *Je suis ... livré au pouvoir des Romains*, auxquels les Juifs ont donné l'occasion de se saisir de moi.

19. *Non certes que j'aie aucun dessein d'accuser ma nation :* je ne veux que me défendre.

20. *Voilà pourquoi :* pour vous dire cela et vous révéler mes véritables sentiments envers le peuple d'Israël. — *L'espérance d'Israël*, c.-à-d. l'espérance dans l'ensemble des promesses faites à Israël, au sujet du royaume messianique. Comp. xxvi, 6-7.

21-22. On sent, dans le langage des Juifs, une sorte de réserve diplomatique; ils s'en tiennent vis-à-vis de Paul au point de vue purement officiel. — *Pour ce qui est de cette secte*, c.-à-d. de la religion de Jésus, à laquelle Paul a fait allusion vers. 20.

23. *Ce qui concerne Jésus*, savoir que Jésus est le Messie annoncé par Moïse et les prophètes.

désaccord, Paul n'ajouta que ces mots : " Elle est bien vraie cette parole que le Saint-Esprit a dite à vos pères par le prophète Isaïe : 26 Va vers ce peuple, et dis-leur : Vous entendrez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point. 27 Car le cœur de ce peuple est devenu insensible; ils ont endurci leurs oreilles et ils ont fermé leurs yeux, de peur de voir de leurs yeux, d'entendre de leurs oreilles, de comprendre avec leur cœur, de se convertir et de recevoir de moi le salut. — 28 Sachez donc que ce salut de Dieu a été envoyé aux gentils; pour eux, ils le recevront avec docilité." 29 [Lorsqu'il eut ainsi parlé, les Juifs s'en allèrent, en discutant vivement entre eux].

30 Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée. Il recevait tous ceux qui venaient le visiter, 31 prêchant le royaume de Dieu et enseignant ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ, en toute liberté et sans empêchement.

25. *Par le prophète Isaïe*, vi, 9 sv., cité à peu près littéralement d'après les Septante. Comp. *Matth.* xiii, 14; *Marc*, iv, 12; *Luc*, viii, 10; *Jean*, xii, 40.

28. *Ce salut* que Dieu veut donner aux hommes par Jésus, et qui est indiqué dans le passage d'Isaïe. — *Ils le recevront avec docilité*, ils écouteront avec docilité la prédication des Apôtres et profiteront ainsi des grâces de salut que rejettent les Juifs. Comp. xiii, 46; xviii, 6; xxii, 21.

29. Ce verset ne se trouve pas dans plusieurs manuscrits grecs très anciens, par exemple ceux du Sinaï, d'Alexandrie, du Vatican; il manque aussi dans plusieurs manuscrits de la Vulgate. Il semble renfermer un développement de la première partie du verset 25.

locutus est per Isaiam prophetam ad patres nostros, 26. dicens : [c] Vade ad populum istum, et dic ad eos : Aure audietis, et non intelligetis : et videntes videbitis, et non perspicietis. 27. Incrassatum est enim cor populi hujus, et auribus graviter audierunt, et oculos suos compresserunt : ne forte videant oculis, et auribus audiant, et corde intelligant, et convertantur, et sanem eos. 28. Notum ergo sit vobis, quoniam gentibus missum est hoc salutare Dei, et ipsi audient. 29. Et cum hæc dixisset, exierunt ab eo Judæi, multam habentes inter se quæstionem.

30. Mansit autem biennio toto in suo conducto et suscipiebat omnes, qui ingrediebantur ad eum, 31. prædicans regnum Dei, et docens quæ sunt de Domino Jesu Christo cum omni fiducia, sine prohibitione.

[c] Is. 6, 9. Matth. 13, 14. Marc. 4, 12. Luc. 8, 10. Joan. 12, 40. Rom. 11, 8.

30. *Deux ans entiers.* Pourquoi le procès ne fut-il pas terminé plus tôt? Peut-être parce que d'autres accusés en avaient appelé à César avant S. Paul, et que leur cause avait dû être tranchée avant qu'on n'abordât celle de l'Apôtre. Peut-être aussi pour qu'on eût le loisir de recueillir les dépositions des témoins dans les diverses régions évangélisées par S. Paul. — *Il recevait... prêchant.* S. Luc ne nous avait donné que peu de détails sur les deux années passés à Césarée (xxiv, 26); de même il se contente de nous dire quelques mots sur les occupations de S. Paul pendant son séjour à Rome. Quelques autres renseignements nous sont fournis par les quatre Epîtres (*Ephés.*, *Colos.*, *Philip.*, *Philém.*) écrites par l'Apôtre durant cette période.

31. Terminons par ce mot d'un commentateur : " La parole de Dieu triomphe; Paul est à Rome : c'est le sommet de l'Evangile et la fin des Actes."